TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 247 — 46 PAGES — MARDI 10 JANVIER 1978

**L'Algérie veut réduire les importations de produits français**

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

## LE DÉVELOPPEMENT DES CONTROVERSES A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

# Le gouvernement définit ses objectifs face à une opposition qui demeure divisée

**Favorablement accueillis par les représentants du Centre des démocrates sociaux et du parti républicain, et crédités d'un « préjugé favorable » du président du parti radical, les « objectifs d'action pour les libertés et la justice », définis samedi 7 janvier par M. Barre, n'ont fait l'objet d'aucun commentaire de la part du Rassemblement pour la République. C'est seulement dans la soirée de lundi que le conseil politique du R.P.R. et le bureau du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, réunis conjointement sous la présidence de M. Jacques Chirac, devaient faire connaître leur sentiment sur le « programme de Blois ». Cette réunion devait être précédée, lundi à 19 heures, d'une nouvelle intervention du chef du gouvernement devant le Club de la presse d'Europe 1.**

**A gauche, le malaise s'accentue avec la décision qu'a prise la conférence nationale du P.C.F. de ne pas s'engager sur sa tactique électorale avant le premier tour des élections législatives des 12 et 19 mars, et avec l'approbation par la convention nationale du P.S. d'un texte qui reprend l'idée d'un référendum sur la politique nucléaire.**

**M. Mitterrand a précisé que si la gauche obtenait la majorité des sièges à l'issue des élections, le parti socialiste proposerait de nouveau à ses alliés une plate-forme de gouvernement fondée sur le programme commun de 1972 actualisé par le P.S., mais il a fait grief au P.C.F. de faire passer ses propres intérêts électoraux avant le service de l'union de la gauche.**

**M. Giscard d'Estaing, qui entreprend, mercredi 11 janvier, un voyage officiel de cinq jours en Côte-d'Ivoire, recevra, à son retour, les dirigeants des formations de la majorité. M. Chirac aura, d'ici là, réuni à Paris, le jeudi 12 janvier, pour une séance de travail, l'ensemble des candidats investis par le R.P.R.**

### ● LES DÉBATS DE LA GAUCHE

## La discorde s'accroît entre P.C. et P.S.

A partir du moment où MM. Mitterrand et Marchais s'accusaient mutuellement de se comporter en « alliés objectifs » de M. Barre, ce qu'ils s'étaient employés à faire tout au long du week-end des 10 et 11 décembre, il n'y avait plus grand-chose à attendre d'une union de la gauche au sein de laquelle les fissures ne cessaient de s'élargir depuis la rupture du 23 septembre. La conclusion d'un accord électoral avant le premier tour des élections législatives de mars 1978 apparaissait plus aléatoire que jamais.

Il n'y a plus désormais le moindre doute. Il est parfaitement clair que la gauche ira à la bataille du 12 mars dans le désordre, et que son électorat sera sollicité par deux formations qui se disputeront les voix dans un climat d'agressivité et de surenchère, et non plus d'émulation.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 16.)

### ● LE PROGRAMME DE BLOIS

## Plus de continuité que de changement

*« Nous choisissons la réforme, non le bouleversement. »* La formule de M. Barre, à Blois, correspond assez bien aux *« objectifs d'action »* qu'il a présentés. Mais elle exagère peut-être un peu leurs effets dans la mesure où ce programme traduit plus la continuité que le changement.

Les innovations n'y sont pourtant pas négligeables en matière économique et sociale. Promettre la pause des charges fiscales et sociales pour vingt et un mois répond au vœu permanent des chefs d'entreprise, qu'inquiète la concurrence accrue de l'étranger ; à celui aussi de bien des citoyens, *toujours prêts à demander « plus à l'Etat et moins aux contribuables »*. Vouloir revenir progressivement à la liberté des prix dans la concurrence, après avoir bloqué — puis réglementé — les tarifs et toléré on ne sait combien d'ententes patronales, marque un souci nouveau.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 13.)

## Le président Carter et les communistes européens

La rencontre Carter-Mitterrand, vendredi dernier, et la nouvelle dégradation de la situation politique en Italie amènent de nouveau à s'interroger sur l'attitude de Washington à l'égard des grands partis communistes ouest-européens et de leur éventuelle participation au pouvoir.

Certaines ambiguïtés avaient pu laisser croire, au début de l'administration de M. Carter, que les Etats-Unis pourraient ne pas voir d'un trop mauvais œil un parti communiste faire son entrée au gouvernement à Paris, Rome ou Madrid, sans parler de Lisbonne. Dès le mois d'avril 1977, Washington avait remis les choses au point en faisant diffuser par le département d'Etat une déclaration de « non-indifférence » affirmant que la coopération américano-européenne « pourrait être entravée si ces gouvernements [d'Europe occidentale] venaient à être dominés par des partis politiques dont les habitudes particulières, les *idées et les pratiques sont étrangères* à nos principes démocratiques fondamentaux et aux intérêts communs sur lesquels sont fondées nos relations avec l'Europe occidentale ».

C'est cette position de principe que le président Carter a rappelée la semaine dernière à M. Mitterrand. Ses services de presse ont pris bien soin de le faire savoir, comme s'il s'agissait de ne pas froisser M. Giscard d'Estaing. En saluant en même temps le « rôle bénéfique » joué par le leader du parti socialiste français, le président américain s'est prêté, qu'il en ait eu conscience ou non, à une manœuvre qui ne saurait que réjouir l'Elysée, puisqu'elle ne pouvait que creuser un peu plus le fossé qui sépare communistes et socialistes. Nul doute que, pour Washington, la querelle de la gauche française constitue la meilleure garantie contre une arrivée du parti communiste au pouvoir. A quoi bon, dans ces conditions, en revenir à la méthode des excommunications majeures chère à M. Kissinger ?

En Italie, les perspectives sont plus sombres pour les Etats-Unis. Le parti communiste veut profiter de la nouvelle aggravation de la situation politique, économique et sociale, pour imposer à la démocratie chrétienne son entrée au gouvernement. L'état de dégénérescence dans lequel se trouvent les forces conservatrices italiennes inquiète tout particulièrement les dirigeants américains. Que faire ? On se pose la question à Washington, où vient d'être rappelé pour consultations l'ambassadeur à Rome, M. Richard Gardner. Des mises en garde discrètes ont déjà été effectuées, mais certains conseillers de M. Carter seraient maintenant favorables à une prise de position publique, dans le style de l'administration précédente.

Une telle démarche constituerait un camouflet pour les dirigeants les plus modérés du parti communiste italien, qui n'ont cessé depuis plus d'un an de rechercher une amélioration de leurs relations avec Washington. Le dernier épisode de cette « normalisation » a été l'ouverture, outre-Atlantique, d'un bureau de « l'Unita », quotidien du parti qui publie depuis plusieurs mois des articles et des reportages fort modérés sur les Etats-Unis.

Une mise en garde américaine contre le « danger communiste » en Italie — dont l'efficacité ne serait d'ailleurs nullement garantie — serait extrêmement regrettable : si personne ne peut empêcher les Etats-Unis d'avoir leurs préférences, ce n'est pas à eux à dire ce qui est bon ou mauvais pour un pays européen. C'est aux citoyens de ce pays, et à eux seuls.

## 25 % ?

LE parti communiste n'a *pas attendu sa conférence nationale* pour refuser d'être une « *force d'appoint* ». *On le comprend.* Depuis la guerre, il a toujours été le premier parti de gauche. *On comprend plus mal qu'il* veuille le rester au prix de la défaite de la gauche. Il sera *bien tard de sonner le rassem*blement et la charge entre les deux tours si jusqu'au premier *les anciens alliés ont passé leur* temps à se combattre plutôt que de s'en prendre à leur *commun adversaire ! Mais,* le parti communiste n'étant pas un parti comme les autres, sa *logique et son arithmétique ne* sont pas celles des autres.

La gauche étant généralement *créditée d'un peu plus de* 50 % des voix, en revendiquer 25 pour soi, c'est, compte tenu de l'apport des radicaux, exiger du parti socialiste qu'il veuille bien redescendre au-dessous *du parti communiste.*

Dans ce but ou cet espoir, le P.C. ne relâchera pas ses attaques contre le P.S. jusqu'au 12 mars. En oubliant que le *nouveau parti socialiste* lui a pris peu d'électeurs et que les deux formations avaient d'ailleurs progressé de concert en *1973 ? En oubliant* que, déçus, désorientés, découragés, plus encore par le ton que par le fond de la querelle, nombre d'électeurs socialistes ou même communistes risquent de retourner là d'où ils étaient venus : la réserve centriste et l'armée des abstentionnistes ? En oubliant que, même s'il avait moins d'électeurs et d'élus que le parti socialiste, le parti communiste resterait, par son organisation, son implantation, son influence, une force qui, elle, n'est pas d'appoint dans le pays et les entreprises ? En *oubliant enfin l'histoire ?*

Le 10 novembre 1946, le P.C. avait atteint 28,2 %. *Record absolu. Qu'est-ce que* cela a changé ? Six mois plus tard, il était écarté du gouvernement Ramadier (socialiste).

Dix ans après, le 2 janvier 1956, il atteignait 25,9 % des voix. Qu'est-ce que cela a changé ? Six mois plus tard, il passait dans l'opposition ouverte au gouvernement Guy Mollet (socialiste).

J. F.

(Lire la suite page 16.)

### LES GRILLES DU TEMPS

# Entretien avec Simone de Beauvoir

Simone de Beauvoir fête, ce lundi 9 janvier, ses soixante-dix ans. L'auteur de « la Vieillesse » semble passer allègrement le cap de cet anniversaire. Son œuvre d'écrivain n'est certes pas achevée, mais, pour le moment, elle se consacre particulièrement à l'adaptation de plusieurs de ses ouvrages qui vont être portés à l'écran.

Elle poursuit d'autre part son action de « féministe radicale », comme elle se définit elle-même, participant volontiers aux travaux et recherches, voire aux manifestations et interventions publiques, des jeunes femmes qui l'entourent.

Dans l'entretien qu'elle a accordé au « Monde » pour « Les grilles du temps », elle a souhaité s'exprimer essentiellement sur le sort et la situation des femmes dans la France d'aujourd'hui, un sort et une situation qu'elle juge, ainsi qu'on le verra, sans complaisance ni optimisme. Avec *moins* d'optimisme même que lorsque, il y a trente ans, elle écrivait son œuvre majeure : « le Deuxième Sexe ».

## *I. — « J'ai pensé que la victoire des femmes serait liée à l'avènement du socialisme. Or le socialisme, c'est un rêve »*

*« On ne naît pas femme : on le devient. » C'était l'une des idées centrales du* Deuxième Sexe. *Trente ans après, maintenez-vous cette formule ?*

— Je la maintiens tout à fait. *Tout ce que j'ai lu, vu, appris* pendant ces trente années m'a complètement confirmé dans *cette idée. On fabrique la féminité* comme on fabrique d'ailleurs la masculinité, la virilité. Il y a eu beaucoup d'études très intéressantes de psychanalystes, de psychologues, ou autres, pour démontrer ce fait.

» En particulier, le livre d'une italienne, Bellotti, *Du côté des petites filles*, qui a montré d'une façon très détaillée, à partir *d'une expérience de femme qui* a travaillé dans des maternelles ou auprès de jeunes mères, que *l'éducation de l'enfant*, garçon ou fille, est différente dès les premières années. Elle diffère par exemple dans la manière de donner le sein à l'enfant, dans la *manière de le traiter*. Et puis, quand il devient un peu plus grand, on ne lui parle pas de la même façon, on lui dit : « *Un petit garçon doit faire cela* » ou bien « *une petite fille doit faire cela* », et ainsi de suite. *c'est un travail de petite fille.* »

» Ce livre montre très bien comment on *fabrique la féminité* qu'on nous présente comme une espèce d'instinct et de donnée et comment on fabrique également la masculinité. Quand un petit garçon de cinq ou six ans veut faire la cuisine, on lui dit « *Ce n'est pas à toi de le faire, c'est un travail de petite fille* ».

» Par conséquent, la société met l'emprise dès les premiers jours sur l'enfant, mâle ou femelle, de manière à fabriquer à partir de là, conformément aux exigences de notre civilisation d'aujourd'hui, un homme qui soit ce qu'on appelle un homme et une femme qui soit ce qu'on appelle féminine. Donc, je crois absolument qu'il y a de profondes différences entre les hommes et les femmes, au désavantage des femmes d'ailleurs dans l'ensemble — dans l'ensemble, parce qu'il y a de rares exceptions. Ces différences ne viennent pas des natures féminines ou masculines, mais de l'ensemble culturel. Je crois à cela de plus en plus.

Propos recueillis par PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 2.)



### UNE CASTE VUE PAR E. BEAU DE LOMÉNIE

## Les dynasties bourgeoises

L'actuel vocabulaire politique charge les « monopoles » des insondables nuisances *attribuées aux* « deux cents familles » sous le Front populaire. Multiformes, envahissants, ceux-ci incarnent comme celle-là des forces mystérieuses, invincibles mais insaisissables. Entre les deux groupes, l'éternelle bourgeoisie quotidiennement vilipendée depuis cent trente ans par Marx et ses successeurs assure, dans l'esprit public, une liaison à la fois clandestine et permanente. Mais si retorse qu'elle soit, une classe sociale défend-elle ses intérêts avec la précision, l'opiniâtreté qu'un individu, un parti, mettent au soutien des leurs ? La dispersion, les *inévitables conflits individuels*, n'entravent-ils pas, nécessairement, les réflexes collectifs ?

A ces questions élémentaires, l'œuvre massive commencée par Emmanuel Beau de Loménie en 1943, conclue trente et un ans plus tard, peu avant son décès, répond par cinq volumes sans doute inégaux, souvent perspicaces, remarquablement bien documentés. Ce travail colossal, par son étendue, ses richesses, expose minutieusement par quels procédés très simples une caste étroite s'empara de l'Etat en 1789, et ne l'a plus lâché depuis lors. Cette opération lestement conduite ne réclama jamais des effectifs considérables. Comme les Montmorency, les Luynes, les Rohan, les La Rochefoucauld, entourèrent le trône sous l'Ancien Régime, sans mêler les hobereaux besogneux aux intrigues ni aux profits de la Cour pendant plusieurs siècles. Les notables roturiers promus par la Révolution de 1789 s'approprièrent pareillement les bénéfices du pouvoir, sans rien en *partager avec les classes moyennes* qu'ils représentaient. Quelques hommes entreprenants, placés aux bons endroits, de pères en fils, assurèrent le succès de l'opération.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 6.)

### *AU JOUR LE JOUR*

## Rien n'est perdu

*Ainsi ce n'est qu'au soir du premier tour des législatives que nous saurons si le parti communiste jugera utile de reparler d'union de la gauche. Nous savons déjà que* « les 21 % de voix actuellement accordés par les sondages sont insuffisants » *aux yeux de M. Georges Marchais, et que c'est seulement à partir d'un score tendant vers les 25 % qu'il accepterait de reconsidérer sa position actuelle.*

*On jugera peut-être excessives, voire irréalistes, les exigences des communistes. Pourtant il nous semble que tout reste possible : d'abord les sondages peuvent s'amender d'ici le soir du premier tour, ensuite le secrétaire général du P.C.F. n'a pas définitivement claqué la porte de l'entente puisqu'il a renoncé à placer la barre des voix à 30 % et qu'il n'a pas encore demandé à François Mitterrand de voter pour Georges Marchais.*

BERNARD CHAPUIS.

# EUROPE

DANS UN MANIFESTE PUBLIÉ PAR LE « SPIEGEL »

## Les dirigeants de la R.D.A. sont accusés de népotisme et de corruption

De notre correspondant

Bonn. — Le *Spiegel* a publié ce lundi 9 janvier la seconde et dernière partie du manifeste attribué à des fonctionnaires du SED, parti communiste est-allemand. Il porte la signature *« Ligue des communistes démocrates d'Allemagne. Groupe central de coordination »*. Ce texte doit toucher les dirigeants de la R.D.A. plus encore que les considérations théoriques qui figuraient dans la première partie du document. Cette fois en effet les « bonzes » du régime est-allemand sont critiqués de façon personnelle et détaillée.

Cela explique que Berlin-Est ait déjà réagi d'une manière très vive en dénonçant le directeur de la publication du *Spiegel*, M. Hans Detlev Becker, accusé d'avoir travaillé pour les services secrets nazis. Il aurait même joué un rôle dans l'arrestation des membres de l'Orchestre rouge. Après la guerre, M. Becker, qui rejette toutes ces allégations, urait été lié avec le général Gehlen, qui fut le premier dirigeant des services de renseignement de la République fédérale.

Analysant le système économique de la R.D.A., le manifeste conclut qu'il s'agit d'un *« chaos organisé »*, et que la population de l'Allemagne de l'Est a un niveau de vie bien inférieur à celui que connaît la République fédérale. L'un de ses défauts les plus graves résiderait dans une bureaucratie étatique croissante. Jamais la classe ouvrière allemande n'aurait été exploitée autant qu'aujourd'hui.

Alors que l'authenticité du manifeste a été mise en cause de divers côtés, les responsables du *Spiegel* avaient promis que la publication de cette semaine apporterait des précisions concrètes. Celles-ci résident avant tout dans les détails sur la vie personnelle des responsables du SED. Dénonçant le népotisme qui serait la règle du système en vigueur, le manifeste énumère les postes occupés par les membres des familles dirigeantes. Il évoque la disposition hiérarchique autour de la table où les « bonzes » du parti prennent leurs repas.

Le chef de l'Etat, M. Erich Honecker, n'est pas seul à être mis en cause. D'autres membres de l'équipe dirigeante comme MM. Kurt Hager, Albert Norden et Werner Lamberz sont accusés d'avoir *falsifié* les biographies figurant dans leur dossier personnel. En ce qui concerne le ministre chargé des affaires de la sécurité d'Etat, M. Erich Mielke, les auteurs du manifeste réclament l'ouverture d'une enquête judiciaire pour « abus de pouvoir ».

Certaines personnalités échappent aux critiques. C'est le cas notamment du président du conseil des ministres, M. Willy Stoph, ainsi que du président de la Chambre du peuple, M. Horst Sindermann.

Le passage sur les « prêtres du marxisme-léninisme » qui vivent aux dépens de la collectivité dénonce les « deux douzaines de familles » pour lesquelles le pays ne serait rien d'autre qu'un vaste self-service. Les dirigeants parasitaires, affirme-t-on encore, se sont tous fait construire des « ghettos dorés » mieux défendus que des forteresses. Ils feraient importer tout ce dont ils ont besoin de l'étranger, bénéficieraient de magasins spéciaux, de cliniques exclusivement réservées à leurs familles et s'assureraient des salaires fabuleux.

### Un « texte de discussion »

Si la première partie du manifeste se prononçait pour le pluralisme des partis, le parlementarisme authentique et une juste indépendance, les auteurs du document affirment toutefois qu'ils n'ont pas songé à donner un programme précis. Le manifeste ne serait qu'un *« texte de discussion »* auquel diverses personnalités auraient apporté leur contribution.

En dépit de toutes les controverses suscitées par ce document, Bonn et Berlin-Est hésitent à envenimer l'affaire. Les commentaires de l'Agence est-allemande d'information sont dépourvus de toute aménité. Elle dénonce les services d'espionnage de la République fédérale et plusieurs institutions officielles ou officieuses de la R.F.A. installées à Berlin-Ouest. La diffusion du manifeste est même considérée comme une « violation des accords d'Helsinki » ainsi que du statut quadripartite de l'ancienne capitale du Reich. Mais, en fin de compte, l'agence réaffirme le désir de la R.D.A. de vivre en bonne harmonie avec ses voisins.

Du côté occidental, le représentant de la R.F.A., M. Günter Gauss, doit se rendre lundi au ministère des affaires étrangères de Berlin-Est pour soulever le cas du nouveau correspondant que le *Spiegel* comptait envoyer en R.D.A. et qui s'est vu refuser l'accès du territoire est-allemand. A Bonn même, le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Wischnewski, a déclaré dimanche qu'on ne saurait parler d'une « crise » dans les rapports entre les deux Etats allemands et que l'affaire du *Spiegel* ne devrait pas être insoluble.

JEAN WETZ.

Espagne

## L'ETA militaire relance ses actions armées au Pays basque

De notre correspondant

Madrid. — Une semaine après l'octroi d'un régime de pré-autonomie au Pays basque, l'ETA militaire a repris ses activités. Dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 janvier deux policiers ont été blessés par l'explosion d'une bombe placée sous leur véhicule, à Eibar, au Guipuzcoa. Au cours de la même nuit, les occupants d'une voiture ont mitraillé un poste de la garde civile à Ondarroa, en Biscaye, mais ils n'ont pas fait de blessé. Enfin à Pampelune, un commando de quatre hommes a tenté de faire exploser une charge de dynamite aux abords de la caserne de la police armée. La police a eu le temps de désamorcer la charge et a échangé des coups de feu avec les membres du commando, blessant l'un d'entre eux.

Cette nouvelle offensive de l'organisation séparatiste révolutionnaire inquiète les autorités, qui s'attendent à d'autres actions d'envergure. L'ETA militaire a revendiqué, en effet, le vol, à la fin de décembre, de près d'une tonne de dynamite, opération qui avait d'abord été attribuée à la branche politico-militaire du mouvement. Dans un communiqué, les guérilleros ont annoncé qu'ils *« poursuivraient leur action armée et la développeraient à tous les niveaux tant que ne seraient pas retirés de l'Euskadi les corps représentatifs de la garde civile, de la police armée et le corps général de police »*.

Dans le même temps, la mise en train du régime de pré-autonomie est bloquée par suite d'une nouvelle querelle à propos de la Navarre. Les représentants des deux partis majoritaires (parti nationaliste et parti socialiste ouvrier espagnol) ont menacé en effet de rejeter les décrets-lois adoptés le 30 decembre dernier si le gouvernement n'éclaircit pas certains termes de l'accord conclu sur l'intégration de la Navarre à l'Euskadi. L'accord précise que les Navarrais seront consultés par référendum, mais socialistes et nationalistes entendent que le choix se fasse à la majorité simple, alors que le mécanisme prévu dans le projet de Constitution pour l'ensemble des régions prévoit une majorité des deux tiers.

CHARLES VANHECKE.

Suède

## Le P.C. propose aux sociaux-démocrates « une campagne de mobilisation des masses »

De notre correspondant

Stockholm. — Le XXV[e] congrès du parti communiste suédois, le V.P.K., qui s'est tenu à Stockholm du 4 au 8 janvier, n'a pas été dominé, comme c'était le cas des précédents depuis une dizaine d'années, par des querelles idéologiques internes, des intrigues ou des menaces d'épuration. Les quelque deux cent soixante-dix délégués présents, des jeunes en majorité, semblaient profondément soulagés par le départ de la fraction orthodoxe, en janvier 1977. Celle-ci, qui représentait environ 10 % des effectifs, avait fondé peu après une formation concurrente, le parti communiste ouvrier (A.P.K.), fidèle à Moscou, mais dont l'audience demeure extrêmement restreinte.

La situation du V.P.K. au sein de la gauche suédoise, du mouvement communiste international, et l'établissement d'un programme de crise « anticapitaliste » ont été les principaux points à l'ordre du jour. Le président, M. Lars Werner, a constaté que la social-démocratie, après sa défaite de 1976, n'exerçait plus la même hégémonie sur les classes laborieuses suédoises : *« Beaucoup d'électeurs se sont abstenus parce qu'ils étaient déçus de l'évolution de la politique des travaillistes. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à les séduire, mais j'ai l'impression aujourd'hui que de nombreux hommes de gauche suédois trouvent notre parti de plus en plus intéressant, il paraît devenir une alternative, et les sociaux-démocrates ne doivent pas interpréter mes propos comme une menace, mais plutôt comme un défi idéologique. »*

M. Werner a souligné que, dans la grave crise que traverse actuellement la Suède, *« l'unité de la gauche contre le patronat et la grande finance s'impose »*, et il a invité les sociaux-démocrates et les autres formations progressistes à s'unir autour d'une *« campagne de mobilisation des masses »*. Il est peu probable que ces appels soient entendus. Le parti de M. Palme n'a en effet jamais considéré le V.P.K. comme un interlocuteur « démocratique ».

ALAIN DEBOVE.

Italie

## Trois militants d'extrême droite tués pendant le week-end

De notre correspondant

Rome. — Le bilan des violences politiques qu'a connues la capitale italienne pendant le week-end est particulièrement lourd : trois morts, ce qui ne s'était jamais vu même aux moments les plus chauds de la contestation étudiante du printemps dernier. Le sang-froid avec lequel ont été commises la plupart des agressions inquiète les milieux politiques, qui y voient une volonté délibérée de semer le désordre à la veille d'une crise gouvernementale.

Samedi 7 janvier, dans le quartier Tuscolano, un groupe d'individus au visage masqué ont tiré plusieurs coups de revolver sur des jeunes néo-fascistes. Deux de ceux-ci se sont effondrés mortellement atteints. La fureur des militants du Mouvement social italien allait se traduire presque aussitôt par un affrontement avec les carabiniers. C'est au cours de ces heurts, marqués par plusieurs coups de feu, qu'un troisième extrémiste de droite fut atteint d'une balle à la tête. Le lendemain il succombait à ses blessures.

Pour se venger, les néo-fascistes ont commis dimanche plusieurs agressions contre des extrémistes de gauche, réels ou supposés. On a assisté ainsi à la reproduction — à l'envers — des incidents du 30 septembre dernier qui avaient commencé par l'assassinat, sans raison apparente, d'un militant révolutionnaire.

Depuis le début de 1975, plus d'une vingtaine de personnes ont été tuées en Italie au cours d'affrontements de rue. Ce bilan ne comprend pas les assassinats revendiqués par des terroristes. *Mais on se demande à Rome* s'il y a encore lieu de faire de telles distinctions, les coups de feu étant rarement accidentels et ayant, en tout cas, le même effet psychologique sur la population et sur les dirigeants.

ROBERT SOLÉ.

Portugal

## Les sociaux-démocrates réclament une intervention du chef de l'État pour résoudre la crise

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Les états-majors des partis ont tenu, le week-end dernier, des réunions qui n'ont pas sensiblement modifié leurs positions sur l'issue de la crise gouvernementale ouverte il y a un mois.

La commission nationale du parti socialiste a entériné la formule d'un *« gouvernement à base socialiste comprenant des personnalités pouvant appartenir à d'autres partis »* et *« jouissant d'un appui parlementaire majoritaire stable assuré par des accords conclus avec l'un et l'autre bord de l'échiquier politique »* : en d'autres termes, avec le Centre démocratique et social et le parti communiste. M. Mario Soares a manifesté un certain optimisme à ce sujet, et précise que les négociations continuaient, ce lundi 9 janvier, avec le P.C.P. pour conclure *« un accord inter-partis »*, et avec le C.D.S. pour *« un accord politique d'incidence gouvernementale »*. En revanche, il a reconnu la difficulté des négociations avec le parti social-démocrate, entre autres, qu'il attribue aux problèmes internes de ce dernier. Le premier ministre pressenti a précisé qu'il informerait le président d'ici le 11 janvier de la possibilité, ou non, d'un accord pour la formation du second gouvernement constitutionnel.

Le C.D.S., qui a également réuni son conseil national, s'est borné à émettre un bref communiqué mandatant sa direction pour poursuivre les négociations avec le parti socialiste selon des directives qui n'ont, toutefois, pas été précisées.

C'est la réunion du conseil national du P.S.D., le second parti portugais, qui était peut-être la plus attendue, à la fois en raison de son intransigeance et de la crise interne qu'il connaît. Le parti social-démocrate récuse, en effet, le rôle de médiation du parti socialiste, et réclame une *« intervention présidentielle forte »* pour résoudre la crise sous l'égide du général Ramalho Eanes. Il continue à préconiser une *« plateforme tripartite »* (P.S.-P.S.D.-C.D.S.), malgré la suspension de relations privélégiées avec le C.D.S. Quant aux divergences intérieures, révélées la semaine dernière par M. Sousa Franco, président par intérim, elles ont été, semble-t-il, escamotées. Ces divergences opposent M. Sousa Franco lui-même à la ligne conservatrice de M. Francisco Sa Carneiro, président démissionnaire. La discussion et l'approbation des nouveaux statuts du parti, qui auraient pu être source d'affrontement entre les deux tendances, ont été reportées au week-end prochain.

# DIPLOMATIE

## M. André François-Poncet est mort

**M. André François-Poncet, de l'Académie française, ambassadeur de France, est mort à Paris le 8 janvier à l'âge de quatre-vingt dix ans. Il avait été ambassadeur à Berlin de 1931 à 1938, à Rome de 1938 à 1940 et haut commissaire de France à Bonn de 1949 à 1955.**

### *Un tempérament de vice-roi*

*« J'ai été en Allemagne le vice-roi de la République. J'avais un pouvoir absolu. Je ne regrette pas cette époque. Il faut continuer à vivre. »*

En 1931, le voyage à Paris du chancelier Brüning met en marche, pour l'homme politique dont la carrière est bien partie, un destin de témoin-clé du drame franco-allemand. Pour appliquer les conséquences de leur entrevue avec le chef du gouvernement allemand, Pierre Laval et Aristide Briand envoyaient André *François-Poncet à l'ambassade de* la Pariser Platz à Berlin pour remplacer M. de Margerie. Très vite, il s'imposait comme l'homme le mieux informé de Berlin, l'ambassadeur dont les traits d'esprit couraient tous les milieux politiques, et qui, maîtrisant parfaitement l'allemand, restait un spectateur sans passion. Sa connaissance interne des affaires du Reich pour assez dangereuse au gouvernement de Hitler pour qu'il tentât d'impliquer l'ambassadeur dans le complot de Röhm, en juin 1934.

Après la conférence de Munich, M. François-Poncet demandait à partir pour Rome. Du palais Farnèse, espérait-il, il pouvait tenter de sauver la paix en agissant sur Mussolini. Parmi tant de mots qu'il lança dans ses années berlinoises, retenons celui-ci : *« Le national-socialisme est la victoire des boches sur les Allemands. »*

Mussolini, déjà circonvenu, fut inaccessible, le comte Ciano railleur, et l'ambassade de M. François-Poncet à Rome resta vaine. Le 10 juin 1940, il recevait ses passeports.

Retiré à Grenoble, étudiant Stendhal, l'ambassadeur François-Poncet fut membre du *Conseil national* de l'Etat français. Hitler s'était montré très irrité de ses jugements révélés par le *Livre jaune* français, et le fit arrêter par *la Gestapo. M. François-*Poncet fut alors interné au Tyrol avec les généraux Weygand et Gamelin, MM. Paul Reynaud, Daladier et Léon Jouhaux.

Quelle Allemagne allait-il trouver en 1949 en prenant le poste de *haut commissaire de la République* française à Bonn ? Un pays sans doute qui, par bien des traits, rejoignait l'idée que depuis son adolescence il s'en était faite : un pays divisé, mais pourvu d'un dynamisme considérable, qu'il s'agissait de lier et d'orienter, une nation qui resterait pour longtemps encore un objet de *la politique internationale.*

Entre M. François-Poncet et le chancelier Adenauer les relations ne furent pas des plus faciles : les deux hommes étaient aussi caustiques l'un que l'autre, mais finalement *une même idée les unissait, celle de* l'unité européenne.

Le pragmatisme de l'ambassadeur de France à Bonn, une certaine forme de scepticisme ancré dans l'expérience, agissaient parfois comme une douche froide sur des interlocuteurs français portés à plus d'idéalisme dans le travail quotidien qu'ils accomplissaient pour le rapprochement franco-allemand. Mais le « vice-roi », même s'il n'était pas pleinement convaincu du résultat, accordait les moyens matériels de réaliser les échanges, les publications, *toutes les occasions de* contacts qui, peu à peu, transformèrent le climat des relations humaines. Il était depuis sept ans à la retraite lorsque fut signé le traité franco-allemand. En toute équité, n'aurait-il pas dû en être le témoin, lui qui avait permis de réaliser, sans instrument diplomatique, les objectifs mêmes du traité ? Ses anciens collaborateurs qui l'avaient accompagné de Berlin à Bonn, MM. Roland de Margerie, François Seydoux, prenaient sa relève en Allemagne et *M. Armand Bérard au palais Farnèse.*

Les critiques n'ont pas manqué à ce diplomate comblé d'honneur : au demeurant, sa causticité naturelle ne lui faisait pas que des amis. On lui a reproché d'avoir attaché plus de prix à commenter élégamment l'événement qu'à le marquer de son empreinte ; on l'a même accusé, en un temps où les grands engagements menaient de part et d'autre à tant de sacrifices, de s'être tenu à l'écart des emportements de l'esprit et du cœur.

*De son métier de diplomate,* M. François-Poncet parlait avec vivacité, passion et détachement. Parfois il le jugeait dépourvu d'efficacité dans le monde contemporain. Son souvenir sans doute inspirait ce scepticisme. Il aurait été l'un des derniers des grands écrivains de la Carrière, extraordinairement soucieux du style de ses télégrammes, parfois peut-être aux dépens de la banalité quotidienne des faits qu'il avait à rapporter. Le titre qu'il s'attribuait avec un sourire, celui de « vice-roi de la République », il l'aura porté avec allure. Mais le temps des « vice-rois » est achevé. — J. N.

∴

*Né à Provins en 1887, élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'allemand, André François-Poncet enseigne à Montpellier puis à Polytechnique, et publie en 1913 une étude remarquée :* « Ce que pense la jeunesse allemande. »

*Lieutenant d'infanterie en 1914, il est affecté en 1917 à l'ambassade de France à Berne. Fondateur du* Bulletin d'information économique *— organe du comité des forges, — il participe à diverses missions internationales et est attaché à l'état-major du général Degoutte pendant l'occupation de la Ruhr.*

*En 1924, il se lance dans la politique. Elu député de Paris (Alliance démocratique), réélu en 1928, il occupe plusieurs sous-secrétariats d'Etat dans les gouvernements Poincaré, Briand, Tardieu et Laval. Il est délégué-adjoint à la Société des nations en 1930. Laval le nomme en 1931 ambassadeur à Berlin. Après Munich, il demande à quitter son poste et est nommé à Rome (1938).*

*Rentré en France en 1940, après l'entrée en guerre de l'Italie, il se retire à Grenoble. Membre du Conseil national de Vichy, il commence, sous le pseudonyme de Celtus, une longue collaboration au* Figaro, *alors publié en « zone libre ». En août 1943, il est arrêté par la Gestapo (par Klaus Barbie lui-même) et déporté en Allemagne.*

*Nommé conseiller diplomatique du gouvernement pour les affaires allemandes en 1948, il devient, en 1949, haut-commissaire en Allemagne, puis, après la ratification des accords sur la souveraineté de la R.F.A., ambassadeur à Bonn (1955). Quelques mois plus tard, élevé à la dignité d'ambassadeur de France, il prend sa retraite.*

*Vice-président, puis président (1955-1967) de la Croix-Rouge française, président de la commission permanente de la Croix-Rouge internationale (1949-1965), il occupe de hautes fonctions dans plusieurs organisations, tout en écrivant de nombreux articles dans* le Figaro, *dont il est successivement chef du service diplomatique, éditorialiste et administrateur de la société fermière.*

*Membre de l'Académie française depuis 1953 (il occupait le fauteuil du maréchal Pétain), grand-croix de la Légion d'honneur, il a écrit de nombreux ouvrages, notamment sur ses missions à Berlin et à Rome. Le plus jeune de ses quatre fils, Jean, est secrétaire général de la présidence de la République.*

République d'Irlande

## M. Vance promet une aide économique à l'Ulster si un gouvernement interconfessionnel y est installé

De notre correspondant

Dublin. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, regagnant Washington après son voyage à Budapest, a rencontré, samedi 7 janvier, le ministre des affaires étrangères d'Irlande, M. Michael O'Kennedy à l'aéroport de Shannon. M. Vance a annoncé que les Etats-Unis étaient prêts à accorder une aide économique à l'Ulster si un gouvernement interconfessionnel était instauré dans la province. Le président *Carter avait* tenu des propos semblables l'année dernière. Le secrétaire d'Etat américain a aussi exprimé la satisfaction de l'administration Carter devant les efforts faits par Dublin et par Londres pour tenter de régler la crise d'Irlande du Nord, et il a exprimé le soutien des Etats-Unis à ces efforts.

Le premier ministre irlandais, M. Jack Lynch, pour sa part, a provoqué, dimanche, une vive emotion au nord de l'île lorsqu'il a déclaré que la Grande-Bretagne, au lieu de donner des « garanties » aux Unionistes d'Ulster ferait mieux d'annoncer qu'elle était favorable au rapprochement des Irlandais, et de fixer une date pour le retrait de son administration du nord. M. Lynch a dit qu'il espérait voir de son vivant la réunification de l'Irlande ou, du moins, une étape intermédiaire avec des arangements administratifs entre les deux parties de l'île.

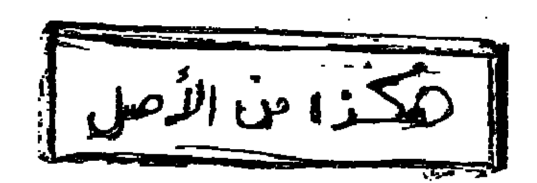
C'est la première déclaration sur l'Ulster du chef du gouvernement irlandais depuis sa rencontre de septembre, à Londres, avec son homologue britannique M. Callaghan. M. Lynch avait alors fait part à M. Callaghan de son inquiétude devant l'accord qu'a vraisemblablement conclu le gouvernement travailliste avec les députés unionistes d'Ulster à Westminster, et l'absence d'initiatives pour la mise en place dans la province d'une administration interconfessionnelle. Depuis, cette situation a évolué avec les pourparlers qui ont eu lieu entre le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Roy Mason, et chacune des formations politiques de la province. Mais à Dublin comme à Belfast, on envisage mal la création d'un gouvernement provincial à Belfast, avec le partage des pouvoirs entre les représentants des deux communautés comme celui qui a été brièvement instauré en 1974.

A Belfast, le parti unioniste penche maintenant pour l'intégration totale de la province dans le Royaume-Uni, en raison de l'amélioration remarquable de l'ordre public et de la vigueur avec laquelle M. Mason et ses « ministres » poursuivent leur travail d'administration. Mais pour le gouvernement Fianna Fail de M. Lynch à Dublin, cette éventualité est inacceptable, la réunification de l'Irlande étant pour lui la seule solution qui puisse amener la stabilité de l'île.

Bien que M. Lynch se soit personnellement montré modéré depuis le début des troubles de 1969, son parti est considéré avec la plus grande méfiance par les hommes politiques protestants d'Ulster. M. Harry West, leader de la faction modérée du parti unioniste, a déclaré que la majorité de la population de la province souhaitait rester dans le Royaume-Uni. *« La solution,* a-t-il déclaré, *sera trouvée par le peuple d'Irlande du Nord, lui-même, ou bien elle sera rejetée comme l'a été (en 1974) l'administration interconfessionnelle. »*

Les déclarations de M. Lynch ont été condamnées aussi à Belfast par le parti interconfessionnel de l'Alliance qui est actuellement opposé à toute ingérence des hommes politiques du Sud dans les affaires de la province.

JOË MULHOLLAND.



Le Monde

# étranger

# LES DIFFICULTÉS DE LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

A quelques jours du début des travaux du comité militaire israélo-égyptien, qui se tiendront au Caire le mercredi 11 janvier, et non le lundi 16, comme originellement prévu, une vive polémique oppose Le Caire à Jérusalem à propos des colonies de peuplement israéliennes au Sinaï. Dans une série de déclarations faites à Khartoum et au Caire, le président Sadate a demandé le démantèlement des implantations israéliennes, affirmant que dans l'éventualité d'un règlement, l'Egypte n'accepterait dans les territoires arabes « aucun soldat ou civil israélien, sous aucun prétexte ». « Espérons, a déclaré M. Sadate à Khartoum à l'issue de ses entretiens avec M. Nemeiry, que les Israéliens reconsidéreront leurs positions à ce sujet », ajoutant que, « si les Israéliens restent fidèles aux vieilles méthodes, il y aura sans aucun doute une réponse de notre part ».

*Répondant à la mise en garde du président Sadate*, M. Begin a réaffirmé que les villages israéliens du Sinaï « constitueront, dans le cadre de la paix, la ceinture de sécurité d'Israël à la frontière internationale ». « Je sais, a-t-il dit, que nous avons devant nous une assez longue période de transition. Mais les villages israéliens demeureront en place, même après cette période de transition, et même pour les générations à venir. » Le chef du gouvernement de Jérusalem a laissé clairement entendre que, si l'Egypte s'opposait au maintien des villages israéliens du Sinaï, Israël pourrait ne plus reconnaître la souveraineté égyptienne sur la totalité de la péninsule.

● AU CAIRE, où le chah d'Iran était attendu ce lundi, notre correspondant croit savoir que le souverain iranien proposerait *aux dirigeants égyptiens de soutenir le projet de création* « d'une région autonome palestinienne à l'intérieur des frontières jordaniennes », c'est-à-dire le retour sous une forme ou sous une autre de la Cisjordanie dans la mouvance de l'Etat jordanien.

● A NEW-YORK, le magazine « Newsweek » publie une interview du président Hafez El Assad dans laquelle ce dernier qualifie les négociations de paix israélo-égyptiennes de « mise en scène à grand spectacle qui conduit à un accord sur le Sinaï, accouplé à une vague formule destinée à liquider la question palestinienne ».

## Le président Carter réaffirme sa préférence pour une « entité » palestinienne liée à la Jordanie

De notre correspondant

Washington. — Plusieurs déclarations faites au cours du week-end par M. Carter et M. Brzezinski, son conseiller pour la politique étrangère, ont confirmé et précisé la position du gouvernement américain sur les principaux problèmes discutés pendant le voyage du président autour du monde, en particulier sur le Proche-Orient.

Parlant à quelques journalistes dans l'avion qui le ramenait à Washington vendredi soir (le texte de ces déclarations n'a été publié que dimanche matin), le président a confirmé qu'à son avis la question palestinienne « *pourrait être réglée par le biais d'une solution intérimaire comportant une administration conjointe* ». Cette solution, qui ferait intervenir « *Israël, la Jordanie, la Cisjordanie, la bande de Gaza, les Palestiniens et peut-être les Nations unies pour un temps limité* », donnerait aux Palestiniens le droit de choisir leur propre avenir par référendum. Mais leur choix serait limité à deux éventualités : « *Ou bien continuer à vivre sous une administration de ce type ou bien s'associer à la Jordanie* ». Les Etats-Unis ne souhaitent toujours pas voir se constituer un Etat palestinien indépendant, qui serait « *une cible pour la subversion* ». Ils estiment que « *l'entité ou le foyer palestinien devrait être lié à la Jordanie, au moins dans le cadre d'une forte fédération ou confédération* ».

Malgré les différences constatées entre ces positions et celles dont font état publiquement les dirigeants arabes, M. Carter s'est dit optimiste. Non seulement, a-t-il affirmé, « *aucune différence ne nous sépare de M. Sadate* », mais encore « *tous les dirigeants arabes que j'ai rencontrés ont dit qu'ils soutenaient sans équivoque le président égyptien* ». C'est le cas du roi Hussein, qui estime que le raïs « *représente de manière adéquate la position arabe* » et qui peut donc se dispenser, avec l'accord américain, de participer à ce stade à la négociation. Les Saoudiens ont été eux aussi « *très encourageants en ce qui concerne l'avenir* ».

M. Carter a d'autre part confirmé que sa formule sur le retrait « *de territoires* » occupés n'entraîne aucun changement par rapport à ce qu'il avait dit au printemps dernier sur les frontières d'Israël : celles-ci devront être celles de 1967 « *avec quelques exceptions mineures en Cisjordanie* ».

M. Brzezinski, parlant dimanche à l'émission « Face the Nation » de la chaîne de télévision C.B.S., a pris position pour sa part sur l'extension des colonies juives dans le Sinaï. Sa critique a été modérée : il préfère voir dans ces mesures une « *erreur de jugement* » plutôt que de la « *mauvaise foi* » et admet que cela « *pourrait compliquer le processus de la négociation* ». C'était le moins qu'on pût en dire, mais le conseiller de M. Carter a cependant prononcé un vif éloge de M. Begin. Celui-ci sera, à son avis, « *une figure historique* » et saura comme M. Sadate « *s'élever au-dessus des animosités et de la petitesse de certains de ses associés* ». M. Brzezinski a aussi indiqué que la solution pour Jérusalem devra aller au-delà de la pure « *autonomie religieuse* » concédée jusqu'à présent par le premier ministre israélien. L'arrangement à trouver devra répondre « *aux sensibilités non seulement religieuses, mais politiques des parties concernées* ».

Le conseiller du président « *ne se souvient pas* » avoir dit « *Bye bye à l'O.L.P.* », mais il maintient que l'organisation palestinienne « *s'est placée elle-même, par sa position intransigeante, hors du cadre de la négociation* ». Seuls à son avis des « *Palestiniens modérés* » acceptant les résolutions 242 et 338 de l'ONU y auront leur place.

MICHEL TATU.

● *Une « Association France-Nouveau Liban »* vient de se créer, « *afin de porter témoignage sur le Liban et les efforts entrepris pour assurer son avenir. Elle cherchera à améliorer l'information sur le Liban et à développer les relations franco-libanaises dans des domaines divers et notamment culturels* », annonce un communiqué publié récemment à Paris.

L'Association est dirigée par un bureau comprenant René Taverniier, Pierre Andreu, Jean de Beer, Solange Fasquelle, écrivains et journalistes.

★ 2, rue de Saint-Simon, 75007 Paris, tél. 544-38-44.

## Le président Sadate : je ne peux accepter une seule implantation israélienne sur le sol égyptien

Les dirigeants égyptiens ont multiplié, les 7 et 8 janvier, les *mises en garde à Israël à la suite* de la décision de Jérusalem de maintenir et d'étendre les colonies de peuplement juives au Sinaï. M. Hosni Moubarak, vice-président égyptien, a rappelé dimanche soir à l'ambassadeur américain au Caire que « *l'Egypte n'acceptera aucun marchandage sur l'intégrité de son territoire* ». Le premier ministre, M. Mamdouh Salem, a pour sa part dénoncé, devant une délégation de parlementaires américains en visite en Egypte, l'existence de colonies juives dans les territoires occupés qui, a-t-il dit, « *constitue une violation du droit international et un obstacle sur la voie de la paix* ».

Le président Sadate avait auparavant déclaré, samedi à Assouan, qu'il était prêt à discuter de toute formule destinée à assurer la sécurité d'Israël, mais que « *cette sécurité ne saurait être établie aux dépens de territoires* ». Il avait ajouté : « *La question est de savoir si Israël est prêt à la paix et à l'abandon du principe de l'occupation des territoires par la force dans le but d'assurer sa sécurité.* » Dans une interview à l'hebdomadaire égyptien *October*, le raïs a souligné qu'il « *affirmait dès à présent ne pas accepter la présence d'une seule implantation israélienne sur le sol égyptien. Ces implantations doivent disparaître. Qu'ils les détruisent. Je ne permets pas non plus la présence d'un seul Israélien, qu'il soit civil ou militaire. C'est une question que j'ai déjà tranchée* ».

### Des précisions sur la zone démilitarisée

Pour le président égyptien, la période de trois à cinq ans proposée par Jérusalem pour l'évacuation du Sinaï n'est pas acceptable. « *J'estime que trois ans est un délai excessif* », a-t-il précisé. Quant au statut de Charm-El-Cheikh, il a affirmé que, par principe, l'Egypte « *se refusait à louer ou prêter Charm-El-Cheikh à quiconque, pour quelque raison et quelque durée que ce soit* ».

Le président Sadate a révélé par ailleurs dans son interview que le projet israélien concernant le Sinaï, qui lui a été proposé lors de la rencontre d'Ismaïlia avec M. Begin, prévoyait un retrait des forces israéliennes en deux étapes et l'établissement d'une zone démilitarisée uniquement du côté égyptien. « *Nous avons estimé*, a noté le chef de l'Etat, sans préciser s'il s'agit d'un accord définitif égypto-israélien, *que la zone démilitarisée doit être établie de part et d'autre de la frontière et qu'elle sera un peu plus large du côté égyptien.* »

Le président Sadate a indiqué également que des stations de pré-alerte électronique seront installées « *à condition qu'aucun Israélien n'y opère* ». Au sujet des zones d'« *armement limité* », le chef de l'Etat a précisé que les armes autorisées seront uniquement des mitrailleuses et des véhicules blindés légers.

Le président Sadate a souligné toutefois que le point de vue est « *différent* ». Pour le chef de l'Etat, le retrait doit s'effectuer sur une ligne allant de l'est d'El-Arich à Ras-El-Nakab (la pointe du Neguev) à proximité d'Eilat, « *ce qui a pour objet*, a-t-il constaté, *de supprimer le problème de Charm-El-Cheikh et des autres points d'implantation* ». La première étape, a-t-il indiqué, serait le retrait sur une ligne allant de l'est d'El-Arich à l'ouest de Ras-Mohamed à l'extrémité sud de la péninsule, et la deuxième étape serait le retrait sur les frontières internationales.

« *Il existera*, a conclu le président Sadate, *des garanties politiques. Elles auront comme désavantage l'entrée de pays étrangers dans la région mais je n'y vois pas d'inconvénient si ces garanties sont données par les cinq grandes puissances, c'est-à-dire les membres du Conseil de sécurité.* » — (A.F.P.)

## M. Begin renforcera les colonies juives du Sinaï sans en accroître le nombre

De notre correspondant

Jérusalem. — A l'issue de six heures d'un nouveau débat marathon en conseil des ministres et de sept heures de discussions, dimanche 8 janvier, au comité central du mouvement Hérout (la formation principale du Likoud), le premier ministre, M. Menahem Begin, a réussi, en jetant dans la balance tout le poids de son autorité, à imposer l'adoption de son plan de paix et de ses implications en ce qui concerne notamment l'avenir du Sinaï.

Coupant court aux rumeurs concernant la création de nouveaux points de peuplement dans le nord du Sinaï, le gouvernement a précisé sa position fixée lors du précédent conseil des ministres. Il a décidé de « *renforcer les implantations existantes dans le saillant de Rafah (nord Sinaï) et le long de la baie de Salomon (golfe d'Akaba). Ce renforcement se traduira par un accroissement des populations civiles des agglomérations urbaines et rurales et par l'extension des terres cultivables mises à la disposition des implantations agricoles* ».

Le secrétaire du gouvernement, M. Arié Nahor, a indiqué que cette décision, qui ne prévoit ni création de nouvelle implantation ni confiscation de terres, est conforme au plan de paix soumis par M. Begin au président Sadate à Ismaïlia. Une proposition du ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, président de la commission interministérielle des implantations, de créer de nouveaux points de peuplement a été repoussée.

Une proposition du premier ministre d'adjoindre le général Sharon à la délégation israélienne au comité politique égypto-israélien, qui se réunira lundi prochain à Jérusalem, a été rejetée elle aussi, ce qui a quelque peu ébranlé l'autorité de M. Begin et surtout montré le peu d'écho que recueillent les idées de M. Sharon au sein du gouvernement et dans le pays en général.

Devant le comité central du mouvement Hérout, dont il est le président, M. Begin a défendu son plan de paix contre les attaques souvent extrêmement violentes des partisans du Grand Israël, tels que son conseiller démissionnaire M. Shmouel Katz (*le Monde* du 7 janvier) et Mme Géoula Cohen. M. Ariel Sharon, sans attaquer de front le chef du gouvernement, a déploré « *le contraste entre la force politique du gouvernement et son action en faveur des implantations* ». Le comité central du Hérout a renouvelé finalement sa confiance à M. Begin en approuvant à une large majorité son plan de paix et en désignant au poste de ministre sans portefeuille M. Haïm Landau, ami personnel de M. Begin, qui se présentait contre M. Shmouel Katz.

### « Notre présence est légale »

M. Begin, après avoir remis vertement en place tous ceux qui se sont arrogés le droit de lui donner « *des leçons de civisme* », a également fixé à l'adresse de M. Sadate les limites de son plan de paix. « *Notre présence dans le Sinaï est légale du point de vue du droit international dans la mesure où elle est le résultat d'une guerre défensive. Au nom de la paix, nous avons proposé un compromis en vertu duquel, après le retour de la souveraineté égyptienne sur le Sinaï, les agglomérations israéliennes seront maintenues dans la zone de Rafah et de la baie de Salomon. Elles devront également pouvoir être défendues par une force israélienne. Si l'Egypte rejette le plan de paix israélien, le gouvernement de Jérusalem pourra être amené à remettre ce plan en question et dans ce cas les négociateurs israéliens devront en droit exiger des changements territoriaux sur les frontières internationales séparant l'Egypte d'Israël.* »

Cette déclaration « dure » du premier ministre est généralement tenue pour une initiative « *de bonne guerre* » à deux jours du début des négociations du comité militaire israélo-égyptien, qui traitera essentiellement des implantations israéliennes dans le Sinaï. — *(Intérim.)*



## L'assassinat du représentant de l'O.L.P. à Londres

### M. ABOU AYAD MET EN CAUSE DES « GROUPUSCULES PALESTINIENS DISSIDENTS »

La dépouille mortelle de M. Saïd Hammami, représentant de l'O.L.P. à Londres, assassiné mercredi dernier, a été inhumée dimanche soir 8 janvier à Amman. Les obsèques avaient été célébrées dans la matinée à Beyrouth, en présence de M. Yasser Arafat, ami personnel du défunt. Le chef de l'O.L.P. a stigmatisé « les lâches criminels qui ont assassiné Hammami, qui restera un exemple de l'esprit révolutionnaire palestinien ». « Faisons savoir à ceux qui se sont rencontrés à Assouan ou ailleurs, a-t-il dit, que la détermination palestinienne n'a pas disparu avec la mort de Saïd Hammami. La révolution palestinienne poursuit sa marche vers la victoire et la libération de la Palestine arabe. » M. Arafat a assuré que l'assassin « avait reçu ses instructions des Etats-Unis ».

Samedi, M. Abou Ayad, principal collaborateur de M. Arafat au sein du Fath, avait, en revanche, laissé entendre que le meurtre avait été commis par des « groupuscules palestiniens dissidents ». Il avait mis en cause, notamment, MM. Abou Nidal, ancien membre du Fath, condamné à mort par cette organisation, et qui se trouve depuis 1974 en Irak, et *Abou Sayed*, qui s'était échappé d'une prison de Beyrouth l'été dernier et avait détourné un avion vers la Syrie. « Ces groupuscules, a dit M. Abou Ayad, ne croient pas à un dialogue libre. Ils veulent museler la liberté d'expression et de parole au sein du mouvement. Mais je tiens à leur dire que le Fath les considère comme des nabots. Nous frapperons ces nains quelle que soit la puissance qui les soutient. Qu'ils sachent que le Fath ne pardonnera pas et ne manquera pas de frapper bientôt. » M. Abou Ayad a déclaré qu'il ne voulait pas donner davantage de précisions afin de ne pas nuire à l'enquête menée à Londres.

# A TRAVERS LE MONDE

## Algérie

● A L'ISSUE DE DEUX JOURS DE DISCUSSIONS, la délégation du P.S.U., dirigée par M. Michel Mousel, et celle du F.L.N., conduite par M. Slimane Hoffman, ont publié, dimanche 8 janvier, à Alger, un communiqué commun dénonçant « *l'intervention directe de l'impérialisme français dans le Maghreb et son engagement aux côtés des régimes réactionnaires du Maroc et de la Mauritanie* ». — (A.F.P.)

## Argentine

● DES UNITES DE GUERRE DE LA MARINE ARGENTINE ont fait route, le dimanche 8 janvier, vers la zone du canal de Beagle, dans l'extrême sud du pays, dont Buenos-Aires et Santiago-du-Chili se disputent la souveraineté. — (A.F.P.)

## Bénin

● LE COMMANDANT MICHEL ALLADAYE, ministre béninois des affaires étrangères, a accusé samedi 7 janvier l'ambassadeur de France à Cotonou (*le Monde* du 5 janvier), M. Jean Meadmore, récemment rappelé pour consultations à Paris, d'avoir prêté son « *concours actif aux menées subversives dirigées contre le Bénin* », notamment lors de « *l'agression de mercenaires* » du 16 janvier 1977. — (A.F.P.)

## Brésil

● LE JOURNALISTE BRESILIEN FLAVIO TAVARES A ETE LIBERE, le 5 janvier, à Montevideo. Il avait été arrêté le 14 juillet dernier, dans la capitale uruguayenne, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour Buenos-Aires. Il avait été inculpé d'espionnage. Le tribunal militaire uruguayen qui a pris cette décision a posé pour condition à sa libération qu'il reste dans le pays en attendant la suite de l'instruction. M. Tavares est correspondant en Argentine du quotidien mexicain *Excelsior* et du journal brésilien *O Estado de Sao Paulo*. — (Reuter.)

## Espagne

● M. ENRIQUE LISTER a été réélu secrétaire général du parti communiste ouvrier espagnol (P.C.O.E.), au cours du Xe congrès de ce parti, qui s'est tenu les 6, 7 et 8 janvier, à Madrid. Le congrès a également élu son comité central, composé de quatre-vingt-une personnes, et le comité exécutif formé de onze membres. Quatre cents délégués des provinces et une douzaine venant de l'étranger, notamment de groupes de travailleurs espagnols émigrés, ont participé à ses travaux. M. Lister a défini le P.C.O.E. comme un parti marxiste-léniniste qui n'a pas renoncé à la dictature du prolétariat. — (A.F.P.)

## États-Unis

● PLUSIEURS CENTAINES DE MINEURS GREVISTES ont attaqué, samedi 7 janvier, à Rockport (Indiana), un centre de chargement de charbon dont les ouvriers ne sont pas syndiqués. Plusieurs coup de feu ont été tirés, mais il n'y a pas eu de blessés. Un mineur retraité avait été tué par balles, vendredi, par un garde, dans un piquet de grève devant une mine de Prestonburg (Kentucky). La grève nationale du Syndicat des mineurs de charbon américain dure depuis le 6 décembre. — (A.F.P.)

● DIX MEMBRES DU SOVIET SUPREME feront, du 22 janvier au 1er mars prochain, une visite aux Etats-Unis, a-t-on appris dimanche 8 janvier, à Washington. — (A.F.P.)

## Panama

● DES ELECTIONS LEGISLATIVES seront organisées, le 6 août, au Panama, a annoncé, le 5 janvier, la commission électorale. Il s'agira de procéder à l'élection des cinquante députés de l'Assemblée nationale. La commission ne précise pas si les partis politiques — interdits depuis neuf ans — seront autorisés à soutenir des candidats et à faire campagne. — (Reuter.)

## Rhodésie

● LE GOUVERNEMENT DE SALISBURY a annoncé, samedi 7 janvier, de nouvelles restrictions à la liberté de la presse. Les informations ayant *trait aux opérations anti-guérilla* et aux « actes de sabotage et de terrorisme » devront recevoir l'aval des autorités militaires. — (A.F.P.)

## Union soviétique

● M. SUNAO SONODA, ministre japonais des affaires étrangères, est arrivé, dimanche 8 janvier, à Moscou, pour une visite de trois jours. Deux thèmes seront plus particulièrement examinés : la signature d'un traité de paix soviéto-nippon qui dépend, pour Tokyo, de la restitution de certaines des îles Kouriles, et la conclusion d'un traité entre la Chine et le Japon, qui pose pr Moscou un problème g — (A.F.P.)

# ASIE

L'AFFLUX DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS EN THAILANDE

## La réadaptation est particulièrement difficile pour les montagnards méos et yaos qui ont fui le Laos

De notre correspondant

Bangkok. — Le gouvernement laotien a décidé d'en finir militairement avec la résistance de plusieurs milliers de soldats de l'ancienne « *armée secrète* » du général Vang Pao, retranchés depuis deux ans dans des bastions montagneux du centre du Laos. *Cette armée, financée et entraînée* par la C.I.A., comptait au plus fort de la guerre trente mille soldats essentiellement recrutés au sein des minorités ethniques sino-tibétaines méo et yao.

Selon les déclarations des réfugiés, que corroborent de récentes informations en provenance de Vientiane, l'armée populaire a engagé dans la montagne des effectifs importants, appuyés par l'artillerie et par l'aviation. Les témoins font état d'un soutien logistique vietnamien dans les combats pour le contrôle des massifs du Phou-Bla, du Phou-Bien et du Ma-Thao, anciens sommets fortifiés par les Américains, à une centaine *de kilomètres au nord-est* de Vientiane et au sud de la plaine des Jarres. Les troupes de Hanoï, qui ont combattu *pendant toute la guerre* aux côtés du Pathet-Lao, n'ignorent pas la topographie des lieux (1).

Avant l'offensive, on estimait de bonne source que le nombre des résistants méos dans le secteur attaqué était d'environ deux milles soit, avec leurs familles, un total de dix à *douze* mille personnes. Leurs stocks de munitions épuisés, pris en tenailles, ils semblent voués à l'écrasement.

Une autre zone d'opposition armée au nouveau régime se trouvait dans le massif de Muang-Kassy, immédiatement au sud de Louang-Prabang, *l'ancienne* capitale royale. Selon des réfugiés, une offensive y a eu lieu à la mi-septembre. On ignore ses *suites*.

Les divers groupes « rebelles » avaient encore à une époque récente des contacts avec des *réfugiés des mêmes ethnies* utilisés à partir de la Thaïlande pour des missions de sabotage, de renseignements et de ravitaillement *à l'intérieur* du Laos. L'amorce d'une détente entre Bangkok et Vientiane est dernièrement venue contrarier ces activités clandestines. Une cinquantaine d'anciens militaires laotiens en exil ont même été arrêtés dans le camp de réfugiés de Nong-Khaï, au moment où une délégation laotienne était en mission officielle à Bangkok. Cependant, à la veille de Noël, l'agence laotienne de presse K.P.L. *accusait encore* la Thaïlande d'avoir favorisé une série de raids contre le Laos en décembre.

*La* première *conséquence de* l'offensive laotienne a été une relance du mouvement de fuite des populations méo et yao établies *dans la province* de Xieng-Khouang, où ont lieu les combats. Dans l'après-midi et dans la nuit du 20 décembre, près d'un millier de personnes ont franchi le Mékong sur des radeaux de fortune pour chercher asile en Thaïlande, dans la province de Nong-Khaï.

Les autorités n'ont pas été en mesure d'endiguer ce flot humain. Mais il est probable que la Thaïlande, qui a à charge cent mille réfugiés indochinois — en majorité laotiens — et qui a décidé depuis le 15 novembre d'appliquer des « *mesures de dissuasion* », va encore durcir sa position. On peut aussi prévoir que le processus de détente avec les pays communistes de la péninsule indochinoise jouera, s'il est conduit à son terme, au détriment des candidats à l'exil. C'est un problème qui sera négocié « *en priorité* », indique-t-on au ministère des affaires étrangères à Bangkok.

Parmi les réfugiés que nous avons rencontrés dans les camps du nord de la Thaïlande, plusieurs ont fait état d'exécutions d'anciens partisans du général Vang Pao lors de tentatives de fuite. Il est toutefois établi que les forces laotiennes ont fréquemment laissé sortir sans la moindre opposition des groupes entiers de fuyards. Cependant, il n'est guère facile de vérifier des témoignages, et les autorités laotiennes viennent encore de limiter strictement les déplacements des étrangers hors de Vientiane.

L'exode des Méos a touché en deux ans de 5 à 7 % du total des minorités ethniques, estimées à environ un million d'individus. Les deux principales vagues de repli méo et yao sur la Thaïlande avaient eu lieu en juin et septembre 1975, donc avant la prise du pouvoir par le Pathet-Lao à Vientiane.

### Derrière le chef de clan

Ces mouvements de population reflètent la structure d'une société : qu'un chef entame une de ces migrations qui ont marqué l'histoire des Méos et qui font partie de sa *mythologie*, et *tout* le clan, parfois des milliers d'individus, lui emboîtent le pas. Parmi les anciens soldats de l'armée secrète, beaucoup, semble-t-il, ont cru qu'ils allaient pouvoir reprendre en toute impunité leur vie itinérante dans la montagne, à l'écart des Laotiens de la plaine et de toute autorité. *Mais, après trente années de* combats, les communistes laotiens pouvaient-ils laisser les plus irréductibles de leurs adversaires contrôler indéfiniment certaines régions et poursuivre leurs raids et leurs opérations de sabotage contre les voies de communications ?

Dans les camps de réfugiés, les *départs* pour l'étranger restent lents ; ceux des Méos et des Yaos sont par comparaison rarissimes (2). Sur quelque quatre-vingt mille réfugiés du Laos recensés en octobre dernier en Thaïlande, plus de quarante *mille sont des Méos* et environ dix mille des Yaos (3). Pris en charge par les autorités thaïlandaises avec l'assistance du haut *commissaire* des Nations unies pour les réfugiés (U.N.H.C.R.) et de diverses organisations internationales de secours, ils attendent, entassés dans les camps, un hypothétique départ pour l'inconnu.

Mais leur animisme, leur mode *de vie « primitif »*, leur enracinement physique aux montagnes où ils pratiquent une culture semi-nomade (et notamment celle du pavot), leur rejet enfin de toute autorité extérieure à leur société, n'incitent pas les gouvernements étrangers à les « *sélectionner* ». D'autres réfugiés indochinois imprégnés de culture occidentale sont plus immédiatement et individuellement assimilables par les sociétés industrielles.

Dans les camps, les problèmes immédiats — logement, nourriture, hygiène — ont été à peu près résolus. Mais on y vit au jour le jour, *dans l'inactivité générale*, et la question essentielle reste la même : que faire de ces dizaines de milliers de personnes dont *bien peu de gouvernements semblent* vouloir ? Comment transplanter et réadapter les Méos et les Yaos en nombre suffisant pour qu'ils ne perdent pas leur identité et leur culture ?

Autant de questions auxquelles la communauté internationale n'a pas *trouvé de réponse* satisfaisante.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Le Laos et le Vietnam ont signé en juillet 1977 un traité d'amitié prévoyant notamment une *coopération militaire réciproque*.

(2) La France compte réimplanter quelque cinq cents Méos en Guyane (*le Monde* du 3 décembre).

(3) *Vingt-deux mille Laotiens* ont déjà quitté la Thaïlande pour des pays tiers. Outre les quatre-vingt mille réfugiés vivant encore dans les camps, on estime qu'un nombre au *moins égal sont installés dans les provinces* du Nord-Est sans passer par les contrôles officiels. Ce serait donc près de deux cent mille personnes sur un ensemble de trois millions qui auraient fui leur pays depuis deux ans.











Chine

## La production agricole a stagné en 1977

De notre correspondant

Pékin. — L'agence Chine nouvelle a présenté récemment un tableau préoccupant de la campagne agricole chinoise 1977, particulièrement en ce qui concerne les céréales. La récolte, indique-t-elle, « *a atteint le niveau de l'an passé* », ce qui doit être considéré comme un résultat « *relativement bon* » compte tenu des calamités naturelles qui ont frappé l'agriculture au cours de l'année. L'agence déclare que, à cet égard, 1977 a été « *l'une des pires années depuis la libération* ». Elle rappelle la grave sécheresse qui a affecté la plus grande partie du pays au printemps, les froids *exceptionnels et tardifs*, y *compris* en Chine méridionale, les inondations et tempêtes diverses, etc. Si, dit-elle, « *la majorité des provinces ont accru leur production* », en revanche, « *dans nombre de provinces et de régions, la récolte a été inférieure à celle de l'an dernier* ».

Ces indications confirment, en les précisant, celles qui avaient été données fin octobre par le vice-premier *ministre*, M. Yu Chiu-li, *devant le comité permanent* de l'Assemblée nationale populaire (*le Monde* du 26 octobre 1977) ainsi que les prévisions des experts *les mieux informés*, américains notamment. Chine nouvelle ne cite, en revanche, aucun chiffre qui permette de se faire une idée du volume total de la récolte de céréales au cours de l'année 1977. Le dernier chiffre donné de source chinoise à des visiteurs occidentaux est celui de la récolte 1974 : 274,9 millions de tonnes, tout compris, résultat record depuis 1949. On *estime en général que*, sur la base des mêmes méthodes d'évaluation (1), la *production* n'a que légèrement augmenté au cours des deux années suivantes, pour atteindre 285 à 290 millions de tonnes en 1976. C'est apparemment à ce niveau qu'on en est resté en 1977.

En toute hypothèse, ce résultat est décevant et pose de graves problèmes. La croissance démographique — *couramment évaluée à 2 %* par an, mais sans doute supérieure à en juger par les chiffres chinois eux-mêmes — ne saurait, en effet, s'accommoder d'une production agricole stagnante. Aussi bien a-t-on déjà pu noter que les contrats chinois d'importation de céréales ont atteint en 1977 le chiffre record de 11 millions de tonnes (contre 4 à 5 millions en 1975 et un peu plus de 2 millions en 1976). Mais ces importations doivent être payées — principalement à l'Australie et au Canada — en devises fortes, dont la Chine est d'autant moins riche que ses ressources, limitées en ce domaine, *doivent être consacrées avant* tout à l'équipement industriel du pays.

### Un problème politique

Les médiocres résultats agricoles de 1977 risquent de soulever un problème politique, déjà perceptible, d'ailleurs, dans certains articles de la presse chinoise. Dans l'immense effort de développement qu'elle entreprend et pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour l'an 2000, la Chine doit-elle continuer à donner *la priorité à son agriculture — considérée* comme la « *base* » de l'économie — ou consacrer l'essentiel de ses ressources à l'édification industrielle, *particulièrement à l'industrie lourde* ? Le 26 décembre, Chine nouvelle avait fait état de résultats très satisfaisants dans le domaine de la production *industrielle* : plus de 14 % par rapport à 1976. Elle a précisé depuis que la production d'acier avait progressé de 12,7 %. Les deux bilans, agricole et industriel, *semblent se répondre*, comme si les succès obtenus d'un côté devaient être *tempérés par les déceptions* enregistrées de l'autre. La *répartition* des moyens disponibles entre les deux grands secteurs de l'économie nationale pourrait être l'un des sujets de divergence entre les tendances différentes qui se dessinent au sein de l'actuelle direction.

ALAIN JACOB.

(1) Les évaluations de la récolte *de céréales varient fortement*, notamment pour des raisons techniques, selon qu'on y inclut ou non, par exemple, le soja ou le riz décortiqué ou non décortiqué.

## Le régime cherche à se rallier les Chinois d'outre-mer

De notre correspondant

Pékin. — La nouvelle direction *chinoise ne néglige aucun effort* pour se rallier la vaste communauté des Chinois d'outre-mer. Une réunion préparatoire vient *de se tenir à Pékin en vue de* la convocation prochaine d'une conférence nationale sur ce sujet, auquel la presse a simultanément consacré plusieurs articles et éditoriaux.

L'objectif principal est de rassurer, après ce qu'il est convenu d'appeler les « *absurdités* » de la « bande des quatre », dont on explique aujourd'hui qu'elle fut responsable de l'assimilation abusive entre « *relations avec l'extérieur* » et « *liaisons politiques réactionnaires* », entre réception de mandats de l'étranger et versements de fonds à « *agents secrets* ». Les Chinois d'outre-mer, affirme-t-on aujourd'hui, sont « *une partie composante de la nation chinoise* ». La grande majorité *d'entre eux, au demeurant*, sont de simples travailleurs, et, quant à ceux qui appartiennent à la bourgeoisie, la plupart sont *des patriotes*.

Les assurances données sont très concrètes : les mandats entre Chinois d'outre-mer et les membres de leurs familles résidant en Chine doivent circuler librement, ainsi que le reste du courrier : les formalités pour se rendre visite entre parents, de part et d'autre de la frontière, doivent être simplifiées. Plus importante encore, sans doute, est la promesse de donner « *une juste conclusion le plus tôt possible* » aux enquêtes menées sur les Chinois qui, après un séjour plus ou moins prolongé à l'étranger, *ont choisi* de regagner la mère-patrie.

L'une des préoccupations les plus graves des candidats au rapatriement, lorsqu'on les rencontre, *par exemple, à Hongkong*, est d'être suivis indéfiniment, après leur éventuel retour en Chine, par un « dossier » lourd *de points d'interrogation sur* leurs activités pendant leur séjour à l'étranger. On leur assure désormais qu'il n'en sera plus question, qu'aucune discrimination ne sera exercée à leur égard — même s'ils désirent adhérer au parti — et que, au contraire, toutes dispositions seront prises pour leur faciliter les choses.

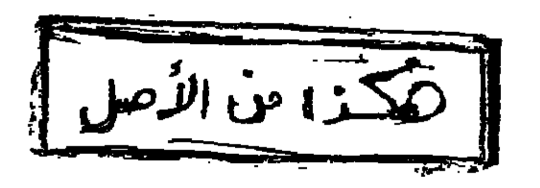
Toutes les préoccupations des autorités chinoises ne sont pas seulement d'ordre humanitaire. Cette attention nouvelle pour les Chinois d'outre-mer s'explique aussi, dans une large mesure, par le désir de récupérer les nombreux *talents* qui, sous divers *prétextes*, ont réussi à s'expatrier dans le passé et, notamment, depuis la révolution culturelle.

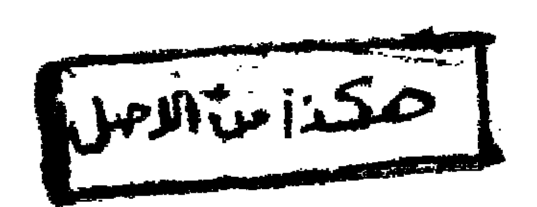
*Pékin profite de cette occasion* pour rappeler les principes de sa politique en matière de nationalité. La République populaire rejette *toute idée de double nationalité* et laisse ses ressortissants à l'étranger libres de choisir entre leur nationalité d'origine et celle de leur pays de résidence. Dans ce dernier cas, les liens avec la patrie ne sont pas coupés pour autant et une phrase du *Quotidien du peuple* donnera sans doute matière à réflexion dans des pays comme Singapour où les Chinois représentent une partie importante de la population : « *Ceux qui choisissent la nationalité étrangère ne sont plus citoyens chinois, mais ils demeurent nos parents et nos amis. Notre travail en faveur des Chinois d'outre-mer les concerne toujours.* »

A. J.











# LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU «PRINTEMPS» DE PRAGUE

**Pour son premier anniversaire, et le dixième de l'élection de M. Dubcek à la tête du parti communiste tchécoslovaque, le mouvement Charte 77 a indiqué à Prague qu'il continuerait « à remplir la mission qu'il s'est donnée ». Un certain nombre de signataires de ce manifeste ont été interrogés par la police ces derniers jours. Les porte-parole de la Charte lancent un nouvel appel pour la libération de tous les prisonniers politiques et le respect des droits de l'homme. Quatre-vingt-deux nouvelles adhésions à la Charte ont été annoncées à la fin de décembre. Celle-ci compte un millier de signataires.**

**M. Jiri Hajek, porte-parole de la Charte 77 — et ministre des affaires étrangères pendant la période du « printemps », — publie, sous le titre « Dix ans après », un ouvrage de réflexion. (En France, éditions du Seuil. Le livre est publié en Italie par la maison d'édition appartenant au parti communiste, Editori Riuniti.)**

**Nous reproduisons ci-dessous des extraits de cet ouvrage qui ont trait à l'élection et aux premières semaines de pouvoir de M. Dubcek.**

## *UN TÉMOIGNAGE DE M. JIRI HAJEK*

Les débats qui eurent lieu en octobre et en décembre 1967, au *sein du comité central du P.C.T.* et leur conclusion en janvier 1968 montrèrent à quel point un certain nombre de membres de cette instance (...) avaient pris conscience que la société tchécoslovaque était mûre pour une réforme démocratique. Un « compte rendu détaillé du présidium du C.C. », diffusé confidentiellement le 4 mars 1968, soit deux mois après la session de janvier, en explique le déroulement : « *Au cours de la discussion, la réflexion sur la mise en œuvre de la politique du parti a vu s'affronter le nouveau et l'ancien. Une première tendance s'est exprimée qui, dans une mesure plus ou moins grande, ne tient pas compte du stade déjà atteint dans le développement socialiste de notre société et qui s'évertue à défendre des formes périmées de travail du parti ; à ses yeux, les causes de nos défaillances sont avant tout les difficultés rencontrées dans la marche de l'économie, les insuffisances du travail idéologique, le manque de rigueur et les attitudes libérales sur le front idéologique, les effets des manœuvres de diversion idéologique de l'Occident. Pour cette tendance, il y a assez de démocratie comme ça à l'intérieur du parti et dans le pays. Il se trouva même une voix pour dire qu'il y aurait chez nous « un excès de démocratie ». En face, s'exprimèrent des tendances très marquées (...) qui réclamèrent d'urgence l'adoption d'un cours nouveau (...) en partant de la nécessité de hisser l'action politique à un niveau correspondant à l'évolution contemporaine de notre société, et en tenant compte des effets de la révolution scientifique et technique. Le développement de l'économie et ses nouvelles formes de direction requièrent un changement inéluctable des méthodes de direction du parti, afin de ménager un champ suffisamment large pour l'initiative et l'activité publique des groupes sociaux en tant que tels.* »

*La concentration* des pouvoirs de premier secrétaire du parti et de président de la République entre les mains de Novotny symbolisait le monopole du pouvoir ; en démontrant les conséquences fatales de ce régime de pouvoir personnel, la discussion — de pair avec des négociations secrètes dans les hautes sphères de l'appareil du parti — permit de conclure à la nécessité de séparer ces deux fonctions... L'élection d'Alexandre Dubcek au poste de premier secrétaire du parti et l'élargissement du présidium par l'adjonction de quatre nouveaux membres (dont deux pouvaient être considérés comme des représentants de la tendance progressiste) furent les premiers résultats de cet affrontement entre conceptions divergentes qui — pour la première fois depuis la fin des années 20, — s'était déclaré au sein du C.C. du P.C.T., et dont le déroulement et les aboutissements s'avérèrent bien différents de ce qu'avait initialement escompté la direction du parti.

### Une relève nécessaire

Ces résultats étaient apparemment le produit d'un compromis, et la majorité du présidium comme celle du comité central et de l'appareil du parti étaient prêtes à y *souscrire comme* à une solution finale de principe, laissant au nouveau chef le soin d'étudier et de résoudre les problèmes qui avaient été abordés en cours de discussion avec une ampleur et une profondeur sans précédent. Cette attitude trouva à s'exprimer dans un appel aux membres du C.C., dont les termes ne rencontrèrent guère d'opposition, leur enjoignant de s'en tenir strictement, dans leurs comptes rendus aux organisations de base et à l'opinion, aux conclusions entérinées par le C.C., sans entrer dans le détail des problèmes évoqués au cours des débats. Mais ces problèmes étaient si vivement perçus à la base du parti comme dans le reste de la société que la seule évocation des conclusions auxquelles on était parvenu suffit à les remettre à l'ordre du jour ; en outre, le regain d'initiative du plénum du C.C. ne pouvait manquer de susciter des initiatives analogues de la part des instances inférieures. La maturité politique de la plupart des militants et de la grande majorité des citoyens de ce pays coïncidait avec le degré de maturation des problèmes posés. Inéluctablement, de nombreux membres du C.C. furent amenés à enfreindre les limites imposées par l'appel qui leur avait été adressé, ils en vinrent à parler ouvertement de questions brûlantes, à exprimer leur propre opinion, contribuant ainsi à élargir la discussion et incitant de nombreux cercles de militants et de plus larges couches de l'opinion à y participer (...)

Dans cette conjoncture, il eût été hautement souhaitable de pouvoir regrouper toutes les forces progressistes en créant autour du nouveau chef du parti un « noyau » particulièrement attentif aux questions, suggestions et *propositions portées par cette* « vague », afin d'y répondre par des mesures concrètes, immédiates exécutoires, et d'apporter ainsi une solution aux problèmes les plus brûlants tout en dessinant les perspectives de réformes structurelles du système politique. De même s'imposait une relève de toutes les équipes dirigeantes, dans les organes du parti et de l'Etat, par le recours aux méthodes démocratiques régulières (conférences du parti, congrès extraordinaire convoqué d'urgence, élections d'instances représentatives à tous les échelons du pouvoir, au demeurant déjà prévues pour le mois de mai mais ajournées après les événements de janvier). La mise en œuvre immédiate du programme de démocratisation, accompagnée d'une refonte du système de direction de l'économie, n'aurait aucunement empêché la discussion de poursuivre son cours : au contraire, sa continuation dans un tel contexte politique aurait permis de corriger et de stimuler la mise en œuvre de ce programme. (...)

### Des propos parfois vindicatifs

La réalité sociale, dans ses développements, ne permet pas toujours de choisir et d'appliquer la meilleure formule. Bien qu'il existât, dans un certain nombre de collectifs de type technique, scientifique ou culturel regroupant des travailleurs intellectuels communistes, toute une série d'éléments favorables à la mise en œuvre de solutions progressistes, n'attendant que d'être associés de manière créatrice à un programme politique respecteux des priorités de l'heure, la direction du parti, composée pour moitié d' « anciens » et pour moitié de « nouveaux », n'était pas à même, dans les semaines et les mois suivant janvier, de surmonter l'influence démobilisatrice de groupes et courants conservateurs qui, incapables *de participer* au dialogue social et d'y défendre leurs points de vue, étaient néanmoins assez puissants pour paralyser les organes dirigeants — du moins pendant ces quelques semaines et mois durant lesquels la société tchécoslovaque comprit clairement (ou ressentit instinctivement) l'inadéquation des anciennes méthodes à *la direction de* toutes choses et le surgissement de potentialités nouvelles.

Cependant, ce puissant élan de toute la société, né d'une impulsion d'« en haut », ne se heurtait plus à aucun obstacle dans la mesure où les moyens de répression utilisés jusque-là s'avéraient inopérants sans le blanc-seing de la direction politique. Dans le cours général de ce grand débat, le rôle des mass media était devenu prépondérant par suite de l'abdication de l'appareil de censure qui précéda sa suppression légale en juin 1968. Le personnel en charge de ces moyens se trouva ainsi placé à un poste de première *importance pour influer sur* la poursuite du débat à l'échelle nationale ; en l'occurrence, ce rôle revêtait une portée politique considérable. C'est un principe fondamental de tout système démocratique qu'aucun pouvoir ne saurait s'exercer — y compris celui qui agit sur l'opinion publique — sans être contrebalancé par *telle ou telle forme de contrôle.*

Ainsi les différents centres de pouvoir doivent-ils *sécréter* avec tous les autres centres de la société pluraliste un réseau de liaisons organiques prévues par la loi ou existant *de facto*, permettant d'assurer à cette société un fonctionnement normal même si ce réseau diffère, dans ses formes et son contenu social, des liaisons analogues qui existent dans les démocraties bourgeoises. Le degré de maturité politique atteint par notre société se reflétait bien dans le haut sens des responsabilités de la plupart des journalistes socialistes ; ils comprirent que la position délicate de la Tchécoslovaquie rendait d'emblée nécessaire l'exercice d'un contrôle systématique et effectif — quoique empreint de souplesse — sur tous les moyens de communication et d'information. Les dirigeants se gardant, en effet, d'intervenir, plus ou moins embarrassés par ce puissant facteur politique que représentait la renaissance d'une opinion publique, on s'était mis à parler un peu partout des fautes, des errements et des crimes du passé, beaucoup plus que du besoin impérieux de réformes (*a fortiori* entendait-on encore moins parler d'un début de mise en œuvre de celles-ci). Trop souvent, dans ce torrent de mots, l'expression de ressentiments subjectifs ou de désirs abstraits l'emportait sur les propositions et les projets constructifs, sobres et réalistes.

Le niveau d'éducation et de formation politique de la population ainsi que son tempérament interdisaient que ces excès verbaux n'en vinssent à constituer un véritable danger pour la cause du socialisme, suffisamment enracinée dans la réalité économique du pays, dans la conscience et la mentalité de ses habitants. Ils suffisaient néanmoins à irriter passablement les dogmatiques et les conservateurs locaux, et d'autant plus leurs homologues dans les pays frères et alliés. De surcroît, le comportement impulsif de certains publicistes et hommes de lettres, encore ulcérés par l'expérience des deux décennies écoulées, les conduisit parfois à tenir des propos vindicatifs et provocants, suscitant de vaines polémiques et des réactions viscérales, donnant ainsi prétexte aux attaques des dogmatiques solidement installés aux commandes des mass media des pays alliés. Ces débordements contribuèrent à placer le processus de démocratisation et de renaissance socialiste tchécoslovaque dans des situations d'affrontement avec les partis communistes au pouvoir dans ces pays et par nature profondément méfiants vis-à-vis de toute forme d'hétérodoxie dans l'idéologie ou la pratique.

Ainsi, l'avance prise durant la période de janvier à mars 1968 par les éléments « spontanéistes » sur la direction politique — ou le retard pris par celle-ci sur le développement accéléré du processus social — créa un préjudice très important à la mise en place de la réforme démocratique et accrut d'autant les risques d'incompréhension — déjà menaçants — de la part de ceux qui, sur le plan international, pesaient lourd dans ses chances de succès.

Cette première phase du processus de renaissance socialiste prit fin au début d'avril. C'est alors que le programme d'action fut adopté à l'unanimité par le C.C. et les autres instances du parti communiste (où les éléments conservateurs ne pouvaient plus que constater leur isolement, la vanité de leurs positions, pour, en fin de compte, voter cette plate-forme du marxisme novateur), ainsi que par bon nombre de composantes de la société socialiste tchécoslovaque qui, par là, témoignèrent de leur reconnaissance du rôle dirigeant du P.C.T. Se trouvèrent ainsi précisées les bases socialistes du développement démocratique et son nouveau cadre. L'abdication de Novotny et l'élection à la présidence du général Svoboda, la constitution d'une nouvelle équipe gouvernementale dirigée par Cernik, l'accroissement de la représentation des forces progressistes au sein du présidium du C.C., traduisant le nouveau rapport de forces apparu à l'occasion des conférences de districts et de régions, élargirent et consolidèrent les positions des partisans de la réforme. Au cours de l'étape suivante, le débat allait pouvoir se poursuivre de façon mieux articulée, le rôle dirigeant du P.C.T. s'affirmer à la mesure de la transformation de ses propres organes, tout en tirant un regain de dynamisme de la mise en place d'un système démocratique nouveau. Au cours de ce processus, les instances représentatives telles que conseils nationaux et Assemblée nationale se ranimèrent, témoignant de leur aptitude à devenir de véritables organes du pouvoir populaire.

# AFRIQUE

## Sénégal

### La Cour suprême refuse la légalisation du « Rassemblement national démocratique »

De notre correspondant

Dakar. — La Cour suprême du Sénégal a rejeté, samedi 7 janvier, en le déclarant « *irrecevable pour tardiveté de la requête* », le recours pour excès de pouvoir qu'avaient formé les fondateurs du « Rassemblement national démocratique » (R.D.N.) à la suite du refus d'autorisation de leur parti opposé par l'administration *depuis février 1976. L'affaire* avait été examinée le 4 janvier et l'audience n'avait *été marquée* par aucun incident.

*C'est le 3 février 1976* que le professeur Cheikh Anta Diop, en sa qualité de secrétaire général de ce parti de *gauche en cours* de formation, avait déposé auprès du ministère de l'intérieur, conformément à la constitution de l'époque, les statuts du R.N.D et la liste de ses responsables, et avait demandé sa reconnaissance. Apparemment, rien ne s'opposait à l'obtention de celle-ci, l'administration disposant seulement *d'un délai légal de quatre mois* pour se prononcer.

Mais, avant l'expiration de ce *délai*, le gouvernement — qui, au sortir d'une période de parti unique de fait, craignait une *prolifération des formations politiques* et redoutait plus particulièrement, semble-t-il, les effets d'une *éventuelle légalisation du* R.N.D. — réussit à faire modifier la Constitution par une Assemblée nationale composée de ses seuls partisans, en sorte que la nouvelle formation ne pouvait pratiquement plus être reconnue. En effet, les dispositions constitutionnelles adoptées le 17 mars 1976 limitaient désormais à trois le *nombre des partis susceptibles* d'être reconnus au Sénégal.

En outre, une loi d'application votée le 1er avril suivant imposait aux partis de se réclamer d'un des trois courants *idéologiques suivants, à l'exclusion de* tout autre : le socialisme démocratique, le libéralisme démocratique et le marxisme-léninisme. La première de ces attributions étant aussitôt accaparée par l'Union progressiste sénégalaise au pouvoir, en vertu de son ancienneté, et la seconde quasiment imposée au Parti démocratique sénégalais (P.D.S.), qui était alors la seule formation d'opposition légale, il ne restait plus à M. Cheikh Anta Diop et à ses amis, s'ils voulaient être reconnus, qu'à se proclamer « *communistes* », ce qu'ils n'étaient pas.

*Peu après, du reste, une autre* formation, le Parti africain de l'indépendance (P.A.I.) acceptait *de se réclamer du dernier courant* idéologique « *disponible* ». Le jeu était dès lors définitivement fermé, à moins d'une libéralisation de la Constitution, qu'au demeurant M. Senghor s'est dit prêt à provoquer ultérieurement, mais seulement en faveur d'un parti d'inspiration conservatrice (1).

*Plaidant sur le fond*, les avocats du R.N.D. se sont tout d'abord attachés à faire valoir que les nouvelles dispositions de la Constitution sénégalaise relatives aux partis politiques étaient en contradiction avec le préambule de celle-ci, qui exclut, en ce domaine, *toute* restriction. Ils ont surtout insisté sur le fait que la procédure de demande de reconnaissance engagée par le R.N.D. l'ayant été sous l'empire de l'*ancienne Constitution, on aurait dû* exclusivement tenir compte de ce texte, quitte à ce que ce parti, une fois reconnu, se conforme à la nouvelle loi sur les courants idéologiques ou accepte de se dissoudre. La Cour suprême s'en est tenue à un argument de procédure pour débouter les plaignants : une « *tardiveté* » d'un mois et six *jours, au demeurant contestée par* les avocats du R.N.D.

#### Un foyer de rancœur

Les voies de droit étant épuisées pour M. Cheikh Anta Diop et ses amis, que vont-ils faire à présent ? On les voit mal entrer dans la clandestinité, mais on ne les voit pas davantage s'incliner. Ils continueront vraisemblablement à déployer *leurs activités* presque au grand jour, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, espérant *une relative tolérance* du pouvoir à leur égard, du moins jusqu'au lendemain des élections du 26 février. Leur mensuel, *Taxaw*, qui est autorisé, leur permettra de continuer à faire connaître leurs positions et à mobiliser leurs partisans. Mais on peut craindre que ne se perpétue ou ne se développe un foyer de rancœur et d'agitation préoccupant.

PIERRE BIARNÈS.

(1) *Un tel parti s'est constitué* il y a quelques mois, et espère obtenir sa légalisation. Il s'agit du Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.), dont le chef est Me Boubacar Guèye, neveu de l'ancien président Lamine Guèye.

● *Le collectif Saint-Maximin* organise les 14 et 15 janvier, au Collège d'échanges contemporains à Saint-Maximim (Var), un colloque sur « l'impérialisme français en Afrique et dans la région méditerranéenne », avec la participation d'économistes, de sociologues et de coopérants.

Collège d'échanges contemporains, *Saint-Maximin* (Var), tél. : (94) 78-01-93.

● *Une délégation de la « Jeunesse révolutionnaire démocratique africaine »*, organisation de masse affiliée au Parti démocratique de Guinée, séjourne depuis le 5 janvier à Dakar. Cette visite illustre le rapprochement actuel *entre la Guinée et le Sénégal. — (Corr.).*

## République Sud-Africaine

### L'assassinat du « Steve Biko blanc »

De notre correspondante

Johannesburg. — Celui que ses amis appelaient le « *Biko blanc* », Richard Turner, trente-six ans, ancien enseignant en sciences politiques à l'université du Natal, a été assassiné dans la nuit *du 7 au 8 janvier. Frappé d'une* mesure de cinq ans de bannissement, sa peine devait prendre *fin en mars prochain.*

Richard Turner était seul chez lui avec ses deux filles de treize *et neuf ans nées d'un premier* mariage lorsque quelqu'un frappa à la porte vers minuit et demi. Sa seconde femme, une Indienne qu'il avait épousée selon la loi islamique en 1971 malgré l'interdiction des mariages mixtes, se trouvait au Botswana. Personne ne répondant à son « *Qui est là ?* », il passa dans le salon où dormaient ses filles et souleva le rideau pour regarder dehors. Les fillettes entendirent alors un coup de feu. Leur père devait succomber presque aussitôt d'une balle dans la poitrine.

« *Richard Turner représentait pour la jeune génération libérale blanche ce que Steve Biko* (père du mouvement de la *Conscience noire* mort en prison le 12 septembre dernier) *était pour les Africains* », nous a dit l'un de ses amis dimanche soir. « *C'était*, ajoute-t-il, *un humaniste marxiste, non violent, qui, en 1970, avait fait campagne en faveur du parti progressiste.* »

Il aimait la France et continuait, seul, à apprendre le français. Il se trouvait à la Sorbonne en 1968 et avait choisi pour sujet de thèse : « *Jean-Paul Sartre en mai 1968.* » A son retour en Afrique du Sud, il enseigna à l'université du Cap, puis de Stellenbosch, de Rhodes et enfin du Natal, où il se fit remarquer par *ses conférences très critiques* à l'égard de l'apartheid.

Ses activités sociales, plus particulièrement son *engagement* aux côtés du syndicat étudiant, NUSAS, dans une enquête sur les salaires des Noirs dans l'industrie, lui valurent d'être « *banni* » en 1973 avec sept dirigeants étudiants blancs. Le gouvernement *lui refusa, l'an passé*, un passeport pour se rendre en Allemagne fédérale, où les autorités *venaient de lui offrir une* bourse d'études. Il était l'auteur d'un livre d'analyse politique, *interdit en Afrique du Sud*, mais publié en France et en Grande-Bretagne, *The Eye of the Needle (le Chas de l'aiguille).*

Sa mère venait d'écrire une lettre à un *quotidien anglophone* libéral souhaitant bonne chance à l'éditeur « *banni* », Donald *Woods, qui s'est enfui le 31 décembre* avec sa famille en Grande-Bretagne, et énumérant *les brimades infligées à son fils* depuis 1973. Sa moto avait été incendiée, les pneus de sa voi*ture avaient été crevés*, un chargement de ciment avait été placé devant sa porte. Une bombe avait même *détruit* l'entrée de sa maison.

*La famille et les amis de Richard Turner ne voient aucun* lien entre le meurtre de celui-ci et la *tentative d'assassinat*, à peine une heure avant, dans le « *township* » africain de Durban, de M. Stephen Mtshali. Ce dernier, ancien militant de l'African National Congress (ANC), interdit en Afrique du Sud, changea de camp après avoir été arrêté et témoigna pour l'accusation dans plusieurs procès politiques.

*Ces deux attentats allongent* la série des meurtres et violences dont sont victimes, depuis quelques mois, d'un côté, des anciens membres de l'ANC ayant « trahi » leur mouvement, de l'autre, des adversaires de l'apartheid. Toutefois, avec Richard Turner, c'est la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du Parti national, en *1948, qu'un opposant* blanc est assassiné.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

## Mali

### LES MILITAIRES RENFORCENT LEURS POSITIONS AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Bamako *(A.F.P., Reuter).* — Le colonel Moussa Traore, chef de l'Etat, a procédé samedi 7 janvier à un remaniement ministériel qui aboutit à un net renforcement de la position des *militaires au sein du gouvernement.*

Quatre nouveaux titulaires font leur entrée au *sein du cabinet.* Il s'agit des lieutenants-colonels Missa Koné (santé publique et affaires sociales) et Youssouf Traore (éducation nationale), ainsi que de MM. Mohamed Hamani (tutelle des entreprises et sociétés d'Etat) et Blondin Beye (*jeunesse, sports, arts et culture*).

Tous les ministres « sortants » sont des civils. Le cabinet com*prend désormais neuf militaires* (sur quinze membres). Ceux-ci, qui occupaient déjà la plupart des postes-clés, s'adjugent, pour la première fois depuis l'indépendance, les portefeuilles de la santé et de l'éducation.

● *L'Union internationale des journalistes africains* (U.I.J.A.) vient d'être créée par un groupe de journalistes africains résidant à Paris. Le bureau de l'U.I.J.A. (dont le siège provisoire est situé 19, rue des Ecouffes, 75004 Paris) est ainsi composé : secrétaire général : M. Norbert Balifio (Centrafrique) ; trésorier général : M. Issa Ouedraogo (Haute-Volta) ; conseiller culturel : M. Joseph Ahekoe (Côte-d'Ivoire).

# AMÉRIQUES

## Bolivie

### L'extension d'un mouvement de grève de la faim inquiète le gouvernement

**Le chef de l'Etat bolivien, le général Gugo Banzer, ayant annoncé, à la fin de l'année dernière, que des élections auraient lieu en juillet, une certaine agitation est perceptible dans le pays. Notre correspondant en Colombie fait le point, de Bogota, sur la situation en Bolivie.**

De notre correspondant

Bogota. — « *Si le peuple le veut, il n'y aura pas d'élections* », a déclaré, le 6 janvier, le président bolivien Hugo Banzer. Il présentait, au cours d'une réunion *publique devant* le palais du gouvernement, le candidat officiel à la présidence, le général d'aviation Juan Pereda.

Le régime connaît actuellement une phase difficile. L'annonce d'une consultation populaire, la première depuis près de *dix ans*, a redonné vie aux partis politiques, notamment ceux de gauche.

*Environ quatre cents personnes* font actuellement la grève de la faim dans quatre villes du pays. Elles réclament une véritable amnistie politique, plus ample que celle décrétée par le gouvernement à Noël, et qui inclurait les nombreux dirigeants politiques et syndicaux en exil. Faute de quoi, déclarent-elles, les élections n'au*raient pas de sens. Leur action* a commencé le 28 decembre dernier. Une douzaine d'épouses d'exilés politiques ont occupé le siège de l'archevêché de La Paz.

#### Une « conspiration subversive »

Le mouvement s'est répandu *comme une traînée de poudre* : prêtres, universitaires, membres de l'Assemblée permanente des droits de l'homme s'y sont joints, *non seulement dans la capitale*, mais aussi à Cochabamba, à Oruro et à Potosi. A La Paz, ils se sont installés dans plusieurs églises et dépendances des Nations unies, ainsi qu'au journal *Presencia*, le plus important du pays. Le ministre de l'intérieur a affirmé qu'il s'agit là d'une « *conspiration subversive* », tandis que le préfet de Cochabamba menaçait d'appliquer de « *sévères sanctions* ».

Le mouvement est directement lié aux élections du mois de juillet. La gauche pourrait difficilement s'y présenter si ses principaux représentants se voient interdire le retour au pays. Elle est aujourd'hui en plein processus *de réorganisation. L'annonce de* la constitution d'un front constitué par une demi-douzaine de formations politiques progressistes paraît imminente. Son candidat pour les élections devrait être l'ex-président Hernan Siles Suazo, qui dirige la faction de gauche du M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire), le principal parti *politique bolivien.*

M. Siles Suazo peut-il inquiéter le candidat du régime ? Le général Pereda aura sans doute besoin de toute la force de l'appareil officiel, notamment en milieu paysan. Ministre de l'intérieur à l'époque des plus dures années de répression du gouvernement militaire, il est loin d'avoir une réputation favorable dans les milieux populaires. Il s'était surtout fait connaître par ses découvertes *périodiques de complots* permettant de justifier des mesures de force contre les milieux *contestataires. Il ne semble pas*, de plus, faire l'unanimité au sein des forces armées elles-mêmes. Le fait qu'il n'appartienne pas à l'armée de terre ne devrait pas arranger les choses.

Depuis un mois, le processus de transfert du pouvoir mis au point par le général Banzer se heurte à une série de difficultés inattendues. Le 2 décembre, à la surprise générale, il avait annoncé son intention de ne pas se présenter aux *élections, alors que tout* paraissait pourtant préparé à cette fin. L'actuel chef de l'Etat *semble avoir dû faire face à une* sérieuse résistance de divers officiers, dont le général Raul Alvarez, commandant *en chef de* l'armée jusqu'en novembre dernier. Un malaise serait aussi perceptible parmi les officiers de grade intermédiaire, qui estiment que l'absence de relève au sommet de la hiérarchie limite leurs possibilités d'ascension. Le passage à la retraite, en décembre, de quelque vingt-cinq généraux, n'a pas suffi à apaiser ce sentiment d'impatience. La découverte, le 9 décembre, d'une « *tentative de coup d'Etat militaire* » ne serait pas, non plus, étrangère à ce malaise.

THIERRY MALINIAK.

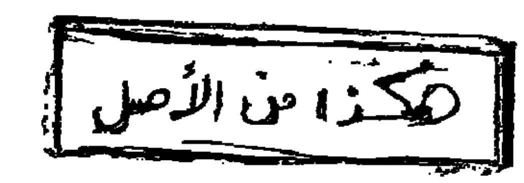
● *Le comité de solidarité* pour la lutte du peuple bolivien (17, rue de l'Avre, à Paris-15e) *a demandé à toutes les organi*sations politiques et syndicales démocratiques d'envoyer des télégrammes au président Banzer, afin qu'il donne satisfaction aux grévistes, et à l'archevêque de La Paz, pour manifester leur solidarité au mouvement.











# LA TUNISIE ENTRE LA CRISPATION ET L'OUVERTURE

## II. — Le poids des syndicats

Par notre envoyé spécial DANIEL JUNQUA

**Réalisée avec la vigueur et la rapidité d'une « opération de commando », l'éviction du gouvernement et du bureau politique du P.S.D. de M. Tahar Belkhodja, ministre de l'intérieur, partisan d'une politique d'ouverture et de dialogue face aux mouvements sociaux qui secouent le pays, est survenue paradoxalement au moment où souffle sur la Tunisie un étonnant vent de liberté. (« Le Monde » daté 8-9 janvier.)**

Tunis. — Deux mains serrées se détachant sur un croissant rouge surmonté d'une étoile : c'est l'emblème de l'Union générale des travailleurs tunisiens, que dirige M. Habib Achour, et qui passe pour être désormais la principale organisation de masse du pays, bien avant le parti socialiste destourien (P.S.D.). Elle affirme dépasser le demi-million d'adhérents. Dans certaines activités, les chemins de fer, les mines, le taux de syndicalisation frôle les 100 %. Dans le secteur public et nationalisé, ainsi que dans la plupart des grandes entreprises privées, les *cotisations, qui représentent 1 %* du salaire de base, sont retenues directement à la source par l'employeur, qui les verse au syndicat. Cette méthode assure à l'U.G.T.T. une trésorerie florissante.

La centrale détient une part importante du capital d'une banque. Elle possède un hôtel, l'*Amilcar*, une compagnie d'assurances El Ittihad, une agence de voyages et de tourisme social animée par le fils de M. Achour et... une usine de carrelage à Sfax. Dirigée par un bureau exécutif de trente et un membres elle dispose de quelque trois cents permanents, dont cent vingt rémunérés par leur administration ou leur société d'origine.

L'U.G.T.T. constitue, au même titre que l'Union des femmes par exemple, l'une des organisations nationales officiellement reconnues qui ont pour mission, aux côtés du P.S.D., de mettre en œuvre, dans leur domaine d'activité, la politique définie par le parti et appliquée par le gouvernement.

M. Habib Achour est membre du bureau politique du Destour, et nombreux sont les dirigeants syndicaux qui occupent des *fonctions importantes* au *sein* du parti.

Ecarté de la direction de la centrale en 1965 par M. Ben Salah (1), l'ancien ministre de l'économie qui prônait le développement des coopératives, M. Achour avait retrouvé en 1970 une organisation exsangue et dépourvue de crédibilité qui n'atteignait même pas les cent mille adhérents. Il devait rapidement soutenir M. Nouira, nommé premier ministre, alors en quête d'alliés face à l'offensive menée par M. Mestiri et par ses amis pour démocratiser la vie du parti. L'échec de ceux que l'on appelait alors les « libéraux » laissait le P.S.D. affaibli. L'U.G.T.T., en revanche, jouant à fond le jeu du « contrat de progrès » préconisé par le chef *du gouvernement, voyait* son développement encouragé en dépit des combats d'arrière-garde menés par le parti, qui tentait de son côté de développer dans les entreprises ses « cellules professionnelles ».

Les cinq dernières années furent donc marquées par la mise en œuvre d'une politique contractuelle associant le gouvernement, les organisations patronales et les syndicats. La centrale s'employait en échange à freiner les luttes sociales.

La conclusion solennelle, le 19 janvier 1977, d'un « pacte » censé garantir la paix sociale pour cinq ans devait, dans l'esprit de M. Nouira, couronner cette politique. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) était augmenté de 33 %, y compris dans l'agriculture. Dans différents secteurs, notamment l'enseignement, les rémunérations étaient relevées, parfois de façon importante. Le principe d'un « rendez-vous » chaque année, au mois d'avril, était adopté. Ainsi devaient être réunies les conditions optimales pour l'exécution du cinquième plan de développement lancé en 1977 et qui a pour objectif ambitieux d'assurer le « *décollage économique du pays* ».

### De vives tensions

Une année s'est écoulée depuis lors. Jamais les tensions sociales n'ont été ausi vives. Depuis l'automne, une vague de grèves — notamment durant trois jours au début de novembre — a déferlé sur tout le pays, avec cette fois le soutien de l'U.G.T.T. Outre le Conseil national pour la défense des libertés publiques, des personnalités comme M. Masmoudi, ainsi que les communistes et les amis de M. Ben Salah, ont fait savoir qu'ils appuyaient l'action et les revendications de l'U.G.T.T.

Le gouvernement ayant refusé de satisfaire des exigences jugées démesurées, et différentes tentatives de conciliation ayant échoué, une nouvelle épreuve de force était prévue le 30 décembre avec l'entrée en grève, « pour une durée indéterminée », des mineurs de phosphate, et, au début janvier, avec un nouvel arrêt de travail de trois jours des cheminots. Les autorités, préoccupées par la crise politique entraînée par le limogeage de M. Belkhodja, ont préféré lâcher du lest, les syndicats acceptant de leur côté de réduire dans l'immédiat leurs prétentions.

Le conseil national de l'U.G.T.T. doit maintenant fixer sa stratégie avant le rendez-vous d'avril et examiner l'épineuse question des relations avec le parti. « *Une tendance importante*, nous a dit M. Achour, *va jusqu'à envisager de couper les ponts avec le P.S.D. et pourrait préconiser la constitution d'un parti travailliste.* » Il est peu probable que les choses aillent aussi loin dans l'immédiat et lorsqu'on lui demande s'il est partisan d'une solution aussi radicale, le roué secrétaire général répond avec un soupir : « *Oh ! moi, vous savez, je suis un vieux destourien.* » Dans l'immédiat, il pourrait donc seulement abandonner ses fonctions au bureau politique du P.S.D., ce qui apparaîtrait comme un coup de semonce. La dégradation des relations en restera-t-elle là ? On peut en douter lorsqu'on lit les articles d'*Ech Chaab*, le journal des syndicats, qui tire à boulets rouges sur le gouvernement et dont le tirage atteint soixante-dix mille exemplaires.

Pour M. Nouira, qui proclame plus que jamais son attachement à la politique contractuelle, tout le mal vient de l'infiltration dans les rangs de la centrale d'éléments douteux, de « *tenants attardés de la lutte des classes* », d'irréductibles adversaires du régime qu'ils tentent d'abattre, sous le couvert *de l'action syndicale, et qui* s'emploient à déborder la direction de l'U.G.T.T. Déjà, rappelle-t-il, quelque six cents syndicalistes s'étaient opposés à la politique de M. Achour et au « pacte social » lors du dernier congrès de la centrale. Remarquant que l'offensive se déploie essentiellement dans l'*administration* et les entreprises nationales, il nous fait observer que le salaire annuel moyen dans *ce secteur a crû de 60 % en* quatre ans, passant de 700 dinars (1 dinar vaut environ 12 francs) en 1973 à 1 100 dinars en 1976, « *ce qui est très largement supérieur à l'augmentation du coût de la vie durant la même période* ».

M. Sayah, le directeur du parti, remarque que l'existence — et la combativité — d'une classe ouvrière dans le pays illustre de façon significative les efforts accomplis en matière de développement. Il rappelle « *les efforts déployés pour maintenir à un niveau accessible les prix des principaux produits de consommation courante, grâce à l'intervention d'une « caisse de compensation » qui a déboursé cette année 1,2 milliard de francs* ».

Comme M. Nouira, le directeur du parti estime que les difficultés actuelles sont suscitées par des gens qui ne veulent pas d'une politique contractuelle et du type de société qu'elle engendre. « *Il y a toujours eu en Tunisie*, nous a-t-il dit, *à l'ombre du parti unique, des courants minoritaires que nous n'avons pas voulu combattre comme on le fait dans les régimes militaires : marxistes-léninistes, gauchistes, perspectivistes et même, à l'extrême droite, Frères musulmans. Des dirigeants de l'U.G.T.T. ont cherché à plaire à ces courants. Cela risque de conduire à une centrale non responsable.* »

Les peines de prison infligées l'été dernier par la Cour de sûreté de l'Etat à des partisans de M. Ben Salah poursuivis pour avoir tenté de créer une organisation « illégale », en tenant des *réunions et en publiant* quelques tracts, sont là pour montrer, après bien d'autres procès d'opinion, les limites fort étroites de la tolérance dont parle M. Sayah.

« *L'U.G.T.T. n'a pas de visées politiques*, affirme M. Achour. *Nous ne voulons pas dessaisir M. Nouira du pouvoir. Il est vrai que notre centrale est largement ouverte à tous les courants. Mais ceux qui y viennent acceptent de situer leur action dans un cadre strictement syndical. On dit que nos revendications sont démagogiques. Est-ce démagogique de demander, par exemple, l'application d'une loi vieille de plus de dix ans (2) qui prévoit la distribution aux mineurs de phosphate de 20 % des bénéfices annuellement réalisés par la compagnie ? Ce texte a-t-il jamais été abrogé ?* »

Le *dirigeant syndical qui nous* reçoit au premier étage de l'immeuble blanc et bleu de l'U.G.T.T., place Mohamed-Ali, au pied de la médina, est assisté de M. Baccouche, un professeur d'arabe, ancien secrétaire du Syndicat de l'enseignemnet supérieur, qui passe pour être proche des communistes. Il a fait son entrée au bureau exécutif lors du dernier congrès, et il est considéré comme l'un des hommes qui incarnent le renouveau de la centrale. Il approuve de la tête lorsque M. Achour nous déclare : « *Nos liens avec le parti ne sont plus ce qu'ils étaient. Nous constatons aujourd'hui que l'U.G.T.T. est seule face aux autres organisations nationales lorsqu'il s'agit de défendre les travailleurs. Aujourd'hui, on veut même susciter contre nous des syndicats concurrents et l'on parle de la création d'une nouvelle organisation, Force ouvrière tunisienne (F.O.T.). Si les attaques contre notre centrale se poursuivent, si l'on prend la lourde responsabilité de mettre en cause l'unité du syndicat, alors se posera la question du pluralisme des partis.* »

M. Achour tient à nous indiquer qu'il n'est pas hostile à l'association capital - travail. Et M. Baccouche de *préciser* : « *Personne ici n'est opposé au capitalisme si celui-ci n'est pas parasitaire, dépendant de l'étranger, et s'il contribue au développement de l'économie nationale.* »

M. Sayah, lui, nie avec énergie que le P.S.D. soit pour quoi que ce soit dans la tentative de « *certains jeunes, exclus de l'U.G.T.T. de façon illégale, de créer une nouvelle fédération syndicale.* » « *Ils ont été choqués*, nous dit-il, *par les agissements de certains syndicats qui ameutaient à Sfax, lors du ramadan, la population contre des non-jeûneurs. Nous les avons incités à retourner à l'U.G.T.T. afin d'y défendre leurs positions.* »

C'est un dialogue de sourds, chacun rejetant à l'avance sur l'autre la responsabilité d'une éventuelle rupture. Au-delà des querelles, la crise est profonde. D'abord parce qu'elle revêt, en dépit des dénégations du secrétaire général de l'U.G.T.T., des aspects politiques que la récente visite en Libye de M. Achour et certaines déclarations de M. Mohamed Masmoudi ont mis en lumière. Ensuite, et surtout, parce que si les jeunes ont investi massivement la centrale, et s'ils déploient une telle ardeur dans les luttes syndicales, c'est parce qu'ils trouvent là un moyen de contester globalement un système politique qui n'a pas su se renouveler pour leur faire place.

Celui-ci a fait accomplir à la Tunisie, au cours de ces vingt dernières années, d'indéniables progrès, élevant considérablement le niveau de vie et suscitant, en même temps, des exigences nouvelles. Force est de constater que la jeunesse tunisienne, dans sa large majorité, ne voit pas ses aspirations incarnées par un bourguibisme finissant qui lui semble bien dépourvu de relief, même s'il est raisonnable quand on le compare aux « modèles » voisins. L'assise du pouvoir se rétrécit peu à peu après les éliminations successives de MM. Ben Salah (projet socialiste), Masmoudi (projet arabe), Mestiri (projet démocratique).

La récente élimination du bureau politique du P.S.D. de MM. Belkhodja, Chatty et Mongi Kooli, partisans du dialogue avec les syndicats, démontre une nouvelle fois que les champions de la continuité ne sont pas prêts aux concessions et au changement. Une autre orientation est encore possible, dans la légalité, si le chef de l'Etat le décide. Le tout est de savoir s'il en a encore les moyens.

FIN

(1) Un premier affrontement avait opposé les deux hommes en 1956 lorsque M. Ben Salah était secrétaire général de la centrale. Il en était résulté une scission, M. Achour créant avec d'autres dirigeants syndicaux l'Union des travailleurs tunisiens (U.T.T.).

(2) Loi du 4 juillet 1966 définissant le statut du mineur.

### O.P.A. sur l'U.G.T.T. ?

*A plusieurs reprises ces derniers mois, M. Mohamed Masmoudi a indiqué qu'il soutenait l'U.G.T.T. et son secrétaire général, M. Habib Achour. Au début septembre, alors qu'il se trouvait toujours en exil, il avait assisté aux entretiens que M. Achour avait eus à Tripoli avec le colonel Kadhafi. Commentant cette rencontre, il avait déclaré :* « L'U.G.T.T. est capable de promouvoir avec la Libye une association basée sur la solidarité et la coopération sur une base populaire qui la mette à l'abri des humeurs. »

*M. Hedi Nouira ne partage pas ces vues. Les Libyens ne s'y trompent pas, qui le considèrent comme l'un des responsables de l'échec de la fusion de Djerba. Le premier ministre a rappelé récemment que* « la plus haute instance du parti » *avait désavoué les thèses de M. Masmoudi et l'avait exclu du P.S.D.*

*En se rendant de nouveau à Tripoli à la veille de la réunion à Tunis du conseil national de l'U.G.T.T., en annonçant la constitution dans ce pays d'une fédération de la centrale destinée aux quelque cinquante mille travailleurs tunisiens qui se trouvent en Libye, en publiant avec les syndicats libyens un communiqué de soutien au front arabe de la fermeté, qui condamne les initiatives du président Sadate, M. Achour s'engage un peu plus dans la voie préconisée par M. Masmoudi avec qui il semble, bien qu'il s'en défende, avoir conclu une alliance.*

*Il prend ainsi deux risques : celui de creuser encore un peu plus, et sur le terrain politique cette fois, le fossé qui le sépare du gouvernement et celui d'être un jour désavoué par une partie plus ou moins grande de sa base, qui n'a pas été consultée et où les options et la personnalité de M. Masmoudi suscitent quelques réticences.*

# LE PROGRAMME DE LÉGISLATURE PRÉSENTÉ A

# M. RAYMOND BARRE : nous éviterons à la

Blois. — En dévoilant samedi après-midi 7 janvier, à Blois, « les objectifs d'action pour les libertés et la justice » arrêtés par le gouvernement au cours du séminaire réuni la veille au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, le premier ministre a officiellement ouvert la campagne électorale et confirmé sa volonté d'y prendre personnellement une part très active à la tête des formations de la majorité soutenant l'action du président de la République.

M. Barre n'avait rien laissé au hasard, afin que cet événement eût un grand retentissement national. Dans une déclaration publiée le jour même par « la Nouvelle République du Centre-Ouest », il avait souligné l'importance symbolique qu'il attachait au choix de Blois, « ville chargée d'histoire », située « dans une région de mesure », « à l'écart des tensions politiques ». Pour le chef du gouvernement, la personnalité du maire, M. Pierre Sudreau, homme de la Résistance, ancien ministre du général de Gaulle, « esprit libéral ouvert au dialogue », *se tenant en marge des formations politiques*, avait également valeur de symbole.

Sous le chapiteau bleu qui avait été dressé pour la circonstance au bord de la Loire, dans le parc des expositions, rien n'avait été négligé non plus : les jeux de lumière et de musique avaient été soigneusement réglés et la cérémonie a eu le caractère solennel et spectaculaire que souhaitait M. Barre. Elle n'a pas perçu les échos de la manifestation qui, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, réunissant au même moment, en ville, plusieurs centaines de travailleurs mécontents.

Parlant pendant cinquante minutes devant plus de cinq mille personnes, le premier ministre a repris les principaux thèmes giscardiens : l'appel à l'union des Français par-delà les divergences politiques, le refus des extrémismes, le souci de « l'évolution » dans l'ordre et la condamnation de la « révolution », la recherche de solutions « concrètes et réalistes » aux problèmes des catégories sociales les plus défavorisées, l'instauration d'un climat de « tolérance, compréhension et confiance ». A cette apologie de la « voie centrale » M. Barre a ajouté les idées-forces qui lui sont chères : la poursuite d'une politique économique de rigueur, l'éloge de la patience, de la ténacité, l'appel au réalisme et — c'est désormais devenu un leitmotiv dans ses déclarations — la dénonciation des programmes des partis de l'opposition dont l'application, selon lui, vouerait la France « à l'aventure économique et à l'impuissance politique ».

*Faute de pouvoir entrer dans le détail des* cent dix propositions inscrites dans les trente « objectifs d'action » constituant ce programme de législature, M. Barre a résumé les quatre chapitres du document de synthèse adopté à Rambouillet : « approfondir » la liberté des citoyens, mettre le progrès économique au service de la lutte contre le chômage, accentuer l'effort de solidarité nationale en faveur d'une meilleure justice sociale et élever la qualité de la vie. L'assistance a applaudi poliment les

Accueillant, samedi 7 janvier, à 17 h. 50, le premier ministre, *sous le grand chapiteau installé* dans le parc des expositions, M. Pierre Sudreau (réf.), ancien ministre, maire de Blois, député de Loir-et-Cher, a notamment déclaré :

*« Tout homme politique responsable a le devoir d'informer, d'ouvrir les yeux de nos compatriotes, de leur faire prendre conscience de la dimension mondiale de la crise et de ses répercussions inévitables sur leur niveau et mode de vie. Vous n'avez cessé de le faire. Mais la classe politique a continué le jeu trop traditionnel des promesses électorales inconsidérées. Il n'y a pourtant pas de Père Noël pour les peuples. »*

Après avoir rendu hommage au « *courage* » et à la « *lucidité* » de son hôte, M. Pierre Sudreau a ajouté :

*« Un nouveau paysage politique est nécessaire à la pleine efficacité des mesures économiques et sociales. Il n'est plus possible de maintenir une bipolarisation devenue insupportable en période de crise et de stagnation. Il n'est plus possible de gouverner une moitié de la France contre l'autre. Il n'est plus possible d'imposer une politique de redressement de grande ampleur que refuseraient la moitié des Français.*

*» La question essentielle est donc de savoir combien de temps encore il faudra aux partis politiques pour dépasser leurs propres frontières et accepter enfin un programme d'action nationale. »*

Prenant la parole à 18 h. 5 M. Raymond Barre a tout d'abord salué en M. Pierre Sudreau « *l'homme de la résistance, de gouvernement, de dialogue et de cœur* ». Le premier ministre a ensuite situé la présentation de ses objectifs d'action « *pour la future législature* » dans le contexte de la crise économique mondiale : « *Je viens vous indiquer ce qui peut être réalisé pour que la France progresse plus encore vers une société de liberté et de justice (...).*

*» La France, après avoir arrêté l'évolution dangereuse qui menaçait son économie, commence avec patience et ténacité, à s'adapter aux conditions nouvelles de la vie internationale. Mais notre redressement en est encore à ses débuts. Nous sommes à un moment où nous pouvons tout gagner ou tout perdre.*

*» Mais nous allons gagner cette grande partie. Certes je connais mieux que quiconque les efforts et les sacrifices que le gouvernement vous demande au nom de l'intérêt national. Ah, si je pouvais vous les éviter ! Je partage les préoccupations de beaucoup d'entre vous devant les difficultés qui vous assaillent. Je comprends l'inquiétude que peut faire naître chez vous l'incertitude de l'avenir. Mais nous savons, nous sentons, vous et moi, que notre pays a beaucoup d'atouts à exploiter, de grandes chances à saisir. Et puis, vous savez toujours répondre au langage de la vérité et vous avez assez de force morale et de résolution pour surmonter les épreuves !*

*» L'espérance nous est permise. »*

Le chef du gouvernement a alors ajouté :

*« Rien ne se fait sans espérance ; rien non plus ne se fait sans un dessein. Quel peut être notre dessein ?*

*» A la veille des grandes consultations électorales, les partis politiques présentent aux électeurs leurs programmes, où ils expriment leur conception de la société, leur vision de la France et du monde, leur solutions aux problèmes nationaux et internationaux du moment. Ces programmes ont leur valeur propre : ils permettent aux grands courants politiques, qui existent chez nous, d'exprimer leur sensibilité particulière, de proposer les grandes options qu'ils entendent faire prévaloir. Ainsi se manifeste le pluralisme de notre démocratie. »*

M. Raymond Barre a ensuite évoque la rupture de l'union de la gauche, en déclarant notamment :

*« Depuis 1972, et jusqu'ici sans succès, l'opposition a présenté au pays un programme commun de gouvernement. Elle ne cache pas que son but est de changer profondément la société dans laquelle nous vivons, en fait, de changer la société. Les principes qu'elle affirme, les promesses qu'elle répand, ont pu séduire, ont pu même faire naître dans certains milieux une vive espérance. Mais l'équivoque longtemps entretenue commence à se dissiper. Quel avenir peut être réservé à la France si la production est désorganisée par des nationalisations massives, si toutes les activités sont contrôlées grâce à l'étatisation du crédit, si l'inflation s'accélère par une augmentation excessive des rémunérations et des prestations sociales, si nos échanges extérieurs se détériorent profondément, si notre monnaie se déprécie rapidement ? Quel avenir, sinon la fermeture de nos frontières, l'isolement, la régression à l'intérieur, l'abaissement sur le plan international, et, par un engrenage inéluctable, des contraintes de plus en plus fortes sur notre économie et notre société ?*

*» L'opposition proclame bien sûr le contraire et trouve dans des raisonnements fallacieux la force de ses certitudes. Mais il suffit de regarder les réalités, d'observer ce qui se passe dans les pays étrangers pour mesurer les risques qui nous menacent. Au milieu des décombres, il serait trop tard pour dire que l'on n'avait pas voulu cela.*

## « Au milieu des décombres il serait trop tard pour dire qu'on n'avait pas voulu cela »

*» Mais voici que les Français s'interrogent.*

*» Comment les partis de l'opposition pourraient-ils gouverner ensemble, alors qu'ils manifestent leur désaccord sur l'essentiel, qu'ils ne cessent de s'accuser mutuellement de trahison, au passé, au présent et au futur ?*

*» L'aventure économique et l'impuissance politique, voilà ce que nous devons éviter à la France.*

*» A quoi bon cependant critiquer et condamner si rien d'autre n'est proposé au pays, si celui-ci ne se retrouve pas dans le dédale de nombreux autres programmes, dont la diversité masque un accord sur l'essentiel ? »* s'est demandé le premier ministre.

# Trente objectifs et

Voici, résumés, les trente « objectifs d'action pour les libertés et la justice » et les cent dix propositions visant à les concrétiser qui ont été présentés samedi 7 janvier à Blois par le premier ministre.

## I. — Des citoyens libres et protégés

### 1) PERFECTIONNER LA GARANTIE DES DROITS DE LA PERSONNE.

● Toute personne qui s'estimerait victime d'une détention irrégulière, *ou qui serait informée* d'une telle détention, pourra la dénoncer et saisir un juge. L'autorité qui détient l'individu — quelle qu'elle soit, administrative, familiale ou médicale — devra établir, devant ce juge, la preuve de son droit.

● Les modifications de notre législation nécessaires à l'introduction du principe de l'*habeas corpus* seront *proposées au Parlement. Conformé*ment à l'article 66 de la Constitution, une loi définira la nature et la compétence du juge destiné à veiller à la garantie des personnes.

● Les droits des personnes interpellées, interrogées ou retenues par une autorité publique ou privée dans des lieux tels que les locaux de police, les locaux administratifs, les hôpitaux, les hospices, les transports en commun et les grands magasins, devront être fixés par des textes précis constituant des règles de conduite. Ces règles seront affichées dans les lieux concernés.

● La Cour de sûreté de l'Etat *conservant toutes ses compétences* en matière de crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, ne comprendra désormais que des magistrats civils, nommés selon la procédure normale de désignation des présidents et des conseillers des cours d'appel...

### 2) RENFORCER LES DROITS DU CITOYEN FACE A L'ADMINISTRATION.

● Les droits des citoyens vis-à-vis de l'administration seront clarifiés. Un code définira la compétence des *différentes juridictions, la procédure* devant l'administraiton, le régime des contrats entre les administrations et les particuliers, la réparation des dommages causés par les administrations.

● Lorsque l'Etat est débiteur d'un *particulier ou d'une entreprise, il sera* désormais soumis au droit commun. Il devra acquitter les mêmes intérêts que les particuliers pour ses retards de paiement. Le citoyen bénéficiera des délais de prescription normaux. Un particulier ou une entreprise ne pourra être soumis à des pénalités de retard ou à des poursuites, s'il dispose de créances non réglées par l'Etat.

● *A la suite de chaque décision*, les citoyens devront pouvoir connaître les possibilités de recours qui existent, s'ils n'approuvent pas cette décision. L'administration devra donc *désormais les formuler en même* temps qu'elle notifie sa décision.

● L'administration sera tenue de faire connaître les motifs de ses décisions aux intéressés qui les lui demanderaient.

● Afin d'élargir l'expérience de l'administration, le recrutement de la haute fonction publique sera ouvert à des responsables et des experts venus des entreprises, des organisations syndicales et professionnelles, des professions libérales et de l'université.

### 3) CREER UN DELEGUE DU MEDIATEUR DANS CHAQUE DEPARTEMENT.

● Un projet de loi instituant un délégué du médiateur dans chaque dépar*tement sera proposé en 1978.*

### 4) DEVELOPPER LES POUVOIRS LOCAUX.

● Pour exercer leurs nouvelles responsabilités, les communes disposeront progressivement de la maîtrise *du financement des actions relevant* désormais de leurs compétences.

● Les concours actuels de l'Etat seront *unifiés et transférés globale*ment aux communes et aux départements. Les subventions sectorielles qui limitent la liberté de choix local seront ainsi remplacées par une subvention globale d'un montant équivalent.

● Les communes bénéficieront, en outre, d'ici à 1981, de la totalité du remboursement de la taxe à la valeur *ajoutée payée sur les équipements* qu'elles acquerront.

● Le montant global des ressources ainsi transféré par l'Etat progressera parallèlement à la T.V.A., de façon à garantir en permanence aux collectivités locales une progression de *leurs recettes.*

● Les premières dispositions en ces matières seront prises à l'occasion du budget 1979.

● Un minimum de ressources sera garanti aux communes peu fortunées, mais ayant un territoire vaste et des équipements coûteux à entretenir.

● Les communes et les départements pourront décider librement, dans les limites fixées par la loi, le taux de chacun des impôts locaux directs.

● La taxe d'habitation sera aménagée, dès 1978, *de manière à tenir* mieux compte de la situation sociale des assujettis.

● Un statut du maire permettra de donner au magistrat municipal des *garanties professionnelles et sociales* correspondant à ses responsabilités et aux services rendus au bien public.

● *Les tutelles exercées par les auto*rités administratives sur les communes seront limitées au contrôle de la légalité.

● Les normes techniques, administratives et financières, définies par *l'Etat et pesant sur les services et* les équipements locaux, seront simplifiées, assouplies et définies sur une base régionale.

● Le statut des agents des collectivités sera modernisé pour permettre aux collectivités d'assumer pleinement leurs nouvelles responsabilités.

### 5) FAIRE PARTICIPER LES FRANÇAIS A L'ADMINISTRATION DE LEUR COMMUNE PAR LA VOIE DU REFERENDUM COMMUNAL.

● Pour assurer une plus grande participation des citoyens à l'administration de leurs communes, un projet de loi sur le référendum communal sera déposé devant le Sénat. Le pro*jet de loi définira, parmi les ma*tières de la compétence municipale, celles qui peuvent faire l'objet du référendum. Ce référendum pourra être décidé par le maire et le conseil municipal. Dans les communes d'une dimension suffisante, la *population pourra prendre elle-même* l'initiative du référendum, lorsqu'un quart des électeurs inscrits dans la commune l'auront demandé.

### 6) ACCROITRE LA SECURITE DES FRANÇAIS.

● Les recommandations du comité d'études sur la violence seront mises en œuvre au cours de la prochaine législature, notamment dans le domaine du renforcement des dispositifs de sécurité dans *les villes, de la recherche d'un meil*leur urbanisme, de la protection de la jeunesse contre la drogue, de la lutte contre l'alcoolisme, de la détention d'armes.

● Les effectifs des différents corps qui veillent à la paix publique, *forces de gendarmerie départemen*tale et de police urbaine, seront augmentés de dix mille unités au cours des cinq prochaines années.

● De nouvelles prescriptions seront inscrites dans le cahier des charges des chaînes de télévision pour que *les scènes de violence susceptibles* de heurter la sensibilité des plus jeunes soient évitées à leurs heures d'écoute.

## II. — Le progrès économique au service de l'emploi

### 7) ASSURER UN DEVELOPPEMENT REGULIER DE L'ECONOMIE FRANÇAISE.

● Rechercher la croissance la plus élevée possible, compatible avec le rétablissement progressif de l'équilibre extérieur.

● *Rendre la planification plus effi*cace en procédant dès 1978 à une révision du VII[e] Plan, qui devra définir une stratégie permettant d'adapter l'industrie française à la compétition internationale et de consolider l'emploi dans les divers *secteurs de l'économie et dans les* régions, et les conditions d'un équilibre durable de notre commerce extérieur. Les programmes priori*taires définis en 1976 par le VII[e] Plan* devront être menés à leur terme d'ici à 1980, de telle sorte que le montant des dépenses prévues (200 milliards) soit globalement atteint.

● Renforcer nos structures industrielles pour faire face à la concurrence internationale. Les secteurs en difficulté seront défendus et bénéficieront des ressources nécessaires à leur modernisation. Les concours apportés par l'Etat feront l'objet d'engagements précis et *contrôlés de la part des entreprises* concernées.

### 8) REALISER UNE PAUSE DES CHARGES SOCIALES ET FISCALES.

● Les taux de cotisations acquittées par les entreprises et les particuliers pour les différents régimes de sécurité sociale seront maintenus en 1978 et 1979 à leur niveau atteint en 1977.

● Pendant les deux années 1978 et 1979, les petites et moyennes entreprises ayant moins de cinq cents salariés et moins de 100 millions de chiffre d'affaires, ainsi que les artisans, bénéficieront d'une exonération d'un an, égale à 50 % des cotisations sociales, pour les personnels supplémentaires de dix-huit à vingt-six ans qu'ils auront embauchés.

● L'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu et la taxe à la valeur ajoutée seront, pour la même période, plafonnés à leurs taux actuels.

### 9) ENCOURAGER LA CREATION D'ENTREPRISES.

● Une agence pour la création d'entreprises sera créée.

● Le financement des entreprises nouvelles sera facilité par la généralisation des apports de fonds des *institutions financières, notamment* régionales, aux nouvelles entreprises. Les sociétés de développement régional seront réformées dans cette perspective.

Les créateurs d'entreprises, quelle que soit leur situation de fortune *personnelle, pourront avoir accès* aux emprunts bancaires nécessaires grâce à un système élargi de garantie mutuelle.

Ces dispositions financières seront prises avant la fin de 1978.

● Pour les trois premières années d'exercice, les bénéfices dégagés par une entreprise nouvelle seront exonérés d'impôts s'ils sont incorporés à son capital. Cette incorporation sera elle-même libre de toute taxe.

● *Les formalités juridiques, fiscales et administratives qu'entraîne* la création d'entreprises seront réduites à leur strict minimum.

### 10) REVENIR A LA VERITE ET A LA STABILITE DES PRIX PAR UNE ECONOMIE DE CONCURRENCE.

● Pour les entreprises privées, et d'abord pour les entreprises industrielles, il conviendra en premier lieu *d'assurer un retour aussi rapide que* possible à la liberté des prix.

Le régime de liberté ne doit pas donner lieu à des abus ou à des excès en matière de prix, de coûts et de rémunérations. Aussi doit-il être assorti d'une politique monétaire *adaptant strictement la progression* de la masse monétaire aux besoins réels de l'économie ; d'une politique active de la concurrence intérieure ; du maintien de la concurrence internationale conformément aux règles du Marché commun et aux accords *internationaux que la France a signés*, dans la recherche d'une croissance ordonnée des échanges.

Dans cette perspective, *un projet* de loi sera élaboré pour substituer à l'ordonnance de 1945 sur les prix une législation plus adaptée à une *économie moderne et ouverte.*

● Une politique de vérité des tarifs publics sera progressivement conduite, *en tenant compte de l'in*cidence de leur hausse sur la gestion des entreprises et sur les revenus des particuliers.

● Parallèlement à ces actions, le montant des subventions d'exploitation de l'Etat aux entreprises privées et publiques sera réduit de moitié d'ici à la fin de la législature. Dans les entreprises qui reçoivent des subventions exceptionnelles de l'Etat, les *rémunérations des diri*geants seront soumises à plafonnement.

### 11) ORIENTER L'EPARGNE VERS LES ENTREPRISES.

● Dans la limite d'un plafond, une fraction du revenu annuel des ménages, consacrée à la création ou au développement d'un portefeuille de valeurs mobilières, ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu.

● Afin de faciliter l'augmentation des ressources propres des entreprises, un nouveau type d'action sera créé : *l'action de préférence.* Elle bénéficiera, de la part de l'entreprise, d'une rémunération prioritaire sans être assortie de droit de vote, sauf à se transformer en action ordinaire à la demande de son détenteur.

### 12) FAIRE PARTICIPER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT A LA MODERNISATION DE NOTRE ECONOMIE.

● La loi d'orientation de 1973 sera appliquée dans l'esprit d'équilibre voulu par le législateur. L'essor et *la modernisation des commerces* indépendants seront favorisés par l'installation des jeunes commerçants et par le regroupement des commerçants indépendants dans les quartiers commerciaux nouveaux. Les dotations du F.D.E.S. seront accrues *à cette fin.*

● L'entrée dans la profession d'artisan sera facilitée. Les circuits spécifiques de financement (prêts du F.D.E.S., emprunts groupés du Crédit hôtelier, *procédures de caution mu*tuelle) seront développés à l'intention de ceux qui veulent devenir artisans.

● Le développement des entreprises artisanales *sera facilité.* Les stages d'initiation à la gestion seront généralisés à leur intention. Des zones artisanales de petite taille seront *créées dans le centre des villes ou* des bourgs ruraux.

● La femme de l'artisan ou du commerçant qui *exerce une activité à temps complet* ou *partiel dans* l'entreprise de son mari se verra reconnaître un statut précis de conjoint collaborateur ou salarié

● L'harmonisation de la situation fiscale des commerçants et des arti*sans, avec celle des salariés*, sera poursuivie grâce au développement rapide des centres de gestion agréés.

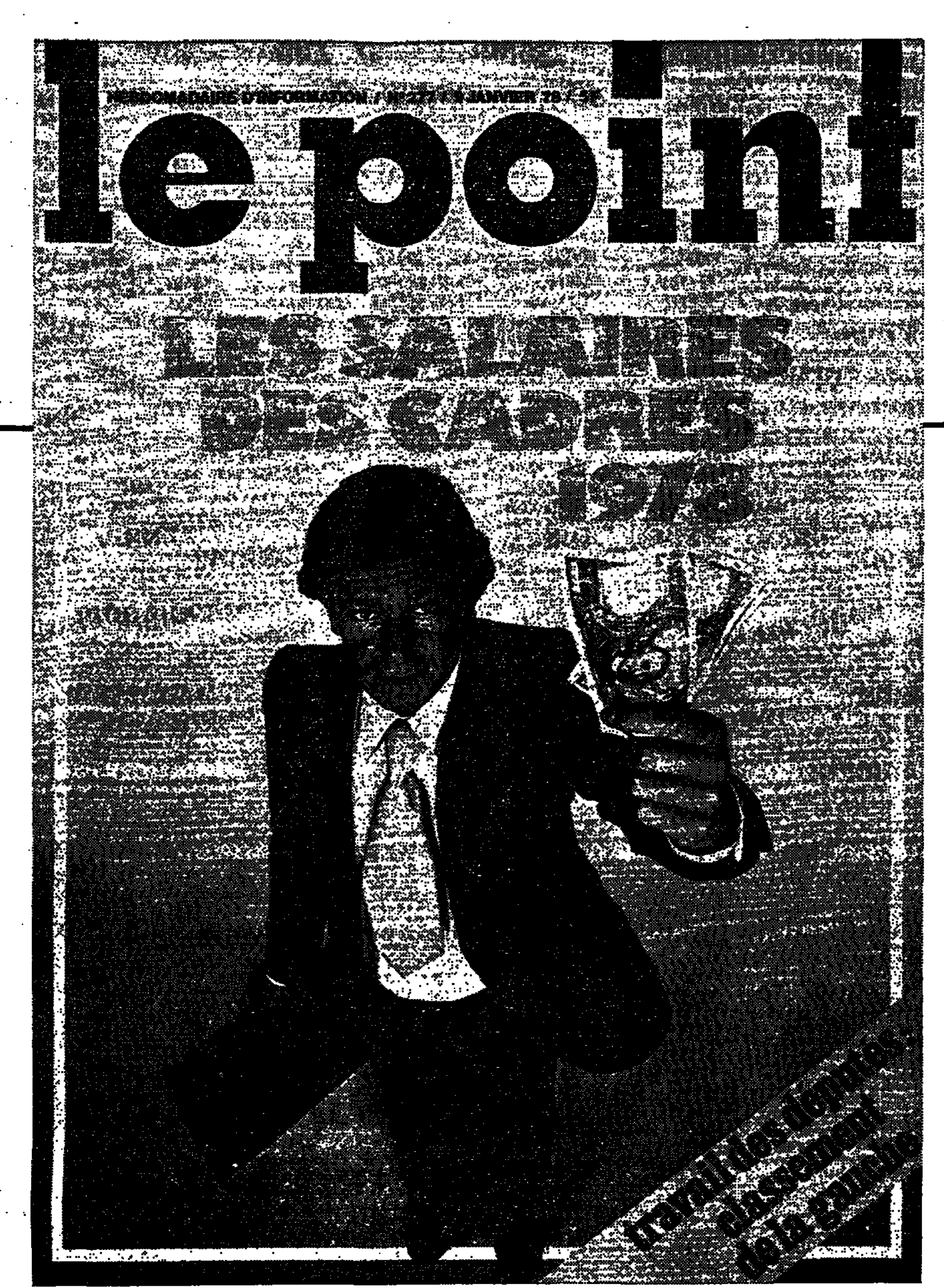
● La réforme des droits de mutation facilitera la mobilité actuellement trop faible des artisans.

● *En matière de protection sociale* les pouvoirs publics définiront, par une concertation avec les artisans et les commerçants, la liste des risques qui ne sont pas encore couverts et les mesures de financement correspondantes

### 13) RENFORCER NOS EXPLOITATIONS AGRICOLES.

La loi-cadre d'organisation d'orien*tation économique qui sera proposée* dès 1978, aura un double but :

● Donner à l'exploitation familiale




# LES SALAIRES DES CADRES 1978

*Le Point*; dans un document exclusif et détaillé, donne poste par poste les salaires des cadres moyens et supérieurs. En fonction de votre âge et de votre expérience, vous pourrez, avec ce numéro-référence du *Point*, situer votre propre salaire et son évolution. Également dans ce numéro, la seconde partie de l'enquête sur le travail des députés : le classement de la gauche, ainsi que la conclusion de l'étude par le doyen Georges Vedel.

**le point**

***Le Point* en vente cette semaine chez votre marchand de journaux.**

## POLITIQUE

# LE PROGRAMME DE LÉGISLATURE PRÉSENTÉ A

# Illustrations et commentaires

## • PRIX : promesse de liberté rendue aux entreprises

*Annoncée par M. Barre, la suppression de l'ordonnance de 1945 réglementant les prix a surtout valeur de symbole. Elle signifie que, pour le premier ministre, c'est la liberté de décision qui va devenir le régime de droit commun, non celui du blocage qui, depuis la fin de la guerre, est théoriquement resté la règle.*

*En fait, les périodes de liberté totale ou de blocage total des prix ont été rares et courtes ces quinze dernières années. Le dernier blocage général et prolongé des prix remonte au plan de stabilisation de fin 1963, lancé à la demande du général de Gaulle pour juguler une inflation qu'avait provoqué — ajoutée à d'autres facteurs — la croissance très vive de la consommation intérieure (entraînée par le retour massif des rapatriés d'Afrique du Nord). Ce régime sévère qui a, par exemple, empêché la sidérurgie de s'autofinancer et a probablement été à la base de ses difficultés ultérieures, a été assoupli progressivement à partir de 1965 et jusqu'en 1967. Depuis cette date, les périodes de blocages stricts ont été très rares. On peut en relever surtout deux : août 1969 (crise monétaire et dévaluation du franc) et septembre 1976 (plan Barre).*

*Le régime de droit commun est progressivement devenu depuis quinze ans celui d'une sorte de liberté plus ou moins surveillée. Dans la pratique, et sous des appellations diverses (contrats de stabilité, contrats de programme, contrats anti-hausse, engagements de modération...), les pouvoirs publics se sont, presque sans arrêt, sentis obligés d'intervenir pour empêcher les producteurs et les commerçants, de trop augmenter leurs prix dans un pays où la concurrence n'est encore qu'exceptionnelle, dans de très nombreux domaines. Ces interventions ont été, selon les périodes, la conjoncture, les hommes au pouvoir (aussi bien à la direction des prix du ministère de l'économie et des finances qu'à l'hôtel Matignon) plus ou moins réelles et efficaces. On peut dire qu'elles ont été d'autant plus sévères que les pouvoirs publics craignaient — souvent à juste titre — les anticipations inflationnistes des producteurs et des commerçants désireux, à certaines périodes, de « prendre leur précaution ». Pour beaucoup, la hausse des prix et des tarifs est, en effet, restée le moyen le plus simple de résoudre les problèmes de gestion et d'investissement qui se posent en permanence aux entreprises. C'est un comportement sensiblement différent de celui des chefs d'entreprises allemands ou américains.*

*Concrètement, c'est à partir du deuxième trimestre 1978 que le gouvernement commencerait à rendre la liberté des prix à certains secteurs industriels, en commençant par ceux qui sont soumis à la concurrence internationale : biens d'équipement, biens intermédiaires. Il le ferait en concertation avec les professionnels (on insiste sur ce point à Matignon).*

*Ce qui est important dans les déclarations de M. Barre est l'affirmation officielle que le centre de décision doit revenir dans l'entreprise. C'est un déplacement important du pouvoir économique qui— théoriquement du moins — devrait réduire les champs d'intervention de l'Etat. A l'évidence, c'est l'affirmation par M. Barre d'un choix libéral inspiré du modèle allemand. L'Etat n'agira plus de façon ponctuelle, mais à travers une politique économique globale basée sur la régulation du crédit, de la monnaie, des finances publiques, de la concurrence. Et peut-être aussi, mais M. Barre ne l'a pas dit nettement, sur une politique permanente des revenus. — Al. V*

## • FINANCES COMMUNALES : des assurances confirmées

*Les mesures annoncées à Blois pour les finances communales — dont certaines sont importantes — ne constituent pas des nouveautés.*

● *Les communes bénéficieront d'ici à 1981 de la totalité du remboursement de la T. V. A. payée sur les équipements qu'elles acquerront · pour séduisante qu'elle soit et agréable aux maires, l'idée n'est pas neuve. La loi de finances rectificative pour 1975, votée en septembre 1975, a créé le FEC (Fonds d'équipement des collectivités locales) dont le rôle est de distribuer des subventions aux communes, subventions dont la loi prévoyait qu'elles atteindraient au bout de cinq ans le montant de la T.V.A. payée par les communes, soit 6 milliards de francs en 1980 (en francs constants 1977). Le Fonds a déjà bénéficié de 1 milliard en 1976, 1,5 milliard en 1977 ; 2 milliards sont inscrits au budget de 1978. En revanche, ce que M Barre n'a pas précisé — et qui reste pourtant essentiel — est la « clé de répartition » de ces subventions aux communes : en fonction de quels critères ces subventions seront-elles accordées ? Les divergences sont importantes sur ce point au sein de l'administration, certains faisant remarquer que les subventions ne doivent pas être fonction des dépenses, afin de ne pas encourager les investissements inutiles ou dispendieux, tentation permanente des communes.*

● *Le montant global des ressources transférées par l'Etat progressera parallèlement à la T.V.A. : ce faisant, M. Barre annonce qu'il indexera les subventions accordées aux communes sur les rentrées de T.V.A. C'était déjà le cas pour le V.R.T.S (versement représentatif de la taxe sur les salaires), qui a remplacé pour les communes le produit de la défunte taxe locale puis celui de la taxe sur les salaires, supprimée en novembre 1968 Le V.R.T.S progresse nettement plus vite que les prix : + 18,3 % en 1970, +15 % en 1971, +14,2 % en 1972, +14,1 % en 1973, +22,1 % en 1974, etc. Est-ce à dire que M Barre s'engage aussi à indexer les subventions de fonctionnement et d'équipement des communes qui globalement dépassent le montant du V.R.T.S. ? S'il en était ainsi, l'Etat prendrait un engagement supplémentaire, mais confirmerait une ligne suivie jusqu'à présent.*

● *Enfin, M. Barre veut créer une sorte de « SMIC des communes » pour les collectivités locales qui, ayant peu d'habitants (et, partant, peu de ressources), ont des charges importantes entraînées par la protection de leur patrimoine (forêts, voirie...).*

● *Les communes et les départements pourront décider librement, dans les limites fixées par la loi, du taux de chacun des impôts locaux directs : taxe professionnelle, taxe d'habitation, foncière bâtie et non bâtie. Cette mesure est extrêmement importante, car actuellement les taux des quatre impôts varient ensemble. Quand cette liberté — déjà prévue par la loi — existera, les maires pourront augmenter la charge fiscale des entreprises à travers la taxe professionnelle pour soulager les particuliers (taxe d'habitation ou foncière) ; ce n'est qu'une possibilité, mais elle a de fortes chances de se traduire dans les faits.*

*C'est précisément ce risque qui retarde la publication des textes d'application, la loi de juillet 1975 sur la taxe professionnelle, puis celle du 16 juin 1977 ayant prévu, puis reporté au 1er janvier 1979, cette liberté des taux, sans en préciser les limites.*

AL. V.

## • ÉDUCATION : de plus en plus de maternelles... et de grandes écoles

● LES MATERNELLES. — *Un document récent du ministère de l'éducation rappelait que, en 1975, 100 % des enfants français entrant à six ans dans l'enseignement obligatoire avaient eu une expérience préscolaire (99 % en Irlande, 97 % aux Pays-Bas, 54 % en République fédérale d'Allemagne, 10 % au Royaume-Uni). Le taux de scolarisation en maternelle est toutefois variable selon l'âge des enfants. En 1976-1977, il était de 98,8 pour les cinq ans (93,6 en 1963-1964) et 25,8 % pour les deux ans (9,7 % en 1963). Si l'on ajoute les chiffres de l'enseignement privé, ce taux diminue pour les cinq ans : 98,3 %, mais il augmente pour les deux ans : 28 %. Le VIIe Plan a fixé comme objectif pour 1980 la scolarisation dans l'enseignement préélémentaire de 45 % des enfants de deux ans et de plus de 90 % des trois ans. En septembre 1976, M. René Haby avait annoncé que, en 1980,* « tous les enfants âgés de plus de trois ans disposeront, si leur famille le demande, d'une place dans l'enseignement pré-élémentaire ».

● *LES MAITRES. — Il existe, dans les collèges, trois catégories de professeurs : les agrégés qui n'ont pas de formation pédagogique (et que M. Haby souhaite voir enseigner uniquement dans les lycées), les certifiés qui bénéficient d'une année de formation pratique, et les professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C. qui s'appelleront bientôt professeurs « brevetés »). Ces derniers peuvent être d'anciens instituteurs, formés dans des centres régionaux. Mais ces centres accueillent de plus en plus, pendant deux ans, des étudiants qui ont suivi une année de DEUG (diplôme d'études universitaires générales) à l'université. En 1976-1977, ces centres ont formé plus de cinq mille professeurs.*

*Pour les instituteurs, le recrutement de bacheliers sans formation a pratiquement disparu. Les futurs maîtres doivent passer deux années à l'école normale après le baccalauréat : en 1976-1977 il y avait dans les cent cinquante-quatre écoles normales plus de seize mille élèves-maîtres. M. Barre a annoncé que* « la formation des maîtres de l'école élémentaire sera progressivement renforcée ».

*M. Haby est jusqu'à présent resté fort discret sur la formation des maîtres.*

● LE SUPERIEUR. — *Les grandes écoles devront s'ouvrir à davantage d'élèves : le plan prévoit le doublement des effectifs en cinq ans. Actuellement, trente mille jeunes suivent cet enseignement, dont les deux tiers dans des établissements publics. Il est aussi prévu de diversifier le recrutement : la filière traditionnelle des lycées et des classes préparatoires ne doit plus représenter que 50 % du recrutement. L'autre moitié sera fournie par des titulaires d'un diplôme universitaire (licence ou maîtrise) et par des jeunes ayant eu* « plusieurs années de vie professionnelle ». *En 1977, le secrétariat d'Etat au travail manuel et le ministère de l'éducation avaient déjà décidé d'ouvrir les grandes écoles aux lycéens du technique. Ce plan prévoyait qu'en 1982 20 % des élèves seraient recrutés en dehors des classes préparatoires existantes. L'objectif est désormais porté à 50 %. Trois classes préparatoires sont déjà ouvertes à Paris, Lille et Marseille, et le gouvernement avait prévu d'en créer vingt et une autres à la prochaine rentrée.*

*L'augmentation des crédits* d'aide « à la modernisation et à la spécialisation » *(550 millions pour cinq ans) correspond à la politique budgétaire du secrétariat d'Etat aux universités, qui entend privilégier les enseignements permettant des débouchés professionnels. Le programme de Blois prévoit d'attribuer ces 30 millions annuels aux formations nouvelles et au soutien de la recherche universitaire. Pour 1978, le budget des universités est de 11 milliards et demi. L'aide annoncée représenterait une augmentation de 0,26 % de ce budget.*

## • EMPLOI DES JEUNES : un dispositif limité

*La loi du 5 juillet 1977, destinée à favoriser l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, prévoyait que TOUTES les entreprises du secteur privé, qui embaucheraient, avant le 31 décembre 1977 un jeune âgé de moins de vingt-cinq ans, seraient dispensées de cotisations sociales jusqu'au 30 juin 1978.*

*Le nouveau dispositif promis par M. Barre pour 1978 et 1979 est, sur trois points, plus limité :*

● *L'exonération de cotisations sociales pendant un an ne sera que de 50 % et non plus de 100 % ;*

● *Seules les entreprises de moins de cinq cents salariés pourront en bénéficier ;*

● *Cette exonération sera réservée à l'embauche de « personnels supplémentaires », notion qui n'apparaissait pas dans la loi du 5 juillet.*

*En matière de formation professionnelle des jeunes, le « pacte national pour l'emploi » de 1977, qui sera reconduit, prévoyait, d'une part, des stages pratiques en entreprises de six à huit mois, comportant deux cents heures de formation ; d'autre part, des stages-formation de six à huit mois également organisés par des organismes publics ou des centres conventionnés. Dans l'un et l'autre cas, les stagiaires sont rémunérés par l'Etat à raison de 410 F par mois s'ils sont âgés de seize à dix-huit ans et de 90 % du SMIC (soit 1 575 F par mois, pour quarante heures par semaine) au-delà.*

*L'application de ces dispositions concernant les stages a donné lieu, l'an dernier, à de nombreuses difficultés et à des abus (voir « Les mauvaises surprises de la loi contre le chômage des jeunes », le Monde du 7 janvier).*

## • VALEURS MOBILIÈRES : une nouvelle forme d'allégement fiscal

*Le projet de M Barre est essentiellement de favoriser les placements en actions, actuellement tombés très bas : l'année dernière comme les précédentes, la contribution de la Bourse au financement des investissements par augmentation de capital en espèces n'a pas atteint 2 milliards de francs. Le procédé imaginé s'inscrit dans la famille des aides fiscales à la Bourse, mais il prend une forme nouvelle, préconisée par M. Uri (P.S.) depuis longtemps, et, tout récemment, au cours d'un colloque sur la Bourse et les partis politiques.*

*Il consiste à dégrever l'épargne au moment où elle s'investit, en déduisant du revenu imposable, dans certaines limites, le montant du placement effectué en actions, ce qui revient à instituer un « crédit d'impôt ». Jusqu'à présent, le dégrèvement fiscal ne portait que sur l'imposition des dividendes : création de l'avoir fiscal en 1965 et extension récente aux actions de l'abattement à la base sur les coupons, dont bénéficiaient déjà les obligations. Quant aux actions de préférence, à dividende garanti et sans droit de vote, c'est une formule très répandue dans le monde financier anglo-saxon, et préconisé par le VIIe Plan. Reste à régler le problème principal : celui de la tenue de la Bourse, en baisse presque continuelle depuis quinze ans...*

## • L'AIDE AU TIERS-MONDE : en baisse

*La France est, en apparence, bien placée dans le domaine de l'aide publique au développement. Dans le classement des pays membres du Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E., elle figurait, en 1976, au quatrième rang Avec un montant égal à 0,62 % de son produit national brut, elle n'était précédée que par la Norvège (0,71 %), la Suède (0,82 %) et les Pays-Bas (0,82 %).*

*L'aide publique représentait 2 155 millions de dollars, ce qui, en valeur absolue, mettait la France en deuxième position, derrière les Etats-Unis Toutefois, cette enveloppe avait baissé en valeur relative, ayant atteint 0,72 % du P N.B en 1965-1967 et 0,66 % en 1970 En outre, elle inclut les fonds versés aux départements et territoires d'outre-mer qui ne sont pas, jusqu'à plus ample informé, des pays étrangers en développement.*

## • PRESTATIONS FAMILIALES : l'ébauche d'une politique nataliste

*En décidant de donner la priorité à la famille, notamment à celle de trois enfants, le gouvernement a défini des orientations qui décevront certains par leur modestie, irriteront d'autres par leur caractère nataliste dont la justification est à la fois économique et sociale.*

*Deux exemples de modestie : l'accroissement annoncé du pouvoir d'achat des allocations familiales (+ 1,50 % par an) est du même ordre que celui accordé en 1977. La promesse qu'à l'été 1979, le montant des prestations — complément familial inclus — atteindra 1 000 francs au moins par mois pour une famille de trois enfants ; actuellement, ce montant est déjà de 838,93 francs (allocations : 498,93 F + complément : 340 F) quand les enfants ont moins de quinze ans, ce qui signifie que l'augmentation annoncée sera de 20 % environ. Les familles de trois enfants — dont deux ont plus de dix ou quinze ans — reçoivent d'ailleurs déjà plus de 1 000 francs (allocations : 739 F + complément : 340 F). C'est dire le faible impact de l'effort fourni si le seuil des 1 000 francs n'est pas fortement dépassé.*

*Quant aux autres initiatives, elles semblent intéressantes mais difficiles à apprécier exactement puisque aucun chiffre n'est donné : l'élargissement des droits propres des mères de famille à la retraite ne consistera pas à augmenter le nombre d'années de cotisations gratuites qui sont actuellement accordées en fonction du nombre d'enfants (deux années par enfant) ; il s'agirait d'étendre à toutes les mères qui reçoivent le « complément familial » la formule qui est appliquée à celles qui bénéficient encore du salaire unique majorée : les caisses d'allocations familiales versent pour elles des cotisations, ce qui se traduit pour ces mères par l'octroi d'années supplémentaires de cotisations gratuites s'ajoutant aux bonifications. S'il en est ainsi, une mère ayant trois enfants et recevant pendant six ans le complément, aurait au total douze années de cotisations gratuites, ce qui est assez important. En revanche, la garantie d'un revenu minimum ne serait pas calculée en fonction d'un budget-type sérieux, tel que celui de l'UNAF, qui, en août 1977, fixait à 4 354 F le coût mensuel d'une famille de seulement deux enfants âgés de quinze et dix-sept ans, soit au moins 5 000 F par mois avec trois enfants ? Il s'agirait plutôt de « tendre un filet de sécurité » et de garantir un revenu minimum aux seules familles qui auraient un « gros pépin » du type chômage, invalidité ou décès.*

*La faible portée ou l'incertitude des projets gouvernementaux est d'autant plus étonnante que les caisses d'allocations familiales disposent d'excédents qui devraient s'accroître à l'avenir en raison de l'histoire récente de la natalité. Dès 1973, alors que la fécondité permettait encore d'assurer le renouvellement de la population, la diminution des familles très nombreuses avait réduit le montant de dépenses des caisses, en provoquant « un gain » de 8 % par rapport à 1967 sur la masse totale des prestations. Selon les statisticiens, les moindres versements de prestations aux grandes familles porteront ce « gain » à 50 milliards de francs 1975 durant la période 1981-1985. Ces économies, déjà sensibles actuellement, expliquent en partie que M. Barre ait choisi de ne pas relever les cotisations sociales. Mais le « trésor » prévisible que les caisses d'allocations familiales vont accumuler ne permet-il pas de faire mieux ?*

*Autre sujet d'étonnement pour certains Français, notamment les célibataires : pourquoi s'orienter vers une politique nataliste ? Le choix du premier ministre qui consiste à favoriser davantage les familles d'au moins trois enfants est en grande partie justifié. Depuis quelques années, la diminution de la natalité s'explique surtout par le refus des ménages d'avoir un troisième ou un quatrième enfant : en dix ans, de 1964 à 1974, la proportion des naissances de rang supérieur à trois a diminué de moitié (11 % des naissances au lieu de 23 %). Or le renouvellement des générations est en grande partie assuré par les familles nombreuses puisque les 15 % de familles ayant eu trois bébés ou plus totalisent 44 % des enfants ! Aujourd'hui, de nombreux jeunes mariés sont plus nombreux que par le passé à déclarer « vouloir des poupons » ; mais ils acceptent d'en avoir un, deux, parfois trois, mais guère plus.*

*La préoccupation gouvernementale de faciliter la naissance d'un troisième ou d'un quatrième enfant n'est pas que nataliste. Elle obéit aussi à des préoccupations économiques et sociales. Compte tenu de la diminution de la fécondité ces dernières années, les responsables des régimes sociaux se sont aperçus que les régimes de retraites allaient à la catastrophe. En l'an 2000, de nombreux salariés demanderont à bénéficier de la retraite, alors que les entrées dans la vie active seront réduites. Or le financement des pensions — basé sur le système de la répartition — est assuré par les cotisations des « actifs ». Le déséquilibre démographique se traduira par un déficit, dont seront victimes les chargés de familles comme les célibataires âgés !*

*Aux prévisionnistes qui crient casse-cou, M. Barre fournit une première réponse, évidemment limitée par rapport à l'importance de la question posée. Le retard que les prestations familiales ont pris ces dernières années ne sera pas comblé par les mesures promises. En outre, les prestations ne jouent pas un rôle déterminant ou suffisant sur la taille des ménages. Enfin l'attitude des adultes à l'égard des naissances est en grande partie déterminée par les possibilités plus ou moins grandes de trouver un emploi, un logement et un équilibre entre la vie au foyer et dans la société, ce qui suppose une politique globale et audacieuse, dont le premier ministre n'a présenté qu'une simple ébauche.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

## • PRÉ-RETRAITE : vers une prolongation du système

*L'accord du 13 juin 1977, qui a été signé par l'ensemble des syndicats et le C.N.P.F. sur la pré-retraite volontaire, sera-t-il rendu définitif ? Le texte paraphé par les organisations syndicales et professionnelles prévoit, en effet, que l'accord n'est valable que jusqu'au 31 mars 1979.*

*En annonçant que les salariés pourront bénéficier à soixante ans d'une « réforme analogue à celle qui a été instituée en juin 1977 », le premier ministre pense sans doute obtenir des partenaires sociaux une « prolongation », car l'intervention d'une loi reviendrait à généraliser la retraite à soixante ans dans le régime général de la Sécurité sociale, ce qui officiellement semble écarté. De même, l'idée de permettre un retrait progressif de l'activité professionnelle semble fondée sur un appel à la signature d'un accord plutôt que sur un recours au législateur.*

## • DURÉE DU TRAVAIL : trente-huit heures pour les emplois pénibles

*L'abaissement de la durée légale hebdomadaire du travail de quarante à trente-huit heures pour les salariés occupant des emplois pénibles devrait bénéficier à environ deux millions de travailleurs, ceux qui effectuent des travaux en continu ou semi-continu (travail posté), des travaux à la chaîne, au four, ainsi que ceux qui sont exposés aux intempéries sur les chantiers. Ces personnels verront le salaire de leurs heures de travail au-delà de trente-huit heures majoré de 25 %.*

## BLOIS PAR LE PREMIER MINISTRE

# France l'aventure économique et politique

différents objectifs cités en exemple par le chef du gouvernement : la mise en chantier de la réforme des collectivités locales, l'accroissement des moyens en personnels pour mieux assurer la sécurité des citoyens, la « pause des charges sociales et fiscales » en 1978 et 1979, la participation des cadres aux conseils d'administration des entreprises, etc. Seule la proposition visant à supprimer les scènes de violence à la télévision pour épargner la sensibilité des enfants a véritablement suscité des acclamations.

Le discours de M. Barre n'a pas déclenché, en effet, l'enthousiasme qu'escomptait l'hôtel Matignon de la part d'une assemblée dont la composition avait été soigneusement sélectionnée, la plupart des invitations ayant été réservées à des partisans de la majorité.

Il est vrai que dans son raccourci, l'allocution du premier ministre n'a pas fait apparaître nettement l'intérêt incontestable de certaines propositions inscrites au catalogue des « objectifs d'action », encore que bon nombre de celles-ci ne présentent aucun caractère de nouveauté dans la mesure où elles reprennent simplement certaines revendications professionnelles, ou figurent déjà dans les programmes respectifs des formations de la majorité et même, parfois, dans ceux de l'opposition.

M. Barre ayant tenu à faire de son premier meeting électoral une manifestation de l'unité de la majorité, tous les membres du gouvernement l'avaient accompagné à Blois, sauf M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, légèrement souffrant.

A l'issue du séminaire de Rambouillet, M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, avait souligné que le « programme de Blois » avait été approuvé à l'unanimité par les membres du gouvernement. M. Barre a d'ailleurs demandé aux ministres et secrétaires d'Etat d'éviter, au cours de la campagne électorale, tout ce qui pourrait porter atteinte à l'unité de la majorité. Il leur a notamment recommandé, partout où il y aura des élections primaires au sein de la majorité, de ne pas soutenir publiquement l'un des candidats en présence sans avoir obtenu auparavant l'accord de l'hôtel Matignon.

Dès son reotur de Chine où il doit se rendre du 18 au 25 janvier, M. Barre fera, pour sa part, une série de voyages en province pour convaincre les Français d'approuver ses propositions dont il précisera prochainement le coût.

La principale difficulté du premier ministre consistera, toutefois, compte tenu de l'hostilité persistante du R.P.R. à toute idée de programme de législature, à trouver une majorité de candidats qui acceptent « sans équivoque » de soutenir ce programme de Blois » et de s'engager à ne pas contrarier son équivoque » de soutenir ce « programme de application si la majorité actuelle reste en place au mois de mars. M. Barre n'a toujours pas indiqué comment il pense y parvenir.

Alain ROLLAT.

*« C'est pourquoi,* a-t-il ajouté, *le président de la République a confié au gouvernement le soin d'éclairer le choix des Françaises et des Français en élaborant des objectifs d'action, qui puissent constituer « l'engagement de ce » qu'un gouvernement peut faire » de précis pour améliorer leur » sort » et « définir une ambition » pour la France ».*

M. Raymond Barre a souligné que cette ambition ne saurait s'écarter *« des grandes orientations qui ont inspiré la politique de la France depuis les débuts de la V^e République » : « Indépendance d'abord. Nous sommes une vieille nation qui entend rester libre de ses jugements et de ses choix. (...) Mais l'indépendance n'est pas l'égoïsme ni l'isolement. Elle est au service de la solidarité, exigence d'un monde où l'interdépendance s'accroît constamment entre peuples et nations. (...)*

*» Cette solidarité, nous entendons la pratiquer d'abord avec les pays d'Europe occidentale qui construisent avec nous une Europe unie. La Confédération européenne, voilà une ambition digne du rôle historique de la France sur notre continent.*

*» Cette solidarité, nous entendons aussi la pratiquer à l'égard de tous les peuples, de l'ouest à l'est, du nord au sud de la planète, avec générosité, dans le respect de l'indépendance des autres nations, de la liberté et des droits de l'homme, et avec le seul souci de la détente et de la paix.*

*» Mais notre ambition nationale ne saurait s'affirmer, si la vitalité de notre peuple n'était assurée par la reprise de son expansion démographique, et si la tendance alarmante à la diminution de la natalité n'était enrayée, puis inversée.*

*» Elle serait également compromise, si nous ne maintenions pas la stabilité de nos institutions. Le temps n'est pas si loin où la fragilité et la précarité de nos gouvernements portaient tort à l'équilibre intérieur de notre pays et à son prestige dans le monde. Les institutions que notre peuple s'est données, voici vingt ans, à l'appel du général de Gaulle, assurent la continuité et l'efficacité de la politique de la France. Nous entendons les maintenir et les défendre contre toute atteinte.*

Le chef du gouvernement a ensuite longuement commenté, dans leurs grandes lignes, ses trente objectifs d'action pour la prochaine législature, sans entrer, toutefois, dans le détail des cent dix mesures proposées. Il a notamment déclaré :

*« Aux trois défis que la France doit relever : le bouleversement de l'équilibre mondial, l'anonymat et l'irresponsabilité des sociétés de masse l'accroissement regrettable des divisions entre Français, nous proposons trois réponses : la vérité dans la conduite de notre économie ; la liberté dans l'approfondissement de la démocratie : l'unité par la justice.*

*» Nous choisissons la réforme, non le bouleversement, l'évolution, non la révolution.*

*» Nous proposons des objectifs réalisables. Les mesures envisagées sont très importantes. Elles ne pourront être faites d'un seul mouvement. Elles devront s'échelonner sur le cours de la législature. La consolidation du redressement que nous avons entrepris impose de ne pas faire supporter à l'économie française, au moins pendant les deux prochaines années, des charges trop lourdes. Les mesures à mettre en œuvre ont été choisies de telle sorte que, si elles sont convenablement réparties sur les cinq années à venir, leur coût pourra être supporté sans dommage par l'économie française. Mais comme le gouvernement en a donné la preuve au cours de ces dernières années, il entend, en dépit des difficultés, poursuivre l'amélioration du niveau de vie des Français, notamment des plus défavorisés, dans le cadre d'une gestion sérieuse de notre économie.*

*» Les objectifs d'action ne pourront bien évidemment être appliqués au cours de la prochaine législature que si une majorité de députés à l'Assemblée nationale soutiennent sans équivoque l'action du président de la République et celle du gouvernement qu'il aura désignée. »*

En conclusion, M. Raymond Barre a lancé un appel aux électeurs :

*« Aux Françaises et aux Français qui vont voter, à celles et à ceux qui sollicitent leurs suffrages, je demande de s'unir par delà leurs légitimes différences et sans exclusive aucune, autour de ces objectifs pour les libertés et la justice. Puissent-ils le faire dans un climat de tolérance, de compréhension et de large union, dont notre pays a tellement besoin.*

*» M'adressant à chacune, à chacun (...), Français parlant à d'autres Français, je voudrais surtout leur dire : « Ayez » confiance. »*

*» Je ne vous ai jamais caché la vérité. Je ne vous ai jamais rien promis, qui fût illusoire ; je ne vous ai jamais dissimulé que, dans le monde implacable où nous vivons, il n'y a pas d'autre loi que celle de l'effort.*

*» Je vous demande aujourd'hui de garder l'espoir. Nous éviterons à la France l'aventure économique et politique.*

*» Ayez confiance en vous-mêmes : personnes âgées au soir de votre vie, hommes et femmes au cœur de la vie active, jeunes qui préparez votre avenir, pensez à ce que vous avez fait, à ce que vous êtes en train de faire, à ce que vous vous destinez à faire.*

*» Vous n'appartenez pas à un peuple décadent ; vous n'appartenez pas à un peuple fatigué. Vous appartenez à un peuple qui vient, en vingt ans, de transformer la France et qui conduit aujourd'hui avec vigueur le changement pour le progrès.*

*» Oui, nous sommes un grand peuple parce que les passions qui nous animent et nous mobilisent sont de grandes passions : la passion de la vérité, la passion de la liberté, la passion de la justice.*

*» Ayons ensemble, ayez confiance en la France, qui, au cours des siècles, n'a jamais cessé d'étonner le monde.*

*» Ayez confiance parce qu'une fois encore, les Françaises et les Français montreront qu'ils savent se rassembler sur la France, pour la France. »*

Le premier ministre et les membres du gouvernement ont été reçus, samedi soir, au château de Blois, par le conseil municipal avant de regagner Paris dans la nuit.

# cent dix propositions

à responsabilité personnelle les moyens de son développement ;

● Orienter les productions en fonction des débouchés.

### 14) INTENSIFIER LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

● Les grandes banques nationales seront appelées à accroître la responsabilité de leurs agences régionales ; des services administratifs seront installés en province.

● Les zones rurales et plus généralement les villes moyennes et petites recevront une priorité absolue pour l'implantation des activités nouvelles ou à décentraliser.

● Les services publics seront maintenus dans les zones rurales.

● La croissance des grandes agglomérations sera maîtrisée grâce à une révision des schémas directeurs d'urbanisme.

● Le système des transports routiers de voyageurs sera rénové.

● Les « contrats de pays » seront développés.

● Le nombre des téléphones en service sera doublé en cinq ans (porté de 10 millions à 20 millions), ce qui donnera à la France rurale une densité équivalente à celle de la France urbaine.

● Accroissement du rôle des régions dans l'animation économique régionale, ainsi que dans l'ordre scientifique, technologique et culturel.

● Création d'une délégation à la mer qui permettra de mettre en œuvre, pour les côtes et en mer *jusqu'à 200 milles, une politique de* protection et d'exploitation des ressources côtières et maritimes en métropole et outre-mer.

● Dans les départements d'outre-mer, un effort particulier sera entrepris pour créer des emplois et rapprocher le niveau de vie de leurs habitants de ceux de la métropole dans le cadre de la départementalisation économique.

## III. — La solidarité au service de la justice sociale

### 15) MENER UNE POLITIQUE ACTIVE DE L'EMPLOI.

● L'allègement prévu des charges des entreprises devra faciliter la création d'emplois.

● Le premier emploi des jeunes doit constituer une priorité nationale. Leur accès à un métier sera facilité par l'institution d'un droit à une formation professionnelle rémunérée, dans les conditions expérimentées en 1977 *au titre du pacte national de l'emploi.* Cette formation achèvera la scolarité ou la prolongera.

● Le travail à temps partiel sera facilité et développé. L'Etat donnera l'exemple en offrant chaque année, pendant cinq ans, dix mille emplois à temps partiel. Les organisations professionnelles et syndicales seront invitées dans chaque branche à élaborer des programmes de développement du travail à temps partiel. Les salariés, notamment les femmes, devront progressivement pouvoir *bénéficier du droit de choisir des* horaires réduits de travail.

● Pour permettre leur meilleur fonctionnement, les différents régimes d'aide aux personnes privées d'emploi seront harmonisés et simplifiés, et rendus plus incitatifs à la reprise de l'activité.

### 16) ACCROITRE LA PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE.

● Les cadres seront appelés à désigner des représentants avec voix *délibérative au sein des conseils de* surveillance ou des conseils d'administration. Si cette expérience est positive, elle sera généralisée selon des modalités définies par voie contractuelle, au profit de tous les salariés dans les grandes entreprises.

● Des incitations, notamment de nature fiscale, seront adoptées en vue de faciliter l'acquisition d'actions de l'entreprise par le personnel.

### 17) MAINTENIR LE NIVEAU DE VIE ET AUGMENTER LES REVENUS LES PLUS MODESTES.

● Le SMIC progressera plus rapidement que la moyenne des salaires de façon à poursuivre le mouvement de réduction des inégalités.

● L'écart moyen des salaires entre les travailleurs manuels et les travailleurs non manuels sera progressivement comblé grâce à la conclusion d'accords collectifs par branche.

● Assurer l'augmentation du pouvoir d'achat des diverses catégories de Français en fonction des progrès de l'économie et des résultats des entreprises. En ce qui concerne les salaires, cette progression sera librement négociée entre les organisations patronales et syndicales.

● En tout état de cause, sauvegarder, malgré les difficultés économiques, le pouvoir d'achat global des Français.

### 18) FAVORISER LA FAMILLE.

● Une progression du pouvoir d'achat des allocations familiales sera garantie : elle sera d'au moins 1,5 % par an. Cette progression pourra être plus élevée dans l'hypothèse de résultats économiques satisfaisants.

● Le montant de l'ensemble des prestations familiales sera revalorisé. Une famille de trois enfants bénéficiant du complément familial percevra, au 1^er juillet 1979, au moins 1 000 F par mois.

● Un revenu minimum familial sera institué en faveur des familles d'au moins trois enfants. Son montant sera fixé en fonction du nombre d'enfants.

● *Pour reconnaître à la mère de* famille un véritable statut social, ses droits propres en matière d'assurance-vieillesse seront élargis. Lorsque la famille bénéficie du complément familial, des cotisations seront versées au régime d'assurance-vieillesse pour le compte des mères qui n'exercent pas d'activité professionnelle.

### 19) RENFORCER LA SOLIDARITE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES.

● Les allocations versées aux personnes âgées les plus défavorisées, qui étaient de 14 F par jour en mai 1974 et qui sont actuellement de 30 F, seront portées à 40 F en 1979, soit près de 30 000 F par an pour un ménage.

● Les personnes âgées titulaires du minimum vieillesse bénéficieront de la gratuité totale des soins médicaux.

● En cas de maladie ou d'invalidité, les personnes âgées qui le souhaiteraient pourront bénéficier d'une aide ménagère et de soins médicaux à domicile.

Pour celles qui ne pourraient ou ne souhaiteraient vivre à leur domicile, la mise en service de résidences pourvues de services collectifs et d'une assistance médicale sera accélérée.

● Toute opération de rénovation urbaine s'accompagnera de l'obligation de reloger sur place les personnes âgées en maintenant des conditions de loyer équivalentes.

● Le réseau national de télé-alarme pour les personnes âgées sera mis en place : huit cent mille personnes âgées en bénéficieront d'ici 1982 et pourront ainsi obtenir, à tout moment, des secours d'urgence.

### 20) AMELIORER LA VIE DES FEMMES.

● Le travail à temps partiel, qui peut offrir aux femmes des facilités d'emploi, sera développé.

● La durée du congé de maternité sera augmentée de trois mois. Ce supplément pourra être obtenu, sous diverses formes : congés continus ou fractionnés, réduction de la durée hebdomadaire du travail crédits heures à utiliser au cours des quatre années qui suivent la maternité.

● Les mères de famille, ainsi que les femmes veuves ou divorcées ayant achevé leurs études depuis plusieurs années, bénéficieront d'un droit à un stage rémunéré de formation professionnelle.

● Afin d'assurer aux veuves sans ressources suffisantes un revenu minimum temporaire, un régime d'assurance-vie obligatoire sera institué dans le cadre de la sécurité sociale.

● Les veuves bénéficieront désormais de possibilités supplémentaires de percevoir à la fois leur propre retraite et une pension de reversion.

### 21) AMENAGER LA DUREE DU TRAVAIL.

● Afin de permettre aux travailleurs en fin de carrière qui le souhaiteraient de poursuivre leur activité dans de bonnes conditions, et pour faciliter la transition entre la vie active et la retraite, les organisations professionnelles et syndicales seront incitées à négocier des accords en vue d'augmenter les temps de loisir des salariés de plus de soixante ans et de prévoir les adaptations de rythme de travail ou d'affectation dans les entreprises sans diminution sensible de leurs salaires.

● Les travailleurs auron tle choix entre poursuivre leur activité à plein temps, réduire progressivement cette *activité ou bénéficier* à l'âge de *soixante ans d'un régime* analogue à celui qui a été institué en juin 1977.

● *La durée légale* du travail sera abaissée de quarante à trente-huit heures pour les emplois pénibles, les heures effectuées au-delà étant rémunérées au taux des heures supplémentaires.

● Les entreprises seront invitées à offrir à leurs salariés des possibilités d'horaires variables qui donnent à chacun une plus grande souplesse dans l'organisation de son temps de *travail et de ses loisirs.*

### 22) PERMETTRE A TOUS LES FRANÇAIS DE DETENIR UN PATRIMOINE.

● Afin de porter à plus de 50 %, la proportion des Français propriétaires de leur résidence principale, l'aide à l'apport personnel sera étendue à tous les ménages aux revenus modestes. En outre, l'acquisition par les locataires des logements qu'ils occupent sera facilitée.

● Le statut de la propriété immobilière sera simplifié et clarifié : les transactions seront rendues plus faciles et moins coûteuses.

● Les relations entre les locataires et les propriétaires seront améliorées de manière à favoriser les relations contractuelles.

● Pour développer l'épargne, les mesures de protection des petits épargnants seront renforcées. A cet effet, le taux d'intérêt des placements en caisse d'épargne augmentera avec la durée afin de mieux rémunérer les dépôts stables.

● Les petits épargnants âgés de plus de cinquante-cinq ans bénéficieront d'une protection particulière contre la hausse des prix pour leurs dépôts, d'une durée égale ou supérieure à cinq ans.

● L'institution d'un livret d'épargne pour les jeunes leur permettra d'obtenir des prêts d'installation. Le principe de ce livret sera calqué sur celui des plans d'épargne-logement. Ainsi pourront être mieux financées l'acquisition de logements et de mobilier par les jeunes ménages et *la création d'entreprises artisanales* ou commerciales.

### 23) RENFORCER LA JUSTICE FISCALE ET SIMPLIFIER LA FISCALITE.

● La loi sur l'imposition des plus-values mobilières sera réformée dans le sens d'une plus grande simplicité.

● Un régime définitif sera proposé pour la taxe professionnelle.

● Les dates de paiements des impôts seront mieux échelonnées.

● Les droits de mutation seront refondus et uniformisés.

● Des conseils départementaux composés de contribuables seront institués auprès des directeurs des impôts. Ils auront pour mission d'informer les contribuables et de conseiller l'administration sur l'application de la législation fiscale.

● Au cours de la législature l'accès aux centres agréés de gestion sera ouvert à tous les non-salariés. S'ils adhèrent à ces centres, leurs conditions d'imposition seront totalement alignées sur celles des salariés.

● La lutte contre la fraude fiscale sera renforcée et adaptée. Les amendes pénales pour redressement fiscal seront plus fortement progressives. L'imposition minimale sur les sociétés durablement déficitaires sera sensiblement relevée.

● Le gouvernement fera procéder en 1978 à l'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes, compte *tenu des modalités d'imposition du* capital existant dans notre fiscalité et des législations européennes en la matière.

Les résultats de cette étude seront communiqués au Parlement, qui en délibérera.

## IV. — Élever la qualité de la vie en France

### 24) APPLIQUER LA CHARTE NATIONALE POUR LA QUALITE DE LA VIE.

● La charte nationale de la qualité de la vie élaborée à l'initiative du président de la République (*le Monde* du 5 janvier) sera appliquée avec détermination au cours des cinq prochaines années.

### 25) DONNER DES VACANCES A TOUS LES JEUNES FRANÇAIS.

● Le nombre des familles recevant une aide pour l'envoi de leurs enfants dans des centres de vacances sera augmenté ; le coût des séjours dans ces centres sera abaissé. Les critères d'octroi de ces aides seront élargis pour tenir compte du nombre des enfants et des ressources de chaque famille.

● La capacité d'accueil des centres de vacances sera accrue par deux mesures : des crédits d'équipements et d'aménagement leur permettront une durée d'ouverture plus longue dans l'année ; l'acquisition de réserves foncières permettra l'installation de nouveaux centres dans les zones touristiques.

### 26) GENERALISER L'EDUCATION PRESCOLAIRE.

● L'objectif est de compléter le dispositif existant de façon que, d'ici 1982, tous les parents qui souhaitent faire donner à leurs enfants une éducation préscolaire trouvent une classe pour les accueillir.

### 27) AMELIORER LA FORMATION DES MAITRES.

● Des mesures seront prises pour donner aux professeurs des collèges et des lycées la formation pédagogique approfondie nécessaire aujourd'hui à l'exercice de l'enseignement.

### 28) ADAPTER A SES MISSIONS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

● Des crédits d'aide à la modernisation et à la spécialisation des universités seront dégagés à hauteur de 150 millions de francs pour cinq ans. Ils permettront de financer le développement de formations nouvelles et l'aide à la recherche universitaire.

● Un plan de croissance des grandes écoles sera mis au point. En cinq ans, leurs effectifs d'élèves doubleront en moyenne. Plus de la moitié des élèves continueront d'être *recrutés parmi les élèves des lycées* ; d'autres seront recrutés après un diplôme universitaire (licence ou maîtrise) ; d'autres, enfin, y auront accès après plusieurs années de vie professionnelle.

### 29) ACCROITRE L'AIDE FINANCIERE APPORTEE AUX CLUBS ET AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES.

● L'objectif consiste à renforcer l'aide budgétaire actuellement consentie d'ici 1983.

### 30) FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE.

● Le budget du ministère de la culture sera doublé en cinq ans.

● Un « fonds du patrimoine » sera créé pour empêcher le départ à l'étranger d'importantes œuvres d'art françaises.

● Une nouvelle prescription sera inscrite dans le cahier des charges de chaînes de télévision, pour que celles-ci diffusent de façon régulière, à des heures qui conviennent aux enfants, des émissions à leur intention, destinées à les initier à la culture et au monde contemporain.

# POLITIQUE

## LA CONFÉRENCE NATIONALE DU P.C.F.

# Les communistes ont instruit le procès de la majorité

Pas une voix ne s'est élevée samedi 7 et dimanche 8 janvier, au Palais des congrès de la porte Maillot où siégeait la conférence *nationale du P.C.F., pour* contester la politique suivie par la direction du parti. Pas une voix n'a trouvé des excuses au P.S. : M. Mitterrand et ses amis sont seuls responsables de la division de la gauche. *Ils ont cédé aux pressions* de la droite. Pas une voix n'a plaidé en faveur, au minimum, d'un accord électoral avant le premier tour de scrutin. M. Jean Elleinstein lui-même est monté à *la* tribune pour *déplorer* le « virage à droite » des socialistes, condamner l'usage — parfois abusif, il est vrai — fait de son nom dans la presse et récuser toute création de tendance au sein du parti communiste.

Cette unanimité n'est pas de nature à surprendre. Le parti communiste n'en est pas encore à étaler au grand jour ses hésitations et ses états d'âme. En outre, une conférence nationale ne regroupe, pour l'essentiel, que des cadres du parti. Les voix de la base ne se sont donc guère fait entendre.

Seraient-elles d'ailleurs tellement différentes ? Il ne semble pas. Si M. Marchais a eu tort de nier l'existence de toute attitude oppo*sitionnelle au sein de son parti — le texte de* la cellule Philosophie de la Sorbonne (« le Monde » du 7 janvier ) serait-il un faux ? — il ne faudrait pas, à l'inverse, grossir l'influence de ces éléments. Ils ne peuvent être que sectoriels, constituer des sortes de « buttes témoins », d'autant plus que les oppositions sont composites. Le P.S., au lendemain de l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun, avait cru pouvoir faire état d'une crise à la base du P.C.F. Celle-ci semble n'avoir été ni durable ni profonde.

Plus sensible en revanche est le trouble qui s'est manifesté au sein de la C.G.T. Et cette situation explique sans doute, en partie, que le P.C.F. ait choisi de faire intervenir de nombreux syndicalistes dans le cadre de sa conférence nationale. MM. Frischmann (P.T.T.), Lanoue (cheminots), Saingeon (métallurgie), Le Guen (*électricité et gaz de France*), sont ainsi montés à la tribune pour expliquer que les travailleurs, dans leur secteur, condamnent l'attitude du P.S. Des propos que venaient corroborer et illustrer la description par les responsables communistes de la situation chez Michelin ou chez Peugeot, des conflits sociaux aux usines Saint-Joseph, en Gironde, ou dans l'entreprise de M. Furnon, dans le Gard. Des récits dans lesquels la politique gouvernementale était, bien sûr, mise au banc des accusés mais où le P.S. était toujours présenté comme complice.

L'attitude du parti communiste conserve une logique profonde. Elle reste dans le fil

Les délégués à la conférence nationale sont accueillis samedi matin par M. Henri Fiszbin, *député, premier secrétaire de la* fédération de Paris. La discussion sur le rapport de M. Georges Marchais (*le Monde* daté 8-9 janvier) *s'ouvre* samedi après-midi avec l'intervention de M. JEAN GARCIA, membre du comité central, secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis. Il insiste sur la pauvreté qui sévit dans son département. Il rappelle l'action menée par les communistes, notamment contre les saisies et les coupures de *gaz et d'électricité.*

M. PHILIPPE HERZOG (Hauts-de-Seine)), membre du comité central, explique ensuite que cette *pauvreté est volontairement* cachée par le pouvoir et les grands moyens d'information. Il estime que cette détresse sociale est volontairement entretenue afin d'accroître les profits et il déclare que le ministère de l'économie et des finances prévoit une nouvelle aggravation du chômage. Il s'en prend ensuite aux options du parti socialiste qu'il juge incohérentes et démagogiques et qui, selon lui, débouchent sur la poursuite de la politique d'austérité. « *L'année 1978*, déclare-t-il *ne doit pas déboucher sur un niveau plan Barre ni sur un plan Rocard du même type mais sur un changement réel.* »

Mme Jacquie HOFFMANN (Yvelines), membre du comité central, évoque le sort des femmes salariées et reproche au P.S. de refuser les moyens d'une nouvelle politique. M. ANTOINE PORCU (Meurthe-et-Moselle), souligne que, dans le haut pays lorrain, « *le virage à droite du P.S. est douloureusement ressenti* » et que les sidérurgistes et les mineurs refusent « *les approximations et le flou* » du parti socialiste. Selon lui, il n'y a pas de différence, en ce qui concerne la sidérurgie, entre les positions socialistes et celles de M. Barre. Il appelle pour sa part à une nationalisation de ce secteur.

M. ANDRE PERINAUD (Nièvre) estime que la campagne qui tendait à rendre le P.C.F. responsable de la division de la gauche n'a pas atteint son but. Toutefois il juge insuffisante la prise de conscience par les communistes de l'évolution des travailleurs chrétiens et de ceux qui sont syndiqués à la C.F.D.T. Il explique que dans son département, qui est aussi celui de M. François Mitterrand, la tactique du P.S. *consiste à entretenir* les réflexes anticommunistes et à passer des accords de fait avec la droite pour se faire élire. Il reconnaît que le P.C.F. a connu un creux dans les adhésions au moment de l'échec des négociations « au sommet », mais il affirme que depuis il y a eu reprise du courant d'adhésion. M. GEORGES FRISCHMANN (Paris), membre du comité central, décrit la situation du personnel des postes et télécommunications.

Il dénonce le « *coup de main* » que M. Michel Rocard a apporté à M. Barre pour refuser le *SMIC à 2 400* francs. Sous les applaudissements des délégués, il parle, en ce qui concerne M. Rocard, de « *cet ancien gauchiste devenu social-démocrate d'extrême droite au terme d'une trajectoire étonnamment rapide* ». Il estime que les socialistes prê*tent* insuffisamment l'oreille aux revendications du personnel des P.T.T. et il affirme que les communistes doivent donc aider les postiers socialistes à mieux pratiquer l'autogestion. Il conclut en notant que le statut du personnel de cette administration, imposé par le P.C.F., a commencé de se dégrader depuis le départ des ministres communistes et, en particulier, du fait de l'action des ministres socialistes.

### M. CATALA : le piège politicard est tendu

Mme Gisèle MOREAU, député de Paris, membre du comité central, *dénonce la « démagogie »* du président de la République et du gouvernement en direction des femmes. Elle estime que seul le P.C.F. propose les moyens économiques d'assurer leur libération. M. Georges LANOUE (Paris), membre du comité central, traite de la situation des cheminots et reproche au P.S. de faire de la S.N.C.F. un modèle de nationalisation alors que les représentants du « *grand capital* » sont toujours présents au conseil d'administration de cette société. M. Jean-Michel CATALA, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, membre du comité central, accuse les socialistes d'avoir trahi les espérances de la jeunesse et le « *système* » de n'avoir plus rien à apporter aux jeunes. Après avoir attaqué, lui aussi, M. Michel Rocard, il ajoute : « *Trop souvent dans ce pays, et les jeunes le savent plus qu'on ne le croit, on s'est servi d'une étiquette de gauche pour faire une politique de droite. Le piège politicard est tendu. Comme les jeunes, nous voulons la clarté, le débat démocratique. Et nous le disons avec franchise : dans la France de Giscard, ceux qui veulent de toutes leurs forces que ça change, n'ont qu'un moyen : voter communiste.* »

### M. ELLEINSTEIN : les tendances sont nuisibles

M. Jean Elleinstein (Paris) af*firme d'abord son accord* avec le rapport de M. Georges Marchais. Il estime qu'un changement radical — « *au sens plein du terme, pas à celui de Robert Fabre* », précise-t-il — est devenu une nécessité historique. Les difficultés qui ont pu surgir, explique-t-il, viennent de la mise en œuvre de la politique du XXII[e] congrès du P.C.F., dont aucun élément n'est caduc, même si certaines conséquences apparaissent plus nettement. Après avoir rappelé que les expériences communistes déjà engagées, notamment en U.R.S.S. et en Chine, ne constituent « *ni un modèle ni un exemple* », l'historien communiste souligne, que la social-démocratie s'est toujours montrée incapable d'entreprendre une *véritable révolution sociale*. Il *note* cependant que la voie à suivre ne peut pas pour autant être trouvée « *dans les quarante-cinq volumes de l'œuvre de Lénine* ». « *Les temps ont changé*, poursuit-il. *Il faut revenir à Marx, le rénover, le mettre à jour.* » Il se prononce pour « *une véritable autogestion, c'est-à-dire pour une démocratie poussée jusqu'au bout* ». « *N'est-ce pas là la ligne du vingt-deuxième congrès ?* », interroge-t-il.

Après avoir pris la défense de Chtcharansky, dont la détention, note-t-il, a été prolongée de six mois sur ordre du Soviet suprême de l'U.R.S.S., il déclare que le P.C.F. a rejeté le astilinisme « *avec lucidité, fermeté et courage* ».

L'orateur indique encore que l'union de la gauche « *reste le levier principal d'un véritable changement* » et qu'il « *n'est pas d'autre choix statégique possible* ». Il dénonce toutefois le « *glissement à droite* » du P.S. Il s'élève ensuite contre l'utilisation de certaines de ses analyses contre *le P.C.F.* et *y* voit une manifestation de « *pratiques politiciennes* ».

Il refuse, en outre, les tendances au sein de son parti, car il les juge « *nuisibles* ». Cette remarque provoque de vifs applaudissements. Récusant toute idée qu'il pourrait exister une crise au sein du P.C.F., il affirme que « *l'unité profonde du parti est produite par le débat lui-même* ». Il estime également que le fonctionnement du centralisme démocratique s'approfondit dans le sens de la démocratie. A ce propos, il remercie le P.C.F. de le laisser poursuivre ses recherches. Il conclut :

« *Trop de fois, depuis 1914, les Français ont voté à gauche pour se retrouver avec des gouvernements de droite. Voter communiste ne signifie pas approuver toute la politique du P.C.F., mais, face à un P.S. incertain dans lequel on ne peut avoir pleinement confiance, c'est aider le parti le plus unitaire et le plus dynamique.* »

M. LOUIS MINETTI (Bouches-du-Rhône) et Mme JACQUELINE BOYER (Haute-Marne) évoquent la situation sociale de leurs départements et insistent sur la nécessité d'une rupture véritable avec l'ordre économique régnant. M. PIERRE SOTURA (Hauts-de-Seine), membre du comité central, souligne les progrès du parti communiste dans ce département, où il compte à présent vingt-sept mille adhérents.

Mme MYRIAM BARBERA (Hérault) décrit la situation des chômeurs, au nombre de trente-cinq mille, soit 10 % de la population active, dans ce département. M. ANDRE SOURY (Charente) traite des problèmes de l'agriculture. « *Là aussi, ça ne va plus du tout* », déclare-t-il. M. ANDRE SAINGEON évoque les problèmes des travailleurs de la métallurgie.

M. JEAN-PIERRE ANTIGNAC (Puy-de-Dôme) dénonce le silence de la *presse locale et régionale* sur les conditions de travail aux usines Michelin, qu'il décrit longuement. Il poursuit : « *Les travailleurs se sont étonnés que le maire socialiste de Clermont-Ferrand ne soit jamais venu les voir pendant la grève. De son côté, le président socialiste du conseil régional a déclaré que cette grève portait un coup à l'intérêt régional (...). C'est le même langage que Beullac, qui, lui, a parlé de l' « intérêt national.* »

Mme ANNIE TRELY (Gironde), ouvrière de l'entreprise Saint-Joseph, de Bordeaux, en grève depuis un an, décrit les progrès de la conscience politique chez les femmes employées dans les petites entreprises de la région.

M. ROGER LALLOUETTE (Nord) plaide pour la nationalisation de la sidérurgie. Il dénonce le fait qu'Usinor ait embauché, à la faveur des mesures exceptionnelles prises par le gouvernement, de jeunes travailleurs « *qui ont dû attendre trois mois pour être payés et qui ont donc travaillé gratuitement, tout en disparaissant des statistiques du chômage* ».

M. JEAN MALVASIO (Seine-Maritime), membre du comité central, met en cause M. Laurent Fabius, conseiller économique de M. Mitterrand et membre du conseil régional de Haute-Normandie, qui a, dit-il, proposé au conseil de « *prélever une somme de 10 milliards de francs sur les impôts locaux en faveur du patronat* ». « *C'est déjà cette politique que pratiquent Giscard et Barre* », déclare M. Malvasio.

### M. JUQUIN : nous sommes antistaliniens parce que communistes

Dimanche matin, on entend M. BERNARD GAUCHER (Val-de-Marne), qui parle de la situation des salariés de l'aéroport d'Orly. Il oppose le P.C.F., « *seul parti à vouloir appliquer le programme commun* », au P.S., « *parti de la politique de la girouette* ». Mme CATHERINE MARGATE (Hauts-de-Seine) traite du sort des femmes. M. JEAN MOLINIER (Gard) rappelle le conflit des entreprises Furnon, où le patron s'opposait à la création d'une section C.G.T., et explique que cette afafire a amené les communistes du département à se pencher davantage sur la situation des petites et moyennes entreprises. M. RENE LE GUEN, membre du comité central, analyse la situation au sein d'E.D.F.-G.D.F. Il constate que la politique contractuelle mise en place par M. Delors, aujourd'hui membre du P.S., a échoué, et il reproche à M. Rocard de vouloir séparer les notions de propriété et de pouvoir. Il accuse l'ancien secrétaire national du P.S.U. de développer une « *néo-technocratie* » dont les positions sont comparables à celles de la bourgeoisie.

M. SANGUEDOLCE (Loire), membre du comité central, maire de Saint-Etienne, illustre la pauvreté qui règne dans les milieux ouvriers et explique que MM. Rocard et Attali, « *ces grands économistes, ne cachent pas que le futur gouvernement n'échappera pas à la politique d'austérité. S'il en a les moyens, le P.S. essaiera de faire digérer l'austérité à la sauce socialiste* ». Evocant l'acceptation par M. Mitterrand du SMIC à 2400 francs, il ajoute : « *Cela ne changera pas grand-chose, puisqu'il refuse l'actualisation du programme commun. Mitterrand est coutumier du fait. Il adapte sa politique au gré des circonstances. En 1974, lors d'une élection législative partielle, il avait promis, à Annonay, la nationalisation des tanneries. Au second tour, comme le P.S. était en tête et qu'il avait besoin de voix hostiles aux nationalisations, il n'a même pas, à Tournon, prononcé le mot programme commun. L'objectif des socialistes est de gagner des voix et de faire reculer le P.C.F. Leur but est de gouverner en se passant des communistes.* »

M. JEAN-MARIE ARGELES (Paris) insiste sur la nécessité de repousser le mot d'ordre de rééquilibrage de la gauche avancé dans la capitale par le P.S. car il vise à réduire l'influence du P.C.F. alors que, à l'échelle du pays, la représentation communiste n'est pas au niveau de son poids réel. M. HENRI FOUCHIER (Var) traite de la situation sociale dans son département et dénonce, au passage, le « *double langage* » du P.S. M. MICHEL WARCHOLAK (Manche), membre du comité central, évoque la situation des salariés des arsenaux.

M. JUQUIN, député de l'Essonne, membre du comité central, note que la pression des forces opposées au changement a « *fait flancher* » le P.S., mais que les Français disposent d'un recours : le P.C.F. « *Le nombre de voix dont disposera le parti communiste à l'issue du premier tour décidera de la victoire ou de la défaite* », déclare-t-il. Après avoir affirmé que le P.C.F. n'a aucune responsabilité dans l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun, M. Juquin admet que le P.C.F. « *avait pris du retard* » sur le chemin de son évolution. Ce retard, explique-t-il, a été rattrapé et l'évolution est à présent irréversible. « *Il n'est pas question de revenir à la dictature du prolétariat ou aux tactiques employées dans le passé*, note-t-il. *Trop de responsables politiques feignent de n'avoir pas compris le sens de notre évolution. Ils continuent de nous traiter en parti stalinien.* » « *Nous sommes antistaliniens parce que communistes* », ajoute-t-il sous les applaudissements. En conclusion,

## Un appel aux Français

*La conférence nationale du* P.C.F. a adopté à l'unanimité un « appel aux Français et aux Françaises » dans lequel on peut notamment lire :

« *Ça ne peut plus durer... Il faut que ça change ! (...) Les communistes luttent pour que le changement se fasse dès cette année, en 1978. Dix-sept millions de pauvres, dans un pays dont vous faites la richesse par votre travail, alors que les privilégiés accumulent les profits et vivent dans le luxe, c'est scandaleux (...).*

» *Pour que la France commence à sortir de la crise, pour vivre autrement et mieux, il faut s'attaquer à la racine du mal, à la domination sans partage d'une poignée de géants de la finance et de l'industrie. La politique d'austérité menée aujourd'hui par la coalition giscardienne draine vers cette féodalité les fruits de votre labeur : elle engendre pour le peuple des difficultés croissantes : elle conduit le pays à la catastrophe.*

» *Tournant le dos aux engagements que nous avions pris ensemble, le parti socialiste, suivi par le M.R.G., s'est écarté du programme commun et de l'union de la gauche. Il l'a fait sous la pression de la grande bourgeoisie française et des partis sociaux-démocrates qui gèrent les affaires du capitalisme en crise à Bonn, à Londres et ailleurs. Dans cette situation, il reste un seul moyen d'imposer le changement dès cette année, dès le lendemain des élections législatives, un seul moyen de faire revenir le parti socialiste à une union claire sur un bon programme : c'est d'apporter par votre vote, le 12 mars, un soutien massif au parti communiste, à ses propositions et à ses candidats. La balance penchera du bon côté si ce soutien est assez puissant. Chaque bulletin de vote, dans toutes les circonscriptions sans exception, comptera dans les résultats du premier tour. Et ces résultats détermineront la suite.*

» *Ainsi, la clé du changement est dans vos mains. C'est à vous et à vous seuls, Français et Françaises, qu'il appartient de le promouvoir en renforçant sensiblement les positions du parti communiste, du parti des travailleurs, en votant communiste.*

» *Il y avait des ministres communistes au temps de la libération, alors que la France était ruinée par l'occupation hitlérienne. Avec eux, avec l'appui des travailleurs qu'ils représentaient, la renaissance nationale et le progrès social furent possibles. Tout n'a cessé d'aller de mal en pis depuis qu'ils ont été écartés, tandis que tous les autres partis se succédaient au pouvoir. Ce qu'il faut, c'est que les communistes assument toutes leurs responsabilités dans le gouvernement de la France. Ils y sont prêts.*

» *Le parti communiste est le seul qui a toujours mis ses actes en accord avec ses paroles, le seul qui ne vous a jamais trompés (...).* »

### PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉLÉGUÉS ONT ADHÉRÉ AU P.C.F. DEPUIS 1968

Parmi les 3 062 délégués qui ont participé à la conférence nationale du parti communiste français, on dénombrait 30,5 % de femmes. La moyenne d'âge était de trente-cinq ans. Ouvriers et employés constituaient 59,6 % des participants, les techniciens 8 %, les ingénieurs et cadres 7,6 %, les enseignants 14 % et les paysans 3,3 %.

En ce qui concerne la composition du P.C.F., telle qu'elle était traduite par la conférence nationale, il est intéressant de noter que 57,8 % des délégués ont adhéré au parti communiste depuis 1968. La commission des mandats de la conférence a, en effet, indiqué que 4,5 % des délégués sont des adhérents d'avant 1944 ; 12,4 % ont adhéré entre 1945 et 1957 ; 25,3 % entre 1958 et 1967 ; 29,1 % entre 1968 et 1972, et 28,7 % depuis 1972.

## La visite de M. Carter et ses prolongements intérieurs

# M. Mitterrand : j'ai parlé du parti socialiste mais pas du reste

M. François Mitterrand, hôte, dimanche 8 janvier, du Club de la presse d'Europe 1, a déclaré :

« *M. Carter m'intéresse beaucoup, comme un homme éminent représentant un grand pays ami de la France. Exactement, comme j'ai pris beaucoup d'intérêt à rencontrer d'autres grands dirigeants représentant les pays importants nécessaires à la paix du monde. Mais cessons là-dessus ! J'ajoute encore que je n'ai pas été invité à dîner à Versailles avec M. Ballanger. J'étais invité à rencontrer M. Carter au petit déjeuner, c'est toute la différence.*

» *Le contenu de cette conversation restant à la diligence du président des Etats-Unis d'Amérique, je ne me sens pas autorisé à en parler le premier. Je dirai cependant — car ce ne sera pas une indiscrétion — que je m'interdis toujours, dans les conversations de ce genre, de rendre juges ou arbitres nos partenaires étrangers des problèmes intérieurs de la politique française. Lorsque, à un certain moment, une question a glissé sur ce sujet, j'ai tout aussitôt déclaré : « Bien entendu, je » suis prêt à parler du parti socia- » liste, mais pas du reste.* »

Interrogé sur les déclarations du porte-parole américain, selon lequel M. Carter « *aurait trouvé inacceptable que les communistes entrent dans le gouvernement* », M. Mitterrand a répondu :

« *Je démens tout à fait ce propos (...). M. Carter n'a rien dit de tel, et pour ce qui concerne mes propres déclarations, j'ai rappelé, situant le parti socialiste, qu'il entendait bien, si ses partenaires respectaient leurs engagements, gouverner dans le cadre de l'union de la gauche et avec la présence des communistes. Mais M. Carter n'a, à aucun moment, estimé inacceptable ou intolérable quelque situation que ce soit. Il l'a sans doute jugée, mais il a gardé pour lui cette appréciation.* »

### M. BALLANGER (P.C.) : nous avons pour le peuple américain une grande amitié

Interrogé sur sa présence au dîner offert par le président de la République, jeudi 5 janvier, en l'honneur de M. Carter, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a déclaré à France-Inter : « *J'ai accompli le devoir de ma charge. Je suis le président d'un groupe parlementaire. Un chef d'Etat étranger vient, et la courtoisie veut que je me rende à l'invitation qui m'est faite.* »

M. Ballanger a ajouté : « *Nous avons pour le peuple américain une grande amitié. Nous ne voulons pas nous ingérer dans ses affaires. Nous sommes pour la coopération sur la base de l'indépendance totale, et je l'ai souligné dans la discussion que j'ai eue.* »

● *M. Jean Charbonnel*, président de la Fédération des républicains de progrès, a déclaré, dimanche 8 janvier, à Brive : « *Aussi sympathique que le président Carter puisse être à chacun de nous, sa récente visite ne peut pas ne pas apparaître comme la tournée d'inspection du maître de l'empire atlantique chez un vassal en difficulté et son incursion dans la politique intérieure française comme une ingérence que nous ne pouvons admettre.* »

● *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, dimanche 8 janvier, au micro de R.T.L. : « *Le parti communiste fait une sorte de chantage. Il joue au poker, levant les enchères et voulant à tout prix 25 % des voix. (...) Je pense qu'il ne peut pas être question de conditionner le succès de l'union de la gauche au nombre des voix qu'on aura les uns et les autres. (...) Tous les Français qui sont mécontents de la politique gouvernementale vont se rassembler. On n'a pas le droit de spéculer avec l'espérance des Français.* »

ERRATUM. — Une coquille a altéré le sens d'une phrase de l'article d'André *Fontaine* : Washington nous voilà ! (*le Monde* daté 8-9 janvier). Il fallait lire : « La plupart des gouvernements (...) ne se cachent guère de redouter les effets *sur la* (et non pas *d'une*) détente internationale (...) d'une « déstabilisation » trop marquée de la France. »

## Les commentaires de la presse

LE FIGARO : scission et cohésion.

« *D'un côté, accentuation d'une scission politique très profonde excluant en principe toute coopération entre les partis de l'opposition si celle-ci devait gagner les élections ; de l'autre, renforcement de la cohésion intellectuelle et politique, avec, comme préférence, un programme de législature raisonnable et ambitieux si l'actuelle majorité, dans sa diversité ou, comme on dit maintenant, son pluralisme, parvient à l'emporter une fois de plus.* »

(SERGE MAFFERT.)

LE MATIN : une course à l'élection.

« *En refusant tout accord de désistement avant le premier tour, le leader du P.C. rend difficile la victoire de la gauche tout entière. L'union devrait profiter en premier lieu au peuple de France. En fixant un seuil minimal à atteindre, le parti communiste donne le ton à la campagne électorale qui s'annonce : celle-ci risque, en effet, d'apparaître comme étant seulement une course à l'électeur.* »

LIBERATION : les vieux démons.

« *Dans la mesure où Mitterrand et les socialistes maintiennent leur engagement préalable à se désister pour les communistes au second tour, le P.C. risque de perdre complètement son image* « unitaire ». *Il est vrai que l'unité du P.S., elle aussi, risque d'en prendre un coup. Mauvaises nuits en perspective pour les candidats socialistes, les uns tentés de faire des œillades aux électeurs centristes, les autres de donner des gages personnels au P.C. Les vieux démons de la gauche seront à la fête pour cette campagne électorale.* »

(RENE-PIERRE BOULLU.)

# BLOIS PAR LE PREMIER MINISTRE

## Les réactions

### M. LECANUET : réaliste et ambitieux.

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S. : « *Le caractère réaliste et ambitieux des objectifs d'action doit permettre de renforcer l'unité de la majorité au moment où l'opposition, pour avoir choisi la démagogie et l'irréalisme, manifeste sa division et son incapacité à gouverner. Je trouve dans ce programme une double concordance : d'abord avec le programme du C.D.S., en second lieu avec le manifeste signé par les formations de la majorité. Je suis convaincu que ces formations seront unanimes à reconnaître dans les propositions le prolongement de leur propre texte.* »

### M. SERVAN-SCHREIBER : préjugé favorable.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical : « *Les radicaux examineront mardi en bureau national, à la lumière des options de leur manifeste, les* « objectifs pour les libertés et la justice » *proposés par le premier ministre et le feront avec un préjugé favorable ; et jeudi, ils participeront, comme prévu, à une dernière réunion, concernant les candidatures et un accord politique commun, avec les responsables républicains et centristes, et fixeront alors leur engagement.* »

M. ROGER CHINAUD, président du groupe républicain de l'Assemblée nationale : « *Le premier ministre, fidèle à lui-même, c'est-à-dire calme et résolu, honnête et réaliste, mais aussi avec la passion de la France, vient de proposer le possible pour demain.* »

M. JACQUES DOUFFIAGUES, délégué général du P.R. : « *Le premier ministre a répondu à l'attente des Français. Le bon choix pour la France est celui des candidats qui soutiendront sans équivoque l'action du président de la République et de son gouvernement. Ce sera évidemment le cas des candidats républicains. Le bon choix est désormais un choix clair.* »

M. MICHEL DURAFOUR, membre du bureau du parti radical, ancien ministre : « *Tous les Français épris de justice et de liberté, et en particulier les radicaux, doivent maintenant s'unir pour que, au mois de mars prochain, soit élue une Assemblée nationale comportant une majorité de députés décidés à appliquer sans défaillance le programme de Blois.* »

M. ANDRE DILIGENT, secrétaire général du C.D.S. : « *Ces objectifs sont clairs. Nous les considérons comme la première étape indispensable à l'édification d'une société plus juste et plus solidaire (...). Le C.D.S., qui n'a jamais ménagé son soutien au premier ministre, se retrouve plus que jamais derrière lui.* »

M. JEAN-MARIE DAILLET, vice-président du C.D.S. : « *Au moment où M. Marchais donne le coup de grâce aux espoirs socialistes, les objectifs d'action de M. Barre frappent d'abord par leur aspect social. (...) C'est un programme de sécurité, de justice, plein de bon sens, et qui devrait contribuer à une meilleure union des Français autour des grands desseins nationaux et internationaux du président la République.* »

M. BERTRAND SCHNEIDER, président des clubs Démocratie nouvelle, considère que « *ce programme rend possible l'élargissement de la majorité, qu'ils appellent de leurs vœux.* ».

C.F.T.C. — « *Les décisions immédiates conditionnent largement la crédibilité des programmes à long terme.* » Une délégation de la C.F.T.C. doit rencontrer le premier ministre le 10 janvier, et « *s'efforcera d'obtenir un certain nombre de précisions* ».

● *L'Union des maires de la Dordogne*, que préside M. Lucien Delmas, secrétaire de la fédération départementale du P.S., a répondu favorablement à une proposition de M. Belorgey, préfet de la Dordogne, qui tendait à la constitution de groupes de travail élus-administration. Ces groupes de travail auront pour but de rechercher les moyens d'assurer la survie financière de certaines communes. L'Union des maires souhaite que ces groupes se réunissent avant la fin de ce mois. — *(Corresp.)*

### M. MITTERRAND : des petites promesses non chiffrées.

M. François Mitterrand a déclaré dimanche 8 janvier au micro d'Europe 1 : « *Je constate que M. Barre, qui se pose en économiste, fait un certain nombre de petites promesses, et qu'il ne nous propose strictement aucun chiffrage. Alors qu'il ne propose que des dépenses nouvelles, il nous annonce même, à l'avance, et sur deux ans, qu'il n'y aura pas d'impôts nouveaux (...). M. Barre propose un programme. On n'y retrouve que très peu des promesses qui, au cours de ces dernières années ou de ces derniers mois, ont fait le fond de la politique de la droite. Rappelez-vous :*

*Que nous a promis M. Barre lors de sa présentation à l'Assemblée nationale ? La réforme de l'entreprise : rapport de M. Sudreau. Vous connaissez le rapport Sudreau ? Vous savez ce qu'il est devenu ? Rien ! La réduction des inégalités : rapport Méraud. Où est le rapport Méraud ? Qu'est-il devenu ? Rien ! Réforme des circuits de distribution. On en a parlé, au moment de la hausse des prix du mois précédent. Rapport Eveno ? Rien ! (...).*

» *Ce programme de Blois, qu'est-ce que c'est ? J'ai remarqué cette phrase de M Barre :* « La gauche, c'est l'aventure éco- » nomique et l'impuissance poli- » tique. » *On peut toujours faire des bons mots, et je pourrais répondre : M. Barre, c'est l'impuissance économique et l'aventure politique. L'impuissance économique, on le voit ! et l'aventure politique ? Imaginez un gouvernement de la droite minoritaire dans le pays, imaginez le maintien au pouvoir des partis conservateurs dans le désaveu et la fatigue générale, en face de la montée des revendications nécessaires. Mais je ne m'attarderai pas sur ces choses.* »

M. GASTON DEFFERRE, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, dans son éditorial du *Provençal* daté du 9 janvier : « *Le premier ministre a évité de parler de ce triste bilan. Il a préféré faire des promesses qui ne seront pas plus tenues que celles qu'il a déjà faites depuis un an et demi ou que celles de M. Messmer dans son discours de Provins à la veille des élections législatives de 1973. M. Barre est devenu une sorte de spécialiste. C'est la seule spécialité dans laquelle il excelle : celle des engagements non tenus et des pronostics démentis par les faits.* »

M. LOUIS MEXANDEAU, délégué national du P.S. à l'éducation : « *Le premier ministre Raymond Barre semble oublier que son ministre des finances, Raymond Barre lui-même, a fait voter par la majorité actuelle un budget 1978 qui ne permet pas de financer les mesures proposées. Par exemple, l'éducation nationale concerne plus de 40 % des fonctionnaires de l'Etat et elle a une place très réduite dans les priorités du gouvernement. On ne parle pas des universités, on entretient l'équivoque sur l'avenir de la réforme Haby en évitant de la mentionner.* »

M. ROGER - GERARD SCHWARTZENBERG, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche : « *L'imagination n'est pas au pouvoir ; le séminaire de Rambouillet n'a débouché que sur quelques vagues orientations, quelques timides promesses. Tout cela ne fait pas un programme.* »

### FEN : la filiation des promesses non tenues.

Pour M. André Henri, secrétaire général de la FEN, « *en écoutant M. Barre, on avait en fait l'impression d'entendre l'écho du discours de Provins. Mais de M. Messmer à M. Barre, il n'y a que la filiation des promesses non tenues. On ne voit pas pourquoi il serait possible aujourd'hui de croire aux promesses du gouvernement alors qu'il n'a en quinze mois tenu ou pu tenir aucun de ses engagements.*

» *Rien n'indique, par exemple, une volonté d'une réforme démocratique de la fiscalité. aucune perspective n'est tracée pour résoudre le problème de la formation initiale générale et professionnelle des jeunes.* »

### M. MARCHAIS : c'est le triomphe des privilèges.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., dans son allocution de clôture de la conférence nationale de son parti, dimanche 8 janvier : « *Ce programme, c'est le plan Barre prolongé pour cinq ans. C'est l'annonce ouverte et cynique d'une aggravation de la politique de faveurs pour le capital et de sacrifices pour les travailleurs. (...) Le programme de Blois, c'est le triomphe des privilèges, c'est l'austérité sans fin pour les travailleurs et leurs familles et l'abaissement de la France.* »

LE P.S.U. : « *A deux mois des élections et après quinze mois de gestion catastrophique de la crise, M. Barre ne reprend même pas ses promesses passées et non tenues. Les mesures sociales qu'il envisage sont à la fois très maigres, diluées dans le temps et donc dans l'inflation. Le discours de Blois se résume pour l'essentiel à l'appel à l'effort pour poursuivre la politique d'austérité imposée aux travailleurs; alors que des promesses immédiates sont faites en faveur du patronat.* »

### TASS : un contrepoids au programme commun de la gauche.

Moscou *(A.F.P.)*. — « *Le programme de Blois a été élaboré en contrepoids au programme commun de la gauche qui a bénéficié d'une grande popularité auprès de la masse des électeurs* », déclare l'agence Tass, citant « *l'opinion des observateurs* ». Dans une dépêche datée de Paris, l'agence soviétique qualifie en outre ce document de « *programme gouvernemental* » destiné aux prochaines élections législatives.

Selon Tass, l'exécutif français se prononce en faveur de la « *poursuite d'un développement harmonieux de l'économie* ». L'agence note aussi que le « *principe de la liberté d'entreprise et de celui de la* « *liberté des prix* » *sont confirmés par le gouvernement, ce qui, dans la pratique ne pourra conduire qu'à un transfert supplémentaire des difficultés économiques sur les épaules des travailleurs. (...) Le plan du gouvernement contient également des concessions et avantages spéciaux consentis aux monopoles. Afin d'atténuer d'une certaine façon cet effet, M. Raymond Barre a avancé de vagues promesses relatives au* « *gel* » *des impôts et des charges sociales pour les années 1978-1979. (...)* »

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* rendra publiques, le *samedi 4 février, à l'issue d'une* réunion de son comité directeur, ses propositions pour les prochaines législatives. Il compte également publier prochainement un texte sur les libertés ainsi qu'une troisième liste de candidats.

## Plus de continuité que de changement

*(Suite de la première page.)*

Annoncer que l'Etat devra des intérêts pour retard de paiement, comme n'importe lequel de ses fournisseurs, est neuf. Comme l'annonce d'une étude concernant un impôt sur les grosses fortunes, alors que le gouvernement s'était contenté ces dernières années de refuser l'impôt sur le capital proposé *par la gauche (et quelques* députés R.P.R.) puis avait renoncé à appliquer la taxation des plus-values mobilières.

Inédites encore la garantie annoncée d'un revenu familial minimum à partir de trois enfants (une famille sur sept) et la promesse d'un allongement de trois mois du congé de maternité, mesures d'inspiration nataliste évidente. Annoncer que l'épargne durable (cinq ans au plus) des personnes de cinquante-cinq ans ou davantage sera protégée contre l'inflation peut passer pour une « *esquisse d'esquisse* » d'indexation généralisée de l'épargne stable. De même que le fait de payer des heures supplémentaires au-delà de trente-huit heures aux travailleurs exerçant un emploi pénible (deux millions) peut laisser prévoir une extension de ce régime à l'ensemble des salariés, quand la « *situation de l'économie* » le permettra. Enfin, est inédit l'engagement de créer dix mille emplois publics à temps partiel chaque année, l'est aussi celui de reloger « *sur place, pour un loyer équivalent* » les personnes âgées victimes de rénovations urbaines.

Mais cette dizaine d'innovations — étalées sur cinq ans et parfois de portée limitée — pèsent assez peu en regard des mesures plus nombreuses — et d'incidence plus générale — annoncées par M. Barre pour proroger, au-delà de mars, des dispositifs actuellement appliqués ou remettre en vigueur des mécanismes déjà expérimentés dans le passé. L'augmentation du SMIC un peu plus rapide que celle des autres salaires, par exemple ; ou l'augmentation de 1,5 % par an du pouvoir d'achat des allocations familiales. Ou encore la reconduction du « plan pour l'emploi », avec prise en charge par l'Etat des cotisations sociales pour les jeunes embauchés ; mais sous une forme désormais plus restrictive qu'auparavant : seulement pour moitié et uniquement pour les entreprises moyennes et petites qui créeront des emplois supplémentaires. Dans ce groupe entrent aussi la réduction progressive des écarts de salaires entre manuels et non manuels, l'incitation à étendre les horaires variables (applicables déjà à sept cent mille salariés), la possibilité maintenue aux salariés de choisir la préretraite à soixante ans (comme en 1977), ou la bonification (accrue) des retraites auxquelles ont droit les mères de famille salariées.

Trois autres dispositions du même type constituent apparemment *un aménagement de mesures* actuelles (ou passées), dont M. Barre propose d'améliorer ou d'élargir le fonctionnement. L'exonération fiscale des achats de valeurs mobilières complétera l'actuelle panoplie fiscale d'aide à la Bourse (avoir fiscal, exonération d'impôt à concurrence de 2 000 F de revenu sur les actions et de 3 000 F sur les obligations). Les livrets d'épargne pour les jeunes étendront, à leur niveau, l'expérience — réussie — de l'épargne-logement des adultes. Enfin, la garantie aux communes d'un revenu augmentant avec la T.V.A. reproduira — en lui donnant une autre assiette — le système actuel d'indexation des ressources des collectivités locales, plus connu sous le nom de V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires, d'ailleurs prélevé dès à présent sur les recettes de la T.V.A.).

Faut-il citer dans ce groupe — ou ranger au magasin des vœux pieux — la promesse de générosité envers les pays moins bien *lotis que le nôtre ?*

### Comparaisons

Au total, M. Barre a bien eu raison de souligner à Blois que son plan ne bouleverserait pas l'économie française. Si la tonalité en est plus favorable au libéralisme économique que les discours précédents du premier ministre — mais ce n'est peut-être qu'emphase électorale, — l'orientation reste bien conforme au « plan Barre » de septembre 1976 et aux trois ou quatre rapetassages intervenus depuis : pas de relance spectaculaire, mais une prorogation de la relative cure d'austérité en vue de purger le « mal français » de l'inflation. Le tout assorti de petits « coups de pouce » en faveur de catégories défavorisées et des familles et accompagné d'un appel à l'effort *et à la compréhension... Continuité* donc, dans l'esprit comme dans ses conséquences pratiques.

Mais, à la différence des propositions précédentes du premier ministre — qu'on pouvait se contenter d'examiner en elles-mêmes, — celles-ci se trouvent cette fois en concurrence avec celles de ses challengers, puisque le disours de Blois lance la compétition électorale. L'opinion va donc faire des comparaisons. A la gauche, qui propose un SMIC à 2 400 F (+ 37 %) en mars, M. Barre n'oppose aucune promesse chiffrée. A M. Mitterrand, qui suggère d'élever en mars le minimum vieillesse à 42,60 F par jour (+ 42 %), M. Barre oppose le chiffre de 40 F, mais neuf mois plus tard, quand les prix auront grimpé de 6 à 8 %. Tandis que l'opposition annonce une majoration des allocations familiales de 50 % en deux étapes, le premier ministre ne propose qu'une majoration du pouvoir d'achat des allocations de 1,5 % par an et une progression du « complément familial » de l'ordre de 20 % dans un nombre limité de cas.

Hors du domaine des chiffres, M. Barre ne parle ni de politique plus audacieuse de construction, ni de lutte contre la spéculation foncière, ni (ce vœu qui est *particulièrement cher aux syndicats)* de la consultation des salariés sur leurs conditions de travail dans les ateliers ou les bureaux. Il n'évoque pas davantage les immigrés ni les handicapés...

La comparaison avec les souhaits des partis de la majorité peut elle-même faire apparaître timide le discours de Blois. Il ne reprend ni les propositions courageuses de M. Sudreau sur la réforme de l'entreprise par la « cosurveillance » (participation de divers groupes de salariés — et non pas seulement des cadres — au conseil des sociétés) ; ni les suggestions sociales et familiales du R.P.R. ; et pas davantage les formules plus spectaculaires de M. Servan-Schreiber pour décentraliser le pouvoir ou redonner de la souplesse à notre « société bloquée ». De la sorte, il est vrai, chaque parti de la majorité pourra ajouter au « tronc commun » de Blois ses propositions propres, qui définiront sa sensibilité particulière.

*La modestie du nouveau* « plan Barre » devrait à première vue présenter un avantage important en cette période de crise : la comptabilité avec les possibilités financières du pays et la recherche des « grands équilibres économiques » chers à M. Giscard d'Estaing. Sa logique interne pose pourtant quatre problèmes sur lesquels la clarté nécessaire est loin d'être faite.

*1) Le financement global* du dispositif n'apparaît pas nettement. Comment M. Barre peut-il promettre un « gel » pendant vingt et un mois des charges sociales et fiscales et assurer simultanément le financement des mesures coûteuses comme le relèvement de 33 % du minimum vieillesse (versé à deux millions deux cent mille personnes), le paiement par l'Etat de cotisations *sociales pour les jeunes embauchés*, la garantie de ressources accrues aux familles nombreuses, l'allongement du congé de maternité, le gonflement des budgets de la culture et des sports... ? La diminution du nombre des naissances (cent mille de moins qu'autrefois, soit 11 %) permettra, certes, aux caisses d'allocations familiales de réaliser des économies. Les utilisera-t-on comme par le passé pour payer moins chichement les personnes âgées ? Mais outre que les sommes en jeu ne sont pas du même ordre, avec quoi augmentera-t-on alors les prestations familiales, comme il est promis ?

Sur le plan strictement budgétaire, la réduction des subventions aux entreprises publiques ou privées économisera des fonds; sera-ce suffisant pour couvrir *toutes* les *dépenses supplémentaires* annoncées ? Le déficit budgétaire — 8,9 milliards prévus pour 1978, après 70 milliards les trois années précédentes — pourrait bien s'en trouver aggravé.

*2) La réduction des subventions* budgétaires aux entreprises figurait dans les projets de M. Raymond Barre. Si elle n'a pas été appliquée — les subventions atteignent cette année un montant record — c'est *précisément* parce que le premier ministre voulait modérer la hausse des tarifs publics et ses effets néfastes sur l'indice des prix.

*3) L'appel accru à l'épargne* peut être un moyen de différer le problème. Appel à l'épargne étrangère pour les entreprises publiques, qui n'ont cessé de s'endetter davantage hors des frontières ces dernières années ; *mais ce sera au risque de com*promettre la réputation du franc, si ce recours est excessif. Appel à l'épargne intérieure, pour couvrir — à l'allemande — le déficit budgétaire ; en cette période de crise, l'argent disponible ne manque pas, la plupart des entreprises répugnant à s'endetter. Il ne faut, en tout cas, pas trop compter sur la nouvelle exonération fiscale des revenus placés en valeurs mobilières : tant que la Bourse restera maussade, les épargnants hésiteront à choisir un placement qui a amputé leur capital de 22 % en moyenne en 1976 et de 8 % à nouveau en 1977.

4) *Seule une croissance vigoureuse* permettrait de lever les contradictions internes du « plan de Blois ». Elle assurerait tout à la fois un fort gonflement des recettes sociales (à taux de cotisation inchangés) *et une augmentation* importante des rentrées fiscales (par la T.V.A. essentiellement) permettant de faire face à toutes les échéances. C'est pourquoi l'O.C.D.E. recommandait dans son récent rapport semestriel des thérapeutiques nationales de relance, dussent-elles être payées de déficits publics accrus.

Le « plan de Blois » s'inscrit apparemment dans cette perspective puisqu'il augmente les dépenses publiques tout en « gelant » les rentrées de l'Etat et de la Sécurité sociale. Mais il le fait si modérément — par peur du déséquilibre extérieur — que la reprise a peu de chances d'atteindre le niveau souhaité par les experts de l'O.C.D.E.

Finalement, en 1978, comme durant les deux années précédentes, le choix public fondamental *reste le même : la relance doit*-elle être considérée comme un espoir ou comme un danger ? La réponse continue de diviser la majorité et d'opposer une partie d'entre elle à la gauche.

GILBERT MATHIEU.

# POLITIQUE

## 25 % ?

*(Suite de la première page.)*

*Depuis lors, en raison notamment du mode de scrutin qui le désavantage, il a à peine dépassé 22 % (22,4 % en 1967).*

*Comme le parti communiste sait tout cela, la vraie raison de son attitude ne se réduit pas à un chiffre mythique. Elle est dans sa volonté d'avoir sa part et toute sa part du pouvoir. S'il avait plus de voix — ou autant — que le parti socialiste, il revendiquerait avec plus de vraisemblance et même de logique une part égale des responsabilités en nombre et en importance : au gouvernement d'abord, dans les entreprises nationalisables ensuite, dans l'Etat enfin. Non seulement il accroîtrait son influence dans des secteurs où elle est encore faible et la consoliderait là où elle est déjà forte, mais il se couvrirait contre le risque toujours redouté d'un retournement du P.S., l'application du programme commun n'étant à ses yeux qu'un pas en avant vers une société socialiste.*

*Sa démarche est exactement à l'opposé de celle qui a conduit tant et tant d'électeurs ou de militants, favorables à la gauche ou tout simplement au changement, à rejoindre les rangs socialistes pour que dans l'alliance, rendue inévitable ne fût-ce que par le mode de scrutin, le P.S. soit électoralement plus fort que le P.C.*

*Aucune des erreurs, des imprudences verbales (1) du parti socialiste ne justifiait la multiplicité et l'outrance des attaques du parti communiste ; aucun des griefs, parfois fondés, ne justifie le procès d'intention qui continue de lui être fait, en particulier sur la défense nucléaire. Mais une fois de plus la stratégie a prévalu sur la tactique. Le parti communiste ne s'est jamais défait de cette mentalité prophétique qui lui fait croire à la victoire inéluctable du socialisme tel qu'il l'entend. Dans ce siècle ou un autre. Perdre une élection n'est plus alors qu'une péripétie malheureuse. Pour tout autre parti il serait illogique de passer, à 1 ou 2 % près, à côté du pouvoir pour la raison qu'il ne serait pas sûr d'en avoir toute sa part. Pour lui, le pouvoir n'est pas un objectif en soi ; c'est un moyen, une voie de passage, un pas en avant (2).*

∴

*A les entendre, à les en croire, le gouvernement, les socialistes et les communistes auraient lieu d'être satisfaits de ce long et lourd week-end politique. La majorité peut l'être, il est vrai, de la désunion de la gauche, et l'opposition de la faiblesse des objectifs d'action de la majorité. Le gouvernement et la gauche n'ont qu'un point commun ou plutôt qu'un mot commun : changement. Mais l'insuffisance du projet gouvernemental et la discorde de l'opposition le rendent bien illusoire d'un côté comme de l'autre.*

*« De quoi se flinguer » écrivait ici un honorable sénateur il y a huit jours. De quoi s'abstenir, tout au moins ; ce qui revient au même.*

**J. F.**

(1) *Les communistes n'ont jamais oublié que, le lendemain même de la signature du programme commun, M. Mitterrand déclarait à Vienne devant l'Internationale socialiste : « Notre objectif fondamental, c'est de refaire un grand parti socialiste sur le terrain occupé par le P.C. lui-même, afin de faire la démonstration que, sur les cinq millions d'électeurs communistes, trois millions peuvent voter socialiste ! C'est la raison de cet accord. » (Le Monde* du 30 juin 1972).

(2) La stratégie communiste se comprend mieux à la lumière du rapport secret prononcé, deux jours après la signature du programme commun, par M. Georges Marchais devant le comité central du 29 juin 1972. Ce rapport n'a été divulgué qu'en 1975 (*le Monde* du 9 juillet 1975). On y lit notamment : « *Nous considérons le programme commun comme un pas en avant permettant de créer les conditions les plus favorables pour mettre les masses en mouvement sur nos idées, nos solutions, nos objectifs.* »

## M. CHIRAC ACCÉLÈRE LE RYTHME DE SES DÉPLACEMENTS

M. Jacques Chirac va reprendre son tour de France électoral en visitant vingt départements et en tenant douze grandes réunions publiques au cours du seul mois de janvier. Alors que, pendant les trois derniers mois de 1977, le président du R.P.R. consacrait quarante-huit heures à chaque département visité, il a décidé d'accélérer le rythme de ses déplacements. Le détail de ces visites est le suivant : M. Chirac visitera le 10 janvier les Pyrénées-Atlantiques (réunion publique à Pau), le 11 janvier le Lot, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne (réunion publique à Toulouse), le 12 janvier l'Ain (réunion publique à Bourg-en-Bresse), les 16 et 17 janvier l'Indre-et-Loire, l'Indre, le Cher, le Loir-et-Cher, les 18 et 19 janvier la Vienne, la Charente-Maritime, la Charente (réunion publique à Rochefort), les 24 et 25 janvier la Dordogne, le Lot-et-Garonne, la Gironde (réunions à Agen et à Bordeaux), le 27 janvier la Haute-Corse (réunion à Bastia), le 30 janvier le Gard, la Drôme, l'Ardèche (réunion à Valence), le 31 janvier les Bouches-du-Rhône (réunion à Marseille).

# La discorde s'accroît entre P.C. et P.S.

*(Suite de la première page.)*

On vient d'en avoir à la fois l'avant-goût et la preuve. D'abord, avec la conférence nationale du parti communiste, tout au long de laquelle les orateurs ont cloué au pilori les dirigeants du P.S., à commencer par M. Rocard, qualifié par M. Frischmann d'« *ancien gauchiste devenu social-démocrate d'extrême droite* ». Ensuite, avec l'intervention de M. François Mitterrand, *qui, devant le Club de la presse d'Europe 1*, a clairement accusé le P.C. de « *faire passer avant son intérêt plutôt que de servir, minoritaire, l'union de la gauche* » et a estimé qu'il commettrait « *une faute, presque un crime* », s'il refusait de participer au gouvernement de *la France* après une victoire de l'opposition.

Cette victoire, les leaders du P.C.F. et du P.S. continuent, certes, de l'envisager, puisque le premier *affirme* que « *tout reste possible* », et puisque le second « *croit que la gauche peut l'emporter* », mais le contentieux entre eux reste trop lourd pour que l'on n'hésite pas à partager leur optimisme.

M. Mitterrand n'a pas tort de relever que le P.C.F. a « *gardé sous le coude pendant trois ans* » *un rapport où il exprimait clairement*, dès le 29 juin 1972 (une semaine après la signature du programme commun !), une méfiance à l'égard des socialistes et des ambitions électorales qu'il proclame désormais de plus en plus *ouvertement*. Il a raison de *rappeler que le P.S. était minoritaire* au sein de la gauche lorsqu'il avait signé le programme commun, puisque, de *1958 à 1972*, les socialistes s'étaient toujours placés à un niveau électoral sensiblement inférieur à celui des communistes : 15,4 % au lieu de *18,9 % en* 1958, 12,5 % au lieu de 21,8 % en 1962, 18,9 % au lieu de 22,5 % en 1967, 16,5 % au lieu de 20 % en 1968. Il est cependant mal placé pour reprocher au P.C.F. de vouloir occuper la plus grande part possible du terrain. Dans la mesure où depuis l'*automne le premier secrétaire* du P.S. revendique pour sa formation 7 millions de voix, ses partenaires ne sont-ils pas fondés à lui retourner le grief qu'il leur adresse ?

Au-delà de ces problèmes *d'arithmétique électorale*, les débats du week-end font mal augurer de l'évolution des relations entre les deux formations. La convention nationale du P.S. a repris l'idée d'un référendum sur la politique nucléaire, procédure à l'égard de laquelle l'hostilité du *P.C.F. est avérée, et il n'est pas* certain que les communistes, ulcérés par le tête-à-tête Mitterrand-Carter de vendredi dernier, aient été apaisés par la mise au point catégorique du premier secrétaire du P.S. selon laquelle le président des Etats-Unis « *n'a à aucun moment estimé inacceptable ou intolérable quelque situation que ce soit* », et plus précisément celle qui découlerait de la présence de communistes au gouvernement.

Il y a d'autant moins de raisons d'escompter un dégel à gauche que le problème du « rééquilibrage » est posé entre deux formations dont les sensibilités demeurent différentes. Un succès prometteur de la gauche et un véritable « changement » ne seraient pas *acquis si la formation* qui se préoccupe en priorité de la détresse des plus mal lotis (on l'a vu tout au long de la conférence nationale) était par trop minoritaire. *C'est ce que ne cesse* de dire M. Marchais, et ceux-là mêmes sont bien forcés de l'admettre, que l'on ne peut suspecter de tendresse ni à l'égard du P.C.F. ni vis-à-vis des marxistes. Ainsi lit-on sous la plume de Bernard-Henry Lévy à la page 204 de *la Barbarie à visage humain* : « *Je maintiens, bien entendu, que les partis marxistes sont les adorateurs émerveillés de l'ordre de ce qui est : mais il n'empêche que, dans cet ordre, et en Occident au moins, ils sont parfois les seuls à dire, sans feinte et sans fard, l'intérêt des démunis.* »

S'intéresser aux démunis c'est bien ce que s'efforce de faire le gouvernement, mais timidement et sans aller jusqu'au bout de ses propres projets, ainsi que M. Mitterrand a bien pris soin *de le rappeler et de le démontrer* dimanche soir. C'est, en définitive, la meilleure chance d'une gauche désunie face à un premier ministre qui reprend à son compte avec vigueur les thèmes fondamentaux du giscardisme et se montre bien décidé à mener tambour battant *la campagne de la majorité*. De toute la majorité ou seulement des composantes non R.P.R. de cette majorité ?

Cette question essentielle demeure entière. On attendait encore, lundi, de savoir comment M. Chirac apprécierait les propos tenus samedi, à Blois par le chef du gouvernement.

**RAYMOND BARRILLON.**

## TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

**HAUTES-PYRENEES : Tournay (1er tour).**

Inscr., 909 ; vot., 639 ; suffr. expr., 610.

Liste U.G.S.D., entre 204 et 306 voix, 5 sièges ; liste P.C. et apparenté, entre *109 et 233 voix* ; M. Jean Baris, cand. individuel, 219 voix. *Il y a ballottage pour cinq sièges.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de dix conseillers municipaux élus sur une liste de défense des *intérêts communaux*, qui avaient donné leur démission pour marquer leur réprobation devant l'attitude du maire, M. Albert *Pierrot*, ind. fav. à la maj., qui leur refusait la nomination d'un troisième adjoint. Le maire, ainsi que deux membres du conseil municipal qui lui sont favorables, ont conservé leur mandat. Aucun des conseillers démissionnaires ne se représentait.]

**ALPES DE HAUTES-PROVENCE : *Peyruis* (1er tour).**

Inscr., 1 118 ; vot., 979 ; suffr. expr., 965.

Liste conduite par M. Francis *Galizi, maj. prés.*, 400 *voix en* moyenne ; liste conduite par M. Louis Jourdan, maire sortant, P.C., 313 voix en moyenne ; liste conduite par M. Claude Coste, P.S., 241 voix en moyenne. *Il y a ballottage.*

*[Cette élection partielle était rendue nécessaire après l'invalidation du scrutin de mars 1977, décidée par le Conseil d'Etat pour distribution tardive de tracts, à la suite d'un recours déposé par les membres de la liste de la majorité présidentielle. Le conseil municipal élu en mars 1977 était composé de 6 P.C. (dont un est récemment décédé), 7 P.S. et 4 maj. prés.]*

● *A La Rue-Saint-Pierre (Seine-Maritime)*, le premier tour d'une élection municipale partielle provoquée par l'annulation du scrutin de mars 1977 qu'avait décidée le tribunal administratif pour distribution tardive de tracts, a eu lieu dimanche 8 janvier. Face à une liste d'union de la gauche et à une liste d'action municipale (qui avait été diffamée par les tracts distribués lors du précédent scrutin), la liste de défense des intérêts communaux *conduite* par le *maire sortant*, M. Raymond Lefèvre, a emporté six des onze sièges à pourvoir. — *(Corresp.)*



## UNE ÉLECTION CANTONALE

**AISNE : canton de Ribemont (1er tour).**

Inscr., 6 523 ; vot., 4 935 ; suffr. expr., 4 867. MM. Lucien Bochard, mod. maj., 1 860 voix ; Maurice *Séverac*, P.C., 1 473 ; *Mme* Gruselle-Broyart, m. de Ribemont union cantonale, 963 ; M. Pierre Collet, P.S., 571. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Henri Bailly, mod. maj., récemment décédé. Conseiller général *depuis 1954, Henri Bailly avait été* réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 267 voix contre 2 069 à M. Séverac, P. C. Au premier tour, Henri Bailly avait *obtenu 1 297 suffrages contre* 1 024 à M. Séverac, 780 à M. Dosière, P. S., 693 à M. Gabin et 184 à M. Clère.

Par rapport au premier tour de scrutin de 1973, le candidat du P. C. enregistre une progression de 4,55 points en pourcentage (30,29 % contre 25,74 %). En revanche, celui du P. S. perd près de 8 points (11,72 % contre 19,60 %). Le total des voix de gauche, qui représentait 45,34 % du nombre des suffrages exprimés en 1973, n'atteint plus que 42,02 %.]

## Les partis non gaullistes ajournent la publication de leur première liste de candidats communs

Les partis non gaullistes de la *majorité n'ont* pas publié, lundi 9 janvier, comme ils l'avaient annoncé (*le Monde* daté 8-9 janvier) une première liste de trois cents candidatures communes dans les circonscriptions où doivent avoir lieu des primaires au sein de la majorité. Ils ont rendu publique la déclaration suivante : « *Les responsables républicains, démocrates sociaux et radicaux, qui sont convenus de présenter et de soutenir un candidat commun dans la quasi-totalité des circonscriptions où auront lieu des primaires, annoncent qu'un accord est d'ores et déjà intervenu sur les premières trois cents circonscriptions. Afin d'aboutir à une liste complète et qui sera rendue publique, une nouvelle et dernière réunion aura lieu cette semaine.* »

Cette réunion est, en principe, prévue pour jeudi, et la publication de la liste complète pourrait avoir lieu soit jeudi soir, soit vendredi. Elle *comporterait* quelque trois cent quatre-vingts noms.

Plusieurs raisons expliquent ce report. D'une part certains des partis auraient quelques difficultés à faire admettre les arbitrages à ceux de leurs candidats qui doivent se retirer. D'autre part, les états-majors intéressés préfèrent publier une liste complète afin de ne pas désavantager les quelque quatre-vingts candidats *dont* les noms auraient été connus après ceux des autres, un peu comme à la suite d'un « repêchage ». Enfin, certains dirigeants — giscardiens notamment — *considéraient que la publication* de la première liste intervenant en même temps que celle des objectifs de M. Raymond Barre, aurait conforté inopportunément la thèse de ceux qui voient dans la concertation des non gaullistes un « front » anti-R.P.R. Les responsables du parti républicain espèrent d'ailleurs rencontrer ceux du R.P.R. avant la fin de la semaine afin de procéder avec eux à un examen général des circonscriptions où de nouvelles can*didatures uniques pourraient être* décidées.

### M. GRIOTTERAY : informer le R.P.R.

M. Alain Griotteray, ancien député, délégué national du parti républicain, chargé des élections, nous a déclaré ce lundi matin : « *A plusieurs reprises, j'ai demandé, au nom du parti républicain, à tous nos partenaires de la majorité de sacrifier les primaires pour éviter le risque que fait courir, même dans de bonnes circonscriptions, la règle des 12,5 % des inscrits, qui correspond en gros à 16-18 % des votants, que doit obtenir un candidat pour garder le droit de se présenter au deuxième tour. Sauf dans les circonscriptions où une candidature unique a été décidée en commun, le R.P.R. a choisi d'être présent dans presque toutes les primaires. C'est son droit le plus légitime. Mais cela a pour conséquence d'obliger les autres formations à s'entendre sur leur meilleur candidat. C'est ce qu'elles ont entrepris.*

» *Avant de publier une liste de ces candidats communs, le parti républicain souhaite en informer ses autres partenaires du comité de liaison de la majorité, R.P.R. et CNIP, soit pour aboutir à une simplification plus grande encore, soit, même, pour convenir de nouvelles candidatures uniques. C'est pourquoi le parti républicain est demandeur d'une réunion prochaine du comité de liaison de la majorité.* »

## POLITIQUE

# et du parti socialiste

d'un discours qui est celui que les militants du P.C.F. entendent et développent depuis février 1976, depuis le XXII[e] congrès. Le parti communiste entend demeurer, plus que jamais, le parti des plus défavorisés, le parti des pauvres. Bien des témoignages de la misère des salariés les plus démunis, des chômeurs, apportés à la tribune de la conférence nationale sonnaient juste, révélaient des situations sociales trop souvent ignorées, illustraient le fait que le P.C.F. est effectivement la seule formation politique parlementaire à placer ces catégories au cœur de ses préoccupations.

Dans un excellent discours, M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis, a su montrer en quoi le fait que ces catégories ne sont pas représentées dans les organes de décision fausse les analyse, en quoi, même un système de participation, pour ne pas dire d'autogestion, peut exclure certains milieux et donc ignorer des éléments importants de la réalité sociale.

Transposée au plan politique, cette description conduit logiquement à revendiquer pour le P.C.F. un rôle décisif — ce qui ne signifie ni dirigeant ni exclusif — dans un éventuel gouvernement de gauche. Et pour qu'il puisse tenir ce rôle il doit disposer d'un poids minimum.

THIERRY PFISTER.

l'orateur indique qu'il est « *absurde* » de croire que le P.C.F. voudrait rester dans l'opposition, notamment parce que les communistes veulent montrer, dans la pratique, de quoi ils sont vraiment capables.

M. MARCEL BOURQUIN (Doubs) évoque le sort des salariés de chez Peugeot et explique que la croissance du taux d'absentéisme traduit la généralisation de la « *fatigue physique et nerveuse* ». Il reproche ensuite au P.S. de profiter des voix de la droite, qui, lors des élections municipales, à la demande de la famille Peugeot, s'était abstenue de présenter des listes pour tenter de faire battre le P.C.F. par le P.S. Il critique également M. Boulloche, député socialiste du département, accusé d'être d'accord avec la majorité pour refuser la nationalisation de Peugeot.

M. JACKIE LAPLUME (Creuse) adresse à M. Chandernagor, député socialiste du département, des critiques équivalentes en soulignant que la majorité ne cherche pas vraiment à le gêner afin d'éviter qu'il ne soit, au premier tour, devancé par le candidat communiste. « *Y a-t-il deux candidats officiels en Creuse*, demande-t-il : *un P.R. et un P.S. ?* » M. MICHEL DUFFOUR (Hauts-de-Seine), membre du comité central, traite de la situation dans l'enseignement et déclare que « *de nombreux intellectuels sont écœurés par les manœuvres politiciennes du P.S. et le flou de ses propositions* ».

M. JACK RALITE, député de la Seine-Saint-Denis, montre que les salariés les plus pauvres se trouvent exclus de tous les organes de décision, à quelque niveau que ce soit. Il dresse ensuite un parallèle entre le discours de MM. Michel Rocard et Bernard-Henri Lévy et il y voit une « *pensée funéraire* » qui conduit leurs auteurs à se poser en « *gardiens du camp capitaliste* ». « *Tous ces gens*, ajoute-t-il, *voudraient bien des ouvriers mais sans conscience de classe, sans parti communiste.* » Revenant pour conclure sur le drame de la pauvreté — « *ce mot qu'on doit vivre comme déchirure* » — M. Ralite explique qu'il ne faut pas « *laisser falsifier l'union* », car, « *pour la première fois le détournement d'une partie des voix de gauche peut échouer* ».

Après Mme JULIETTE LIBERT (Charente-Maritime), qui traite de la situation sociale dans son département, et M. AUGUSTE BECHLER, membre du comité central, qui évoque la crise en Alsace, M. FRANÇOIS HINCKER, membre du comité central, rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique*, parle de l'alliance entre les intellectuels et la classe ouvrière et explique que le problème de la liberté demeure souvent le seul obstacle à la participation au combat du P.C.F. « *C'est le XXII[e] Congrès qui est décisif* », conclut-il.

La conférence nationale adopte alors, à l'unanimité, le rapport de M. Georges Marchais ainsi qu'un appel aux Français présenté par M. Etienne Fajon, membre du bureau politique. Parmi les amendements à ce dernier texte adoptés par la commission présidée par M. Fajon, l'un visait à parler du M.R.G. conjointement avec le P.S. car, a noté l'ancien directeur de *l'Humanité*, il est apparu que les radicaux de gauche « *ont une existence réelle dans tel ou tel département* ».

## M. MARCHAIS : nous ne nous sommes pas déchirés

M. Georges Marchais clôture la conférence nationale en déclarant :

« *Il est probable — certain, même — que les nantis et leurs porte-parole diront que notre conférence n'a pas été démocratique. Parce que, tout simplement, nous sommes tous d'accord. Parce que nous ne nous sommes pas déchirés entre nous. Parce qu'on n'a pas entendu cette prétendue « opposition à la direction » dont ils rêvent chaque nuit. La nuit, ils entendent dans leurs rêves cette « opposition ». Mais ils n'entendent jamais les cris qui, chaque jour, montent des usines ! Eh bien, tant pis pour ceux-là ! Leurs élucubrations ne nous intéressent pas.* »

Après avoir reproché à certains organes de presse de falsifier les positions du P.C.F., le secrétaire général rappelle :

« *Nous sommes à soixante jours des élections. Et tenant compte de l'obstination du parti socialiste à refuser un accord, chacun se pose la même question : le changement, dans ces conditions, demeure-t-il possible en mars ?*

» *Notre conférence nationale vient d'y répondre avec la plus grande clarté : c'est oui. Oui, tout reste possible.*

» *Mais pour cela, il n'est qu'une voie, qu'un moyen : c'est, lors du premier tour des élections législatives, le 12 mars, donner au parti communiste français un poids suffisant pour lui permettre de faire pencher la balance en faveur du vrai changement.* »

# M. Mitterrand : lorsque le P.S. a signé le programme commun il était en situation minoritaire

Invité, dimanche 8 janvier, au Club de la presse d'Europe 1, M. Mitterrand a déclaré :

« *Je crois que la gauche peut l'emporter. Je préférerais qu'elle l'emporte dans l'ordre, je veux dire dans la cohésion. Elle l'emportera peut-être dans le désordre. Alors, le parti socialiste proposera à ses partenaires, la gauche étant majoritaire au Parlement, un ensemble de propositions qui seront celles du programme commun de la gauche assorti des propositions socialistes que j'ai fait connaître lors d'une récente conférence de presse (...). Libre aux autres de dire oui ou de dire non.*

» *Je n'arriverais pas à concevoir qu'ils puissent dire non. Bien entendu, ils discuteront. Ils diront « non », telle ou telle proposition nous paraît inopportune : nous avançons les nôtres. Cette discussion devra avoir lieu et elle devrait être normalement extrêmement facilitée, puisque nous avons à la base un immense programme commun et que les difficultés qui sont nées en cours d'actualisation touchent simplement à un certain nombre de domaines particuliers. Mais, enfin, je ne peux pas me substituer au parti communiste, il fera ce qu'il voudra (...).*

» *Il n'est pas concevable que les communistes refusent de gouverner, de participer au gouvernement de la France dans le cadre des engagements qui nous lient, et s'ils devaient en décider autrement, ce ne serait pas naturellement de notre fait, ce ne serait pas de notre décision. S'ils devaient, en effet, conduire la gauche à ne pas utiliser, dans le bon sens du terme, dans l'intérêt des travailleurs, la victoire qui viendrait de leur être donnée, ce serait une faute si lourde, j'allais dire ce serait presque un crime, à l'égard du contrat même qui les lie au peuple français. Pour ce qui le concerne, le parti socialiste, lui, respectera ses engagements — je ne peux pas vous en dire plus — et il prendra ses responsabilités.* »

Répondant à René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, M. Mitterrand a ajouté :

« *En vérité, et je le regrette, les raisons de votre position viennent d'être éclairées au cours de cette fin de semaine par le fameux taux de 21 ou 25 % indiqué par votre secrétaire général. Il est évident qu'à compter du moment où la seule ligne de conduite de votre parti est de considérer qu'un certain taux — 21 %, 22 %, 23 %, 24 %, 25 %, je ne sais — constitue une ligne de démarcation et que, selon le pourcentage atteint, ou bien vous faites l'alliance ou bien vous ne la faites pas... alors, cessons-en avec tous ces procès ou ces faux procès sur le contenu, sur ce qu'il n'y a pas dans le programme commun. La vraie raison, c'est que le parti socialiste, au cours de ces dernières années, a franchi la barre des 25 % des suffrages, tandis que le parti communiste est resté en-deçà. Je n'y peux rien.*

» *Je suis prêt à m'associer à vous pour estimer que c'est dommage pour le parti communiste. Toutefois, lorsque le parti socialiste a signé le programme commun, en 1972, il était, quant à lui, minoritaire et il a fait passer l'intérêt de la gauche, l'intérêt des travailleurs, avant son intérêt propre. Il regrette que le parti communiste, aujourd'hui, fasse passer avant son intérêt, quitte à rejeter aux calendes grecques la victoire de la gauche, plutôt que de servir, minoritaire, l'union de la gauche.* »

Interrogé sur la majorité, M. Mitterrand a expliqué : « *Il est normal que le premier ministre, désigné à cet effet par le président de la République, qui, en l'occurrence, se comporte comme le chef d'une fraction de la majorité seulement, comme le chef d'un groupe politique qui s'oppose aux autres, ce qui est peut-être dans la nécessité de la fonction d'un président de la République, de la V[e] République, mais ce qui lui interdit de se poser devant l'opinion publique en arbitre pendant la période difficile qui va se dérouler d'ici aux élections générales, il est normal, dis-je, que le premier ministre tente de rassembler ses troupes qui essaient de gagner les élections. (...)*

» *Le président de la République, de la V[e] République, est le chef de la majorité. Dès lors, il ne peut exercer vraiment ses fonctions que s'il dispose d'une forte majorité. Et c'est pourquoi le régime a changé en profondeur, dès lors que le président de la République actuel est minoritaire dans sa majorité. A plus forte raison, la situation serait-elle difficile s'il était minoritaire en face du suffrage universel. De ce fait, le président de la République, qui conduit la bataille présidentielle lorsqu'il se présente avant d'être élu, qui anime la majorité, il est tout à fait compréhensible que, au moment où cette majorité est en péril, il vole à son secours et se mette à sa tête. C'est normal.*

» *Simplement, il ne faut pas faire croire à l'opinion publique que le président de la République d'aujourd'hui, c'est le président de la République d'hier, qui avait bien ses défauts, mais qui était effectivement un arbitre, sous la IV[e] et la III[e] Républiques puisqu'il n'exerçait pas l'exécutif. (...)*

» *Il n'est plus le président de la République des Français, il est le président de la République de la fraction de Français qui vote pour les partis conservateurs. (...) Pour l'instant et pour deux mois, la France, dans sa politique intérieure, ne pourra pas avoir d'arbitre. En aura-t-il, le peuple français, plus tard et après ? Ah ! c'est cela l'extraordinaire difficulté de nos institutions, puisqu'il est exigé du président de la République qu'il se comporte en chef de la majorité et qu'en même temps on sent bien un besoin profond, dans toutes les provinces de France, dans les moindres villages, dans la moindre maison, d'avoir quand même quelqu'un qui, de temps en temps, puisse dire au nom de tous : voilà ce qui est bien, voilà ce qui est mal, voilà ce qui est juste.*

» *Et c'est cette contradiction qui place le système actuel dans une situation si complexe.* »

## Socialistes et communistes depuis 1945

(Résultats, en pourcentage, des suffrages exprimés)

| | ELECTIONS LEGISLATIVES | Socialistes | Communistes |
|---|---|---|---|
| Représentation proportionnelle | 21 octobre 1945 | 23,4 | 26,2 |
| | 2 juin 1946 | 21,1 | 25,9 |
| | 10 novembre 1946 | 17,8 | 28,2 |
| | 17 juin 1951 | 14,6 | 26,9 |
| | 2 janvier 1956 | 15,2 | 25,9 |
| Scrutin majoritaire | 23 novembre 1958 | 15,4 | 18,9 |
| | 18 novembre 1962 | 12,5 | 21,8 |
| | 5 mars 1967 | 18,9 | 22,5 |
| | 23 juin 1968 | 16,5 | 20 |
| | 4 mars 1973 | 19,2 | 21,4 |

# PRESSE

## LE PREMIER « NEWS-MAGAZINE » AU FÉMININ

# « F. Magazine »

Depuis qu'elles ont acquis le droit de vote, les Françaises font la loi : c'est elles — le fait est connu — qui maintiennent la *même majorité au pouvoir depuis vingt ans.* Ont-elles les moyens appropriés d'information pour assumer cette lourde responsabilité ? En 1977, plus de la moitié des femmes de vingt-cinq à cinquante ans travaillent, et *une proportion croissante d'entre* elles occupent des postes à responsabilité (25 % des cadres supérieurs et membres des professions libérales sont des femmes contre 13 % seulement il y a vingt ans). Leur « presse » répond-elle *à leurs préoccupations professionnelles ?*

Paradoxe : au moment même *où le rôle des femmes s'affirme* et s'amplifie, la presse féminine — à travers cinq de ses titres les plus connus — voit sa diffusion fléchir depuis 1973. A partir de cette analyse est née l'idée de lancer le premier « news magazine » *féminin, à destination tout* spécialement des « *femmes d'un niveau socio-culturel élevé* ».

« *F. Magazine est destiné à toutes celles qui souhaitent mieux comprendre le monde et y participer intensément plutôt qu'en suivre les modes* », écrit Mme Claude Servan-Schreiber, directrice de la nouvelle publication, dont le premier numéro (6 francs) est mis en vente ce lundi 9 janvier (format *Elle*).

*Le nouveau mensuel* est édité par la S.A. F. Magazine, société au capital de 100 000 francs. A côté d'actionnaires privés, l'entreprise est soutenue par trois puissants partenaires : le groupe Expansion (que dirige M. Jean-Louis Servan-Schreiber, mari de Claude Servan-Schreiber), la Société n° 1 (filiale d'Europe 1-Image et son) et V.N.U. (premier éditeur de magazines hollandais). L'objectif « de départ » est une diffusion de 150 000 exemplaires.

Ancienne journaliste à *l'Express, Elle et Marie-Claire*, *Mme Claude Servan-Schreiber a* réuni autour d'elle une équipe qui « *comporte des femmes et seulement des femmes* ». La densité des sujets traités dans le premier numéro autant que les « signatures » qui y ont collaboré (Nicole Chaillot, Benoîte Groult, Catherine Nay, Françoise Rondon-Salmon, Elisabeth Schemla, Anne Sinclair, etc.) ne laissent planer aucun doute sur le sérieux de l'entreprise. Les conditions de fabrication sont telles qu'elles *permettront également à F. Magazine* de « coller » au plus près de l'actualité, malgré sa périodicité mensuelle. La photo de « une » — étonnante de beauté — de la dessinatrice satirique Claire Bretécher donne aussi le ton de la *nouvelle publication*.

Quatre sujets sont mis en exergue dans ce n° 1 : Les bonheurs discrets de la quarantaine (un entretien avec Marina Vlady) ; Elections : rude saison pour les candidates ; « *Priez Dieu, elle vous exaucera* » (par Benoîte Groult) ; Combien gagnent sept cent mille secrétaires ?

★ *F. Magazine*, rédaction : 26, rue Poncelet, 75017 Paris. Tél. : 758-16-10.

# La sécurité des journalistes doit être garantie d'urgence par une convention internationale

## affirme l'Institut international de la presse

L'Institut international de la presse (1), dans son rapport annuel pour 1977, déclare que « la profession de journaliste devient rapidement l'une des plus risquées ». En conséquence, l'I.I.P. estime qu'une initiative internationale destinée à garantir la sécurité des journalistes face à la violence et aux mesures de détention illégales est devenue urgente.

*Le rapport* de l'Institut cite des cas d'enlèvements dans six pays, d'attentats à la bombe dans cinq, de meurtres dans quatre, de tortures et autres formes de violence dans sept, et de détention de membres de la presse dans vingt-trois. L'I.I.P critique les gouvernements concernés, mais s'inquiète également du nombre de cas « *où les violences physiques et l'enlèvement de journalistes constituent des formes courantes de protestation politique* ». « *Dans un monde où l'on a la détente facile*, ajoute l'I.P.P., *la question de l'immunité des journalistes doit être examinée d'urgence dans le cadre des droits de l'homme.* »

Le rapport cite notamment le cas de « *rédacteurs en chef italiens pris comme cible par des hommes de main désireux d'attirer l'attention sur de prétendues injustices politiques* », de journalistes libanais pris comme otages, de la vague de « *disparitions et de meurtres en Argentine et en Uruguay* », de morts par balles et par bombes de journalistes en Espagne, de la répression contre les journalistes tchécoslovaques, etc.

### L'exemple du gangstérisme

Considérant le cas de deux « *pays aussi éloignés spirituellement et géographiquement que le sont l'Argentine et la Tchécoslovaquie* », le rapport de l'I.I.P. déclare :

« *Ces deux pays fournissent à un degré effrayant l'exemple du gangstérisme, officiel et officieux, mis en œuvre pour réprimer la liberté d'expression rédactionnelle.*

» *L'Argentine a un passé fourni en troubles civils d'où la presse a rarement été exclue. Le siège des bâtiments de* la Prensa *pendant l'arrivée au pouvoir des péronistes en 1948 est un exemple de la gravité des incidents possibles. Trente ans plus tard, la situation est à nouveau inquiétante. En juillet,* le Monde *rapportait que vingt-six journalistes auraient été enlevés, vingt-quatre auraient été assassinés et quarante-huit incarcérés (...)*

» *Il est indéniable que la disparition sans traces de dizaines de personnes décidées à exprimer des vues hostiles à la Junte (l'opposition parle en terme de milliers de disparitions) cause un tort considérable à l'Argentine (...).*

» *Il faut néanmoins porter au crédit des autorités que l'unique fermeture cette année d'un journal a été celle d'un mensuel antisémite,* Cabildo *(...).*

» *Toutefois, les fermetures de journaux ne sont pas nécessaires quand la collaboration de ceux-ci est acquise par la menace. L'Institut national de la presse a publié des témoignages de première main accusant l'armée de tortures contre des suspects, dont des journalistes (...).*

» *Pour reprendre les termes de l'Association de la presse interaméricaine, « la violence terroriste au cours des dernières années en Argentine a créé un climat d'intimidation collective qui rend difficile l'exercice de la profession de journaliste (...). Les arrestations de journalistes, incarcérés sans le moindre procès (...), ont encore aggravé cette situation.*

» *En Tchécoslovaquie, également, la liberté de la presse est garantie, et les journaux ont poursuivi leur publication en 1977. Toutefois, leurs personnels rédactionnels n'auraient pas eu autant de chance s'ils avaient signé la Charte 77 demandant que le gouvernement reconnaisse les droits de l'homme. Comme dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, la question des droits de l'homme a pris des proportions importantes après que l'accord d'Helsinki et la conférence de Belgrade eurent mis l'accent sur la répression de la liberté individuelle de commentaire rédactionnel et sur les questions du libre-échange des informations, publications et livres.*

» *De nombreux journalistes dissidents sont de fervents communistes. Leur objectif n'est pas d'ouvrir leur pays à un type de gouvernement occidental, mais d'amener l'avènement d'une société plus humaine sans les restrictions des dirigeants staliniste actuels.*

» *L'expulsion d'un journaliste de l'Union des écrivains entraîne immédiatement sa mise au chômage. Subséquemment, elle rend le journaliste licencié vulnérable au chantage, comme l'a montré le cas de Vladimir Skutina, à qui fut refusée sa pension d'invalide (justifiée sur le plan médical), du fait qu'il était, en principe, encore susceptible d'exercer sa profession. (...)*

» *Les restrictions sur la liberté d'action des signataires de la Charte 77 en Tchécoslovaquie ont été accompagnées de pressions sur leurs contacts avec d'autres pays, et en particulier sur les membres de la presse étrangère. C'est ainsi que le correspondant du* Washington Post, *M. Michael Gelter, a protesté contre les « tentatives ouvertes d'intimidation » de la police ; le correspondant de l'agence Reuter, M. Pierre Requette, a souligné, de son côté, que toute activité d'information relative à la Charte 77 constituait une interférence dans les affaires internes de la Tchécoslovaquie ; le correspondant du* New York Times, *M. Paul Hofmann, a été obligé de quitter un train, où il a été détenu pendant deux heures, et s'est vu confisquer des documents quand les douaniers découvrirent une déclaration attribuée à Alexandre Dubcek.*

» *Walter Kratzer, du « Stern », a été emmené de force de son hôtel à 7 h. du matin et soumis à un interrogatoire pendant quatre heures ; Pierre Requette et le correspondant de l'Agence France-Presse, Philippe Debusscher, ont été empêchés de force d'interviewer l'un des responsables de la Charte 77, Jiri Hajek. Et la liste continue (...).* »

### Enlevés et pris comme otages

« *Outre la censure, qui, si elle n'est pas respectée, entraîne la menace de fermeture pour les contrevenants, deux incidents en 1977 ont souligné le danger que courent les journalistes. Dans le premier cas, le directeur du bureau de l'Agence France-Presse et un stringer de la même agence furent enlevés par l'armée syrienne et emmenés à Damas, où ils furent relâchés sur ordre du président Assad. Dans le second cas, trois reporters de gauche et un photographe furent pris en otage par des éléments de droite, cette fois, pour obtenir la libération de miliciens de leur mouvement.*

» *Ces incidents nous ramènent à l'urgente nécessité d'une convention internationale garantissant l'immunité des représentants des médias dans la poursuite de leur profession. Si l'étude d'une telle convention soulève les problèmes de distinction du journaliste en tant qu'observateur du journaliste en tant que participant, notre profession ne doit pas les éluder.* » — C. D.

(1) L'Institut international de la presse, qui a son siège à Londres, regroupe environ deux mille responsables et éditeurs de journaux dans plus de soixante pays.







# LA CONVENTION NATIONALE DU P. S. SUR LA DÉFENSE

## M. F. Mitterrand : renoncer immédiatement à l'arme nucléaire, c'est détruire l'armée française

« Le parti est entré à reculons dans l'ère nucléaire, honteux et confus d'avoir à se prononcer sur un système de défense fondé sur la dissuasion ». Cette observation d'un militant *résume assez bien les travaux du parti socia*liste réuni pendant une journée et demie, samedi 7 et dimanche 8 janvier à Paris, en convention nationale sur la défense.

Les délégués de chaque fédération ont approuvé, à l'issue d'un débat un peu désordonné et souvent déconcertant, une motion — remaniée par rapport au texte initial du bureau exécutif (« le Monde » du 11 novembre 1977) — qui fixe comme objectif à un gouvernement de gauche la renonciation à l'arme nucléaire française, mais qui conserve ce même armement nucléaire en état, en attendant la perspective d'un désarmement général en faveur duquel les socialistes entendent mener une vigoureuse action.

« C'est une synthèse de carton pâte », s'est écrié M. Jean-Pierre Chevènement, l'un des animateurs du CERES, l'aile gauche du parti, après avoir expliqué : « Nous sommes au comble de l'ambiguïté et de l'incohérence ». Il est vrai que, dans ce débat, on a vu les antinucléaires du P.S. et les partisans de M. François Mitterrand, favorables à la désescalade nucléaire, ne pas voter un sous-amendement du CERES, qui proposait l'abandon du missile tactique Pluton parmi les mesures d'un désarmement de la France, avec l'argument que les auteurs de ce sous-amendement faisaient confiance au reste de l'armement stratégique national, maintenu en état, pour assurer la sécurité du pays.

Un autre amendement du CERES « sur l'in*dépendance nationale* », *qui demandait à la* France de ne pas « se laisser entraîner sur la voie d'une harmonisation de sa stratégie avec celle des Etats-Unis en Europe », a été repoussé, à une large majorité (environ 71 % des mandats), par ceux-là mêmes des fidèles du premier secrétaire du P.S. qui s'étaient offusqués, auparavant, de l'accusation d'« atlantisme » lancé à leur encontre par le CERES.

A la vérité, la convention nationale du P.S. a limité ses discussions sur la défense au sort qu'un gouvernement de gauche réserverait à l'arme nucléaire, et à l'examen des implications de sa politique de défense sur la politique extérieure de la France, c'est-à-dire au système d'alliances et à la nature des menaces internationales. Au-delà d'un désaccord sur les moyens de la politique militaire des socialistes est apparu, en réalité, un désaccord plus profond encore sur la politique extérieure.

Le débat eût été, certes, moins confus et plus cohérent si certains des clivages constatés n'avaient pas existé, en fait, au sein même des deux principaux courants institutionnels du P.S. MM. Patrick Viveret (Hauts-de-Seine) et Charles Josselin (député des Côtes-du-Nord), qui ont été parmi les signataires de l'amendement préconisant la seule conservation des sous-marins nucléaires et l'institution d'une autre politique de défense jugée plus conforme au projet de société socialiste, ont, à plusieurs reprises, souligné l'apparition de ces nouvelles divergences au sein même des courants tradi*tionnels (majorité et CERES)*.

Les auteurs de cet amendement se recrutaient parmi les amis du premier secrétaire, les anciens P.S.U. ou les chrétiens progressistes, et, pour cette raison, il leur était difficile de trop mettre en difficulté M. Mitterrand à deux mois des élections législatives. De son côté, le CERES, dont les dirigeants avaient approuvé le projet de motion du bureau exécutif unanime, voulait éviter, semble-t-il, de faire cavalier seul de crainte de devoir compter ses voix, et il a dû se contenter de lutter pied à pied pour empêcher, selon sa propre expression, « une coloration atlantiste » du texte final.

Dans son intervention, peu après les rapporteurs des textes en présence, M. Mitterrand a, de toute évidence, tenu compte de cette différence et de cette variété de « sensibilités » au sein du P.S. sur la défense nucléaire. L'un des délégués a résumé l'intervention du premier secrétaire en estimant qu'« il avait retenu les arguments des uns pour ménager les susceptibilités et les sentiments des autres ».

Opposant la réponse gaulliste et la réponse communiste à la réponse socialiste sur l'arme nucléaire, M. Mitterrand s'en est pris aux « thuriféraires » de la dissuasion au sein de son propre parti — il a cité nommément M. Chevènement — pour mieux mettre en valeur les hésitations de ceux qui ne croient pas que l'arme nucléaire ait la « vertu magique » de défendre, seule, la France. Redoutant la prolifération qui « rend la France nucléaire certaine » et assurant que la France sera « une alliée loyale » mais non « une alliée intégrée » des Américains, le premier secrétaire a affirmé que « c'est détruire l'armée française que de renoncer immédiatement, sans délai et unilatéralement, à l'arme nucléaire ». Mais, sur le fond, « le parti socialiste doit dire non à la guerre et déclarer la paix au monde » en luttant « pour la disparition des blocs, pour la non-prolifération et pour l'arrêt de la course aux armements ».

De telles déclarations ont donné à penser que le cœur de M. Mitterrand penchait plutôt vers ceux de ses militants qui, comme M. Viveret, se sont définis comme des « a-nucléaires » dans le lot des « pro » et des « antinucléaires », et qui font confiance à la solidarité occidentale ou à la force des alliances pour garantir la sécurité de la France.

Mais ces propos ont aussi irrité ceux des socialistes, plus ou moins familiers des concepts de la dissuasion, qui auraient souhaité que leur parti renonçât au « flou » et à l'« ambiguïté » en matière de défense et que leur premier secrétaire cessât de pratiquer « une stratégie du clin d'œil tous azimuts » dictée par le souci de conserver, ultérieurement, toute sa liberté de manœuvre.

JACQUES ISNARD.

Rapporteur du projet de motion présenté par le bureau exécutif unanime, M. Jean-Pierre Cot constate que, depuis le programme commun de 1972, « *la bombinette est devenue une force de dissuasion qui existe* ». Il observe que « *la thèse du désarmement nucléaire est incontestablement populaire à la base du parti* » mais que « *cette sensibilité commet une erreur politique* » et que « *c'est le devoir de la direction de le dire et d'engager son autorité* ».

M. Cot renvoie dos à dos le CERES, accusé de présenter une contribution à la motion « *inspirée par un nationalisme étroit, un état d'esprit militariste et l'exaltation de la force de frappe* », et les auteurs d'un amendement intitulé « *pour engager la désescalade nucléaire* », qui offrent « *un désarmement partiel, échelonné et unilatéral* ».

Signataire de cet amendement au texte proposé par le bureau exécutif, M. Charles Josselin considère que « *la menace militaire est la moins probable* » et que « *l'alarme nucléaire démobilise une nation et elle est antidémocratique, car elle entraîne la société policière et technocratique* ». « *Nous pensons qu'une désescalade unilatérale, associée à une diplomatie dynamique, créera, par son effet d'entraînement, une désescalade multilatérale* ». Et le député des Côtes-du-Nord conclut : « *Nous opposons la dissuasion populaire à la dissuasion nucléaire. Il faut qu'un envahisseur ne puisse pas nous digérer.* »
INTER

*Au nom du CERES, qui a ré*digé une contribution intitulée « *pour une défense indépendante, condition de l'application du programme commun* », M. Didier Motchane affirme que « *l'arme nucléaire est l'arme de non-bataille qui se prolonge dans la dissuasion populaire* ». Il estime que « *la dissuasion française donne une force réelle à une politique globale pour le désarmement où la France jouerait un rôle actif* », et il conclut : « *La dissuasion est le moyen de protéger la transition pour le socialisme* ».

M. Charles Hernu rappelle, ensuite, que « *la paix est menacée, car le monde est en situation conflictuelle* » et que « *la défense passe par la dissuasion* ». M. Gilles Martinet, de son côté, se prononce pour le maintien et le développement à un haut niveau de l'effort de recherche nucléaire et industrielle : « *Je suis pour tous les moyens qui assureront la défense socialiste* », explique-t-il.

Après MM. Jean-Pierre Worms, *Dominique Taddei et Claude De*lorme, M. Jean-Pierre Chevènement souligne : « *Nous avons devant nous le temps des crises, le temps des grands ébranlements.* » La motion et l'amendement ne sont pas conciliables, dit-il, après avoir noté : « *La logique de notre choix, c'est l'indépendance nationale.* » M. Jean Le Garrec lui réplique : « *On ne peut pas être socialiste sans être fondamentalement pacifiste. La prolifération transforme la dissuasion en roulette russe.* »

### LES QUATRE POINTS PRINCIPAUX DE LA MOTION ADOPTÉE

Voici les quatre grands points de la motion adoptée tels qu'ils apparaissent dans le préambule :

1) L'objectif d'un gouvernement de gauche restera la renonciation à l'arme nucléaire française sous quelque forme que ce soit.

2) Le gouvernement recherchera les conditions d'un désarmement général et agira pour qu'une conférence mondiale ou, à défaut, une conférence des pays détenteurs de l'arme nucléaire, soit au plus tôt réunie à cette fin.

3) Notre armement nucléaire sera, en attendant, maintenu en état.

4) La décision finale devra appartenir aux Français.

### Le virage brusque du P.C.F.

M. François Mitterrand intervient alors et, après avoir dénoncé le « *virage brusque* » du P.C.F., il expose ce qu'il appelle la « *réponse gaulliste* » et la « *réponse communiste* » à l'arme nucléaire avant d'en venir à la « *réponse socialiste* ».

« *L'arme nucléaire, c'est la non-bataille*, explique-t-il. *C'est l'argument gaulliste (...). Cependant, le général de Gaulle n'est pas allé au bout de sa logique et, s'il a quitté l'OTAN, il n'est jamais allé jusqu'à quitter l'alliance atlantique (...). L'équilibre de la terreur laisse aux autres un champ d'action dont le général de Gaulle a usé avec une grande intelligence. La thèse gaulliste, c'est celle de la dissuasion, mais c'est quand même dans le maintien de l'alliance.* »

Le premier secrétaire résume ensuite son point de vue sur la conception communiste : « *Le P.C.F. ne propose pas un armement nucléaire capable d'assurer par ses propres moyens la dissuasion absolue, c'est-à-dire la garantie de l'indépendance nationale, mais il propose un armement nucléaire d'appoint (...). Si ce n'est pas l'OTAN, alors qui est-ce ? Une bombe atomique d'appoint nous réinsère exactement dans la politique des blocs en détruisant les chances d'une décision autonome (...). Ce qui veut dire que la France serait dans une alliance dans laquelle elle crierait au secours pour que les autres viennent l'aider en cas de conflit, mais en annonçant à l'avance que si les autres ont besoin d'elle, elle ne bouge pas.* »

Rappelant que, pour le P.S., « *la renonciation à l'arme atomique reste l'objectif du gouvernement de la France* », M. Mitterrand affirme néanmoins : « *Nous ne détruisons pas l'arme atomique, et, la maintenant en état, et pas seulement en l'état, nous opérons sur elle les modifications techniques que nécessiteraient l'avance ou les progrès de la technologie dans l'intervalle... Il faut dire franchement les choses.* »

« *Il n'est pas, politiquement, psychologiquement pensable, concevable que le premier geste d'un gouvernement de la gauche — c'est ce que nous disions déjà au parti communiste en 1972 — soit de couler les sous-marins, par exemple. Ce n'est pas possible, et le voudrions-nous que, moralement et philosophiquement, nous ne le pourrions pas*, a ajouté l'orateur.

» *Mais l'alliance... La France n'a pas gagné de guerre, n'a pu en gagner et ne peut en gagner en dehors d'une alliance, surtout que les seuls adversaires potentiels sont des superpuissances. (...) Les Américains doivent savoir que nous serons des alliés loyaux, s'il y a la guerre, et si cette guerre est provoquée par des volontés de puissance venues d'ailleurs. Il faut que l'on sache que nous ne serons pas des alliés intégrés, c'est-à-dire que nous voulons préserver notre autonomie de décision, et c'est là la clé de tout ; et c'est là que de Gaulle a vu juste, c'est retrouver, puis préserver notre autonomie de décision.* »

Le premier secrétaire lance, en conclusion, un appel au désarmement : « *Même ceux qui acceptent la bombe atomique en état, et qui pensent qu'il n'est pas possible de tout faire à la fois, de s'en défaire, comme cela, tout seuls, ceux-là doivent avoir dans l'esprit que, de toute façon, puisque l'héritage doit être assumé encore pour un temps, c'est un héritage humain que doit être rejeté par l'espèce humaine, et il faut le dire le plus hautement possible.* »

### 68,2 % des mandats

En séance de nuit, M. Pierre Mauroy demande qu'à l'avenir la distinction soit mieux faite, par leurs auteurs, entre une motion et un amendement. « *Il faut prendre la responsabilité d'une autre motion dans certains cas et, si on est favorable à un amendement, il faut savoir qu'on est aussi favorable à la motion qu'on souhaite amender* », explique le secrétaire national avant d'annoncer que la commission des résolutions — chargée de rédiger la motion finale — sera composée de vingt et un membres du courant 1 (majorité du P.S. favorable à M. Mitterrand), de sept membres du CERES et de dix-sept représentants des signataires de l'amendement « *pour engager la désescalade nucléaire* ».

A la reprise des travaux, dimanche en fin de matinée, après une très longue séance — entrecoupée de plusieurs interruptions — de la commission des résolutions, qui a tenté de concilier les différents points de vue en présence, M. Mauroy fait annoncer qu'un vote indicatif, portant sur un total de 5 914 mandats, a donné les résultats suivants : 4 033 mandats (68,20 %) favorables à la motion ; 583 contre ; le restant se répartissant entre les abstentions, les refus de vote, les absents et divers. L'amendement lui-même a recueilli 1 719 mandats, soit 29,06 % du total des mandats, et 31,11 % des mandats exprimés (la motion a obtenu 73 % des mandats exprimés).

Dans l'après-midi, M. Cot expose, en séance plénière, les conclusions de la commission des résolutions, qui a retenu, à l'unanimité ou à la majorité selon les cas, douze amendements à la motion qui avait été présentée par le bureau exécutif et dont la rédaction avait été modifiée pour tenir compte de certaines des observations contenues dans le projet d'amendement « *pour engager la désescalade nucléaire* ».

« *D'une manière générale*, précise le député de la Savoie, *nous avons constaté que la thèse d'un désarmement unilatéral était inutile et dangereuse, mais que la conception d'une prolifération nucléaire, qui serait le moyen de lutter contre l'hégémonie des deux Grands, n'est pas acceptable.* »

Certains des amendements présentés par la commission donnent lieu alors à des échanges de propos assez vifs entre les membres de la convention.

Ainsi l'amendement qui constate « *la crise de la notion de la dissuasion* » du fait que la prolifération nucléaire accroît les risques d'une conflagration incontrôlable et rendrait caduc le principe de la non-bataille n'a pas été approuvé à l'unanimité. Les opposants, issus principalement du CERES, ont estimé qu'il était inopportun. « *On ne peut pas maintenir en état l'arme nucléaire*, a remarqué M. Chevènement, *et parler d'une crise de la dissuasion ou d'un concept qui ne signifierait plus rien.* » De son côté, M. Motchane s'est écrié : « *Vous ne pouvez pas dire tout et son contraire, comme vous le faites depuis vingt-quatre heures. Ce sont des propositions littéralement aberrantes.* »

De même, les deux amendements remettant en cause l'existence des Mirage-IV et, ultérieurement, celle des missiles de Haute-Provence, dans le cadre d'un projet de désarmement prévu durant la législature de cinq ans qui marquerait le terme de l'action diplomatique menée par un gouvernement de gauche, n'ont pas été approuvés à la majorité.

Un sous-amendement du CERES ajoutant le missile tactique Pluton à la panoplie des dispositifs nucléaires qui pourraient être abandonnés dans la perspective d'un désarmement a été repoussé par la majorité du P.S., y compris par les socialistes anti-nucléaires et soucieux de définir une stratégie de désarmement. Ce sous-amendement avait pourtant été approuvé par la commission des résolutions.

Enfin, avant l'adoption à main levée — sept abstentions, dont celle de M. Josselin, et un refus de vote — de la motion finale, la convention a rejeté deux amendements présentés en séance plénière.

Le premier texte, repoussé par 55,7 % des mandats, observait que le système de défense nucléaire était contradictoire avec un projet de société socialiste autogestionnaire. Le second amendement, présenté par le CERES et rejeté par 71 % des mandats et 17,5 % de votes favorables, stipulait notamment : « *La France n'acceptera pas de se laisser entraîner sur la voie d'une harmonisation de notre stratégie avec celle des Etats-Unis en Europe, notamment en renforçant son potentiel classique conformément aux vœux du Pentagone. Elle maintiendra l'effort nécessaire pour assurer sa liberté de décision (...). Elle proscrira toute doctrine d'emploi de nos forces qui les conduirait à participer automatiquement à une bataille de l'avant au cœur de l'Europe.* »

M. Mitterrand est intervenu lui-même pour demander à la convention de voter « *sans hésitations* » contre ce texte.

### M. MARCHAIS : Mitterrand veut retourner sous le parapluie américain.

A l'issue de la conférence nationale de son parti, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré à propos des positions du P.S. en matière de défense :

« *La ligne de Mitterrand c'est, dans le cadre d'une gestion loyale de la crise, le maintien dans un premier temps de la force de dissuasion, puis, dans une seconde étape, par le biais d'un référendum, on reviendra au parapluie américain et à une communauté européenne de défense. C'est ce que j'avais compris, dès la fin du mois de juillet, lorsque François Mitterrand avait expliqué qu'il ne croyait pas à la valeur de dissuasion de l'arme nucléaire française.* »



LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

## Le premier secrétaire du P.S. : moralement c'est aussi grave que Watergate

Invité au « Club de la presse » d'Europe 1 le 8 janvier, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a dénoncé une nouvelle fois la façon dont s'opérait l'inscription des Français de l'étranger sur les listes électorales. Rappelant que les socialistes avaient voté contre une « *loi complaisante* » dont ils n'avaient toutefois pas soupçonné qu'elle deviendrait une « *loi d'escroquerie* », il a déclaré :

« *Nous ne pensions pas qu'il y avait une manœuvre d'une telle importance et d'une telle duplicité. Elle a été révélée récemment, à partir, il faut le dire, d'une initiative, qui pouvait paraître normale et heureuse, du président de la République, mais qui apparaît aujourd'hui malheureuse dans la mesure où cela le mêle, j'espère malgré lui, à cette triste affaire. En effet, une lettre du président de la République a été adressée à tous les Français résidant à l'étranger. Ensuite, une série de missions a été organisée, des hommes politiques, des agents consulaires, se sont rendus dans les différentes villes où il y a de fortes colonies françaises et ont tenté de mettre en œuvre le système.* »

Expliquant comment la loi a été utilisée, il a affirmé : « *Il s'agit d'inscriptions sollicitées et de procurations en blanc. D'ailleurs, cela est reconnu par l'ambassadeur de France au Gabon (...), et cela s'est produit partout, puisque tel était le mot d'ordre.* »

M. Mitterrand a alors donné lecture d'une lettre de M. Paul d'Ornano, secrétaire (P.R.) des Français à l'étranger, datée du 5 novembre 1977 : « *M. Untel, collaborateur de M. Untel, me dit que vous seriez d'accord pour mener une campagne électorale à Djibouti de manière à inciter les Français vivant à Djibouti à participer aux prochaines élections législatives (...).*

» *Notre but est de diriger des électeurs dans des circonscriptions où les candidats de la majorité sont menacés d'être battus. C'est le cas de la vingt-cinquième circonscription de Paris, où est candidat notre ami Roger Chinaud. (...)*

» *C'est dans cette circonscription que je vous demande de faire inscrire nos compatriotes que vous pourriez convaincre. Il faut faire vite car le délai d'inscription expire le 31 décembre 1977.*

» *Il faudrait aussi que vous me disiez le nombre d'électeurs qui accepteront de voter dans la vingt-cinquième circonscription de Paris, de manière à ce que je puisse vous adresser une liste de mandataires — un pour cinq électeurs — qui voteront à leur place.*

» *Merci de ce que vous faites...* » *Et ainsi de suite.*

» *C'est un énorme scandale ! C'est la première fois, à ma connaissance, que les pouvoirs publics organisent la fraude électorale par le moyen de la procuration.* »

M. July (*Libération*) lui ayant demandé si cette affaire « *devrait avoir le même dénouement que l'affaire du Watergate* », M. Mitterrand a répondu : « *C'est moralement de cette importance. Je ne peux dire encore si, politiquement, cela prendra cette tournure.* » « *Oui*, devait-il déclarer un peu plus tard, *moralement, c'est ausi grave que Watergate.* »

Il a précisé que les maires socialistes, qui ont déposé des plaintes « *disposent de dossiers écrasants* » prouvant que la loi *a été transgressée*.

Pierre Viansson-Ponté ayant suggéré que l'on élise des députés de l'étranger, comme on élit déjà des sénateurs de l'étranger, M. Mitterrand a répondu : « *C'est une bonne suggestion. Les Français de l'étranger doivent pouvoir voter, ils doivent pouvoir voter et avoir des députés. Après tout, ils habitent là-bas. Il y a bien des sénateurs, pourquoi n'auraient-ils pas des députés.* »

### LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE SE REND AUX ARGUMENTS DE L'OPPOSITION

*(De notre correspondante.)*

Nancy. — Un arrêté du préfet de Meurthe-et-Moselle du 29 août 1977 stipulait qu'à Nancy, les Français établis hors de France, les mariniers et les personnes sans domicile fixe seraient inscrits exclusivement sur les listes électorales de la 3e circonscription, où s'affronteront notamment le docteur Weber, député sortant (app. P.R.), le docteur Rossinot, radical, deuxième adjoint au maire de Nancy, et M. Groscolas, conseiller général socialiste du canton de Nancy-Est. Saisi, il y a quelques jours, de nombreuses protestations d'élus de gauche, le préfet de Meurthe-et-Moselle a publié, le 3 janvier, un nouvel arrêté annulant l'article 4 du précédent. Il y précise qu'à Nancy, les Français établis à l'étranger peuvent se faire inscrire dans la circonscription de leur choix. L'arrêté poursuit : « *Faute de choix par l'électeur, les inscriptions devront être réparties également entre les circonscriptions* », formule qui correspond à celle de la loi du 19 juillet 1977.

● PRECISION. — M. Jacques Chirac, maire de Paris, a reçu, le 6 janvier, les vœux des élus de la capitale. Contrairement à ce qui était indiqué dans *le Monde* daté 8-9 janvier, les conseillers socialistes n'ont pas participé au déjeuner offert à cette occasion.

### SOIXANTE INSCRITS EN TROP A ANNECY

*(De notre correspondant.)*

Grenoble. — La fédération socialiste de Haute-Savoie a protesté, samedi 7 janvier, contre l'inscription de six cents Français de l'étranger sur les listes électorales de la première circonscription, où M. Gilbert Antonin sera le candidat du P.S. contre le député sortant, M. Jean Brocard (P.R.), alors que le quota de 2 % autorisé par la loi du 19 juillet 1977 équivaut ici à cinq cent quarante inscriptions. « *Parce que des demandes supplémentaires ont été formulées, au prétexte de souche savoyarde ou de résidence secondaire* in situ, *on a poussé jusqu'à six cents* », déclare la fédération socialiste, qui met en cause le Rassemblement des Français de l'étranger ; 75 % de ces inscriptions proviennent de Genève et de Lausanne, 25 % du Canada et de divers pays d'Afrique.

● ERRATUM. — M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., nous prie de préciser qu'il a été élu en 1962 député de la 1re circonscription de la Dordogne avec seize voix d'avance sur le candidat communiste, et en 1967 avec vingt-neuf voix d'avance sur le même candidat (et non avec seize voix d'avance sur une candidat radical comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* daté *8-9 janvier*). Elu au premier tour en 1968, M. Guéna a été réélu au second en 1973 avec cinq mille sept cents voix d'avance sur son concurrent communiste.

# SPORTS

## BOXE

### Parlov, champion du monde des mi-lourds

*Pour la première fois de l'histoire de la boxe, un Yougoslave est champion du monde professionnel. Cette performance a été réalisée dans la catégorie des mi-lourds, samedi soir 6 janvier, au Palais des Sports de Milan, par Maté Parlov qui a mis k.o. au neuvième round l'Argentin Miguel-Angel Cuello, tenant du titre.*

## CYCLISME

### Plaisance, champion de France de cyclo-cross

#### UN TECHNICIEN OBSTINÉ

De notre envoyé spécial

Pontchâteau. — *Le cyclo-cross n'est plus ce qu'il était. Considéré par les uns comme une discipline mineure et par d'autres comme un exercice d'appoint enrichissant, ce sport d'hiver, qui tient du cyclisme et du cross-country, s'adressait à une minorité de spécialistes réputés dont la domination s'étendait sur plusieurs saisons. Il bénéficie aujourd'hui d'un recrutement plus large, sinon mieux ordonné, mais il a perdu ses grands leaders, Robic, Rondeaux et Dufraisse n'ayant pas eu de véritables successeurs.*

*Ainsi, le championnat de France organisé dimanche 8 janvier à Pontchâteau (Loire-Atlantique) rassemblait soixante-quinze concurrents qui formaient un peloton d'une ampleur inhabituelle et d'une diversité remarquable, où l'amateur quasiment anonyme côtoyait le routier professionnel et le « cyclo-crossman » de vocation. Après huit tours d'un pittoresque circuit champêtre bouclés en moins d'une heure, la victoire est revenu à l'athlète du terroir, Jean-Yves Plaisance, qui courait après le titre depuis neuf ans.*

*La trentaine passée, ce fervent adepte du cyclo-cross, qui est amateur et entend le rester, recueille enfin le fruit de son obstination, favorisée, il est vrai, par un talent que nul ne lui contestait. Plaisance, qui habite Pontchâteau, où il est employé dans une entreprise de travaux publics, avait personnellement tracé l'itinéraire, ce qui prouve qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Connaissant chaque repli de terrain, chaque mètre de sous-bois, il avait eu l'habileté de rechercher un parcours « technique », raisonnablement accidenté, mais d'une exploration délicate, avec des virages qu'on négocie à la limite de l'équilibre et qui ne tolèrent pas la moindre erreur.*

*On ajoutera que les 22,600 kilomètres de l'épreuve comportaient une dizaine de kilomètres de prairies et de buttes, sans compter les chemins creux plus ou moins tordus, qui constituaient autant de secteurs stratégiques. Le détail est important quand on sait que l'art du cyclo-cross consiste à descendre de vélo le moins possible.*

*Jean-Yves Plaisance possédait son sujet et il a conquis le maillot tricolore en effectuant une démonstration de virtuosité. Pourtant, les adversaires qui lui ont opposé la plus forte résistance sont deux authentiques routiers : Jean Chassang, vainqueur l'an dernier du Critérium national, s'est classé deuxième — il aurait peut-être gagné sans une chute à proximité de l'arrivée, la part de la malchance ou de la maladresse restant à définir, — et Raymond Villemiane, révélé par le Grand Prix du Midi-Libre, puis par le Tour de France 1977, a pris la troisième place devant le champion sortant Alex Gérardin.*

*Faut-il s'étonner que les trois premiers soient précisément des coureurs appartenant au groupe Gitane ?*

« Leur réussite marque l'aboutissement d'un travail méthodique, *fait remarquer leur directeur sportif Cyrille Guimard qui dirige également Bernard Hinault.* Rien ne s'improvise. Chassang et Villemiane avaient reconnu quotidiennement le parcours depuis une semaine. »

*Au reste, ces minutieuses répétitions ne visaient pas uniquement à préparer une course Elles s'inscrivent dans un programme d'entraînement et de musculation naturelle orienté en fonction de la saison routière. Une saison routière qui, pour quelques-uns, est déjà commencée.*

JACQUES AUGENDRE.

## TENNIS

### Connors gagne le Tournoi des maîtres

*Au Madison Square Garden de New-York, devant une foule survoltée de quinze mille personnes, Jimmy Connors a pris sa revanche de Wimbledon sur Bjorn Borg en remportant la finale du Tournoi des maîtres. Revanche relative, car cette victoire fut acquise en trois sets (6-4, 1-6, 6-4) à la lumière artificielle, sur surface synthétique et non sur herbe, à l'issue d'un long championnat de deux semaines*

*A vingt-cinq ans, Jimmy Connors est toujours un compétiteur de première force ainsi qu'il l'avait prouvé en finale de Forest-Hills devant son vainqueur Guillermo Vilas, lequel avait difficilement réédité sa victoire au cours de la deuxième soirée du Tournoi jeudi 5 janvier (6-4, 3-6, 7-5).*

*Connors et Borg se sont affrontés dix fois dans leur carrière, l'Américain comptant sept succès sur le Suédois, ses deux triomphes majeurs ayant été remportés, non sans difficulté, a Forest-Hills en 1975 (7-5, 7-5, 7-5) et en 1976 (6-4, 3-6, 7-6, 6-4). Mais en 1977, Borg, n'ayant encore que vingt et un ans, battait Connors, rappelons-le, en finale de Wimbledon (3-6, 6-2, 6-1, 5-7, 6-4).*

#### Coup de poker

*Le Tournoi des maîtres, bien que disputé dans les tout premiers jours de l'année, n'en établit pas moins d'une manière superfétatoire le classement 1977 qui donne le premier rang à Borg. Celui-ci en demi-finale a en effet écrase son éternelle victime Vilas (6-3, 6-3) en lui retournant avec une violence décuplée tous ses boulets de canon et en le transperçant comme une écumoire au filet.*

*Du coup, l'Argentin — souffrant, paraît-il, d'une distorsion de ligament à la cheville — ne s'est pas présenté au match de classement pour la troisième place contre Brian Gottfried, son adversaire de la finale des Internationaux de France à Roland-Garros, qui avait opposé une bonne résistance à Connors (6-4, 3-6, 6-3) dans l'autre demi-finale.* « Nous sommes si près les uns des autres, Borg, Vilas et moi, *a déclaré Connors après sa victoire,* que le résultat de nos confrontations dépend d'un véritable coup de poker ». *Autre constatation : déclin d'Orantès, diminué par sa blessure au dos, et non-existence de Bibbs et de Ramírez.*

*Quant aux gloires d'un passé tout récent, naguère triomphateurs des « Maîtres » Nastase et Smith, elles ne s'étaient même pas qualifiées pour la compétition. Notons que la finale du double a été remportée par les Sud-Africains Hewitt-McMillan sur Lutz-Smith (7-5, 7-6, 6-3).*

*— A Essen, au deuxième tour de la Coupe d'Europe des Nations, la R.F.A. a battu la France par 3 à 0. Résultats : Elter b. Proisy : 7-5, 6-2 ; Pinner b. Dominguez : 6-1, 6-3 : Elter-Probst b. Jauffret-Dominguez : 7-5, 6-4.*

## FOOTBALL

#### VAINQUEUR 5 A 1 DE MARSEILLE

### Paris-Saint-Germain après la tourmente

**Après toutes les récentes péripéties de l'affaire du Paris-Saint-Germain, on attendait avec impatience de voir quelle serait la réaction des joueurs, *dimanche 8 janvier sur le terrain* du Parc des Princes, face à l'Olympique de Marseille, leader du championnat. Combatifs, concentrés, souvent brillants, les footballeurs parisiens ont réussi une de leurs meilleures prestations de la saison en battant leurs adversaires par 5 buts à 1. Au coup de sifflet final, le capitaine de l'équipe, Mustapha Dalheb, les joueurs et l'entraîneur Jean-Michel Larqué se sont précipités dans les tribunes pour remettre le ballon du match à leur ancien président, M. Daniel Hechter, qui avait été plébiscité à plusieurs reprises par les trente-cinq mille spectateurs.**

Si on excepte le match contre Troyes du 14 octobre jamais, depuis le début de la saison, l'attaque parisienne n'a été aussi prolifique que *contre la meilleure équipe actuelle* du championnat. Malgré les multiples maladresses de leur buteur Carlos Bianchi, qui manqua même un *penalty dès les premières secondes* et la réussite initiale des Marseillais qui ouvrirent le score par Boubacar avec un penalty (12e minute), les footballeurs parisiens ont infligé au leader sa plus sévère défaite en obtenant cinq buts par François Brisson (28e minute), Mustapha Dalheb (44e minute), Marius Trésor contre son camp (46e minute) et François M'Pelé (48e minute sur penalty, puis 77e minute). *Avant de se rendre*, mercredi 11 janvier, au siège du Groupement du football professionnel, où ils *devront fournir des* « éclaircissements » sur les « dessous de table » qu'ils auraient perçu, les joueurs parisiens ont donc superbement réagi

Dans l'immédiat, les footballeurs du Paris-Saint-Germain attendent de connaître leur nouveau président afin de *rediscuter éventuellement les* termes de certains contrats. Le comité de gestion du club se réunira, lundi 9 janvier, pour élire un nouveau comité directeur. Son *président* devrait être Francis Borelli, un ami intime de Daniel Hechter, qui occupait *jusqu'alors un poste de vice*-président. La succession se réglerait ainsi sans trop de chaos avec la « bénédiction » de Daniel Hechter et la participation financière probable de R.T.L.

Sollicité ces derniers jours par Daniel Hechter et par diverses personnalités, M. Henri Patrelle, le président d'honneur du Paris-Saint-Germain, ne briguera pas la présidence. Vice-président de la Fédération française de football, délégué à l'équipe nationale, il souhaite pouvoir remplir cette dernière mission au moins jusqu'à la Coupe du monde.

Dans l'immédiat, le nouveau *comité de gestion de Paris-Saint-Germain pourrait lui proposer de* devenir directeur général du club. Henri Patrelle ne devrait pas donner de réponse avant son retour d'Argentine *où il assistera* au tirage au sort de la Coupe du monde et préparera l'hébergement de l'équipe de France. Son acceptation éventuelle serait liée à la *régularisation* de la situation financière du club et à l'attitude de la Ville de Paris *concernant la future grande équipe* de la capitale.

Quelques jours seulement après avoir failli sombrer corps et biens, Paris-Saint-Germain veut donc croire en son avenir. L'exemple des Marseillais peut les y encourager. Voici moins d'un an, le club *phocéen* accusait un déficit dépassant les 4 millions de francs, et l'équipe était *menacée* de relégation en *deuxième division après avoir été* éliminée dès son entrée en Coupe de France par les amateurs de La Paillade-Montpellier. Le 1er avril dernier, l'Olympique de Marseille changeait de président, de directeur sportif et d'entraîneur. Un recrutement judicieux, la transformation spectaculaire des mentalités avec l'apparition d'un véritable esprit d'équipe et un gros travail des responsables techniques pour améliorer le jeu collectif ont suffi pour transformer neuf mois plus tard les Marseillais en prétendants au titre national.

GÉRARD ALBOUY.

## VOILE

#### AU VINGT-QUATRIÈME SALON NAUTIQUE DE LONDRES

### Les plus grands chantiers misent sur le voilier habitable

De notre envoyé spécial

*Londres.* — Où peut-on rencontrer presque côte à côte une chaloupe à vapeur fraichement construite, un bateau livré avec une voile de jonque, des coques à trois quilles ? Au vingt-quatrième Salon nautique de Londres qui se tient du 5 au 15 janvier à Earls-Court. En revanche il est impossible d'y trouver un bureau de poste ni même un timbre...

Dans l'ensemble les exposants se montrent plus satisfaits que *l'an dernier : le marché intérieur* donne, comme la situation économique, des signes d'amélioration. Au contraire le redressement de la livre pourrait gêner les exportations qui absorbent en moyenne 40 % de la production des industries de la plaisance.

En Grande-Bretagne le dériveur conserve une très grande activité. Rondar présente de nouvelles versions très soignées de *505* et de *420*. Plusieurs modèles inédits font ici leur apparition. Peter Milne, qui a dessiné en particulier *le Fireball*, propose le *Hit* de 4,29 mètres de long et 1,50 mètre de *large : un peu plus grand que le Laser* maintenant diffusé à soixante mille exemplaires à travers le monde, ce nouveau modèle s'adresse lui aussi aux adeptes toujours plus nombreux de la compétition en solitaire. De son côté Jack Holt, responsable de plusieurs dériveurs populaires, lance son *Ideal* de 3,73 mètres de long auquel sa grande largeur, 1,60 mètre, permet d'accueillir quatre adultes. La coque en contreplaqué peut être réalisée en quarante heures par les constructeurs amateurs, nombreux en Angleterre.

#### Les Soviétiques dans la course

Dans le domaine du moteur, il sera intéressant de suivre l'évolution de la petite marque britannique Seagull en face des géants américains et japonais du hors-bord. Récemment intégré à un groupe puissant, ce constructeur *prend un nouveau départ* et retouche ses petits propulseurs de 3 à 5 CV, simples et rustiques. Seagull n'hésite pas à rappeler que sa production a joué un rôle en 1940, à Dunkerque, dans l'évacuation des troupes anglaises et que certains de ces moteurs historiques sont encore utilisés, près de quarante ans plus tard.

Parmi les nouvelles coques on *note l'apparition* du Fairways 38, long de 11,60 mètres, doté de deux moteurs et d'un grand rayon d'action. On remarque aussi, venant d'U.R.S.S. et mû par un moteur Volvo de 100 CV, l'original Volga 275, de 8,50 mètres de long à quatre couchettes; cette vedette à patins déjauge à 15 nœuds et se déplace à 30 nœuds.

Pour les amateurs de voile sportive l'Admiral's Cup, exposée dans une vitrine, évoquait le souvenir d'un succès anglais de l'été dernier. Mais on pense à la saison prochaine et surtout à la Half Ton Cup, *qui se disputera à Poole* (Dorset) du 13 au 26 août. On en parle beaucoup, à Earls-Court, autour du nouveau *half-tonner* de Ron Holland, lancé par Nicholson ; le prototype, *Silver Jubilee*, s'est couvert de gloire en 1977. Peut-être verrons-nous enfin un bateau de série remporter une Ton Cup et *l'architecte* néo-zélandais établi en Irlande tenir tête à son compatriote Bruce Farr demeuré à Auckland ?

Mais la passion du sport se manifeste aussi sur le stand de Westerly, le plus grand chantier anglais, connu pour ses bateaux spacieux et placides, souvent à double quille. Après avoir lancé son quater-tonner GK 24, puis son half-tonner GK 29, voici que cette firme propose le J 24 américain, qu'elle va construire sous licence au rythme de deux cents par an dans une nouvelle usine spécialement aménagée. Ce sloop à quatre couchettes de 7,32 mètres de long et 2,72 mètres de large, lancé aux Etats-Unis en mars dernier, y remporte un succès commercial considérable, étayé par de nombreuses victoires en course. David Sanders, qui dirige Westerly avec *flair* et résolution, élargit son marché en misant sur un voilier habitable rapide, conçu en dehors des Ton *Cups et de la jauge de l'IOR* (International Offshore Rule). Cette tendance, très apparente à Earls-Court, ne cesse de se renforcer.

YVES ANDRÉ.

### TABARLY REFUSE DE SE RETIRER DE LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Disqualifié par le comité directeur *de la Course autour du* monde, le navigateur français Eric Tabarly a annoncé qu'il refuserait de se retirer de la *course. D'après des indications* reçues lundi 9 janvier de l'un des voiliers en course, *Pen-Duick-VI* serait actuellement *dans le groupe de tête, en temps* réel à proximité du cap Horn. *Great-Britain-II* (G.-B.) aurait un léger avantage sur le bateau français et l'anglais *Condor*.

Plus au nord, les concurrents profitent de forts vents portants. Un regroupement s'est opéré. *33-Export* (Fr.), *Traite-de-Rome* (Communauté européenne), *Adventure*, *Feyer* (Pays-Bas) et *Gauloises-II* occupent les premières positions du classement en temps compensé. Le vainqueur de la deuxième étape, *33-Export* serait en tête Quelques avaries se sont produites sur certains bateaux : plusieurs voiles ont été déchirées sur *33-Export* — un tangon s'est brisé à bord de *Gauloises-II*, mais il a pu être réparé : *King's-Legende* (G.-B.) embarque de l'eau par ses capots de pont qui ne sont pas étanches.

# Les résultats

## Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(seizième journée)

| | |
|---|---|
| *Antibes b. Villeurbanne | 99-94 |
| *Le Mans b. Challans | 96-84 |
| *Tours b Clermont | 108-97 |
| *Nice b. Monaco | 106-88 |
| Caen b. *Denain | 107-100 |
| *Orthez b. Bagnolet | 113-87 |
| Berck b. *Racing | 94-86 |
| *Jœuf b. Avignon | 99-93 |

Classement

1 Le Mans, 46 points ; 2. Villeurbanne, 40 ; 3. Antibes, Tours et Caen, 38 ; 6. Nice et Orthez, 36 ; 8. Challans, 35 ; 9. Monaco, 34 ; 10. Berck et Clermont, 32 ; 12. Bagnolet et Avignon, 24 ; 14. Jœuf, 22 ; 15. Denain, 19 ; 16. Racing C.F., 18

## Cyclisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLO-CROSS

1. Jean-Yves Plaisance (Atlantique-Anjou), *les 22,790 kilomètres en* 54 min. 5 sec. ; 2. Chassang (Auvergne), à 6 sec. ; 3. Villemiane (Aquitaine), à 1 min. 9 sec. ; 4. Alex Gérardin (Champagne), à 1 min. 18 sec. ; 5. Desclos (Bretagne), à 2 min. 8 sec. ; 6. Wilhem (Lorraine), à 2 min. 38 sec. ; 7. Bernaudeau (Atlantique-Anjou), à 2 min. 56 sec. ; 8. M. Martinez (Bourgogne), à 3 min. 7 sec. ; 9. P. Blanchardon (Ile-de-France), à 3 min. 33 sec. ; 10. Bertin (Atlantique-Anjou), à 3 min. 33 sec.

## Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Vingt-troisième journée)

| | |
|---|---|
| *Bastia b. Strasbourg | 3-1 |
| *Monaco b. Reims | 2-0 |
| Nantes b *Lens | 1-0 |
| *Laval b. Rouen | 3-0 |
| *Paris-S.-G. b. Marseille | 5-1 |
| *Sochaux b. Lyon | 1-0 |
| *Nîmes et Nice | 1-1 |
| *Saint-Etienne b. Valenciennes | 2-1 |
| *Nancy b. Bordeaux | 4-1 |
| Metz b. *Troyes | 2-0 |

Classement : 1. Marseille, Nice, 31 points ; 3. Monaco, 30 ; 4. Nantes, 29 ; 5. Strasbourg, 28 ; 6. Sochaux, Saint-Etienne, 26 ; 8. Laval, 25 ; 9. Bastia, 24 ; 10. Nancy, Paris-St-Germain, 23 ; 12. Lyon, 21 ; 13. Lens, 19 ; 14. Bordeaux, 18 ; 15. Valenciennes, Metz, 17 ; 17. Reims, 16 ; 18. Nîmes, Troyes, 15 ; 20. Rouen, 14.

COUPE DE FRANCE
(Septième tour)

*Trois équipes de deuxième division ont été éliminées au septième tour de la Coupe de France : Besançon battu 2 à 1 par Tavaux (troisième division), Gueugnon éliminé sur le même score par Thonon (division d'honneur), et Béziers, qui s'est incliné après prolongation et aux penalties, par Albi (division d'honneur).*

## Handball

HANDBALL. — *L'équipe de France, engagée au tournoi de La Corogne, a été successivement battue par la Roumanie (22 à 17) et par l'Espagne (19 à 17).*

## Hippisme

HIPPISME. — *Le prix de Lille, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplés gagnant et tiercé, a été gagné par Greyhound, suivi de Fao et de Gosse de Vrie. La combinaison gagnante est 12, 9, 15.*

## Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dix-septième journée)

| | |
|---|---|
| *Marseille bat Villeneuve | 14-13 |
| *Albi bat Carcassonne | 15-3 |
| *Pamiers bat Limoux | 32-14 |
| *Saint-Estève bat Avignon | 18-13 |
| *Lézignan bat XIII Catalan | 11-10 |
| *Pia bat Bordeaux | 29-16 |
| *Toulouse bat Roanne | 21-3 |

Classement. — 1. Toulouse, 41 pts ; 2. XIII Catalan, 40 ; 3. Lézignan, 39 ; 4. Albi, 37 ; 5. Limoux, 35 ; 6. Saint-Estève et Marseille, 32 ; 8. Carcassonne et Pia, 31 ; 10. Pamiers, Roanne et Avignon, 29 ; 12. Villeneuve, 28 ; 14. Bordeaux, 18 points

## Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(neuvième journée)

GROUPE A

POULE A

| | |
|---|---|
| *Auch b. Le Creusot | 25-4 |
| Lourdes b. *Agen | 21-12 |
| *Bègles b. Tyrosse | 11-7 |
| Béziers b. *Vichy | 42-3 |

Classement. — 1. Béziers, 27 pts ; 2. Lourdes, 22 ; 3. Agen, 21 ; 4. Bègles, 16 ; 5. Auch, Le Creusot et Vichy, 15 ; 8. Tyrosse, 13.

POULE B

| | |
|---|---|
| *Montauban b. Albi | 21-9 |
| *Brive b. Bourgoin | 21-8 |
| *Tarbes b. Toulon | 12-0 |
| Perpignan b. *Mérignac | 16-6 |

*Classement.* — 1. Toulon, 22 pts ; 2. Perpignan, 21 ; 3. Brive, 19 ; 4. Montauban, 18 ; 5. Tarbes et Mérignac, 17 ; 7. Bourgoin, 15 ; 8. Albi, 11.

POULE C

| | |
|---|---|
| *Mazamet b. Bourg | 18-9 |
| *Biarritz b. Nice | 18-8 |
| *Aurillac b. Beaumont | 17-0 |
| *Chambéry b. Stade toulousain | 15-9 |

*Classement.* — 1. Nice, 21 pts ; 2. Stade toulousain et Bourg, 19 ; 4. Biarritz, Aurillac et Beaumont, 18 ; 7. Mazamet, 16 ; 8. Chambéry, 15.

POULE D

| | |
|---|---|
| **Oloron b. La Rochelle* | 18-3 |
| Bayonne b. *Rodez | 24-9 |
| *Bagnères b. Romans | 19-6 |

*Montchanin-Graulhet, remis.

Classement. — (Montchanin et Graulhet, huit matches joués). — 1. Bayonne, 22 pts ; 2. Bagnères et Romans, 20 ; 4. La Rochelle, 19 ; 5. Graulhet et Oloron, 18 ; 7. Montchanin, 12 ; 8. Rodez, 11.

POULE E

| | |
|---|---|
| Narbonne b. *Salles | 43-12 |
| *Dax b. Tulle | 51-7 |
| *Carcassonne b. La Voulte | 9-7 |
| *Valence b. Montferrand | 16-8 |

*Classement.* — 1. Narbonne, 23 pts ; 2 Dax, Montferrand et Valence, 20 ; 5. Carcassonne et Tulle, 17 ; 7. La Voulte, 16 ; 8. Salles, 11.

GROUPE B

POULE F

| | |
|---|---|
| *Gaillac b. Quillan | 7-6 |
| *Lavelanet b. Marmande | 13-4 |
| Mont-de-Mar. b. *Angoulême | 13-8 |
| *Orthez b. Arras | 38-3 |

Classement. — 1. Mont-de-Marsan, 23 pts ; 2. Lavelanet, 21 ; 3. Marmande, 19 ; 4. Orthez, 18 ; 5. Gaillac, 17 ; 6. Angoulême, 16 ; 7. Quillan et Arras, 15.

POULE G

| | |
|---|---|
| *Périgueux b. Mauléon | 10-9 |
| **Lannemezan b. Mimizan* | 22-3 |
| *Langon b. Bergerac | 20-3 |
| Pau b. *Nimes | 36-10 |

Classement. — 1. Pau, 25 pts ; 2. Mauléon, Nimes et Périgueux, 19 ; 5. Lannemezan, 17 ; 6. Bergerac, Langon et Mimizan, 15.

POULE H

| | |
|---|---|
| *Lyon O. U. et Vic-en-Bigorre | 15-15 |
| *Prades et Saint-Jean-de-Luz | 3-3 |
| *Castres b. Millau | 12-0 |
| *Carmaux b. Saint-Médard | 16-3 |

Classement. — 1. Carmaux, 23 pts ; 2. Castres et Saint-Jean-de-Luz, 21 ; 4. Millau, 19 ; 5. Vic-en-Bigorre, 17 ; 6. Saint-Médard, 15 ; 7. Lyon O. U. et Prades, 14.

POULE J

| | |
|---|---|
| *Coarraze Nay b. Voiron | 13-6 |
| *Le Boucau b. Pamiers | 32-3 |
| *Grenoble b. Lombez | 4-0 |
| *Avignon b. Saint-Claude | 47-13 |

Classement. — 1. Le Boucau, 25 pts: 2. Avignon, 21 ; 3. Grenoble et Lombez, *20 ; 5. Saint-Claude et Voiron*, 17 ; 7. Coarraze Nay, 15 ; 8. Pamiers, 11.

POULE K

| | |
|---|---|
| *Racing b. Saint-Girons | 45-0 |
| **Montélimar b. Fumel* | 4-0 |
| *Dijon et PUC | 19-19 |
| *Thuir b. Cahors | 16-6 |

Classement. — 1. Racing 23 pts ; 2. Thuir, 21 ; 3. Saint-Girons, 19 ; 4. Dijon, *Fumel* et PUC, 17 ; 7. Cahors, 16 ; 8. Montélimar, 14.

## Ski

COUPE DU MONDE
SLALOM GEANT MESSIEURS
A ZWIESEL

1. Stenmark (Suède), 2 min. 34 sec.; 2. P. Mabre (E.-U.), 2 min. 34 sec. 42; 3. Wenzel (Liech.), 2 min. 35 sec. 36; 4. Fournier (Suisse), 2 min. 35 sec. 73; 5. Heidegger (Autr.), 2 min. 35 sec. 79; 6. Noeckler (It.), 2 min. 36 sec. 57; 7. Gros (Italie), 2 min. 37 sec. 51; 8. Thoeni (Italie), 2 min. 37 sec. 65; 9. Hinterseer (Autr.), 2 min. 37 sec. 71; 10. Krizaj (Youg.), 2 min. 37 sec. 75.

DESCENTE DAMES
A PFRONTEN

1. Anne-Marie Moser (Autr.), 1 min. 17 sec. 14 ; 2. C. Nelson (Canada), 1 min. 18 sec. 27 ; 3. M.-T. Nadig (Suisse), 1 min. 18 sec. 62 ; 4. B. Habersatter (Autr.), 1 min. 18 sec. 76 ; 5. De Agostini (Suisse), 1 min. 18 sec. 96 ; 6. M. Kaserer (Autr.), 1 min. 19 sec. 13 : 7. E. Mittermaier (All. de l'Ouest), 1 min. 19 sec. 39.

## Patinage

● *Richard Tourne* (Club de patinage de course de Paris) s'est incliné devant le Grenoblois Olivier Belle (Club des sports de glace de Grenoble), au cours des championnats de France de patinage de vitesse disputés à Grenoble.

(PUBLICITÉ)




# formation continue des cadres

## Printemps 1978 à partir du 6 mars
## Une journée complète tous les 15 jours, pendant 4 mois

**Une journée par quinzaine, pendant quatre mois (soit neuf journées pour un cours), c'est la formule de l'ISSEC. Celle qui, en 1977, a été choisie par 1 245 cadres, ingénieurs, dirigeants d'entreprises de toutes dimensions, de tous les secteurs de l'économie. L'ISSEC propose aux cadres un perfectionnement pour développer leur spécialisation dans une fonction précise de l'entreprise. Chaque participant, assisté par un centre d'orientation, établit son plan de perfectionnement personnel.**

**Créé il y a dix ans par l'ESSEC, étroitement associé à cette *grande école de gestion*, l'ISSEC *propose des programmes de* perfectionnement organisés par modules de quatre mois, enseignés tous les quinze jours par journées complètes. Les enseignements de l'ISSEC sont conçus pour être suivis par des diplômés mais aussi par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique.**

**Des programmes intensifs, un enseignement concret et vivant, toujours *par petits groupes de quinze et équipes de travail de cinq* personnes. Les modules ou « crédits » ISSEC peuvent être suivis selon deux formules : soit à raison d'un crédit par session, c'est-à-dire neuf journées complètes réparties sur quatre mois. Cette formule est bien adaptée aux cadres en activité ; soit à raison d'un crédit par mois, formule principalement destinée aux demandeurs d'emploi.**

## *Un enseignement intensif, pratique, sans absence prolongée hors de l'entreprise*

**Par petits groupes de 15 personnes, la dernière session d'octobre 1977 de l'ISSEC a ressemblé 692 cadres qui ont chacun suivi l'un des 50 *enseignements* de l'ISSEC.**

• **PERSONNEL**
— Techniques de base de la fonction personnel.
— Structures et communications.
— Relations industrielles.
— Droit du travail.
— Direction du personnel par l'encadrement.

• **FORMATION**
— Méthode et pratiques de la formation.
— Organisation et gestion de la formation.

• **MARKETING**
— Marketing fondamental.
— Chef de produit.
— Marketing des produits industriels.
— Etudes et recherches en marketing.
— Méthodes d'analyse en marketing.
— Marketing et exportation.
— Direction des ventes.
— Communications publicitaires.
— Distribution grande consommation.
— Politiques de marketing.
— Anglais en marketing et négociation.

• **COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION**
— Comptabilité générale.
— Comptabilité analytique.
— Contrôle de gestion.
— Pratique et informations comptables.
— Fiscalité

• **FINANCE**
— Techniques de gestion financière.
— Analyses financières et évaluation.
— Financement des entreprises.
— Finances internationales.
— Décision et politique financière.
— Anglais d'économie et de finance.

• **PRODUCTION**
— *Eléments fondamentaux de gestion* de la production.
— Techniques de planification et contrôle.
— Conception d'un système de production.
— Processus de production et gestion du personnel.

• **SECRETARIAT GENERAL**
— Fonction spécifique du secrétariat général.
— Droit général des affaires.
— Droit des sociétés.
— Aspects juridiques commerce extérieur.

• **ORGANISATION**
— Techniques d'organisation.
— Structures d'organisation.
— Objectifs, contrôle et motivations.
— Mise en place de systèmes d'organisation.

• **COMMUNICATIONS DANS L'ENTREPRISE**
— Expression orale.
— Travail et négociation en groupe.

• **INFORMATIQUE**
— Méthodes quantitatives.
— Eléments de base d'informatique.

• **GESTION DE LA P.M.E.**
— Diriger une P.M.E.
— Création d'entreprises.

• **L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT**
— Maîtrise de l'environnement : évolution économique.
— Introduction générale à la gestion de l'entreprise.
— Stratégies de l'entreprise.

## LES DIPLOMES DE SPÉCIALITÉ ISSEC

*L'ISSEC délivre un titre de spécialité dans les huit fonctions suivantes de l'entreprise :*

**PERSONNEL - FORMATION - MARKETING - CONTROLE DE GESTION - FINANCE - PRODUCTION - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - ORGANISATION**

Les diplômes ISSEC, homologués par l'Etat depuis 1976, sont des diplômes de perfectionnement supérieur, du niveau d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant suivi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement qui totalisent, avec la préparation du mémoire, près de cinq cents heures de travail, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat.

## CENTRE DE LANGUES

Anglais, allemand, espagnol, brésilien, arabe, russe

- Cours intensifs tous niveaux.
- Recyclage intensif en anglais, à raison d'une journée par semaine sur 13 semaines.
  — Niveau faux débutants.
  — Niveau intermédiaire d'affaires.
- Deux nouveaux crédits ISSEC (9 journées). Anglais de Marketing et Négociation. Anglais de finance et économie.

Renseignements et documentation :
Centre de langues ISSEC
35, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS
Tél. : 233-21-88.

**Centres associés de l'ISSEC : Limoges, Nîmes, Orléans...**

Demandez les programmes détaillés de l'ISSEC

**INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES**

*Etablissement Privé d'enseignement supérieur*

**35, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS - Tél. 233-21-88**

## Demande d'information : session printemps 1978

M., Mme ______

Société ______

Adresse ______

______

______ Tél. ______

☐ Je désire recevoir le programme de perfectionnement de l'ISSEC et un dossier de candidature

☐ Je désire un rendez-vous au centre d'orientation de l'ISSEC

☐ Je désire un rendze-vous au centre de langues ESSEC-ISSEC

A envoyer à

**ISSEC**

*35, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS*

Tél. 233-21-88

M 1

**Au cœur de Paris, entre le Centre Beaubourg et le Forum des Halles, en face de la nouvelle station du R.E.R.**

**ISSEC : *Institut Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales***

**35, boulevard Sébastopol. 75001 PARIS. — Tél. : 233-21-88**

AFFAIRES

# L'industrie du livre malade de sa distribution

(*Suite de la page 21.*)

« *Chaque livre serait désormais vendu à tous au même tarif* » dans toute la France. En contrepartie, les membres de l'association accepteraient une baisse *immédiate et égalitaire de 10 % des prix* ».

« *Ce n'est pas sérieux économiquement... c'est une réaction poujadiste et corporatiste* », réplique-t-on à la FNAC, où l'on dispose d'un solide dossier. Un monopole ? « *Nous n'aurons que 5 % du marché du livre* (en excluant les scolaires, la vente par correspondance et par courtage) *avec nos nouveaux magasins. Nous n'avons vendu que 5 %* du Cheval d'orgueil, *environ 4 % du Goncourt. En revanche, pour certains livres « difficiles », nous atteignons 15 %, voire 20 % des ventes totales. M. Lindon en sait quelque chose... ! Seule la FNAC offre au public un tel choix* (120 000 titres sont disponibles au magasin de Montparnasse). » Quant aux fermetures de librairies au quartier Latin, la fédération des syndicats de libraires reconnaît qu'« *elles auraient peut-être disparu quand même !* ». Le prix imposé ne « *ferait qu'enrichir les plus puissants* », et « *favoriserait l'inflation...* »

Résolument opposée au prix imposé, tout comme à la formule du prix net (2) proposé par la fédération des syndicats des libraires, la FNAC n'en est pas moins hostile à « *l'agression que constituent les prix d'appel pratiqués par les grandes surfaces* ». Et ce pour deux raisons : d'une part, le prix d'appel s'apparente souvent à une vente à perte, d'autre part, les représentants des grandes surfaces « *n'achèteront que ce qui se vend* » comme ils le reconnaissent eux-mêmes.

« *Il faut distinguer entre ceux dont la profession et la vocation sont de vendre des livres et ceux pour qui cette activité n'entre que pour une infime partie dans le chiffre d'affaires* », estime Claude Nielsen, P.-D.G. des Presses de la Cité pour qui la FNAC est « *une grande librairie spécialisée. Il paraît donc difficile de s'attaquer à sa politique commerciale. Le public ne comprendrait pas.* »

La bataille sur la question du prix de vente ne doit pas masquer les autres problèmes. Pour André Gouyoux, de la FNAC, c'est « *l'arbre qui cache la forêt. Il y a encore quelques années, l'édition était toute-puissante. Elle traitait avec quelque condescendance les libraires. Aujourd'hui, le rapport de force a changé* ». De fait, le climat s'est tendu depuis quelques mois entre éditeurs et libraires. Ceux-ci ont même menacé de faire la grève des « offices ». Ce terme technique, incompréhensible pour le profane, recouvre une pratique que l'on a longtemps couverte d'un voile pudique.

## Une affaire scabreuse : les offices

L'éditeur, par l'intermédiaire de son diffuseur, adresse tous les mois un certain nombre d'exemplaires de ses nouveautés ou réimpressions aux libraires. Ceux-ci payent ces ouvrages à 60 ou 90 jours. Par la suite, ils peuvent commander de nouveaux exemplaires ; c'est le « réassortiment » qu'ils payent à 60 jours. C'est en principe une vente définitive. En contrepartie de cette avance temporaire de trésorerie aux diffuseurs et aux éditeurs, le libraire a la faculté de « retourner » les exemplaires invendus qui lui sont alors remboursés. La possibilité de « retour » est théroriquement limitée *dans le temps. En fait*, il n'en est rien. Les éditeurs ferment les yeux.

Cette pratique de l'office est jugée « *bonne* » dans l'ensemble. *Pour le Seuil, elle « évite au libraire de prendre des risques ».* Pour M. Lindon, c'est « *le seul moyen pour qu'un livre, notamment difficile, soit en vente dans une librairie* ».

Pourtant, dans la pratique rien ne va plus. Que s'est-il passé ? Les coûts de fabrication ayant augmenté, il faut les amortir sur un nombre plus important d'exemplaires. Or l'office *permet* à l'éditeur de percevoir une avance de trésorerie très importante, qui peut dépasser 30 % du total du tirage. Mais il faut les mois suivants rembourser les « *retours* ». *L'éditeur* est donc tout naturellement conduit à multiplier les titres au détriment de leur qualité et à gonfler les tirages. Ainsi augmente-t-il le nombre des offices qui... payent les retours des précédents ouvrages. Une sorte de cavalerie financière.

Les libraires passent leur temps à ouvrir des paquets. Ils ne savent plus où mettre les livres, croulent sous le stock. Au cours des derniers mois, ils ont réagi en « retournant » systématiquement de nombreux ouvrages, parfois même sans ouvrir les paquets de « nouveautés ». Du coup, les taux de « retour » ont augmenté chez tous les éditeurs, leur posant de graves problèmes de trésorerie. Hachette annonce 14 % contre 9 % en 1975, Laffont 23 % contre 18 % en 1976, Seghers 32 %, et pour certains autres éditeurs, qui ont pratiqué la fuite en avant, on dépasserait même 50 %. En mettant le couteau sous la gorge des diffuseurs et des éditeurs, les libraires espèrent *obtenir une réforme* des « modalités de l'office ». La négociation s'est ouverte. On souhaiterait personnaliser les grilles d'office qui seraient révisées *régulièrement ; développer* les commandes fermes ; améliorer les délais de livraison pour les réassortiments, etc. Toutes choses qui impliquent qu'un *souffle novateur passe sur les* circuits de diffusion.

Entre les quelque quatre cents éditeurs recensés et les vingt-*cinq mille points de vente, s'interposent* les diffuseurs. Leur rôle : stocker, distribuer, gérer les livres et, au besoin, assurer la représentation commerciale des éditeurs qui n'ont pas les moyens d'avoir leur propre équipe. Le principal d'entre eux est le *groupe* Hachette (entre 25 *et* 30 % du marché). Les deux tiers de son chiffre d'affaires proviennent des éditeurs du groupe et un tiers d'une trentaine d'éditeurs *sous contrat*, dont *le plus* important est Albin Michel.

Pour s'affranchir de la tutelle de Hachette et contrôler leurs ventes de plus près, un certain nombre *d'éditeurs* ont monté leur propre réseau de diffusion. Les uns : Presses de la Cité (15 à 18 % du marché), PUF, Payot, le Seuil, se contentent, sauf exception, de *diffuser les ouvrages-maison*. D'autres, Gallimard avec la Sodis (9 % du marché), Robert Laffont avec Interforum (5 %), Flammarion, ont estimé que pour rentabiliser *leurs investissements*, il fallait prendre des éditeurs sous contrats. Cette prolifération des réseaux aboutit à une surcapacité et accentue ainsi le poids économique *de la diffusion*.

De l'avis de nombreux professionnels, le système français est lourd, complexe, et entraîne une déperdition d'énergie. L'informatique n'est qu'imparfaitement utilisée. Or le matériel moderne devrait permettre de rationaliser le réseau. L'exemple allemand *le prouve*.

## La nécessité d'une réforme profonde

Qu'une *transformation soit* nécessaire, chacun en est conscient. Reste à savoir qui la mènera à bien. Beaucoup de projets existent. Le Seuil, la Fédération *des syndicats de libraires*, pour ne citer qu'eux, étudient la question. Hachette va investir 140 millions de francs dans de nouvelles installations, à *Maurepas, qui seront les plus modernes* d'Europe. Ce nouvel outil donnerait au groupe la possibilité de traiter la moitié de la distribution du livre en France. Ce *projet suscite une double inquiétude* chez de nombreux professionnels. Ils craignent que l'informatisation des nouvelles installations ne soit incomplète (Hachette *hésite, semble-t-il*, sur l'installation de terminaux chez les grands libraires et ne souhaite pas, en tout cas, les financer). Le renforcement du poids de ce groupe dans la diffusion *ne ferait, selon eux*, qu'aggraver la situation.

> **DE 5 A 12 % POUR L'AUTEUR**
>
> Le prix de vente d'un livre (hors taxes) se partage entre cinq parties prenantes :
>
> — L'auteur. Ses droits varient de 5 % à 12 % selon le tirage.
>
> — L'imprimeur. Les coûts de fabrication (papier et imprimerie) représentent 20 % :
>
> — L'éditeur. Il prélève en moyenne 15 %. Sur ce pourcentage, il devra assurer la publicité de l'ouvrage (3 à 5 %), amortir les exemplaires invendus, couvrir ses frais généraux, *le loyer de l'argent investi et*, si possible, dégager un bénéfice ;
>
> — *Le diffuseur. Un prélèvement* moyen de 18 % doit lui permettre de payer les représentants, de gérer et de financer les stocks, d'assurer les transports *vers les détaillants de Paris ;*
>
> — Le libraire. La remise *moyenne est de 37 %. Mais le* taux peut aller de 33 % pour un petit libraire à 42 % pour ceux qui ont un important débit (la FNAC notamment).
>
> L'Etat prélève en outre une T.V.A. de 7 %.

*L'un des principaux inconvénients* du système actuel n'a-t-il pas pour origine que le diffuseur, notamment le groupe Hachette, est à la fois « *juge et partie* » ? Comme le dit, sans ironie, Robert Laffont, « *il n'est pas sain de s'en remettre à un autre pour défendre ses livres* ».

« *L'éditeur sous contrat perd insensiblement son autonomie*, explique Alain Moreau. *N'étant pas maître de sa diffusion, il n'est pas maître de son tirage. Il devient un irresponsable.* » Cette influence prépondérante du diffuseur peut, à la limite, conduire à une certaine forme de censure. Coresponsable, avec l'auteur et l'éditeur, devant les tribunaux, il peut refuser de distribuer un livre par crainte d'un procès en diffamation.

Passer de l'artisanat au stade industriel n'est pas chose facile. Si l'on ne peut éviter que le livre ne devienne « *un produit comme un autre* », chacun des acteurs devra faire des sacrifices, accepter des réformes, rénover ses méthodes de travail, la pire des attitudes consistant à nier des évolutions inéluctables. On ne peut aller contre le développement des formes modernes du commerce... mais il est certainement possible de définir en commun de nouvelles règles du jeu. La pro*fession de libraire doit évoluer*. Sans doute vers une plus grande spécialisation et vers l'animation culturelle, ce qui implique une plus grande compétence. Les re*présentants ne doivent plus tom*ber dans la facilité et ne promouvoir que ce qui se vend. Les pouvoirs publics ont aussi leur rôle à jouer : aides à la création littéraire, aux jeunes libraires, développement des bibliothèques municipales et des biblio-*bus*.

L'impact de toutes ces mesures resterait marginal si on ne s'attaquait pas à une réforme profonde de la diffusion. L'idéal serait de bien séparer les tâches. D'une part, l'éditeur, qui ne devrait pas *déléguer sa fonction commerciale* (les « petits » pourraient constituer un réseau de représentants multicartes) ; d'autre part, la diffusion, qui est un service. Pourquoi ne pas envisager *la constitution* d'un organisme doté de ses propres moyens de transport et d'un important outil informatique. Indépendant de l'Etat, des groupe financiers et des grands de l'édition (coopérative, mutualité ?), *il aurait pour tâche* principale de livrer les ouvrages le plus rapidement possible dans n'importe quel point du territoire. L'éditeur pourrait alors se consacrer à sa tâche principale : « *mettre à la disposition du consommateur le meilleur produit le moins cher possible* ».

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(2) Dans la formule du prix net, le prix de cession pour l'éditeur est le même pour tous les libraires. Ceux-ci déterminent librement leurs *marges, et donc le prix de vente* aux consommateurs.



# Le Monde de l'ÉCONOMIE

# La barbarie à visage monétaire

UN anniversaire est passé inaperçu au début de ce mois de janvier : pour la sixième année consécutive, l'encadrement du crédit sera appliqué en France. Personne ne l'a relevé car ce dispositif est en train de passer dans les mœurs de ce pays, au même titre que la « surveillance » des prix ou le contrôle des changes. Surtout, l'opinion publique, même éclairée, est encline, sur ce chapitre, à faire confiance au gouvernement. Or, que dit le gouvernement ? Que dans ces temps difficiles, la maîtrise du crédit est une pièce *essentielle de son programme* de lutte contre l'inflation ; qu'employée avec modération, elle ne risque pas de peser sur la vie économique ; bref, que dans ce domaine plus encore que dans d'autres, il faut laisser jouer le temps. Malheur aux impatients !

Il ne s'agit pas de contester cette thèse dans ce qu'elle a de *fondamental*, à savoir qu'il n'est pas de programme sérieux de stabilisation si on laisse le crédit se développer sans frein. L'influence de l'école monétariste a *eu au moins ceci de bon qu'elle a* convaincu à peu près tout le monde de cette idée. L'exemple du redressement de la livre sterling aidant, une bonne partie des socialistes français y adhèrent aussi. Mais une *fois* qu'on est tombé d'accord sur ce point qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue, il reste pratiquement — et même théoriquement — tout à faire pour résoudre le problème. Les expressions que nous avons reproduites ci-dessus devraient en faire foi, tant elles sont imprécises dès qu'on les examine d'un peu près. En vertu de quel principe « maîtriser » le crédit ? A partir de quel seuil et par rapport à quoi son développement devient-il « excessif » ? Et quel genre de « frein » utiliser pour en limiter l'expansion ?

Ces questions ne sont plus souvent posées, notamment en France, parce qu'il est au moins entre les « experts » de la majorité et ceux de l'opposition — c'est-à-dire, pour parler plus concrètement, entre les inspecteurs des finances de droite ou du centre et les inspecteurs de gauche, — un terrain sur lequel ils s'entendent sans grande difficulté. Les premiers autant que les seconds, à quelques rares exceptions près qu'on compterait sur les doigts d'une seule main, sont persuadés que les outils d'intervention dont ils ont doté *l'administration sont excellents*, en tout cas les seuls qui soient bien adaptés à la réalité française. *« Quel autre moyen que l'encadrement du crédit pour contrôler chez nous l'activité des banques ! »* nous disait un conseiller écouté du pouvoir.

## Un facteur extra-économique

C'est pourquoi la bonne conscience qu'affiche le gouvernement est, dans ce domaine, le *reflet d'un consensus plus profond* et qui déborde largement les frontières politiques. Elle manifeste d'abord la confiance que l'Etat fait à ses propres méthodes, *sans jamais les remettre en* question. M. Raymond Barre n'a pas fait exception.

Il a été chargé d'élaborer un programme contre l'inflation. *Tout se passe* comme s'il n'avait pas songé que les instruments qu'on mettait à sa disposition étaient inadéquats et qu'après tout il tenait à lui d'en changer. *Un pareil comportement*, il est vrai, aurait été tellement contraire aux habitudes qu'il aurait soulevé les plus vives résistances. Il aurait d'autant plus surpris que *le dispositif* mis en place par le premier ministre semble se recommander à la fois pour son caractère sérieux et pour son caractère « moderne ». *Rien n'est-il plus conforme à la* doctrine à la mode que de se fixer un objectif pour la progression annuelle de la masse monétaire ? C'est ce qu'avait *fait* le gouvernement en octobre 1976 pour l'année 1977 : il avait alors choisi le chiffre de 12,5 %, qui lui paraissait sévère, parce qu'il *était inférieur d'un point* à l'augmentation escomptée de la production intérieure brute (PIB) en valeur (calculée comme la multiplication du taux de croissance *en volume* par la *dérive* des prix). Comme la progression en volume de la PIB a été bien moindre que prévu, on peut s'interroger sur le degré de rigueur *réel de cette politique. Pour 1978*, on a tiré plus bas, en ramenant le pourcentage à 12 %. C'est en fonction de cet objectif à atteindre qu'on a fixé les normes *de l'encadrement du crédit* bancaire. Ainsi est assurée, au moins sur le papier, la fameuse « cohérence » de l'ensemble. Essayons de voir de plus près ce qu'il en est.

Il serait d'abord erroné de croire qu'au cours de la période déjà longue où il a été appliqué l'encadrement n'a pas été respecté par l'ensemble de la profession bancaire. On avait bien noté, pendant le premier semestre de 1974 coïncidant avec la campagne présidentielle, des dépassements importants. M. François Bloch-Lainé, qui présidait alors le Crédit lyonnais, y a perdu son poste ! Quant à l'établissement en question, il a collectivement « payé » cet écart au cours des années suivantes par une politique restrictive que le *dispositif* réglementaire lui imposait d'ailleurs (l'*opération* a été remarquablement conduite par le regretté Jacques Chaine).

par PAUL FABRA

Pas plus que n'importe quel autre commerce, celui de l'argent ne s'accommode aisément du rationnement. Le banquier a, en principe, pour fonction d' « accompagner » ses clients dans le développement de leurs affaires, en contribuant à les financer. C'est à lui de déterminer la limite des crédits qu'il est prêt à leur consentir. Pour la fixer, il fera normalement entrer en ligne de compte d'une part les garanties que l'emprunteur *est en mesure de lui fournir* et d'autre part les chances de rentabilité de l'opération à financer. Affaire délicate de jugement, qui se joue entre les deux *pôles opposés de la prudence et* du risque.

Si le banquier doit refuser un crédit dans le seul but de rester à l'intérieur de la marge de progression autorisée par l'encadrement, il est clair que sa décision sera désormais influencée par un élément extra-économique ou, si l'on préfère, extra-financier. On dira que les indices d'augmentation (voir l'encadré p. 23) sont calculés assez largement pour permettre, malgré tout, à la concurrence de jouer. On ajoutera encore que le dispositif n'est pas absolument rigide puisque les dépassements sont toujours possibles, mais à condition d'en payer le prix (voir encore l'encadré sur le régime des « sanctions »), et que l'existence du « marché de l'encadrement » permet aux banques qui sont en situation de dépassement de céder les créances qu'elles ont en trop à d'autres banques qui « ont de la place » pour employer le jargon professionnel, c'est-à-dire à celles qui sont restées en deçà de leurs normes de progression. Cela est théoriquement vrai, mais le loyer de l'argent actuel sur le marché monétaire est tel qu'on peut être assuré que le système de pénalisation joue presque parfaitement son rôle de dissuasion. Ce système consiste à faire obligation aux banques de constituer des dépôts non rémunérés auprès de la Banque de France, ce qui les oblige à emprunter au prix fort les ressources correspondantes.

Personne ne peut jamais mesurer les distorsions qui sont introduites dans un système économique par un contingentement quantitatif. Mais le fait qu'on ne puisse les évaluer par des chiffres ne retire *a priori* rien à leur nocivité. Les indices de progression de *crédits* encadrés sont établis de telle *manière* qu'ils font sentir leurs effets à travers le temps selon un mode cumulatif. La norme autorisée *pour l'année 1978*, est une augmentation de 10 % des crédits *encadrés pour les établissements* importants (indice 110) étant entendu que la base 100 est non pas l'encours effectivement constaté à la fin de l'année 1977, mais l'encours théorique tel qu'il aurait résulté d'une stricte application de l'indice retenu pour l'année dernière. Autrement dit, si une banque dépasse son contingent, il n'est pas tenu compte de cet excédent pour la fixation de l'indice de base. On comprend qu'il en soit ainsi. Dans le cas contraire, les banques recevraient en quelque sorte une prime à outrepasser leurs limites. Mais l'engrenage montre bien aussi pourquoi et comment un système de contingentement aboutit presque nécessairement à figer une *situation de départ*. L'habile gestionnaire doit désormais prévoir quelle sera la politique de l'encadrement pour l'année suivante afin d'ajuster son tir pour l'exercice en cours. On pourrait citer tel grand établissement qui a amélioré ses positions parce qu'il a su prévoir dès 1974 que le régime de l'encadrement était destiné à durer longtemps...

## La mode du quantitatif

*Mais là n'est pas le plus grave.* La concurrence effrénée à laquelle se sont livrées les banques pendant les années de prospérité a donné lieu à maints *abus. Est-il si mauvais* après tout, seront tentés de penser certains, de la brider aujourd'hui ? Sans prendre parti sur ce point, disons simplement qu'on pourrait passer au moins provisoirement sur les inconvénients inhérents à l'encadrement, si celui-ci était en mesure d'apporter une contribution décisive à la lutte contre l'inflation. Or plus que des doutes sont permis à ce sujet. Non seulement il n'est pas certain que le dispositif soit efficace, mais on peut se demander sérieusement s'il n'apporte pas de l'eau au moulin de l'inflation. Une analyse de son fonctionnement conduit à le penser. Les résultats chiffrés dont on dispose pour l'année 1977 et le timide contre-feu imaginé par le gouvernement — prise en compte d'une fraction de la progression des crédits « désencadrés » pour le calcul de l'indice (voir l'encadré) — semblent confirmer ces soupçons.

Il faut se rappeler que plusieurs types de crédits échappent *à l'encadrement. Ce sont ceux* qui financent des activités jugées prioritaires par le gouvernement : exportations des biens d'équipement, certaines constructions de logements et divers investissements dont ceux qui sont destinés à économiser l'énergie. Les banques sont donc encouragées à les développer. Elles ont suivi tant et si bien le conseil que l'année dernière, les crédits désencadrés ont progressé... de 35 %, alors que les crédits encadrés ont augmenté, en moyenne, comme prévu, de 8 %. Ce véritable bond en avant a fait passer de 25 % à 30 % environ la proportion des premières par rapport à la totalité des crédits distribués. Craignant pour l'efficacité de son dispositif, le gouvernement, se contredisant quelque peu, a décidé d'opposer cette année un timide contre-feu à cette expansion qu'on aurait pu croire, en vertu de ses déclarations antérieures, saine. Les banques devront, par le calcul de leur indice, réintégrer une fraction de l'augmentation constatée en 1978 de leurs crédits désencadrés (voir l'encadré).

*(Lire la suite page 23.)*

## Le Politique et le Marché

Chaque nouvelle intervention du Politique pour essayer d'*impressionner les Marchés des changes* est plus solennelle que la précédente. On avait d'abord usé de la réunion secrète dont on relève l'existence par une « fuite » opportune quelques jours après. Alors que le dollar continuait sa descente, on apprenait le jeudi 8 décembre que le samedi précédent, 3 décembre, les ministres de l'économie et des finances des cinq principaux pays (Etats-Unis, France, R.F.A., *Grande-Bretagne et Japon*) avaient tenu un conciliabule à Paris, sous la présidence du premier ministre français. Apparemment, les principaux responsables pensaient qu'il suffirait d'annoncer cette conférence impromptu pour calmer les esprits.

Les pressions ayant continué à s'exercer sur le dollar, le président Carter lui-même se décidait à descendre dans l'arène. *« L'économie américaine et le dollar sont fondamentalement sains »*, affirmait-il. L'effet produit par cette déclaration ne dura pas plus de vingt-quatre heures. N'était-elle pas destinée à mieux *faire passer la pilule* amère que constituait *pour* les détenteurs de dollars la décision rendue publique après la Noël de ne pas renouveler le mandat de M. Arthur Burns ?

En vue de redresser la situation, le président des Etats-Unis décide alors de hausser *le ton. Son entretien à Ryad avec le* roi Khaled l'a sans doute convaincu que l'Arabie Saoudite n'acceptera pas indéfiniment de devenir la nation la plus riche en monnaie fondante. Sa visite à Paris, où M. Giscard d'Estaing lui fait part de sa « vive *préoccupation* », lui fournit l'occasion d'une nouvelle opération psychologique. En même temps qu'il se prononce pour un « dollar fort » au Palais des congrès, le Trésor et la « Fed » annoncent à Washington l'accord avec la Bundesbank.

Ces tentatives répétées de persuasion prouvent au moins deux *choses. La première* est *que les* dirigeants américains, s'ils ont commencé par souhaiter une baisse du dollar vis-à-vis des monnaies de leurs principaux concurrents industriels (Japon, Allemagne), s'inquiètent aujourd'hui de son ampleur et de ses conséquences.

La seconde est que le combat ne sera pas gagné aussi facilement. Aux hommes de Marché, le Politique dit que leur spéculation est injustifiée étant donnée la « force intrinsèque du dollar ». Au Politique, le Marché a répondu jusque-là : *« C'est vous qui ignorez les facteurs fondamentaux de la solidité d'une devise, en demandant ouvertement aux autorités monétaires d'adapter leur action aux seuls besoins de l'économie intérieure. »*

# L'industrie du livre malade de sa distribution

*Dès négociations ont lieu actuellement entre éditeurs, diffuseurs et libraires pour tenter de surmonter la crise que traverse l'industrie du livre. Déboucheront-elles sur les réformes qui semblent s'imposer ?*

DE l'auteur au libraire, en passant par le diffuseur et l'éditeur, qu'il soit petit ou grand, ce ne sont que plaintes et récriminations. Le premier se scandalise du faible volume de ses ventes... et de ses droits. Harcelé par ses auteurs, jonglant avec sa trésorerie, l'éditeur s'épuise dans une lutte quotidienne avec les diffuseurs et les libraires. Noyé sous les piles de « nouveautés », « concurrencé » par la FNAC et les grandes surfaces, dépassé par une gestion de plus en plus complexe, le libraire menace de se mettre en grève. Quant au lecteur, il constate que le prix des livres ne cesse d'augmenter.

Et pourtant ! Apparemment, le monde du livre se porte bien. *Jamais on n'a produit autant de* volumes : 325 millions en 1976, contre 252 millions en 1969. Jamais on n'a édité autant de titres : 23.363 en 1976, contre *19.834* en *1969. Jamais on n'a* autant glosé sur le livre dans les médias. Hit-parade hebdomadaire, placards de publicité, innombrables comptes rendus d'ouvrages, sans oublier les émissions de télévision avec la grand-messe qu'est « Apostrophes ». Quant au chiffre d'affaires, il augmente régulièrement : + 11,6 % en 1976 (4 milliards de francs).

Les apparences sont trompeuses. *Ces statistiques* générales sur *le livre* et la *prospérité* de quelques auteurs de renom ou de tel éditeur ne doivent pas masquer la réalité.

*« L'augmentation du chiffre d'affaires de l'industrie du livre provient pour l'essentiel des hausses de prix »*, explique-t-on chez Hachette. Pour l'éditeur comme pour le détaillant, la croissance doit donc se faire... *« au détriment des autres »*. Dans cette bataille, les plus forts, ceux qui disposent d'importants appuis financiers, sont bien évidemment avantagés.

Les tirages mirifiques — incontrôlables et souvent gonflés — ne doivent pas faire illusion. Pour un Soljenitsyne ou un Alain Peyrefitte, combien de milliers d'écrivains, professionnels ou non, qui ne perçoivent que des droits dérisoires ? Une vente réelle de quatre à cinq mille exemplaires est jugée satisfaisante par l'éditeur, au lieu de deux à trois mille il y a un lustre. A huit mille, c'est un succès. Actuellement, même chez Gallimard, les jeunes écrivains lancés par la maison ne se vendent pas à plus de 200 exemplaires par an.

La croissance des tirages et des titres n'est pas obligatoirement un signe de bonne santé. Encore faut-il que les ouvrages de qualité, qui sont le ferment d'une culture, ne soient pas peu à peu éliminés. *« A la limite*, explique Jérôme Lindon, *on pourrait sortir rien que des bandes dessinées ou des romans policiers ! »*. Or la profession s'inquiète, fort justement, d'une évolution qui conduit à privilégier des ouvrages de qualité médiocre : *« On fabrique de toutes pièces des best-sellers au détriment des œuvres originales. »*

## Haro sur la FNAC

La crise est réelle et profonde. Professionnels, pouvoirs publics et — les élections approchant — partis politiques en sont bien conscients. Chacun des acteurs économiques rejette la faute sur l'autre, et des clivages se révèlent également à l'intérieur de chaque corporation. Chez les éditeurs, chez les libraires, on est divisé. Tant sur les causes du mal que sur les remèdes à administrer. *« Cette profession*, explique un haut fonctionnaire, *qui a une haute idée d'elle-même et de son rôle — la diffusion de la pensée, — se trouve brutalement confrontée à une série de contraintes de caractère économique et commercial. »* Cette conjonction de problèmes — mineurs en soi — explique la dégradation de la situation.

On peut regrouper, non sans quelque arbitraire, autour de trois grands thèmes les préoccupations des professionnels : l'apparition des formes modernes de commerce ; les relations éditeurs-*libraires* ; l'inadaptation des méthodes de diffusion, alors que le poids économique et politique de ce service ne cesse de grandir.

Depuis dix-huit mois, la querelle entre la FNAC et certains auteurs, éditeurs, libraires, regroupés dans l'Association pour le *prix unique*, *bat son plein. Cette* dernière animée par Jérôme Lindon veut la suppression du discount, pratique popularisée par la FNAC (— 20 % sur le prix conseillé). La FNAC se sert du livre pour *« redorer une image de marque sérieusement ternie par la concurrence d'autres spécialistes de la télévision et de l'électroménager »*, expliquent ses adversaires. L'extension de ses rayons littéraires dans toute la France (1) peut lui donner le *« contrôle de l'essentiel du marché de l'édition »*. Cette concurrence risque d'entraîner la disparition de *« quelques centaines de librairies de qualité »*.

*« La FNAC est peut-être notre meilleur client, mais c'est celui qui démolit le système »*, estime Robert Laffont.

*« Ses clients vont d'abord dans les librairies, feuillettent les livres, et... effectuent un achat groupé à la FNAC. De même pour les livres chers »*, déplorent l'Association pour le prix unique. *« Nous souhaitions*, explique Jérôme Lindon, *sortir un ouvrage historique important sur la Grèce antique : huit cents pages, tiré à deux mille exemplaires et vendu 150 francs. Les libraires ne prendront pas cet ouvrage. Ils savent que le public viendra le feuilleter chez eux pour l'acheter à la FNAC. Or les achats de celle-ci seront insuffisants pour amortir les coûts de fabrication. Résultat : nous ne sortons pas le livre. »*

*« Le système actuel de diffusion du livre de faible tirage suppose l'achat d'un ou deux exemplaires par quelques centaines de points de vente dès avant parution »*, constate l'Association. Si ces librairies disparaissent, c'est, poursuit-elle, *« la distribution de ces livres, et donc leur publication même, qui est remise en cause »*. L'Association propose aux pouvoirs publics d'interdire le discount en mettant en place le système du prix imposé.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

*(Lire la suite page 22.)*

(1) Il y a cinq librairies FNAC : Paris (deux), Mulhouse, Marseille, Strasbourg. Une sixième ouvrira aux Halles en mai 1979.

UN LIVRE DE *MAURICE* ALLAIS

# L'IMPOT SUR LE CAPITAL ET LA RÉFORME MONÉTAIRE

A un moment où il apparaît à l'évidence que le gouvernement a du mal à maîtriser l'inflation, l'ouvrage de Maurice Allais, préfacé par Raymond Aron, vient à son heure. Se trouvent enfin réunies dans un même *volume les idées de l'auteur sur* la réforme du crédit, l'indexation de l'épargne, l'impôt sur le capital, ce qui fait apparaître nettement le caractère unitaire de la théorie qu'il a construite, et dont la mise en application, naturellement progressive, ménageant convenablement les transitions indispensables, serait de nature à faire sortir notre économie de l'ornière. Les faits n'ont nullement démenti, bien au contraire, *les analyses d'un des économistes* les plus clairvoyants de l'époque qui n'a eu de cesse de dénoncer la nocivité des faux droits, la duplicité (ou l'inconscience) de ceux qui déclarent qu'ils vont tout mettre en œuvre pour combattre l'hydre de l'inflation, alors que les mesures susceptibles de l'enrayer sont ignorées ou rejetées *dédaigneusement* quand elles sont connues, sous des prétextes fallacieux.

par ELIO VENTURA (*)

Quand M. Allais écrit, par *exemple : « Le premier devoir des hommes publics est de s'imposer à eux-mêmes les textes de lois qui ont été pris au nom de la protection des plus défavorisés. S'ils s'en abstiennent, leur prétention à plus de justice ne saurait être crédible »*, nous applaudissons ! Que les hommes d'Etat qui croient sincèrement dans la vertu des mesures anti-inflationnistes qu'ils élaborent soient mis dans *l'obligation de convertir* tous leurs avoirs en fonds publics ! Que ceux qui, par leurs décisions ou leur impéritie, laissent les moyens de paiement se *multiplier (par un crédit qu'ils* devraient étroitement maîtriser), l'inflation se développer par la création de pouvoir d'achat *ex nihilo*, qui en arrivent ainsi à *dépouiller des milliers de gens* des fruits d'une épargne durement gagnée par leur travail et se rendent ainsi les complices involontaires sinon actifs, d'une gigantesque escroquerie, échappent, non seulement à toute sanction pénale, mais à des pertes dans leurs biens personnels, révolte l'esprit de justice sociale qui doit être à la base d'une véritable démocratie imprégnée de libéralisme économique.

Société « libérale » ! Nous n'en avons que la caricature, celle d'un libéralisme de façade, dont Maurice Allais stigmatise les abus ou les tabous. L'injustice est démasquée tout au long de l'ouvrage sous toutes les formes qu'elle prend : spoliation organisée des épargnants, mesures fiscales frappant les fruits du travail, de l'effort, de la créativité, du risque, le capital en formation et non pas le capital déjà acquis, consolidé, les rentes monopolistiques et les revenus non gagnés pour la nation.

Cependant la collectivisation des *biens de production*, la centralisation étatique des décisions en matière économique constitueraient un remède bien pire que le mal.

*(Lire la suite page 24.)*

(*) Conseil en gestion, ingénieur au corps des mines.

# NOTES DE LECTURE
## PAR ALFRED SAUVY

● **POUR UNE HISTOIRE DE LA STATISTIQUE. — Tome 1. Contributions.**

Divers auteurs

Trente et un historiens, statisticiens, économistes, sociologues, nous donnent chacun, sous l'impulsion de Jacques Mairesse, une tranche de l'histoire de la statistique. La tranche principale, et peut-être la plus appétissante, nous est offerte par Jacqueline Hecht, qui montre les nombreux efforts pour compter les hommes, de Sumer à l'ère statistique, c'est-à-dire à la Révolution.

Peut-être conviendrait-il de rendre à l'Islande la palme de l'avant-garde en matière de recensements (1703). De ce lot remarquable, *où le choix est bien difficile*, retenons aussi *Histoire aujourd'hui, statistiques demain*, de J. Mairesse, *les Statistiques successorales en France aux dix-neuvième et vingtième siècles*, de la spécialiste Adeline Daumard, de C. Ménard, la résistance opposée aux statistiques par les brillants théoriciens Say, Cournot, Walras ; *la Naissance de la statistique industrielle* (1930-1950), de M. Volle, organisateur lui aussi, avec A. Desrosières, auteur d'un article sur *les Nomenclatures socio-professionnelles*. Il faudrait tout citer, en regrettant que les riches années 20 soient quelque peu laissées de côté, en même temps que les pionniers de Bernonville (revenu national) et J. Dessirier, créateur de la conjoncture.

Après avoir, une fois encore, dénoncé la relégation des notes en fin de chapitre, procédé commode pour l'auteur et l'imprimeur, mais non pour le lecteur, formulons le vœu de voir bientôt disparaître le premier mot du titre *Pour*, ce qui nous donnera une *Histoire* très attendue.

★ INSEE, Paris 1977, 50 F.

● **MELANGES OFFERTS A HENRI GUITTON.**

En l'honneur du professeur si estimé, vingt-huit économistes, sociologues, techniciens de divers pays ont rédigé des articles sur divers sujets, notamment sur des thèmes chers à l'homme honoré. Trois parties : *Le temps en économie* (article de Daniel Vitry, sur le temps dans la pensée d'Henri Guitton, etc.). *Les mathématiques de l'économie* (limites et dépassements des modèles, par Jean Ullmo, etc.), et *Recherches interdisciplinaires* (*L'homme de la rue*, par André Piettre ; *Pouvoir économique et pouvoir politique*, par Alain Cotta, etc.).

Un hommage mérité, parmi les mérités.

★ Dalloz, Sirey, Paris, 1976, 503 p. 150 F.

● **ECONOMIE PUBLIQUE. LES BASES D'UN SOCIAL-CAPITALISME A LA FRANÇAISE.**

Elisabeth Vessillier

Ce grand suspect, l'Etat, dont le rôle devait, selon nos grands-pères, se limiter à la police, aux routes, à la guerre et un peu à l'instruction, pas trop, se trouve aujourd'hui à la tête d'un important domaine marchand et non marchand et devant un imposant clavier de manettes et boutons. Secteur privé, secteur public, l'économie marche aujourd'hui sur deux jambes, ce qui ne veut pas dire forcément sans boiter. Cependant, les malheurs annoncés ne se sont pas produits, loin de là. C'est une description plutôt optimiste, un peu plus appuyée sur l'économique que sur le social, que nous offre le maître-assistant de Paris-1, sous une forme toujours claire et dénuée de passion-bandeau. L'analyse du chômage, par exemple, est prudente, évite les chausse-trapes habituelles et a le mérite rare de ne pas oublier le vieillissement de la population en cours.

Le passage qui retient peut-être le plus l'attention, le plus actuel en tout cas, est la redistribution des revenus, mal répartis par le marché. Sur ce terrain miné, nous marchons plus encore à pas feutrés, sans tomber dans les pièges d'une statistique délicate entre toutes. Des suggestions plus fermes auraient cependant été les bienvenues.

En conclusion, tout en redoutant, est-il dit, de franchir le seuil critique (Angleterre), rappelons-nous que la grande chance de l'économie privée a été le progrès de l'économie publique.

★ Masson, Paris, New-York, Barcelona, Milan, 1977, 211 p. 48 F.

● **LE SOCIAL - CAPITALISME OU LES CHEMINS DE LA PROSPERITE MONDIALE.**

Olivier Giscard d'Estaing

Nous retrouvons le titre et *quelques idées du précédent*, avec des vues plus découpées, plus ouvertes sur l'ensemble du monde, mais des jugements *plus aventurés et une confiance plus poussée dans le* capitalisme le plus classique.

La description générale est quelque peu *idéalisée* par un choix de faits et de chiffres, qui modifie parfois le tableau. C'est ainsi que le jugement est trop sévère sur la marche des pays socialistes.

Après le rappel classique du cheminement ingénu et sans portée de Rostow, nous glissons quelque peu sur les pays riches et leur chômage — qui devrait se résorber par la marche classique vers le tertiaire, comme si les besoins populaires en produits industriels étaient satisfaits — sur l'inégalité *des conditions*, etc. Etonnons-nous aussi de voir accuser, à ce propos, la productivité créatrice de chômage, selon la mythologie la plus courante.

Les journées perdues pour faits de grève sont mises en vedette, si l'on peut dire, alors qu'elles sont en France cent fois moins nombreuses, et, le plus souvent, moins rémunérées, que les journées perdues par absentéisme.

Données contestables aussi dans la condamnation des entreprises nationales. *Le déficit* de la S.N.C.F. est mis en évidence, mais non la politique générale qui sacrifie le réseau et l'intérêt national à des intérêts privés. Si la comparaison des comptes de Renault et de Peugeot est plus que légère, *par contre les reproches formulés* contre les banques nationales pourraient être taxés de modération.

*L'effondrement de la natalité* des pays occidentaux est ignoré, du fait d'un retard important des chiffres cités.

*Et voici le plat de résistance*, une sorte de plan mondial, bien construit et qui préconise une « aide massive » aux pays en développement. Seulement *le* 0,7 % du PIB qui est proposé (99,3 % restent aux pays riches) est trois fois plus *faible que celui qui, selon* les calculs tout récents de W. Leontief, est nécessaire pour réduire quelque peu l'écart entre pays riches et pays pauvres.

Ainsi, assis sur un grand nombre de touches justes, cet éloge du capitalisme raisonne sur les choses plus que sur les hommes. Il était assurément utile, mais risque de ne pas convaincre les convertis.

★ Fayard, Paris 1977, 366 p. 49 F.

● **POPULATION ET SOCIÉTÉ AU MAGHREB.**

Moncer Rouissi

La Tunisie peut être considérée comme une avant-garde en Afrique, pour les études démographiques, notamment grâce au CERES *(Centre d'études de recherches économiques et sociales)*, où travaille précisément cet expert démographe, diplômé de l'Institut de démographie de Paris. Nous trouvons ici surtout une excellente étude historique, rassemblant des faits bien difficiles à trouver. Dans le récit de la période coloniale, l'auteur a *évité les facilités* affectives et a eu, en particulier, le tact de ne pas rappeler la lutte au couteau *entre Français et Italiens, lors* du recensement de 1931, pour une différence de cent ou cent cinquante habitants, n'oubliant *que... les deux millions* de Tunisiens.

Parvenus à notre temps, nous espérions trouver des vues *sur la politique de limitation des naissances*, refusée en Algérie et suivie depuis dix ans en Tunisie, avec suffisam*ment de conviction pour aller*, dans certains cas, jusqu'à l'avortement. Trop tentante a été l'évasion vers diverses *considérations théoriques et* sur les vertus de la bonne politique sociale.

De ce sociologue à culture étendue, nous attendons plus encore que cet excellent document, si précieux soit-il.

★ Cérès Production, Tunis 1977, 189 p.

● **L'ÉCONOMIE DE LA SOUS-POPULATION. — *Préface de Luc Bourcier de Carbon.***

Jean-Didier Lecaillon

Le jeune économiste, qui a de qui tenir, se lance dans une voie féconde, cruellement négligée par ses confrères français, temporairement, nous assure le préfacier.

Dès l'abord, une vivante citation de Cournot, élégante critique, avant la lettre, des modèles qui nous enchantent par leur docilité. C'est ensuite la position des classiques, du cruel optimiste Adam Smith à V. Pareto et A. Marshall, en passant par le pasteur Malthus et sa loi — et non principe — de population, manifestation de peur du riche vis-à-vis des pauvres.

De même qu'une maladie *nouvelle ranime les études* médicales, ce qu'on appelle l'explosion démographique a réveillé les recherches économiques en matière de population. Réjouissons-nous de trouver ici bien explicités les modèles contemporains, inspirés par *cette* « *explosion* », de A. Coale et E.M. Hoover, de P. Demeny, S. Enke, R.L. Meier, G. Zaidan, conseiller de la Banque mondiale, tous américains et du français Léon Tabah.

Inspirés par les pays en développement, ces modèles négligent étrangement le facteur humain, et notamment la réaction de l'homme devant la difficulté. Regrettons que ne soit pas citée à ce propos Mme E. Boserup, même en bibliographie.

Dans ces enivrantes spéculations, l'expérience est bien oubliée, nous fait observer le jeune maître de Paris-II, qui, en citant quelques faits bien frappés, omet malheureusement les constatations décisives de J.-C. Chesnais, récemment confirmées par A. Lefebvre (le progrès du niveau de vie dans les pays en voie de développement a été aussi élevé sinon davantage que dans les pays à croissance démographique rapide).

Une critique, bien indulgente, des deux rapports au club de Rome, qui ont fait reculer la question, est suivie de diverses remarques qui gagneraient à un ordre mieux assuré, mais confirment l'étrange contresens de la dépression et de l'effacement démographique occidentaux. Après la lecture de cet ouvrage novateur, il ne reste plus qu'à souhaiter de voir les fruits passer la promesse de ces fleurs.

★ Presses universitaires de France, Paris, 1977, 137 p. 80 F.

● **ECHANGE INEGAL ET ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL.**

Mokhtar Diouf

Comme tous les ouvrages et *débats* sur les *termes* de l'échange entre pays industriels et pays en développement, celui-ci est entaché d'une erreur à *la base*, parce que l'indice des prix des produits manufacturés n'est pas correctement calculé. Alors que 1 tonne de cuivre 1977 est identique à 1 tonne de cuivre 1933, il n'en est pas de même pour 1 tonne de tracteur ou de matériel électrique.

Cette erreur de fait, si commune, conduit à des erreurs *politiques*, alors que sans recherche des mécanismes, le procédé Stabex (garantie par la C.E.E. d'un minimum total *d'exportations à chacun des* pays intéressés), bien signalé ici, mais peu apprécié, s'est révélé le plus efficace. Les diverses politiques suggérées sont refusées : aide financière, politique industrielle, etc., car l'auteur penche vers une solution à l'échelle mondiale, du type CAEM (Comecon) des pays socialistes, auquel la Chine aurait dû, selon lui, adhérer. Une proposition plus précise serait à formuler.

Des idées fortes qui mériteraient *une certaine maturation*.

★ Les Nouvelles éditions africaines, Dakar et Abidjan, 1977, 128 p.

● **COMPRENDRE LA CRISE.**

Denis Clerc

Crise, maladie, accident ou traumatisme, comme l'annonce le premier chapitre ? Le terme n'est pas indifférent.

Notre évolution, depuis un demi siècle est décrite avec un souci de réalité, d'infor*mation, de clarté, bien rarement* rencontré. Notons, par exemple, les vues sur la spéculation assez éloignées du *manichéisme classique*.

Dans le domaine économique, le 6 octobre 1973, jour du grand choc pétrolier, apparaîtra peut-être avec le recul du temps une date aussi importante que le 2 août 1914. Mais si la situation de l'Occident a *profondément* changé, le ton de ce livre est, lui, resté aussi élevé, après cette date fatidique.

Bibliographie intelligemment commentée.

★ Jean-Pierre Delarge, Paris 1977, 175 p. 40 F.

● **LE FLEAU SOCIAL. REFORME ET REVOLUTION.**

Lucien Neuwirth

Sous le premier titre, complaisant, qui ne voudrait écrire ce livre ou *le* compléter ? La première partie, la meilleure, très brève, porte sur le droit à l'information, si peu conforme, malheureusement, à notre tempérament, amoureux du secret. L'anonymat, dénoncé non moins justement, n'est pas non plus le monopole de l'administration fiscale.

*Dans la suite*, notre courroux permanent, nos ardeurs rentrées, trouvent mal leur débouché. La rédaction quelque peu hâtive (le sous-titre intérieur diffère de celui de la couverture) nous mène d'une époque à l'autre, d'un sujet à l'autre, toujours l'eau à la bouche, bien entendu, dans l'attente de la solution libératrice, toujours retardée. Suivre les Américains ? Sans doute, avons-nous quelques leçons à prendre chez eux, ne serait-ce que la mauvaise réputation de la fraude, que nous cultivons et respectons, mais, peut-être aussi, pouvons-nous rappeler que les complications enchevêtrées, les rentes de situation, etc., sont le résultat de notre pression sur nos représentants parlementaires, en faveur de tels ou tels amendements.

Mais que penser d'un vague appel final à *la* violence, allant au-delà des pavés ? Une étude posée et dûment chiffrée eût semblé plus opportune que la folle impatience.

★ Fayard, Paris 1927, 186 p. 35 F.



**BIBLIOGRAPHIE**

# L'IMPOT SUR LE CAPITAL

*(Suite de la page 21.)*

Le vrai libéral est celui qui n'est pas l'*inconditionnel* de l'efficacité du système économique et social ; c'est celui qui veut, tout en conservant ses bases fondamentales (décentralisation des décisions, économie de marché, propriété privée), le réformer vraiment en mettant en lumière toutes les injustices que son mauvais usage a entraînées ; c'est ce que fait Maurice Allais avec une vigueur qui devrait entraîner l'adhésion d'un grand *nombre* d'hommes de bon sens (la chose la mieux partagée ?).

A en croire M. Raymond Aron, *la puissance d'analyse du professeur* qui, à l'Ecole des mines, a formé tant d'ingénieurs de l'économie, « *terrifie parfois ceux qui pénètrent malaisément dans l'univers des mathématiques* ». Mais dans cet ouvrage M. Maurice Allais n'emploie qu'un langage accessible à tous. Les propositions qu'il y fait sont formulées simplement et simples à comprendre :

1. Pour qu'une économie soit *efficace*, il faut inciter tous les agents économiques à découvrir et réaliser des *surplus* ;

2. Pour que cette économie soit *juste*, il faut distribuer équitablement ses surplus et ne pas les laisser s'approprier par des rentes pures, des désordres monétaires tels que l'inflation, des situations monopolistiques ;

3. Grâce à une *politique* fiscale et à une politique monétaire adéquates, les rentes pures peuvent être confisquées au profit *de la collectivité, sans compromettre* en rien le fonctionnement décentralisé d'une économie de marché, et même en accroissant singulièrement son efficacité ;

4. A cet effet, les revenus réellement gagnés, rémunération d'un *service effectif* rendu à la *société, ne doivent* pas être taxés en tant que tels ; le capital, d'une part, la consommation, d'autre part, peuvent et doivent *être taxés en tant que* biens. Ce n'est pas un impôt sur la fortune, *ad personam*, comme le présente la gauche, mais un impôt sur le capital, totalement impersonnel, dont il s'agit ici. Un impôt de 2 % sur les biens meubles et immeubles des personnes physiques ou morales, à l'exclusion des espèces, actions, obligations, rapporterait, selon M. Allais, autant que l'I.R.P.P. :

5. L'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur *les sociétés*, qui *agissent comme* des freins aux activités des personnes efficaces, des bons gestionnaires, seraient appelés à disparaître à terme.

Il est encore proposé de :

● Combattre toute mesure aboutissant en fait à cristalliser la répartition des privilèges et des fortunes et à empêcher la formation progressive des fortunes *par le travail, l'initiative et* l'épargne ;

● Indexer toutes les formes d'épargne de façon à maintenir *le pouvoir d'achat des déposants* et des prêteurs ;

● Réviser les contrats antérieurs de prêt basés sur des taux élevés, en les reconvertissant en contrats portant désormais un intérêt faible mais indexé sur le coût de la vie.

Une politique, inspirée de ces principes, rendrait au calcul économique ses vertus que l'inflation présente compromet. Elle permettrait du même coup, le financement des investissements réellement rentables des entreprises, actuellement impossible *ou presque en dehors de l'auto*-financement, facteur de hausse de prix, en encourageant l'épargne au lieu de l'écœurer comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Pour être efficace, elle devrait s'accompagner d'une réforme fondamentale des procédures de création de monnaie scripturale par la voie du crédit. Le gouvernement, dûment *contrôlé* par le Parlement, deviendrait seul maître de la masse monétaire en circulation.

*L'auteur « ne se fait aucune illusion sur les chances que la politique présentée puisse être adoptée et appliquée. Il considère comme probable que la funeste démagogie qui paraît s'être saisie de la nation française se développera jusqu'à son terme ultime et que la seule alternative au chaos sera finalement la servitude ».*

**ELIO VENTURA.**

★ *L'Impôt sur le capital et la réforme monétaire*, par M. Allais, Hermann éditeur, 52 F.

MONNAIES

# La barbarie à visage monétaire

(Suite de la page 21.)

On reconnaît bien là le mode de raisonnement introduit par l'école monétariste et qui consiste à ne se préoccuper que de l'aspect quantitatif du phénomène. Le plus voyant mais pas le plus déterminant du point de vue de l'inflation. Ce qui devrait inquiéter est autre chose. C'est que des crédits à moyen et long terme qui correspondent à des investissement (en France ou à l'étranger) soient financés par la création monétaire pure et simple, puisque les crédits désencadrés ont pour vocation d'être *mobilisables auprès de la Banque* de France. Le cas de l'exportation est particulièrement significatif. Les banques ont le droit — dont elles ne se privent pas — de céder à l'Institut d'émission à un taux privilégié de 4,5 %, les créances relatives à des ventes à l'étranger de biens d'équipements. Ainsi, lorsque telle ou telle entreprise fait crédit à l'U.R.S.S. ou au Zaïre pour leur livrer des « usines clefs en main », *c'est la Banque de France* qui prend en charge l'opération alimentant à due concurrence l'inflation nationale.

On dira qu'en l'absence de taux de faveur l'industrie française serait devancée par ses concurrentes. Ce à quoi on répondra qu'une politique véritablement anti-inflationniste aurait tôt fait d'abaisser le loyer de l'argent en France. Son premier souci serait précisément d'interdire l'accès au bilan de la France de créances de ce type. Ce qui serait, avec la limitation stricte du déficit budgétaire, le plus sûr moyen dans notre pays de freiner l'expansion *désordonnée de la masse monétaire.*

Plutôt que de contrôler la progression de cette masse, il convient de rétablir la régulation de l'émission de monnaie. On n'a aucune chance d'y parvenir par des moyens purement quantitatifs tels que l'encadrement du crédit bancaire d'un côté et la limitation à 12,5 % de l'augmentation de l'ensemble des moyens de paiements (comprend-on dans cet ensemble la contrepartie des emprunts contractés à l'étranger ? Ce point important n'est même pas précisé).

Le choix de l'objectif monétaire donne lieu à une sorte de pétition de principe: *on le fixe par* référence à la progression attendue en valeur du produit intérieur brut (P.I.B.) Mais cette progression dépend elle-même, dans sa composante « prix » en tout cas, *du volume de la monnaie mise en* circulation !

L'engouement dont jouit actuellement auprès des économistes la fixation d'objectifs monétaires de ce genre apparaît aussi barbare que l'ancienne mode des taux de croissance assignés au P.N.B. Dans les deux cas, on ne se soucie que de l'évolution statistique des phénomènes sans se préoccuper de l'essentiel, à savoir des *mécanismes qui leur donnent* naissance.

C'est ainsi par exemple que les économètres, et à leur suite les politiciens et les hommes d'affaires, se sont laissé surprendre par la crise de 1974-1975. Les taux de croissance élevés qu'atteignaient encore les diverses économies nationales leur cachaient l'érosion des ressorts qui soutiennent cette croissance, tels que l'existence d'un taux de profit suffisamment élevé. De même le respect de l'encadrement du crédit n'a pas empêché l'inflation de continuer à se développer à vive allure en 1977 (le léger ralentissement étant probablement dû au fait que la Banque de France a financé une part moindre du déficit budgétaire).

Voilà aussi une des raisons pour lesquelles le débat sur l'inflation est dangereusement faussé. A ceux qui invoquent les causes prétendument « structurelles » de l'inflation, les monétaristes répondent non sans raison que l'inflation est un phénomène monétaire qui relève de l'émission du crédit. Leur querelle sert de prétexte pour faire oublier le point central : pour réduire l'inflation, il faut en tout cas et d'abord *entreprendre des réformes* de structures, portant précisément... sur l'appareil du crédit et le fonctionnement du marché monétaire. Celle qui a été introduite en 1971 après la publication du rapport Wormser-Marjolin-Sadrin a fait disparaître certaines anomalies mais n'a pas touché à l'essentiel, puisqu'elle a au contraire généralisé le pouvoir discrétionnaire d'intervention de la Banque de France sur le marché.

PAUL FABRA.

## En quoi consiste l'encadrement

L'encadrement consiste à fixer des limites à la progression des concours bancaires. Ce qui s'obtient par un jeu d'indices. Si l'on pose *le montant des encours* existant à la fin de l'année 1977 comme égal à 100, le volume des crédits distribués ne devra pas dépasser, à la fin de l'année 1978, des montants correspondant :

— A l'indice 105 % pour les établissements de première catégorie (ceux qui, au 30 juin 1977, distribuaient un volume de *crédits encadrés supérieur à* 6,5 milliards de francs) ;

— A l'indice 108 pour les établissements de deuxième catégorie (banques petites et moyennes distribuant chacune un montant inférieur à 6,5 milliards de francs) ;

— A l'indice 110 pour les établissements de troisième catégorie (établissements finançant les *achats à tempérament*).

Les banques *ne peuvent pas* moduler comme elles l'entendent leur croissance à travers l'année. La progression de leurs *encours doit se conformer à des* indices mensuels (et s'y tenir au jour le jour).

### SUR QUOI PORTE L'ENCADREMENT ?

Précisons d'abord que lorsque les banques prêtent sur leurs fonds propres ou sur des ressources qu'elles ont empruntées par émission d'obligations, *les crédits correspondants* échappent à l'encadrement parce qu'on considère qu'ils ne donnent alors lieu à aucune augmentation de la masse monétaire, puisqu'ils sont financés par l'épargne. Les prêts assujettis à l'encadrement sont ceux que les banques financent sur le marché monétaire.

Cela dit, l'encadrement porte en principe sur la totalité des crédits distribués. Mais un certain nombre d'exceptions sont prévues.

### QUELS SONT LES CRÉDITS DÉSENCADRÉS ?

Ce sont les suivants :

● Les crédits de financement à taux stabilisés, qui sont accordés (en général pour deux à trois ans) aux entreprises exportatrices de gros matériel pour la période s'écoulant entre la signature du contrat et la date d'expédition des marchandises à livrer ;

● « Les crédits de mobilisation de créances créées à l'étranger à partir du moment où peut intervenir auprès de la Banque de France la mobilisation de la fraction à moyen *terme de ces concours* » Ce texte administratif vise les crédits accordés aux exportateurs de matériel d'équipement une fois ceux-ci livrés à l'étranger. Ils prennent la forme soit de crédits - fournisseurs, consentis directement à l'exportateur), soit de crédits-acheteurs (accordés à l'importateur). Les banques ont la faculté de les mobiliser *auprès de la Banque de France au* taux privilégié de 4,5 % ;

● Les crédits de développement industriel à l'étranger (procédure dite D.I.E.) ;

● Les crédits dits « Segard » à l'exportation, ouverts en janvier 1975, ainsi que les crédits consentis aux P.M.E. avec l'aval de la Caisse nationale des marchés de l'Etat ;

● Certains crédits destinés à financer de grands projets d'investissement (décision mai 1977). Il s'agissait d'amener les industriels *à anticiper sur leurs programmes* d'investissements.

● Les prêts immobiliers conventionnés et les prêts complémentaires des prêts spéciaux *accordés au titre de* l'épargne-logement.

Parmi les crédits à l'exportation, ceux qui concernent le court terme sont encadrés, mais des indices de progression plus rapides leur sont applicables (indice 114 pour la fin de l'année 1978).

### MESURE POUR FREINER LA PROGRESSION DES CRÉDITS DÉSENCADRÉS

Pour déterminer la progression de leurs encours soumis à encadrement, les banques devront *réintégrer* une fraction égale à 15 % de l'augmentation pendant l'année 1978 de leurs crédits désencadrés. En termes concrets, cela signifie qu'elles *devront contenir un peu en deçà* de 10 % (cas des grandes banques) la progression des prêts encadrés puisque la fraction à intégrer croîtra vraisemblablement *à un rythme bien supérieur.*

### COMMENT S'EXERCE LE CONTROLE ?

Par des déclarations détaillées, adressées mensuellement ou trimestriellement, selon le cas, à la commission de contrôle des banques et à la Banque de France. Celle-ci dépêche aussi sur place des vérificateurs.

### QUELLES SONT LES SANCTIONS ?

Elles ont pour fondement l'obligation qui est faite aux banques de constituer auprès de l'Institut d'émission des dépôts — dénommées « réserves » — ne portant aucun intérêt et égaux à 0,5 % du montant des crédits distribués. Les crédits désencadrés échappent à cette obligation.

Au cas où l'encours des crédits soumis à réserve excède la norme prescrite, la banque qui a crevé son « plafond » doit constituer des réserves dites supplémentaires dont le montant croît beaucoup plus vite que l'excédent.

Dans la pratique, elle devra emprunter les fonds correspondants sur le marché monétaire (à un taux qui oscille aujourd'hui autour de 9 %). Etant donnée la progressivité du système, pour un dépassement 5 millions de francs, par exemple, elle devra peut-être se procurer sur le marché monétaire 10 ou 11 millions de francs.

### LE MARCHÉ DU DÉSENCADREMENT

La situation d'une banque à l'autre varie beaucoup. Alors que les unes sont en situation *de dépassement, d'autres, au* contraire, sont au-dessous de leur « plafond ». Rien d'étonnant qu'un marché se soit créé où celles qui ont des crédits en trop les cèdent à celles qui n'en ont pas assez. Les transactions portent sur des billets à ordre souscrits par le client bénéficiaire à l'ordre de la banque qui rachète le crédit, l'établissement cédant étant tenu de donner son aval. Celui-ci doit naturellement payer un certain prix pour une opération qui lui permettra de se mettre en règle avec le dispositif d'encadrement. Le taux varie incessamment sur le marché. Il tend à monter lorsque les normes de l'encadrement ont été dépassées *par un grand nombre de banques* qui cherchent à se débarrasser de leurs excédents. Il est égal à la moyenne mensuelle du taux au jour le jour sur le marché monétaire plus une marge variable selon les circonstances (elle a oscillé entre 0,75 et 6,50 %).

# L'inflation dépasse partout le maximum tolérable

## *déclare lord Robbins*

Le sujet qu'avait choisi de traiter lord Lionel Robbins dans la conférence qu'il a récemment prononcée au palais du Luxembourg sous le patronage de M. Alain Poher, président du Sénat, et sous la présidence de son ami le professeur François Perroux était déjà en soi, étant donnée la personnalité de l'orateur, un événement. Le célèbre économiste britannique, qui fut l'un des théoriciens les plus écoutés du phénomène de la crise pendant la grande dépression des années 30, entretint ses auditeurs de la « situation économique dans le monde occidental ». S'exprimant avec une vigueur que démentait son grand âge, il fit plus que livrer une analyse ; le professeur britannique est aussi un homme d'expérience pour qui la science économique est inséparable de la politique économique comme l'atteste encore le titre et le contenu de son dernier livre (1). C'est pourquoi ses conclusions apparaissaient aussi un peu comme un bilan, aussi intéressant par son actif que par son passif. Du côté de l'actif, des propositions et des mises en garde qui vont parfois à l'encontre de la mode en cours dans les *milieux universitaires.* Du côté du passif, on serait tenté de ranger des réponses qui vont plus dans le sens du rêve politique que dans celui de projets qu'on pourrait commencer dès maintenant à mettre à exécution.

Que tenter aujourd'hui, par exemple, pour établir un ordre monétaire international que l'hégémonie du dollar continue tous les jours de miner un peu plus ? On est un peu déçu d'entendre répondre que la création d'une monnaie européenne est la voie à suivre. Non pas que l'idée ne soit pas séduisante, mais parce qu'elle a été, vers le début de cette décennie, la grande idée de plusieurs dirigeants en Europe, Georges Pompidou en tête, et que, faute de prendre toute la mesure des contraintes qu'elle comportait, ses promoteurs les plus enthousiastes l'ont amenée au désastre.

Pour lord Robbins, la crise que nous traversons aujourd'hui n'a pas pour « centre de gravité » le renchérissement du pétrole. Elle n'est pas non plus comparable avec la situation d'avant la guerre. La principale différence est qu'au cours des années 30 se produisit une « déflation positive » comportant des baisses de prix considérables.

L'origine de l'inflation d'aujourd'hui remonte à 1965, lorsque les Américains décidèrent de financer la guerre du Vietnam par des emprunts d'Etat plutôt que par la levée d'impôts.

### Un taux de change fixe

Lutter contre l'inflation est-il l'objectif prioritaire ? Oui sans hésitation, répond lord Robbins, qui précise : *« Je ne vois aucune inflation normale qui ait été arrêtée sans un certain degré de récession. »*

Ce qui l'inquiète, c'est que les taux d'inflation » diminués que les gouvernements se fixent comme objectif à atteindre sont encore au-dessus du maximum tolérable. Quant aux moyens de mener le combat, le conférencier se déclare « éclectique ». Mais ce dont il s'agit toujours, c'est de contrôler l'augmentation de la dépense globale. C'est pourquoi il ressent une « certaine honte » quand il entend ses compatriotes réclamer des Allemands un accroissement de leurs dépenses publiques, dont le résultat serait sans doute d'aggraver l'inflation en R.F.A. (où elle atteint, malgré tout, un taux assez élevé en valeur absolue).

Faut-il recourir à des politiques de revenus ? Pour lord Robbins, l'expérience montre qu'elles sont peu efficaces pour réduire l'inflation, laquelle relève d'une autre thérapeutique. En revanche, elles peuvent se révéler utiles pour réduire le coût en chômage des politiques d'assainissement : en freinant l'augmentation des charges salariales pesant sur les entreprises, elles peuvent permettre de maintenir l'emploi à un niveau supérieur à celui qui s'établirait spontanément en l'absence d'une telle politique.

Sur un autre point de grande importance, lord Robbins s'écarte résolument des idées communément reçues dans son pays et ailleurs. Il estime que seul un système de taux de change fixe peut fournir une base à une économie internationale dynamique et libre dans ses échanges. *« Rien n'est plus urgent que d'amener l'opinion publique et les gouvernements à reconnaître à nouveau l'importance primordiale de la valeur de la monnaie. »*

P. F.

(1) *Political Economy, past and present. A review of leading theories of economic policy.*

CONJONCTURE

LE COMMERCE AGRO-ALIMENTAIRE DES DIX PREMIERS MOIS DE 1977

# Un déficit de 3,4 milliards de F

*Au cours des dix premiers mois de 1977, la valeur des importations agro-alimentaires de la France (41,3 milliards de francs) a augmenté de 37,9 % par rapport à la même période de 1976 sans que cela ait correspondu à un accroissement des volumes, excepté pour les fruits. Cela est dû pour l'essentiel à la flambée des cours sur le café et le cacao. Dans le même temps, la valeur des exportations (37,9 milliards de francs) n'a progressé que de 9,3 % malgré l'accélération des ventes à l'étranger d'une part de vins et boissons (+ 28,5 %), ainsi que de celles des produits laitiers (+ 31,8 %). Au total, les 4,7 milliards de francs d'excédent commercial agro-alimentaire pour les dix premiers mois de 1976 sont remplacés par un déficit de 3,4 milliards de francs, les résultats des derniers mois étant moins négatifs qu'au début de l'année. La situation par grand groupe de produits est la suivante :*

Milliards de francs

Source : service central des enquêtes du ministère de l'agriculture

● *CEREALES. — Après la sécheresse de 1976, les exportations vers la C.E.E. ont sensiblement baissé en quantité au cours du premier semestre de 1977 par rapport aux six premiers mois de l'année précédente (— 25 % en blé ; — 16 % en orge). La hausse des prix permettant de « limiter les dégâts » en valeur (— 8 % en blé ; — 2 % en orge). Après les moissons, la situation s'est inversée au deuxième semestre 1977, les tonnages exportés vers la C.E.E. ont progressé de 48 % pour le blé et de 81 % pour l'orge au cours du troisième trimestre. Toutefois, en raison de l'importance du déficit en maïs (500 000 tonnes), le solde des échanges pour les dix premiers mois de 1977 est, avec 6,5 milliards de francs (céréales et produits de la minoterie), moins favorable qu'en 1976 avec 8,5 milliards de francs.*

● *FRUITS ET LEGUMES. — Une série de mauvaises conditions climatiques — sécheresse, gelée, humidité — font que le déficit de ce secteur, déjà important pendant les dix premiers mois de 1976 (3 milliards de F) par rapport aux années précédentes, s'est encore aggravé pour atteindre 4,5 milliards de francs.*

● ANIMAUX ET VIANDES. — *La baisse de la production animale nationale et la réouverture des frontières de la C.E.E. aux viandes des pays tiers ont entraîné un ralentissement des ventes, à l'étranger, d'animaux vivants (2,2 milliards de francs contre 2,3 milliards de francs de janvier à octobre), tandis que les importations de viande s'accéléraient (5,7 milliards contre 4,3 milliards de francs).*

● PRODUITS LAITIERS. — *Le gonflement des exportations de produits laitiers au cours des dix premiers mois (+ 1,2 milliard de francs soit + 31,8 %) est lié d'une part à l'écoulement important du stock de poudre de lait et de beurre dans la C.E.E. et en U.R.S.S. (50 000 tonnes), d'autre part, à l'augmentation des prix des fromages (+ 21 %). Au total, le solde de janvier à octobre est passé de 2,7 milliards de francs en 1976 à 3,9 milliards de francs en 1977.*

● PRODUITS EXOTIQUES. — *Les importations de café, thé, cacao et d'épices ont représenté de janvier à octobre 1977 quelque 7,65 milliards de francs soit une progression en valeur de 113,5 % par rapport à la même période de 1976 sans progression des volumes.*

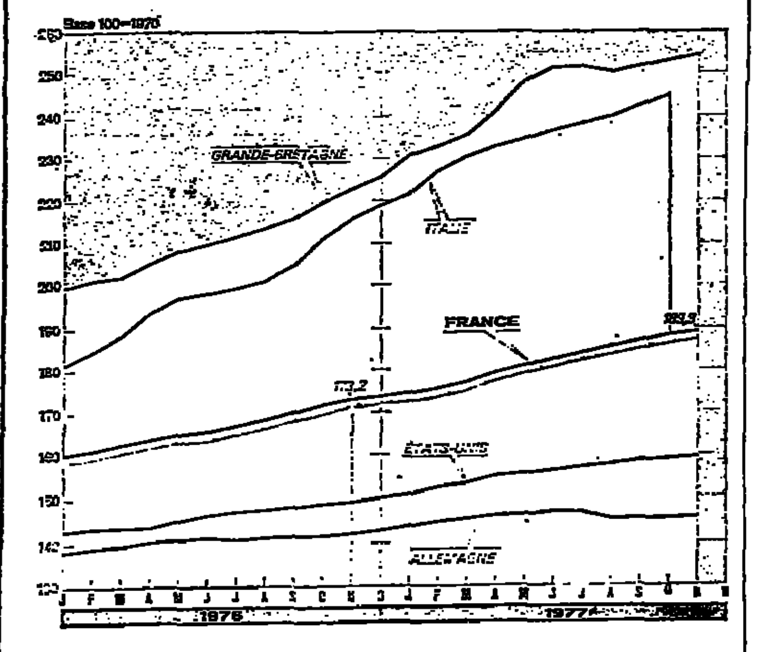
● VINS ET BOISSONS. — *L'augmentation rapide des prix alliée à l'ouverture de nouveaux débouchés — aux Etats-Unis notamment — a permis entre janvier et octobre de porter les exportations à 6,7 milliards de francs contre 5,2 milliards en 1976, laissant un solde positif de 5,1 milliards de francs (+ 36,1 %).*

● OLEAGINEUX ET CORPS GRAS. — *Les volumes échangés étant relativement stables, l'aggravation du déficit qui passe de 2 milliards de francs à 2,7 milliards de francs (+ 35 %) tient essentiellement à la flambée des prix mondiaux des graisses et des huiles au début de l'été.*

● SUCRE. — *L'effondrement des cours mondiaux du sucre a expliqué la baisse de la valeur des exportations (2,6 contre 2,7 milliards de francs) au cours des dix premiers mois.*

PRIX

# Décélération générale mais...




La hausse des prix de détail a continué de se ralentir en fin d'année dans presque tous les pays industrialisés, à cause, notamment, de la modération des augmentations des prix des produits alimentaires.

En France, les prix se sont très nettement ralentis en novembre : + 0,4 % en un mois contre 0,8 % en octobre. Depuis mars dernier, le « taux mensuel d'inflation » était compris entre 0,8 et 0,9 %, soit — en rythme annuel — entre 10 et 11,5 %. Il ne faudrait pourtant pas en conclure que la France a brusquement accompli des progrès décisifs dans sa lutte contre l'inflation. La décélération des hausses enregistrées depuis neuf mois sur l'alimentation explique pour l'essentiel le succès de novembre.

## SOCIÉTÉ

# Les dynasties bourgeoises

*(Suite de la première page.)*

Par un tour de passe-passe dont l'ampleur montra très tôt l'insatiable voracité des nouvelles forces *montantes, la figuration du peuple* incomba, dans l'ensemble, à des propriétaires très différents de lui, dès l'ouverture des états généraux. Au cours des semaines précédentes, tous les Français avaient cependant voté dans leurs ordres, sans distinctions de rang ni de fortune. Mais l'éducation *commune donna aux* avocats, aux commerçants, les moyens *d'accaparer presque tous les mandats*. Parmi eux, un certain Claude Périer, fabricant de toile à Grenoble, ouvrit son château de Vizille aux premières manifestations contre la couronne.

*Maîtres de la Constituante*, ses amis imposèrent bientôt un ingénieux *système de suffrage restreint*, dont le fonctionnement réduisait en pratique la capacité électorale aux *seuls propriétaires. Dans la logique* de ce choix, la vente des domaines *ecclésiastiques, décrétés biens nationaux, amorça un immense transfert* de richesses à leur avantage. Dix ans plus tard, les survivants de *la Terreur se retrouvèrent comme* par miracle à la tête de vastes *patrimoines dans un pays ruiné.* Beau de Loménie situe à cette époque la formation du phénomène *proprement dynastique. Jacobins* enrichis, survivants de 1789 devenus prospères, trafiquants engraissés par des spéculations douteuses *sur les fournitures de guerre, commencent à s'unir aux banquiers* d'origine suisse ou protestante, les Delessert, les Perrégaux, les *Mallet*, par des liens d'intérêt puis de famille.

*Sans convictions doctrinales*, totalement cynique, ce personnel disparate redoute à la fois l'extrémisme communisant d'un Babeuf et une éventuelle restauration monar*chique. Par-delà leurs oppositions,* l'un et l'autre menacent également les privilèges accumulés par la rapine. Incertain, corrompu par leurs *combinaisons* immorales, le Directoire les inquiète par sa fai*blesse. A travers le coup du* 18 Brumaire, préparé, financé par leurs soins, ils soutiennent en Bonaparte le sauveur capable de mieux les défendre. Le Consulat et l'Empire auréoleront la France d'une gloire immortelle. Mais, sous la splendeur militaire, ils affermissent *aussi d'inavouables fortunes*.

En 1807, l'établissement d'une nouvelle noblesse les dote de revenus somptueux pris sur les indemnités de guerre. Pourvus de titres, de terres, ils s'approprient discrètement la possession des mines, monopole d'Etat sous la royauté. *La chute de Napoléon ne décourage* pas leurs appétits. Rendus incapables de croire en une seule valeur étrangère à l'argent par vingt-cinq ans de palinodies fruc*tueuses, ils se rallien.* aux Bourbons en échange du maintien de leurs avantages. La défaite leur offre *d'ailleurs une nouvelle occasion* d'en élargir les contours. Les frais *d'évacuation* redevables aux vainqueurs exigent des capitaux considérables. Successeur de Perrégaux, Laffitte en *négocie l'emprunt* aux *conditions les plus avantageuses* pour les gros souscripteurs. A commencer par *celle des Rothschild*, des puissances fastueuses naissent à cette occasion. Elles lancent les premières compagnies d'assurances, dont quelques-unes existent encore de nos jours.

### Sous tous les régimes

Comme le souligne l'auteur au long de son travail avec une inlassable pertinence, cet enrichissement rapide ne dut rien « à l'épargne, ni au risque industriel librement couru », mais « à la politique, à l'influence acquise... sur le plan gouvernemental ». Nullement « producteurs de richesses », les parvenus s'appliquèrent de génération en génération à investir, à envahir l'Etat, directement ou par des *hommes de paille, à orienter ses* choix dans le sens de leurs calculs, quoi qu'il en coûtât en misère au peuple, en instabilité aux institutions. Claude Périer ne se glisse pas seulement à la direction de la Banque de France dans les fourgons du 18 Brumaire. Son fils Casimir *devient président du conseil* des ministres de Louis-Philippe, en 1831, et réprime sauvagement la révolte des canuts à Lyon ; son petits-fils s'élève à la présidence de la IIIe République... Dès 1832, les Périer achètent les mines d'Anzin, dans le Nord. Les Schnei*der, eux, s'installent au Creusot*.

Sous la monarchie de Juillet, l'invention du chemin de fer offre aux grandes familles bourgeoises un butin exceptionnel. Leurs man*dataires à la Chambre en attribuent* l'exploitation à quelques compagnies privées, quand Lamartine recommandait en vain de la confier à l'Etat. Les vainqueurs obtiennent, bien entendu, des subventions gouvernementales à l'appui de leurs propres investissements ! Avec *d'immenses travaux d'urbanisme*, un vif essor industriel, le Second Empire ouvre aux spéculateurs les horizons sans fin de l'économie moderne. Par une étrange bénédiction, la *défaite comme la prospérité* nationales accroissent successivement leurs ressources. En 1871, *les 5 milliards de francs versés aux Prussiens se négocient* encore aux meilleures conditions pour les banques.

Le réaménagement des conces*sions ferroviaires en 1883, le Panama*. l'emprunt russe, rendent tour à tour le pactole inépuisable. Certaines familles s'éteignent, changent de nom en cours de route par de fructueux *mariages* dans l'ancienne *noblesse*. Leurs membres n'en dominent pas moins les conseils d'administration, avec une continuité ahurissante. En 1914, l'Union sacrée n'adoucit pas leur comportement. Tandis qu'un peuple héroïque part, la fleur au fusil, *arracher l'Alsace-Lorraine au Kaiser*, d'alertes *capitaines* liés à la grande industrie remplissent comme par hasard les bureaux d'approvisionnement où se négocient de confortables commandes militaires.

GILBERT COMTE.

★ *Les Responsabilités des dynasties bourgeoises*, 5 volumes, édit. La librairie française, 60 F le volume, 240 F les *cinq*.

# « Les Juges kaki »

## de Mireille Debard et Jean-Luc Hennig

Lire *les Juges kaki*, c'est d'abord succomber à l'angoisse du quotidien. C'est pénétrer, avec ceux qui se sont donné la peine de noter au jour le jour les fastidieuses audiences des tribunaux militaires, dans l'univers du non-sens, de l'aberration « ritualisée ». Le livre ne comporterait-il que ces chroniques qu'il remplirait déjà sa mission libératrice : apprenez ce qui se dit, ce qui se fait, *« au nom du peuple français »*, et sous le couvert du pouvoir militaire. Dans ces prétoires imperturbablement surveillés par des soldats en armes, on livre peu de grandes batailles. On y rudoie plutôt de pauvres citoyens désobéissants, voleurs de quatre sous, déserteurs sans cause, qui n'ont d'autre recours que de se mettre au garde-à-vous.

Et puis, lecture faite de ces chroniques que l'on croirait empruntées à un autre siècle, voilà que se révèle une image moins farceuse. Tout cela a un sens. comme le montrent Mireille Debard et Jean-Luc Hennig. Les juges en uniforme ne parlent pas au hasard, n'admonestent pas sans intentions cachées. Tout se résume à un impératif : il faut rentrer dans le rang. Le rang de la normalité, mais de la plus conventionnelle des normalités, celle qui exige la soumission, la propreté corporelle, le bon sens le plus commun, qui s'impose par l'apparat et le pouvoir des mots.

*« Vous ne comprenez pas ? Ça n'a pas d'importance »*, dira un président de T.P.F.A. qui sait, lui, ce qu'il faut penser. et pense pour l'inculpé.

De cette confusion ouvertement entretenue du disciplinaire et du pénal naît une philosophie petitement conservatrice à laquelle nul ne peut croire s'il n'est d'abord convaincu. On se prend à sourire plus d'une fois devant *toutes ces bêtises aussi magnifiquement protégées*. Mais le rire nous rentre vite dans la gorge tant nous désole l'acharnement d'un pouvoir illimité contre une faiblesse tout aussi illimitée.

Le droit que s'arroge l'armée à juger non seulement ses opposants mais surtout ses délinquants finit ici par se retourner contre elle ; on la croyait forte, elle n'est que vindicative.

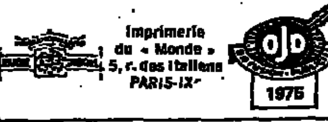
FRANÇOIS SIMON.

★ *Editions Alain Moreau*, 285 p., 34 F.




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe







Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.


**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 115 F | 210 F | 305 F | 400 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 205 F | 390 F | 575 F | 760 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 143 F | 265 F | 388 F | 510 F |
| II. — TUNISIE | 180 F | 340 F | 500 F | 660 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


هكذا من الأصل

Le Monde

# société

## POURSUIVI POUR LES MÊMES MOTIFS QUE Me CROISSANT

# Me Groenewold sera jugé à Hambourg à partir du 18 janvier

« Je suis l'un des avocats poursuivis, en Allemagne fédérale, pour avoir assumé ses fonctions de défenseur au cours de procès politiques. » C'est ainsi, en quelques mots, mêlant la discrétion à la détermination, que se présente Me Kurt Groenewold, quarante ans, avocat au barreau de Hambourg, ancien défenseur de Ulrike Meinhof (1) et de plusieurs membres de la « Rote Armee Fraktion », c'est-à-dire le « groupe Baader ».

Cet homme d'allure réservée, presque effacée, va de nouveau attirer l'attention de l'opinion allemande. Il comparaîtra, le 18 janvier, devant la troisième chambre de la cour d'appel de Hambourg, section spécialement chargée de juger les atteintes à la sûreté de l'Etat. Son procès ne doit pas durer moins de trois mois. Il est inculpé d'assistance à association de malfaiteurs et encourt, en application de l'article 129 du code pénal de la République fédérale d'Allemagne, une peine de six mois à cinq ans d'emprisonnement. Il s'agit de la même inculpation que celle qui a été retenue contre Me Klaus Croissant, dont le procès suivra celui de Me Groenewold et s'ouvrira le 9 mars. Tous deux sont poursuivis pour les mêmes motifs depuis 1975 (2). Ils venaient alors d'être *exclus de la défense* des membres du groupe Baader, à la veille du procès de ces derniers à Stuttgart-Stammheim. Comme dans le cas de Me Croissant, on reproche essentiellement à Me Groenewold d'avoir organisé un « système d'information » entre les différents détenus du groupe Baader et d'avoir favorisé ainsi leur cohésion.

« *En réalité*, précise Me Groenewold, *on nous reproche, comme à tous les avocats qui se sont joints à nous, d'avoir assuré une défense collective — alors que nous étions autorisés à nous rendre ensemble auprès des détenus, — d'avoir organisé et préparé cette défense avec nos clients et de leur avoir permis d'exprimer leur attitude politique comme il était prévu qu'ils le fassent au cours de leur procès. Tout ceci était légitime. Mais c'est devenu illégal. Et maintenant, toute une série de textes d'exception ont été votés pour faire en sorte que les personnes accusées de terrorisme ne puissent plus être défendues normalement.* » Rappelant qu'en République fédérale d'Allemagne, près de soixante-dix avocats font, ou ont fait, l'objet de poursuites pénales ou disciplinaires, Me Groenewold conclut que toutes ces mesures sont autant d' « *atteintes au droit de la défense, aux droits de l'homme et aux principes constitutionnels* ».

Me Groenewold s'intéressa au dossier des détenus de la « Rote Armee Fraktion » après s'être occupé du divorce d'Ulrike Meinhof et du procès qui avait opposé cette dernière au groupe de presse Springer, alors qu'elle était journaliste.

En dépit de son image d'avocat « politique », Me Groenewold refuse avec vigueur l'« amalgame » fait, selon lui, par l'acusation, entre son attitude et celle de ses anciens clients. « *C'est faux*, dit-il, *je ne les ai pas soutenus comme on le prétend. J'ai seulement et pleinement rempli mon devoir de défenseur. C'est tout. Mais cela est cependant jugé criminel.* » D'autre part, l'avocat de Hambourg reconnaît qu'il ne partage pas tout à fait certaines positions ou déclarations de Me Croissant. « *J'ai une position plus nuancée* », précise-t-il, avant d'ajouter : « *Croissant dénonce la fascisation du pouvoir en Allemagne fédérale. Pour ma part, je ne fais que dénoncer des abus inadmissibles dans une démocratie.* »

Me Groenewold se trouvait, ces derniers jours, en France pour participer à une réunion-débat organisée, vendredi 6 janvier, à Versailles, par le Syndicat des avocats de France. L'un des membres de ce syndicat, Me Etienne Grumbach, avocat au barreau de Versailles, a fait récemment l'objet de poursuites *pour avoir déclaré à Strasbourg* au cours du congrès du SAF auquel avait été invité Me Groenewold : « *L'institution judiciaire est l'institution qui réprime.* »

« *Si Me Groenewold vient une nouvelle fois apporter son témoignage en France*, déclare Me Grumbach, *c'est que nous ne voulons pas que le processus inadmissible, qui se développe en Allemagne de l'Ouest contre les libertés, puisse un jour s'appliquer en France.* »

FRANCIS CORNU.

(1) Personnage principal du groupe, avec Andreas Baader, elle s'est suicidée le 9 juin 1976 dans sa cellule.

(2) Dans le cas de Me Croissant, d'autres poursuites ont été ajoutées lorsque ce dernier s'est réfugié en France en juillet 1977. Mais ces nouvelles charges n'ont pas été retenues par la chambre d'accusation de Paris dans son avis favorable à l'extradition de Me Croissant (*le Monde* du 18 novembre).

● *L'autorisation de séjourner en France lui ayant été refusée*, Mme Sybille Haag, épouse de Me Siegfried Haag, ancien avocat d'Andreas Baader, est rentrée, samedi 7 janvier, en République fédérale d'Allemagne. Elle était venue avec ses deux enfants passer les fêtes de fin d'année dans une maison qu'elle possède depuis plusieurs années à Saint-Jean-de-Buèges (Hérault). La mesure lui avait été notifiée le 27 décembre (*le Monde* du 30 décembre). Incarcéré depuis novembre 1976, Me Siegfried Haag comparaîtra au début de l'été prochain devant le tribunal de Stuttgart pour complicité de meurtres.

## FAITS ET JUGEMENTS

### Prise d'otages à Bayonne : un mort.

Un malfaiteur, Jean Duleau, à Biarritz, a été tué par un policier, dans la soirée du dimanche 8 janvier, vers 19 heures, après avoir détenu pendant près de vingt-quatre heures, quatre otages.

Le drame s'est déroulé au restaurant La Crêperie, quartier Saint-Esprit à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Jean Duleau y était venu dîner, samedi soir, en compagnie de deux amis quand la police fit irruption dans l'établissement pour l'arrêter. M. Duleau, déjà condamné pour tentative de viol, était recherché pour récidive ainsi que pour des vols de voitures. Profitant d'un moment de confusion, il désarma un des policiers venus l'arrêter, et prit quatre personnes en otages : ses deux amis, le frère du propriétaire de l'établissement, M. Jean Vannier, et un officier de police, M. Emile Blanchet.

Dimanche après-midi, alors que Jean Duleau prenait place avec trois des quatre otages dans une voiture mise à sa disposition, une fusillade éclata. L'inspecteur Blanchet réussit à dévier vers Jean Duleau l'arme que celui-ci manipulait. Le gangster fut tué d'une balle en plein front. Les trois otages ont été blessés. — *(Corresp.)*

● *M. Bernard Habib-Deloncle*, âgé de vingt-cinq ans, le plus jeune fils de M. Michel Habib-Deloncle, ancien ministre, est décédé des suites d'une hémorragie cérébrale, après avoir participé à l'entraînement de la section de *rugby du Club* athlétique des sports généraux dont il était membre, au stade Jean-Bouin, le mercredi 4 janvier au soir.

● *Après l'interpellation, à Paris*, de onze personnes qui, le 6 janvier, préparaient une émission de la radio-pirate « Abesses-Echo » (*le Monde* daté 8-9 janvier), l'association Radio-18, qui groupe des auditeurs de cette station, vient de publier un *communiqué* pour déclarer que cette initiative n'a pour but que de « *favoriser le développement et l'expression de la vie de quartier* ».

L'association ajoute : « *Il ne s'agit pas pour nous de mettre en cause le principe du monopole du service public — qui constitue, à nos yeux, le seul rempart contre la multiplication des radios commerciales — mais de l'aménager pour qu'il cesse d'être le monopole exclusif d'une majorité.* » L'association précise qu'elle a l'intention d'introduire une requête devant le tribunal administratif.

### M. Lucien Neuwirth contre Laissez-les vivre !

Le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes) a examiné, vendredi 6 janvier, une plainte en diffamation de M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, contre M. Jacques Dubset, âgé de soixante-douze ans, ingénieur en retraite, animateur du comité cannois d'action pour la vie, qui, dans un tract électoral diffusé à Cannes et au Cannet en janvier 1977 par l'association Laissez-les vivre, qualifiait M. Neuwirth de « *grand prêtre de l'avortement et de la contraception.* »

M. Lucien Neuwirth, qui s'est constitué partie civile, réclame 10 000 francs à titre de dommages et intérêts à l'association Laissez-les vivre et à l'animateur du comité. M. Neuwirth accuse M. Dubset d'« *avoir utilisé la campagne électorale pour monter une opération de publicité en faveur du comité d'action pour la vie* ». Jugement le 27 janvier.

*(Corresp.)*

● *M. de Vathaire demande sa mise en liberté.* — M. Hervé de Vathaire, ancien homme de confiance de M. Marcel Dassault, incarcéré à la prison de la Santé depuis le 8 septembre 1976 pour avoir prélevé 8 millions de francs sur le compte en banque du constructeur d'avions, a demandé, par l'intermédiaire de son avocat, Me Marcel Ceccaldi, sa mise en liberté. Une requête a été déposée à la 9e chambre de la cour d'appel de Paris, qui avait condamné M. de Vathaire, le 30 juin dernier, à quatre ans d'emprisonnement pour escroquerie. Pour justifier sa requête, Me Ceccaldi fait valoir que l'infraction reprochée à M. de Vathaire ne peut constituer une escroquerie, mais un abus de confiance passible d'une peine maximum de deux ans d'emprisonnement.

## RELIGION

● *Une semaine islamique*, du 16 au 20 janvire, est organisée par l'Ecole supérieure de commerce de Paris. « Tables rondes », centre d'information, animation culturelle. Pour tout renseignement, écrire : 79, avenue de la République, 75011 Paris.

● « *Religion et psychologie* » sera le thème d'une session consacrée à l'oppression de la femme. Mme Donna Singles, théologienne, fera une lecture féministe à travers l'histoire du judéo-christianisme ; Mme Annik Houel, psychologue, parlera de la sexualité.

La session aura lieu les 14 et 15 janvier et les 21 et 22 janvier à Paris. Droit d'inscription 70 F. Pour tout renseignement, écrire à T. Bourelly, 6, rue Léon-Dierx, 75015 Paris.

● *Un comité de liaison de l'athéisme* est créé sous la présidence du sénateur Henri Caillavet et avec la participation de personnalités de toutes tendances. Le but de cette association nationale : aider les athées de toutes obédiences (rationalistes, libres-penseurs, etc.) à sortir de leur isolement et leur fournir des occasion de rencontres et des moyens d'expression.

(Délégation générale du comité : 10, rue Pierre-Brossolette, 91370 Grigny.)





## EN APPLICATION D'UN NOUVEAU MODE DE CALCUL

# Les subventions « pédagogiques » vont augmenter de 10 % en moyenne dans de nombreuses universités

**Les universités devront, cette année encore, se satisfaire de moyens de subsistance limités *et économiser les deniers de l'Etat de manière* draconienne. Une innovation a été apportée par l'application, depuis la rentrée, de nouveaux critères de répartition d'une partie de leurs crédits. Continuant une politique d'assainissement et de remise en ordre administrative, le secrétariat d'Etat vient de réviser ses modes de calcul des crédits « pédagogiques » — qui représentent environ 50 % des subventions de fonctionnement — à partir de normes nationales établies par le groupe d'analyse et de recherches sur les coûts de l'enseignement supérieur (GARACES). Ce groupe, qui est en fait le service informatique du secrétariat d'Etat, avait déjà fixé en 1976 de nouveaux *critères d'attribution des heures complémentaires* d'enseignement. Des opérations similaires devraient, par la suite, conduire à une refonte du système des vacances de postes d'enseignants ainsi qu'à celle de la « gestion » des personnels techniques des universités. Une réforme du mode de calcul des crédits de renouvellement de matériel est également prête.**

**Le nouveau mode de répartition des crédits « pédagogiques » est déjà appliqué cette année et sera généralisé en 1979. Il est actuellement assorti de mesures transistoires.**

GARACES va-t-il à nouveau hanter les nuits des présidents d'université ? Ou bien ce sigle mystérieux, que certains enseignants avaient pris pour le nom d'un technocrate froid... ou d'une entreprise d'organisation privée, « *chargée par le service public de démanteler le potentiel des universités* », a-t-il fini par trouver sa place dans le système complexe de l'enseignement supérieur ? Le secrétariat d'Etat affirme que, contrairement au mode de répartition des heures complémentaires qui avait surtout fait apparaître des excédents de moyens, l'application de nouveaux critères d'attribution des crédits « pédagogiques » révèle davantage le déficit que subissaient certaines universités. Du coup, dans leur majorité, les établissements vont tirer un bénéfice de cette opération (10 % en moyenne). *Pour quelques-uns*, le rattrapage est encore plus important : les crédits pédagogiques vont augmenter de 42,5 % à Grenoble-III, 30,4 % à Lyon-III, 58 % à Paris-IX, 46,3 % à l'université de la Réunion, 47 % à Valenciennes. On se félicite, même au secrétariat d'Etat, d'avoir mis au point un système de calcul qui ne favorise aucun type d'université : ni les petites par rapport aux grandes, ni les « parisiennes » par rapport aux « provinciales », ni encore les universités bien-pensantes...

### L'heure d'activité

Jusqu'ici, les subventions pédagogiques destinées aux enseignements étaient calculées en fonction du nombre d'étudiants inscrits et du taux d'encadrement des enseignants. Désormais, on établira avec plus d'exactitude le rapport entre le potentiel et la charge d'enseignement de chaque université. L'unité de mesure devient l'« heure d'activité ». On calcule d'abord la somme des heures de service statutaires moyennes des enseignants de l'université : par exemple, un professeur ou un maître de conférences doit trois heures de cours magistraux par semaine ; un maître-assistant de droit, six heures de cours ou de travaux dirigés ; un assistant de lettres, cinq heures de travaux pratiques. Pour établir des équivalences, et obtenir ainsi le potentiel d'enseignement d'une *université*, on considère qu'une heure de travaux dirigés vaut une heure de cours, tandis qu'une heure de travaux pratiques n'en vaut que la moitié.

La seconde opération consiste à mesurer la charge d'enseignement de l'université à partir des seules filières habilitées — c'est-à-dire celles qui bénéficient du label national — en fixant la taille des groupes d'étudiants et les horaires annuels de chaque *type d'études dans chaque discipline*, ainsi que le nombre respectif de cours et de travaux en groupes. La charge de l'université s'établit ainsi en « *heures d'activité* » correspondant, pour le calcul final de la subvention, à des taux financiers fixes. En lettres, droit et sciences économiques, le prix de l'heure s'élève à 24 francs pour le premier cycle, 26 *francs pour le deuxième*, et 250 francs pour le troisième. En sciences, médecine, odontologie et pharmacie, le taux horaire est porté à 28 francs pour le premier cycle, 30 francs pour le deuxième, 350 francs pour le troisième (300 francs dans les disciplines de santé). En outre, le secrétariat d'Etat attribue une « prime » correspondant à 10 % de la subvention pédagogique des premier et second cycles de l'université, pour les enseignements ne bénéficiant pas d'une habilitation nationale, notamment les licences libres. « *Cela constitue*, estime-t-on au secrétariat d'Etat, *une masse à la disposition du président et de son conseil* ».

Le groupe GARACES a aussi cherché à libérer en partie les universités de la contrainte budgétaire des personnels ATOS (administratifs, techniques et ouvriers de service) « hors statut », jusqu'ici curieusement rémunérés sur la subvention pédagogique : désormais, le secrétariat d'Etat prendra en charge tout ou partie de cette responsabilité financière : jusqu'à 100 % pour les universités, très déficitaires sur ce chapitre ; 50 % pour les universités jugées excédentaires. Les crédits pédagogiques seront donc davantage destinés... à la pédagogie.

### Du modèle à la réalité

Ces critères pénalisent, cependant, certaines universités dont le « potentiel » d'encadrement a été jugé supérieur à la charge pédagogique correspondante. C'est principalement le cas de nombreux établissements parisiens (Paris-I, Paris-II, Paris-III, Paris-IV, Paris-V, Paris-VI et Paris-VII), de Montpellier-II et de Toulouse-I et II. Sans l'application de la « *règle du butoir* », — qui veut que dans le pire des cas, l'université ne touche pas moins d'argent que l'année précédente, — ces « *universités excédentaires* » auraient perdu parfois 15 % de leur subvention pédagogique. Paris-VI, par exemple, avait un potentiel de trois cent douze mille heures pour une charge ne dépassant pas cent soixante-six mille heures. On estime aussi au secrétariat d'Etat que dans cette même université des enseignants n'assurent pas la totalité de leur service. Ce constat, sur le papier, est facile à dresser : les normes GARACES prévoient un rapport d'un enseignant pour quinze étudiants alors qu'à Paris-VI, ce rapport est d'un *pour dix*.

S'il permet de clarifier la situation de l'enseignement supérieur, ce système bute parfois sur la réalité. Des failles apparaissent déjà, d'importance diverse. Comment calculer, par exemple, la subvention de Paris-VIII (Vincennes), alors que cette université possède à la fois le plus grand nombre de filières non habilitées, un faible taux d'encadrement et un grand nombre d'étudiants ? *Pour l'instant, la stricte application* des normes est remplacée par une négociation — difficile — entre le secrétariat d'Etat et le président de Paris-VIII, M. Pierre Merlin.

*Comment être certain de pouvoir réserver les crédits* « redessinés » aux seules activités pédagogiques ? Dans de nombreuses universités, la subvention dite « *de surface* » — destinée à couvrir les frais fixes, par exemple, le chauffage — est insuffisante, et les présidents sont contraints d'entamer les crédits pédagogiques pour payer leurs fournisseurs. Les normes Garaces constituent sans doute en soi un modèle théorique élaboré, mais risquent de demeurer inefficaces tant que le « *prix du mètre carré* » — fixé à 47 F depuis 1976 — n'est pas corrigé...

Bien qu'étant présenté comme un outil technique, le nouveau *système de répartition* des crédits peut également influencer fortement l'orientation de l'enseignement supérieur. Il permet notamment de rogner sur ce que les étudiants ont appelé les « *acquis de 1968* » : les cours magistraux sont réhabilités dix ans après avoir été condamnés. Les nouvelles normes favorisent aussi le découpage des cursus en « *cycles tubulaires* », au détriment du système des unités de valeur et de l'esprit de pluridisciplinarité de la loi d'orientation de 1968, qui nécessitent des dépenses supplémentaires. Il est aussi peu probable que les universités continuent de favoriser les enseignements non rentables et désormais peu pris en compte dans l'attribution des subventions comme les cours d'initiation pour les étrangers, la formation permanente ou les diplômes d'université.

Les universités ne seront-elles pas tentées plutôt de se donner le modèle pédagogique implicitement dessiné par les normes GARACES ? Il n'est plus de l'intérêt d'un président d'université d'avoir beaucoup d'étudiants : leur nombre global n'est pas pris en compte. Au contraire, le meilleur profil consiste à obtenir le maximum d'habilitations pour le minimum d'étudiants dans chaque cursus, et ce dans toutes les disciplines. On peut imaginer, à *la limite*, qu'une *université ne* perdrait pas d'argent si elle supprimait la plus grande partie de ses premiers cycles tout en augmentant ses filières professionnelles ou ses troisièmes cycles. Le secrétariat d'Etat estime que l'université de Paris-IX (Dauphine) s'est appuyée sur les normes GARACES pour remodeler ses enseignements, et notamment ses cycles terminaux et des diplômes spécialisés. Cela pourrait expliquer que cette université ait délibérément choisi de réduire de plusieurs centaines le nombre des inscriptions de première année du premier cycle à la dernière rentrée.

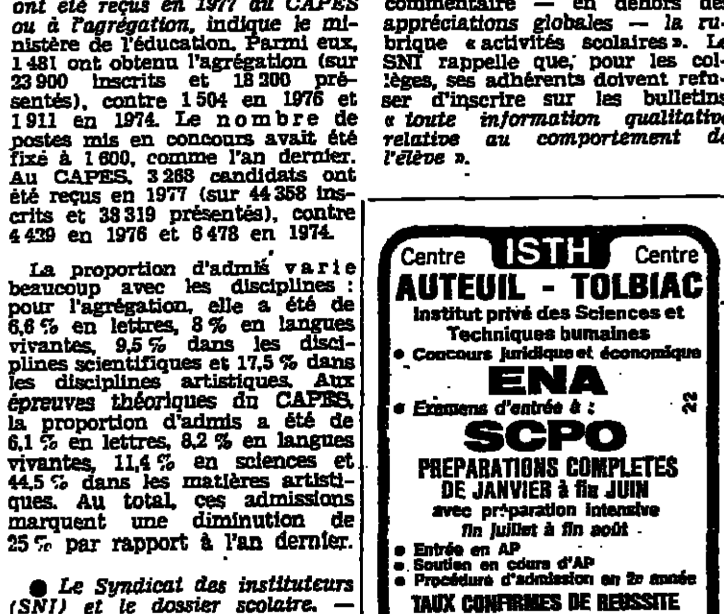
PHILIPPE BOGGIO.

## En bref...

● *Près de cinq mille candidats ont été reçus en 1977 au CAPES ou à l'agrégation*, indique le ministère de l'éducation. Parmi eux, 1 481 ont obtenu l'agrégation (sur 23 900 inscrits et 18 200 présentés), contre 1 504 en 1976 et 1 911 en 1974. Le nombre de postes mis en concours avait été fixé à 1 600, comme l'an dernier. Au CAPES, 3 268 candidats ont été reçus en 1977 (sur 44 358 inscrits et 38 319 présentés), contre 4 439 en 1976 et 6 478 en 1974.

La proportion d'admis varie beaucoup avec les disciplines : pour l'agrégation, elle a été de 6,6 % en lettres, 8 % en langues vivantes, 9,5 % dans les disciplines scientifiques et 17,5 % dans les disciplines artistiques. Aux *épreuves théoriques du CAPES*, la proportion d'admis a été de 6,1 % en lettres, 8,2 % en langues vivantes, 11,4 % en sciences et 44,5 % dans les matières artistiques. Au total, ces admissions marquent une diminution de 25 % par rapport à l'an dernier.

● *Le Syndicat des instituteurs (SNI) et le dossier scolaire.* — *L'Ecole libératrice*, journal du SNI, précise les consignes du syndicat au sujet du dossier scolaire. Les adhérents sont invités à ne pas remplir, dans les bulletins trimestriels, la rubrique « *Observation sur la personnalité de l'enfant* » et à n'assortir d'aucun commentaire — en dehors des *appréciations globales* — *la rubrique* « activités scolaires ». Le SNI rappelle que, pour les collèges, ses adhérents doivent refuser d'inscrire sur les bulletins « *toute information qualitative relative au comportement de l'élève* ».






# ARTS ET SPECTACLES

## Cinéma

# Un renouveau possible pour la Cinémathèque

**Les craintes dont nous faisions état il y a quelques semaines (« le Monde » du 14 décembre 1977) sont heureusement dissipées : la Cinémathèque française ne mourra pas de la crise — la plus violente depuis 1968 — qu'elle vient de traverser.**

La société Auviduils a, en effet, donné son accord aux négociations engagées. Elle accepte une réduction de la masse des chiffres exigés dans sa créance (600 000 F au lieu de 1 150 000 F) et un étalement des paiements sur quatre ans, à partir de 1977. Les saisies-arrêts sur les comptes de l'Association ont été levées. *Le conseil d'administration* a décidé qu'un mandataire de justice serait désigné pour constater l'existence des dépôts (films, objets, livres, revues, costumes et collections diverses) faits à Henri Langlois. Il a, d'autre part, coopté Mmes Lotte Eisner et Ruta Sadoul, MM. Georges Franju (qui fut le cofondateur de la Cinémathèque) et Costa Gavras, en remplacement de ses quatre membres démissionnaires (*le Monde* du 3 décembre).

*D'où venaient ce que certains* appellent les « carences » et le « scandale financier » de la Cinémathèque ? *La subvention de l'Etat* (3 millions en 1977 contre 6 millions au Festival de Cannes et 8,5 millions à Unifrance Films) a toujours été insuffisante. La cinémathèque de *Londres (British Film Institute)*, fréquemment citée comme modèle d'organisation et de fonctionnement par rapport à la « pagaille » de Langlois reçoit, elle, l'équivalent de 21 millions de francs, ce qui lui permet d'avoir trois cent cinquante employés.

Or, depuis la crise de 1968, la position de l'administration française a été de laisser subsister un *statu quo* qui a mis la Cinémathèque dans un état de sous-développement. Les ressources fournies par la programmation sont minces (d'autant que les circuits d'art et d'essai ont récupéré l'exploitation de films d'auteurs qui n'arrivaient pas autrefois dans les salles et que la télévision *apporte une concurrence*), *mais faut-il demander à cet organisme, aujourd'hui rattrapé et dépassé par le commerce, d'être rentable ? Cela n'a rien à voir avec sa vocation* culturelle.

### Les archives

Langlois ne se souciait pas de « faire le plein » les jours de projection. Il a donné à voir, à connaître, des films, sans faire appel, la plupart du temps, à son goût personnel. *Il a permis d'imposer cette* notion aujourd'hui *évidente* : les auteurs de cinéma existent autant que *les peintres et les écrivains*. Il a manifesté une volonté de tout sauver, de recueillir tous les films, mais il n'a jamais eu les moyens matériels nécessaires à cette conversation.

*On lui a reproché ses lubies* de collectionneur cachant ce qu'on lui avait confié. Mais de son affrontement avec *l'Etat en 1968 il* avait gardé la crainte de nouvelles tentatives contre sa liberté et ses collections. Ce fut pour lui un véritable traumatisme, qui lui fit prendre des précautions sans doute inutiles et refuser l'hébergement de ses films, sous l'étiquette de la Cinémathèque, aux archives de Bois-d'Arcy, qui avaient pourtant été créées à sa demande.

Enfin, il faut préciser que les dépôts remis à Langlois ne l'ont pas *toujours été d'une façon* « régulière ». Des réalisateurs ont ainsi apporté des bobines appartenant juri*diquement à leurs producteurs ou* distributeurs. Toutes les collections ont ainsi leurs secrets. Chaque film *déposé à la Cinémathèque relève*, en fait, d'un statut particulier, qui rendrait, de toute façon, impossible une *exploitation commerciale* de ces archives : cela pour répondre aux rumeurs sans fondement d'une mainmise d'intérêts privés sur un stock qui servirait à alimenter la télévision ! Mais des cahiers d'inventaire existent et sont maintenant en possession du Centre national *du cinéma*.

### Contre une nationalisation

La situation financière étant apurée, le *conseil d'administration* se préoccupe d'un renouveau de la Cinémathèque. Remise à jour des inventaires et vérification de l'état des collections, selon une méthode qui conciliera le secret de certains dépôts et les nécessités d'une authentification ; plan de programmation qui devrait faire resurgir les trésors du passé négligés par le « vedettariat » de l'art et essai, qui don*nera une grande place aux cinémas* du tiers-monde et à ce cinéma « sauvage » français réalisé hors des normes et dans un état de carence qui le fait refuser par les distributeurs.

Quant à l'idée — avancée — d'une nationalisation de la Cinémathèque, elle ne rencontre ni l'agrément de l'Etat ni celui des successeurs de Langlois, qui se méfient des rapports plus que jamais ambigus unissant en France la culture et l'Etat.

JACQUES SICLIER.

■ **L'actrice américaine Sally Eilers est morte jeudi 5 janvier à Los Angelès, à l'âge de soixante-neuf ans. « Découverte » en 1929, elle avait connu sa période de gloire dans les années 30, tournant notamment avec Buster Keaton et Spencer Stracy. Ses principaux films furent « Let us be gay » (1930), « Bad Girl » (1931), « State Fair » (1933).**

### MORT DU FONDEUR DE CLOCHES ALFRED PACCARD

Alfred Paccard, héritier d'une célèbre dynastie de fondeurs de cloches d'Annecy, est mort à Annecy dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 janvier, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait assisté la veille à la réception offerte à Versailles en l'honneur du *président Carter* : c'est lui, en effet, qui avait fondu en 1950 pour les Etats-Unis cinquante-sept « *cloches de la liberté* » ; il avait découvert avant la guerre une technique permettant d'accorder des cloches à quelques fractions de demi-ton près.

Environ soixante-dix mille cloches Paccard sonnent à travers le monde. Les plus anciennes ont été fondues en 1796 à Quintal, près d'Annecy, par Antoine Paccard, créateur de la firme. Les plus célèbres sont la *Savoyarde*, du Sacré-Cœur de Montmartre (20 tonnes) ; la *Jeanne-d'Arc*, de Rouen (10 tonnes) ; la *Thérèse*, de Lisieux (10 tonnes) et la *Tast-Memorial*, de Washington (20 tonnes).





### *Lundi 9 janvier*

## théâtres

### *Les salles subventionnées et municipales*

**Comédie-Française**, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
***Nouveau Carré**, 20 h. 30 : Arts et* techniques du cinéma et de la télévision.

### *Les autres salles*

**Cartoucherie**. Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 20 : les Clowns Macioma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
**Comédie Caumartin**, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
**Fontaine**, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
**Gymnase**, 21 h. : Coluche.
**Huchette**, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**Il Teatrino**, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
***La Bruyère**, 20 h. 45 : la Rose et le* Chou-fleur.
**Mouffetard**, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
**Nouveautés**, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
**Palais-Royal**, 20 h. 30 : les Valses de Paris.
**La Péniche**, 20 h. 30 : le Psychopompe.
**Plaisance**, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
**Saint-Georges**, 20 h. 30 : Topaze.
**Théâtre d'Edgar**, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
**Théâtre du Marais**, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
**Théâtre Oblique**, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.

### *Les cafés-théâtres*

**Au Bec fin**, 21 h. : Seule dans la baite ; 22 h. 15 : Youth.
**Blancs-Manteaux**, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
**Café d'Edgar**. I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : *Popeck*. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
**Coupe-Chou**, 20 h. 20 : Noé-Cid 77 ; 22 h. : *les Frères ennemis*.
**Connétable**, 20 h. 30 : le Petit Prince.
**Cour des Miracles**, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
**Le Fanal**, 20 h. 45 : le Président.
**Petit Bain-Novotel**, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
**Petit Casino**, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
**Aux Quatre-Cents-Coups**, 20 h. 30 : Topiques ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h 30 : l'Autobus.
**Le Sélénite**. I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. 30 : Megumi Satsu

### *Les chansonniers*

**Caveau de la République**, 21 h. : Ce soir on actualise.
**Deux-Anes**, 21 h. : Aux Anes citoyens.
**Dix-Heures**, 22 h. : Le maire est démonté.

### *Les concerts*

**Lucernaire**, 19 h. : S. Davidson (*chansons françaises du XIVe siècal à 1900*) ; 20 h. 45 : C. Whittleld et F. Sauvageod (Haydn, Beethoven, Fauré, Debussy, Poulenc).
**Radio-France**, 20 h. 30 : Quatuor Talich (Schubert, Milhaud, Janacek).

### *Jazz, pop' et folk*

**Théâtre Mouffetard**, 22 h. 30 : Compagnie Lubat.
**Palais de la découverte**, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.
**Radio-France**, 20 h. 30 : Big Band for ever.

### *La danse*

**Lucernaire**, 21 h. : Danse masquée de Bali.

## cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

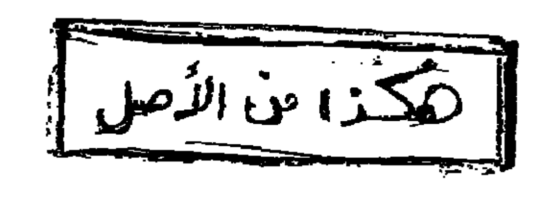
### *La cinémathèque*

**Chaillot**, relâche.

### *Les exclusivités*

**L'AMI AMERICAIN** (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
**L'ANIMAL** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Ternes, 17e (380-10-41).
**ANNIE HALL** (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
**L'ARGENT DE LA VIEILLE** (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), *Monte-Carlo*, 8e (225-09-83). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**ARRETE TON CHAR... BIDASSE** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
***AU-DELA DU BIEN ET DU MAL*** (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
**LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA** (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.F. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e en matinée, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46)
**LA BALLADE DE BRUNO** (All., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
***BIG GENERATION*** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
**BOBBY DEERFIELD** (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
**BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES** (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
**COURS APRES MOI, SHERIF** (A., v.o.) : U.G.C.-*Danton*, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, *9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins*, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86)
**LE CRABE-TAMBOUR** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Elysées-Point-Show*, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
**DEUX SUPER-FLICS** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).





Le Monde

# culture

## LE JOUR DE LA MUSIQUE

### Léonore renaît sous Fidelio.

*Le premier et l'unique opéra de Beethoven fut un jour : trois représentations en 1805, deux en 1806 après de graves mutilations ; en 1814 enfin, Beethoven réécrivait l'œuvre en grande partie, et* Fidelio *triomphait. Une nouvelle fois l'échec avait obligé le musicien à se dépasser : resserrement dramatique, puissance abrupte, création de la prodigieuse symphonie chorale en conclusion de ce combat bouleversant pour la dignité et la liberté humaines,* Fidelio *est un chef-d'œuvre frère de la 9e* Symphonie.

*Mais la première version, pour laquelle Beethoven préférait le nom de Léonore, est aussi un chef-d'œuvre qui renaît aujourd'hui grâce au disque et qu'il faut absolument connaître non seulement comme le premier jet du génie, mais pour ses beautés propres qu'on ne se résoudrait pas à perdre désormais : l'ouverture de* Léonore II, *l'air de Léonore avec son admirable récitatif, la conclusion de l'air de Florestan, plus naturelle et touchante que l'ultime version visionnaire, le sublime dialogue de Florestan et Léonore réunis dans la prison, la version dramatique du final avec le pardon des époux, moins parfaite, mais très belle, et même les plaisantes scènes d'opéra-comique un peu délayées du début. Et puis mille comparaisons à faire entre les versions, montrant le travail de simplification étonnant de Beethoven.*

*Cet enregistrement est donc une nouvelle source d'émerveillement, dans une excellente interprétation dominée par Edda Moser, Karl Ridderbusch et Theo Adam, avec Helen Donath, Richard Cassilly, les chœurs de Leipzig, la Staatskapelle de Dresde, dirigés par Herbert Blomstedt. Quel théâtre aura maintenant l'audace* Léonore ? (Trois disques EMI. *de créer cette superbe* Léonore ? (Trois disques EMI, 167-02853/55 ; en souscription : 123,60 F.)

J. L.

### L'IRCAM à Lyon.

*L'IRCAM et le T.N.P. de Villeurbanne poursuivent cette année une collaboration solidement nouée lors de la session de décembre 1976 et du concert donné par Pierre Boulez et l'Orchestre de Paris à l'auditorium de Lyon le 4 novembre dernier. Une journée de travail « en chantier, en public », consacrée à la voix dans la musique contemporaine va suivre le 12 janvier à l'Opéra de Lyon et proposera aux élèves du conservatoire une analyse et une répétition de la* Sequenza, *de Berio, et de l'*Aria, *de Cage (de 10 heures à midi), puis la répétition de* Lux aeterna, *de Ligeti, et de* Bruits de paroles, *de Pennetier, par le chœur de l'Opéra (14 h. 30), la présentation d'*Un jour comme un autre, *film de Globokar (17 heures), une conférence de Johan Sundberg sur « Le chant comme objet de recherche scientifique » (18 h. 30), enfin un concert public des œuvres travaillées dans la journée avec la projection du film sur les* Momente, *de Stockhausen, avec Martina Arroyo (20 h. 30).*

*D'autre part, l'université de Lyon-II présentera avec l'IRCAM, du 16 au 20 janvier (au milieu de la journée) des films sur Boulez, Xenakis, Schoenberg, Stockhausen et Lukas Foss.*

### Lauriers français.

*L'année a été assez bonne pour les jeunes artistes français, qui ont remporté en 1977 neuf grands prix dans des concours internationaux, dont quatre, il est vrai, dans notre pays. Il s'agit de Nathalie Béra-Tagrine, piano (concours Robert-Casadesus, Cleveland), Philippe Bianconi, piano (Belgrade), Eric Berchot, piano (Vercelli), Frédérique Cambreling, harpe (Gargilesse), Jean-Christophe Gayot, hautbois (Genève), Frédéric Lodéon, violoncelle (concours Rostropovitch, La Rochelle), Gilles Millière et Michel Becquet, ex-aequo, trombones (Toulon) et Noëlle Spieth, clavecin (Paris). A noter aussi pour nos représentants cinq deuxièmes prix et sept troisièmes prix.*

## Musique

Avec Brigitte Massin

# BONNE ANNÉE FRANZ SCHUBERT !

*Les musiciens vont fêter, en 1978, l'année Schubert, pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de sa mort, survenue le 19 novembre 1828. Vienne, qui le reconnaît aujourd'hui pour son enfant chéri après l'avoir bien peu soutenu durant sa vie, lui consacrera la majeure partie de son festival de mai et juin, pendant lequel sera présentée une grande exposition au palais Harrach, tandis qu'un congrès réunissant les meilleurs spécialistes internationaux se tiendra à l'Albertina. A Paris, les festivités seront ouvertes par deux récitals Sviatoslav Richter, les 27 janvier et 1er février, et par un récital de Wilhelm Kempff, le 2 février.*

*L'année Schubert débute, en tout cas, magnifiquement en France par la parution d'une véritable somme de Brigitte Massin : dix ans de travail, mille quatre cents pages pour un musicien mort à trente et un ans ! L'auteur est bien connu des téléspectateurs qu'elle avait conquis lors des mémorables émissions qu'elle avait consacrées à Beethoven avec son mari Jean Massin, tout au long de l'année 1970. Et tous deux avaient déjà à leur actif deux ouvrages conçus selon le même principe que le présent livre : un* Beethoven, *qui, pour la première fois en France, donnait son assise historique à une biographie entourée jusqu'alors de beaucoup d'incertitudes, et un énorme* Mozart.

*Mais ce* Schubert, *que Brigitte a écrit seule, est plus précieux encore, car on ne disposait guère que d'études très partielles ne dépassant pas deux cent cinquante pages ; la situation s'était améliorée, il est vrai, en 1958, avec la traduction de l'excellent volume d'Alfred Einstein, mais nous tenons désormais un instrument de travail définitif, dont les mélomanes ne cesseront de se nourrir, car il contient à la fois tous les textes essentiels relatifs à Schubert et à son époque, vivifiés par une biographie qui est un modèle de pénétration psychologique guidée par l'amour, et l'analyse approfondie de chacune des neuf cent quatre-vingt-dix-huit œuvres du catalogue schubertien.*

*Ouvrage inestimable car, aussi illustre, aussi bien servi par le disque que soit Schubert, il reste encore par bien des aspects inconnu ou méconnu, et les légendes, même vraies, ne rendent pas compte d'une personnalité bien plus complexe qu'on ne le croit.*

*Il est impossible, bien entendu, de détailler les richesses de ce livre, dont on ne retiendra que quelques thèmes qui souvent contredisent ou redressent certaines idées reçues, celle, par exemple, qui veut que Schubert composait comme il respirait, presque sans y réfléchir. Et, certes, il créait n'importe où, au café comme à l'hôpital où il a écrit* la Belle Meunière, *et il suffisait de l'enfermer dans une chambre avec un recueil de poèmes pour qu'il en sorte avec un bouquet de lieder. Mais les choses ne sont pas si simples.*

### Le droit d'exister comme créateur

*Il y a dans son existence des périodes de fantastique fécondité, telles les années 1815-1816 où, tandis qu'il était maître d'école, il n'a pas écrit moins de quatre cents œuvres (en 1815 : quatre opéras, cent cinquante lieder, deux symphonies, deux messes, un quatuor, deux sonates pour piano, etc.), mais aussi des périodes de sécheresse et de doute, comme en 1821, où il n'arrive à achever aucune grande œuvre, et, en 1822, année qui ne voit naître, de février à juillet, que quatre lieder et un* Tantum ergo.

*Tous ses amis sont d'accord sur son emploi du temps, étonnamment régulier :* « De 9 heures du matin jusqu'à 2 heures, Schubert se consacrait quotidiennement à la composition, tandis que l'après-midi et le soir étaient donnés à sa famille ou à ses amis » *(Joseph von Spaun).* « Chaque matin il composait quelque chose de beau et chaque soir il trouvait des admirateurs enthousiastes » *(Schwind).* « J'écris chaque matin quelques heures. Lorsque j'ai terminé un morceau, j'en commence un autre aussitôt » *(Schubert à Hiller).*

*Mais cette régularité ne signifiait nullement qu'il fût un médium indifférent à ce qu'il écrivait, comme on l'a cru parfois :* « Ceux qui le connaissent intimement savent à quelle profondeur ses créations l'atteignaient et comment il enfantait dans la douleur. Qui l'a seulement surpris une fois en train de composer tout bouillonnant et le regard enflammé, ayant tout à fait l'apparence d'un somnambule, ne pourra jamais effacer *œuvres étaient* « de véritables *œuvres étaient* « de véritables confessions, baptisées dans le sang d'une véritable et profonde passion » *(Bauernfeld).* « Après avoir composé, Schubert arrivait chez moi comme un somnambule. Ses yeux brillaient, scintillaient comme du verre » *(J. Hüttenbrenner).*

*Souvent, ajoute Brigitte Massin,* « sa frénésie de travail était vécue comme une tentative anxieuse d'échapper par la création à la misère présente de sa condition physique ». *Et les thèmes de son œuvre ne sont rien d'autre que les thèmes de sa vie, tels qu'il les a résumés dans un récit étrange de 1822 intitulé* Mon rêve : « La solitude et le voyage, la mort vécue comme le repos, l'ambiguïté du rapport amour-douleur, le refus du temps, le regret du paradis perdu. »

*Mais Brigitte Massin montre bien qu'il ne s'est pas pour autant comporté comme un être passif, ballotté par les événements. Toute sa vie est la recherche et l'affirmation progressive de* « son droit d'exister comme créateur ». *S'il abandonne le Konvikt, puis l'école de son père, ce n'est pas par paresse, mais parce qu'il* « éprouve profondément la nécessité de vivre pour l'art » *(Spaun) et ne veut pas s'écarter. Il a toujours essayé de « prendre en main son existence », posé sa candidature à différents postes, travaillé avec acharnement pour s'imposer à l'Opéra, mais sans accepter pour autant de se « ranger », de sacrifier la musique à une occupation contraignante.*

### La douleur aiguise l'intelligence

*S'il éprouve toute sa vie, sans doute par un désir inconscient de protection, « le besoin primordial de la communion dans le « nous » qui explique cette merveilleuse vie communautaire avec ses amis, leurs inoubliables schubertiades, et la floraison des œuvres à quatre mains et des lieder, où Schubert joue le rôle modeste de l'accompagnateur,* « son affirmation de lui-même est toujours vécue dans la solitude en dépit de la communion désirée ». *(B. Massin).*

*Cette solitude, malgré l'amitié, sera de plus en plus vive jusqu'à sa mort, mais s'épanouira dans la prodigieuse fièvre créatrice de la dernière année, celle où un concert de ses œuvres lui a enfin fait « prendre les rênes de sa destinée et où il s'affirme publiquement comme compositeur à l'égal des plus grands », celle où, seul à Vienne pendant l'été, démuni d'argent, il aligne les plus grands chefs-d'œuvre : le* Quintette à deux violoncelles, *les trois dernières* Sonates pour piano, *le* Chant du cygne, *après le* Trio en mi bémol, *la* Symphonie en ut *et la* Messe en mi bémol, *tout cela en quelques mois ou quelques semaines avant que brusquement le typhus l'emporte.*

*De tout ce livre jaillit l'image d'un Schubert aussi génial, mais plus vrai, humain et conscient que l'image d'Epinal habituelle, celui qui écrivait en 1824 : « La douleur aiguise l'intelligence et fortifie le sentiment, tandis qu'au contraire la joie a rarement soin de celle-ci et amollit ou rend frivole celui-là. Du plus profond de mon cœur, je hais cet esprit superficiel qui fait croire à tant de misérables que seul ce qu'ils font est valable, tout le reste n'étant rien. Une beauté doit inspirer l'homme pour toute la vie, c'est vrai ; cependant la lumière de cet enthousiasme doit éclairer tous les autres. »*

*Si précieuse que soit cette biographie, son intérêt est encore surpassé par celui des huit cents pages consacrées à l'analyse des œuvres, de chaque œuvre, dont il n'existe nulle part l'équivalent. Ce sont pour la plupart des* terrae incognitae *où Brigitte Massin nous introduit comme en un paysage familier, dont elle dégage les perspectives historiques, poétiques et formelles avec une délicatesse et une intuition exceptionnelles. Avec elle, tous les schubertiens pourront refaire ce voyage dans les moindres îles du fabuleux archipel, ce voyage au long cours pour lequel on l'envie et on la remercie.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Editions Fayard, 1 392 pages, relié, 198 F.

## Notes

### Théâtre

#### « LE FOU ET LA NONNE »

Pièce courte du romancier et dramaturge polonais Stanislas Witkiewicz, mort en 1939 à l'âge de cinquante-quatre ans, « le Fou et la Nonne » met en scène un poète qui s'est cru responsable de la mort de sa bien-aimée. Obsessions, mélancolie, violences : le voici interné, et même attaché dans sa chambre, dans un hôpital où un psychiatre et un psychanalyste se partagent le pouvoir.

Le psychanalyste obtient de son collègue qu'une religieuse visite le poète, tente de dénouer son obsession. Du moins détache-t-elle les liens de sa camisole... Le poète tue le psychiatre, viole plus ou moins la religieuse, et se pend. Indigné, un infirmier se met à cogner sur le crâne du psychanalyste avec une massue, cependant que le psychiatre (répressif) et le poète, ressuscités, partent, *bras dessus bras dessous,* prendre une tasse de thé bien fort.

Cette farce manque de candeur. Avec des échantillons d'idées sur la folie et la religion, l'auteur a composé un tableau pittoresque, comme certains artistes composent un coucher de soleil sur le Bosphore en collant, sur du papier fort, des fragments d'ailes de papillon.

Au lieu d'alléger ce fourre-tout par une mise en scène à l'emporte-pièce, Jacqueline Huppert a compliqué encore les choses : ses acteurs, d'ailleurs savants, appuient chaque effet. Seule Anne de Broca (la nonne), ronde et farceuse, met un peu d'air.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Mouffetard, 20 h. 30.

### Festivals

#### LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS A PARIS...

Dès quatorze heures, il y avait affluence aux portes de la salle Wagram pour assister, dimanche 8 janvier, à l'ouverture du troisième Festival des travailleurs immigrés (« le Monde » du 6 janvier). Pendant plus de *huit heures, le public a scandé,* dans une atmosphère de fête, des rythmes et des chansons. Dans la grande salle, des banderolles donnaient le ton : « Travailleurs de tous les pays, unis et solidaires », « Non aux licenciements, non aux retours forcés », « Mesures Stoleru, mesures scélérates. »

Ainsi personne ne s'y trompait, il n'était pas question de distraction ou de divertissement, mais d' « une mobilisation à travers une manifestation culturelle », comme l'expliquait un des membres du comité-directeur de la Maison des travailleurs immigrés (M.T.I.).

C'était une très grande fête. Martin Saint-Pierre et le groupe Femmes Djurjura ont obtenu un triomphe. La notion de temps avait disparu quand le chanteur Djamel Allam a fait lever et danser la salle, enivrée et heureuse, mais l'atmosphère traduisait bien le thème de ce rassemblement : la défense de la sécurité des travailleurs en France. Une violence sourde montait de groupe en groupe, une colère à peine contenue aux mots de « racisme », « contrôle policier », « expulsion », « chômage ».

Après cette longue journée de gala, *le festival va continuer à Paris dans* certains quartiers, en banlieue, en province, où d'autres groupes (musique, danse, théâtre) diront encore autrement, pendant quinze jours, dans leurs spectacles et au cours de nombreux débats, l'inquiétude des travailleurs immigrés.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

#### ... ET LA CHANSON BRETONNE A RENNES

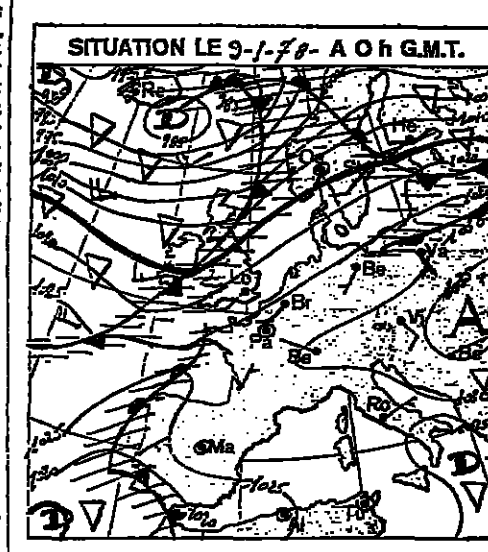
Organisé par le syndicat d'initiative, la Maison de la culture, l'Office social et culturel et la ville de Rennes, le premier festival de la chanson va placer, du mardi 10 au dimanche 15 janvier, la capitale bretonne sous le triple signe de la poésie, de la chanson et de la musique. Volontairement situé en dehors du show business, évitant le vedettariat, cet ensemble de manifestations remplace le traditionnel festival de variétés qui se déroulait sur trois jours début novembre, depuis quatorze ans.

Les organisateurs ont voulu un festival ouvert, qui utilise au maximum l'ensemble des équipements existants (maisons de quartiers, foyers de jeunes travailleurs, maisons des jeunes, comités d'entreprises, églises, etc.) pour que la *chanson et la poésie à forte pré*dominance bretonne aillent à la rencontre des Rennais. — (Corresp.)

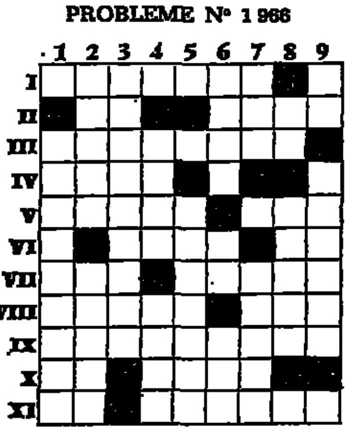
# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9-1-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-1-78 DÉBUT DE MATINÉE




Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 janvier à 0 heure et le mardi 10 janvier à 24 heures :

Des masses d'air maritime continueront à circuler sur l'Europe occidentale et, en France, le temps doux et humide se généralisera.

Mardi 10 janvier, le temps sera relativement doux en France, et on ne notera plus, le matin, que quelques faibles gelées du Massif Central aux Alpes.

La matinée sera souvent brumeuse, surtout de l'Aquitaine à l'Est et au Nord-Est, avec des brouillards localement denses. Il y aura, d'autre part, quelques pluies intermittentes faibles de la Manche orientale à la frontière belge et aux Vosges. Enfin, l'après-midi, de belles éclaircies se développeront de la Bretagne à l'Aquitaine, ainsi que dans le Midi méditerranéen.

Les vents seront faibles et variables sur la moitié sud du pays ; ils viendront de l'ouest sur les autres *régions, en étant modérés* dans l'intérieur, mais parfois assez forts en Manche et en mer du Nord.

Lundi 9 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,9 millibars, soit 768,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 14 et 2 ; Bordeaux, 10 et 1 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 5 et 4 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 6 et —6 ; Dijon, 0 et 0 ; Grenoble, 5 et —5 ; Lille, 2 et 1 ; Lyon, —2 et —3 ; Marseille, 11 et 0 ; Nancy, 1 et 1 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 6 et 2 ; Pau, 14 et —1 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 8 et 7 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 6 et 3 ; Toulouse, 10 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 2 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 6 et 2 ; Berlin, 2 et —2 ; Bonn, 3 et —4 ; Bruxelles, 3 et 3 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 3 et —1 ; Genève, —1 et —1 ; Lisbonne, 12 et 10 ; Londres, 6 et 5 ; Madrid, 8 et 4 ; Moscou, —7 et —7 ; New-York, 13 et 5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rome, 12 et —1 ; Stockholm, 4 et —1 ; Téhéran, 9 et 4.







## Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 8 janvier 1978 :

DES DECRETS

● Relatif à l'organisation professionnelle et à la compétence d'instrumentation des notaires dans les ressorts des cours d'appel de Paris et de Versailles.

● Modifiant le décret n° 49-1473 du 14 novembre 1949, relatif à la coordination et à l'harmonisation des transports ferroviaires et routiers.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 966

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | ■ | | | ■ | ■ | | | | |
| III | | | | | | | | | ■ |
| IV | | | | | ■ | | ■ | ■ | |
| V | | | | | | ■ | | | |
| VI | | ■ | | | | | ■ | | |
| VII | | | | ■ | | | | | |
| VIII | | | | | | ■ | | | |
| IX | | | | | | | | | |
| X | | | ■ | | | | | ■ | ■ |
| XI | | | ■ | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Ordre religieux. — II. Fin de participe ; Passe pour avoir bon appétit. — III. Pas faciles et fort pesantes. — IV. Beaux, aux yeux de certaine administration. — V. Diminuent une acuité visuelle ; Descend d'une éminence mongole. — VI. Nécessaire d'une femme de ménage ; Abréviation. — VII. D'un auxiliaire ; Lieu d'épreuves. — VIII. Compliquent un pointage ; Possessif. — IX. Acte d'espérances. — X. Joué ; Contester. — XI. Comprend une infinie variété de mouches ; Plantes.

VERTICALEMENT

1. Des femmes soignées. — 2. Restera sur ses positions ; Ses perles sont à peine brillantes. — 3. Chez eux, il n'est pas recommandé de faire la fine bouche. — 4. Parlait bien ; Hauteur inquiétante. — 5. Secouais. — 6. L'âme sœur ; Note ; Une bonne partie du mètre. — 7. Une vraie larve ; Mécontente. — 8. Caractéristiques locales ; Quelle gourde ! — 9. Précède le nom d'un prélat ; Chassent.

**Solution du problème n° 1 965**

*Horizontalement*

I. Laborieux. — II. Je ; Ulite. — III. Folles ; Ir. — IV. Euler ; Ale. — V. Arènes ; Is. — VI. Lésant. — VII. Es ; Toués. — VIII. A.R. ; Ussé. — IX. Papa ; Ta. — X. Sorti ; Ise. — XI. Idéaliste.

*Verticalement*

1. Féale ; Psi. — 2. Ajourés ; Aod. — 3. Belles ; Apre. — 4. Iéna ; Rata. — 5. Ruèrent ; Il. — 6. Ils ; Stout. — 7. El ; Usais. — 8. Utilités ; St. — 9. Xerès ; Semée.

GUY BROUTY.

# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

### De tout un peu

*Dommage que M. Michel Debré ait disposé de si peu de temps pour nous parler de Carnot ; dommage que M. Arthur Conte ait cru devoir faire tant de chichis pour évoquer Tallien ; dommage que, dans le premier épisode de Drôles de dames, la belle et blonde Farah Fawcett-Magors ait joué un si petit rôle ; dommage que M. Salvador Dali ait vieilli au point de laisser son interlocuteur, M. Pierre Boutang, tirer la couverture à lui et se prendre pour « L'homme en question » dimanche sur FR 3... Dommage, oui, car, sans cela, ce week-end, qui n'était pas mal, aurait pu être bon.*

*Ce qu'il a de meilleur, ce sont les nouveaux dimanches après-midi de Jacques Martin sur Antenne 2. Ainsi, « La lorgnette » a-t-elle carrément laissé le soin de distribuer les coups de griffe — bonne idée, elle n'égratignait plus personne — aux amuseurs de la chaîne rivale, à l'heure du déjeuner dominical. Programmée à 15 h 50, elle s'est provincialisée dans le bon sens du mot, empruntant au Pierre Bonte de « Vive la vie » sur Europe 1 ses sujets : une porcherie décorée de petites femmes nues, un retraité logé dans un cimetière, un octogénaire amateur de diabolo. C'est gentil, c'est touchant, on sourit.*

*Assez plaisantes aussi, ces actualités Gaumont, ou plutôt ce qu'on en a découpé et traficoté sur la table de montage, l'écume de jours enfuis dans ce qu'ils ont de plus futile, album vite vieillot, assorti de commentaires à l'ancienne. Si au moins cela pouvait inspirer une émission comme celle, hebdomadaire, que proposait à 21 heures la télévision allemande (il y a quarante ans, les actualités complètes de la semaine, tirées des archives de Paris, de Londres, de New-York ou de Coblence) ou bien encore comme les Ephémérides proposées naguère par Bella Besson.*

*C'est vraiment vouloir saborder « L'homme en question » que de le reculer d'une heure. A 21 h. 30, la plupart des gens sont occupés ailleurs. Il faudrait quitter le film de la « une » à mi-chemin ou arriver à percer les obscurités poétiques dont s'orne l'histoire de France, telle que l'évoque auparavant M. Arthur Conte. Et s'accrocher ensuite aux enquêtes compliquées menées par la brigade de recherche et d'intervention sur cette même chaîne.*

*Explosive « bacchanale » — c'est lui qui l'a définie ainsi, par dérision sans doute, — l'interview de Dali ? parce qu'il a osé proclamer à l'antenne son intérêt pour le « trou du cul » ? On n'en demandait pas tant. Un bon numéro de prestidigitateur aurait suffi à ses fidèles, et à ses détracteurs une bonne entrée de clowns. Ils auront dû se contenter d'un M. Loyal fatigué, raidi, cramponné à son personnage, roulant au tambour d'un accent de théâtre les « r » de l'« hyperréalisme métaphysique » dont il se voudrait le tardif inventeur.*

**CLAUDE SARRAUTE.**

## TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 9 JANVIER

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MARDI 10 JANVIER

— *M. Jean Lecanuet*, président du Centre des démocrates sociaux, est interrogé en direct du C.D.S., au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

— Le magazine R.M.-C.-Choc est consacré à *La France en profondeur*, avec *MM. Jacques Delors*, conseiller économique du P.S. et *Edmund Stillman*, directeur du Hudson Institute à Paris, sur R.M.-C., à 13 h. 20.

## LUNDI 9 JANVIER

### CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM (Cinéma fantastique) : BARBARELLA, de R. Vadim (1967), avec J. Fonda, J.-Ph. Law, M. Marceau, A. Pallenberg, U. Tognazzi, D. Hemmings.

*En l'an 4000, une astronaute venue de la Terre échoue sur une planète où elle connaît de multiples aventures à la recherche d'un dangereux savant.*

*Inspiré par les bandes dessinées de Jean-Claude Forest, Jane Fonda en super-femme dans de prodigieux décors.*



Vers 22 h., Pour le cinéma.

23 h. 15, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Les médias en question : Le Téléjournal, réal. G. Gozlan.

22 h. 45, Bande à part : Le cri des corps et l'homme illustré, de G. Olivier.

23 h. 10, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement démocrate socialiste de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : LA POUDRE D'ESCAMPETTE, de Ph. de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York, L. Velle, D. Perego, Amidou, H. Verner.

*En 1942, les jeux du hasard réunissent dans une jeep filant à travers le désert de Libye un horticulteur français, un jeune officier anglais et la femme d'un consul suisse.*

*Fort divertissante parodie de « Un taxi pour Tobrouk », avec une interprétation bien dirigée.*

22 h. 20, Journal.

### FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « la Fange », de V. P. Ferguson, traduction de B. Delanque, avec L. Badie, L. Lemaire, M. Vitold, *réalisation B. Sazel (rediffusion)* ; *20 h. 55, Orchestre* symphonique de la Radiodiffusion, direction R. Vasata : œuvres de J. Suk, J. H. V. Vorisek, Martinu, J. Jaroch ; *22 h. 30, Nuits magnétiques* ; *à 22 h. 35, Les* nouveaux ethnologues : à 23 h. 10, « le Lecteur ».

### FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international *de guitare* ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Cycle de quatuors... Le quatuor Talich : « Quatuor en mi bémol majeur, opus 125, n° 1 » (Schubert) ; « Quinzième Quatuor à cordes, opus 291 » (Milhaud) ; Quatuor n° 2, « Lettres intimes » (Janacek) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Renaissance des orgues ; 0 h. 5, « Italiana » ; 1 h., Les compositeurs d'opéras.

## MARDI 10 JANVIER

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; à 14 h. 30, Feuilleton : L'homme invisible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Rediffusion : Sylviane, ta mère t'appelle, prod. P. Breugnot et D. Chegaray, réal. B. Bouthier.

22 h., Les grands mystères de la musique : Erik Satie, prod. B. Gavoty, réal. M. Dumoulin.

23 h., Journal.

### CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Rediffusion : La IV[e] République, de *G. Elgey et D. Lander* (l'émission a fait l'objet des « Dossiers de l'écran » du 3 janvier) ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : *18 h. 25, Dorothée et ses amis* ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dossiers de l'écran : Téléfilm : Roots (Racines), réal. D. Green.

Vers 22 h., Débat : l'esclavage.

*Avec MM. Jean Devisse, professeur d'histoire africaine à Paris-I ; Claude Meillassoux, maître de recherches au C.N.R.S. ; N'Bokolo, maître assistant à l'Ecole pratique des hautes études ; Michel Fabre, professeur à Paris-IV ; Serge Daget, professeur à l'Université d'Abidjan, et Mme Condé, chargée d'enseignement à Paris-X.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

*20 h. 30, FILM* (westerns, policiers, aventures) : LE RELAIS DE L'OR MAUDIT, de R. Huggins (1952), avec R. Scott, D. Reed, Cl. Jarman Jr, F. Faylen. (Rediffusion.)

*En 1865, des soldats sudistes s'emparent d'un chargement d'or. Ils se trouvent assiégés dans un relais de diligence par des bandits qui veulent s'en emparer.*

*Sur un thème souvent exploité, un western qui ressemble à cent autres. Mais Randolph Scott est très bien.*

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Réussite (l'aéronautique française : le « Mystère »).

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Duault (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Jung et la psychologie analytique ; à 8 h. 32, *Le pouvoir du langage* ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... R. Tavernier ; 11 h. 2, Le Trio à cordes de Paris, plus... Dans la région de Tarbes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : Tocqueville ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Regarde, regarde les arlequins », de V. Nabokov ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable : L'urbanisme est-il possible ? ; à 16 h., Match : les lois antitrusts, avec C. Borromée et H. Lepage ; 17 h. 32, Le trio à cordes de Paris, plus... Dans la région de Tarbes ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Sciences : ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : la Grande-Bretagne et l'Europe, avec sir C. Soames et J. de Lipkowski ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J. Prodomidès ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Les nouveaux ethnologues ; à 23 h. 10, « le Lecteur », de P. Quignard.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Les chansons vaudous ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Auber, Rossini, Albinoni ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Haydn, Mozart, Rossini, Haendel ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois ; 17 h., Postlude : Bach, Berlioz, Svendsen, Haydn ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. *M. Soustrot*, avec *Joseph et Antony Paratore*, pianos : « Suite n° 4 en ré majeur », et « Concerto pour deux pianos en ut majeur » (Bach), « Concerto pour deux pianos en ré » (Poulenc), « Suite en fa » (Roussel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Rameau, Debussy, Roussel, Satie, Poulenc ; 0 h. 5, Italiana ; 1 h. 30, Une toute petite musique de nuit : Europe Centrale.

### UN RÉÉMETTEUR « PIRATE » EST DÉTRUIT

● Une pétition contenant quatre-vingts signatures vient d'être adressée à M. Jean-François Poncet, secrétaire général de la présidence de la République et conseiller général du Lot-et-Garonne, par les habitants du village de Saint-Pierre-de-Clairac, situé dans ce département, qui menacent de ne plus payer la redevance télé. Privés de la seconde et de la troisième chaîne parce que leur village est situé dans une zone d'ombre, ils s'étaient en effet cotisés pour faire construire un réémetteur à leurs frais. Mais la mise en fonctionnement de ce réémetteur eut pour effet de perturber les émissions des localités voisines. Il fut *donc considéré comme « pirate »* et détruit.

### DEUX CONCOURS D'ANIMATEURS RADIO

● Deux chaînes de radio recrutent des présentateurs : il s'agit de Sud-Radio, dont le nouveau directeur de l'information et des programmes, M. René Duval, entreprend la réorganisation, et de Radio-Monte-Carlo. Les candidatures doivent être adressées à Sud-Radio, service du personnel, 1, rue du Caraman, 31000 Toulouse, et à Radio-Monte-Carlo, concours d'animateurs, 16, boulevard Princesse-Charlotte, Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

### L'AUDIOVISUEL LEGER A MONTPELLIER

● Les journées nationales de l'audiovisuel léger auront lieu du 26 au 28 janvier à Montpellier. Organisée par le VAL (Vidéo-animation-Languedoc) et par l'Institut national de l'audiovisuel, cette manifestation réunira un certain nombre d'utilisateurs de moyens audiovisuels légers sur le thème : *« Communication audiovisuelle et conditions de production locale »*.

Les participants seront également invités à se demander si l'intervention des médias légers *permet de changer le discours* social, sous quelles conditions et dans quelle société.



# CARNET

## Mariages

— Cécile-Fernande Grignon et François-Simon Logerot sont heureux de faire part de leur mariage.

Paris, le 27 décembre 1977.
108, avenue du Maine, 75014 Paris.
121, avenue d'Italie, 75013 Paris.

## Décès

— Mme Louis Boutet,
M. et Mme Jacques Boutet,
*M. Jean-François Boutet*,
M. et Mme Henri Rouvier et leur fille,
*M. et Mme Marius Boutet*,
Les familles Rous, Astorg, Fourcadier et Demuth,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BOUTET,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent, survenu le 3 janvier 1978 en son domicile, 104, rue de la Convention, à Paris (15[e]), dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse en l'église *Saint-Jean-Baptiste de Grenelle et* l'inhumation au cimetière du Montparnasse ont eu lieu dans l'intimité *familiale*.

— Nous apprenons la mort de *André CARPENTIER*, survenue le 6 janvier, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

[Né en mars 1893, M. Carpentier, breveté pilote civil et militaire en 1915, fit partie d'une escadrille de chasse pendant *la première guerre mondiale, puis fut* affecté à l'école de tir aérien de Biscarosse en qualité d'instructeur.]

— Saint-Dié, Baccarat.
M. et Mme Maurice Clarté,
M. et Mme Jean Clarté,
M. et Mme Alain Valence et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Clarté et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Clarté,
MM. Renaud et Alain Clarté,
Les familles Clarté, Cayre, Zuber, Mattei, Omont, Sauvageot, Brongniart, Bocquel et toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur *Charles CLARTÉ*,
grand officier
de la Légion d'honneur,
*croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945*,

survenu à Saint-Dié le 4 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-douzième année.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Yvan DECROSSAS,
journaliste à « Centre-Presse »,

décédé samedi 7 janvier, à l'âge de cinquante-huit ans.

Ses obsèques ont lieu à Limoges ce lundi 9 janvier.

[Chef de la rédaction sportive pour la Haute-Vienne du quotidien « Centre-Presse », Yvan Decrossas avait longtemps pratiqué lui-même le rugby et le tennis. Président de plusieurs sociétés sportives, membre du comité directeur de l'Union sportive athlétique de Limoges (son club de rugby), il était également secrétaire de la section Limousin-Marche-Auvergne des journalistes sportifs.]

— Mme André François-Poncet,
M. et Mme Louis François-Poncet et leur fils Gérard,
*M. et Mme Henri François-Poncet* et leurs enfants,
M. et Mme Bernard François-*Poncet et leurs enfants*,
M. et Mme Jean François-Poncet et leurs enfants,
*Mme Geneviève François-Poncet* et ses enfants,
ont la douleur de faire part du *décès de*

M. André FRANÇOIS-PONCET,
de l'Académie française,
de l'Académie des sciences morales et politiques,
ambassadeur de France,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 8 janvier 1978.

Les obsèques auront lieu mardi 10 janvier, à 12 h. 15, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

92, rue du Ranelagh, Paris (16[e]).

*(Lire page 4.)*

— M. et Mme Camille Gintzburger, Alice, François et Delphine, leurs enfants,
Tous ses proches,
*ont la douleur de faire part du* décès de

Marcel GINTZBURGER,

*leur père et grand-père*, survenu à Lyon, le 6 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année.

*Ni fleurs ni couronnes.*

En Chabran,
69510 Soucieu-en-Jarrest.

— Mme André Jourdan,
Mlle Isabelle Jourdan,
Mlle Françoise Jourdan,
M. et Mme Lucien Jourdan et leurs enfants,
M. et Mme Gentil et leurs enfants,
M. Marcel Jourdan et ses enfants,
Mme veuve Henri Jourdan et ses enfants,
M. Albert Chaltiel,
M. et Mme Michel Chaltiel et leurs enfants,
Mlle Mercédès Barco Salas,
Toute la famille et ses nombreux amis,
font part du décès de leur cher et regretté

André JOURDAN,
inspecteur général
de l'aviation civile,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de l'aéronautique.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Pollenas (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, avenue Kléber, 75116 Paris.

[Né à Tunis en 1918, M. Jourdan fut, de 1969 à 1975, adjoint au directeur de la navigation aérienne. Depuis le 1[er] mai 1975, il était adjoint au directeur du personnel et de l'administration générale à la direction générale de l'aviation *civile*.]

— On nous prie d'annoncer le *décès du*

docteur Marcelle LABELLEC,
anatomopathologiste,

maître de recherches au Laboratoire central de recherches vétérinaires, survenu à Maisons-Alfort, à l'âge de quarante-trois ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 21 décembre 1977, à Morlaix.

— Mme Jean Lamberton,
Le docteur et Mme Jean-Noël Lamberton, leurs enfants et petite-*fille*,
Mlle Odile Lamberton,
ont la douleur de faire part du *décès de*

M. Jean LAMBERTON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur honoraire
de la société Ugine-Kuhlmann,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 janvier 1978 dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 janvier, à 8 h. 30, en *l'église Notre-Dame-de-l'Assomption* (88, rue de l'Assomption), où l'on se réunira.

*Ni fleurs ni couronnes.*

9, rue Davioud, 75016 Paris.
101, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
151, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Mme Fernand Lavrut, son épouse,
*M. et Mme Claude Lavrut*,
M. et Mme Michel Gabet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

*M. Fernand LAVRUT*,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à *Paris*, le mercredi 4 janvier *1978*.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, *ont eu lieu le samedi* 7 janvier 1978.

4, place du Théâtre-Français,
75001 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Madeleine MARCHANT,
professeur honoraire
au Conservatoire de Toulouse,

survenu le 27 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont été célébrées à Lyon, dans l'intimité, le 30 décembre 1977.

De la part de
M. et Mme Georges Lavenir,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-*enfants*.

4, rue Marietton,
69009 Lyon.

— Nantes, Rennes, Dinard, Paris.

Vous êtes priés d'assister aux obsèques de

Mme MARGUET-DAGUET,

pieusement décédée, dans sa quatre-vingt-onzième année, 78, rue Paul-Bellamy, à Nantes.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 10 janvier, à 8 h. 15, en l'église Saint-Similien.

L'inhumation aura lieu à Rennes au cimetière de l'Est, à 11 h. 30.

*De la part*
Du R.P. Guy Marguet s.j.,
De Mlle Aline Marguet,
*Mme Jean Marguet, ses enfants et* petits-enfants,
M. et Mme André Marguet,
*Mme Jacques Marguet, ses enfants* et petits-enfants,
M. et Mme Lucien Marguet et leurs enfants,
Mlle Annie Marguet.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Pas de condoléances.

— Mme Claude Sagot,
Nathalie, Alain, Gilles, ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante et un ans, de

M. Claude SAGOT,
ingénieur I.P.F.,
*professeur*
de l'enseignement technique,
responsable C.R.E.P.A.U.C. Chambéry.

*Les obsèques ont eu lieu le 28 dé*cembre 1977, en l'église de la Ravoire, 73490.

## Anniversaires

— *A tous ceux qui ont connu et* aimé

Camille BORNERIE-CLARUS,

*une pieuse et fidèle pensée est* demandée pour ce premier anniversaire, le 10 janvier.

## Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Mme René AUGENDRE,

*une messe sera célébrée le jeudi 12 janvier 1978, à 19 heures, en* l'église Saint-François-de-Salles, *6, rue Brémontier, Paris (17[e]).*

## Visites et conférences

MARDI 10 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot : « Hôtel des monnaies ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Legregeois : « L'Hôtel de Lauzun ».

16 h., 10, rue Mabillon, Mme Pennec : « Traditions du compagnonnage près du marché Saint-Germain » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein développement de la conscience » (entrée libre).

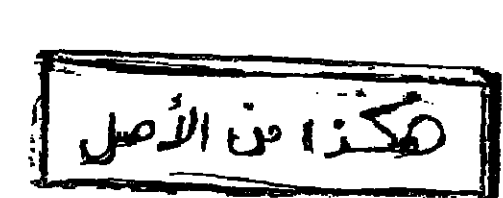
18 h. 30, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne : « Du fascisme à l'antifascisme ».

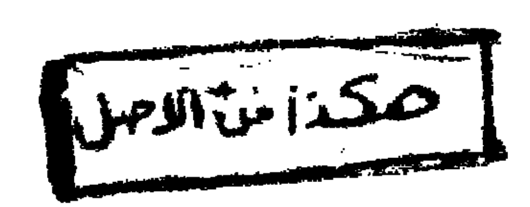
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Arnold Waldstein : « La fin des temps » (L'Homme et la Connaissance).

21 h., 147, avenue Malakoff, M. J. Phaure : « Paris, barque d'Isis » (Nouvelle Acropole).











# SPECTACLES

**DIABOLO MENTHE** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**L'ESPION QUI M'AIMAIT** (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**LE FOND DE L'AIR EST ROUGE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

**FORTINI-CANI** (Fr., v. it.) : le Seine, 5e (325-95-99) (H. Sp.).

**LA GUERRE DES ETOILES** (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

**HARLAN COUNTY U.S.A.** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

**LES INDIENS SONT ENCORE LOIN** (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

**MON BEAU LEGIONNAIRE** (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**MORT D'UN POURRI** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathe (14e) (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

**NEUF MOIS** (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**NOUS IRONS TOUS AU PARADIS** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**NEW-YORK, NEW-YORK** (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

## Les films nouveaux

**BARBEROUSSE**, film japonais d'Akira Kurosawa (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**LA PART DU FEU**, film français d'Etienne Périer : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

**L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES**, film américain de B. Gordon (*) : (v.o.) Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; (v.f.) Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

**UN VICE DE FAMILLE**, film italien de M. Laurenti (**) : (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

**L'ŒUF DU SERPENT** (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42). Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**ORCA** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

**UN OURSIN DANS LA POCHE** (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

**PADRE PADRONE** (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

**POURQUOI PAS ?** (Fr.) (*) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

**REPERAGES** (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Athéna, 12e (343-07-48).

**SECTION DE CHOCS** (It., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

**LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**SKATEBOARD** (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

**LE THEATRE DES MATIERES** (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

**LES TZIGANES MONTENT AU CIEL** (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**UNE JOURNEE PARTICULIERE** (It., v.o) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. Studio Raspail, 14e (326-38-98)

**UNE SALE HISTOIRE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) (H. Sp.).

**UN MOMENT D'EGAREMENT** (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

**LA VIE DEVANT SOI** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**LA VIE PARISIENNE** (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

## *Les festivals*

**HITCHCOCK** (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses.

**M. DURAS** : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 12 h. 20 : India Song ; 16 h. et 20 h. : le Camion.

**C. CHAPLIN** (v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Lumières de la ville. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Temps modernes.

**COMEDIES MUSICALES U.S.A.** (v. o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Chantons sous la pluie.

**LES GRANDS ACTEURS DU CINEMA ITALIEN** (Totto, Citti, Testi, Gemma) (v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : les Sorcières.

**HOMMAGE A E. TAYLOR** (v. o.) : Olympic, 14e : la Vénus au vison.

**MEL BROOKS** (v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), jours pairs : Frankenstein Jr. ; jours impairs : la Dernière Folie de Mel Brooks.

**W. ALLEN** (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe.

**CINEMA FANTASTIQUE** (v.o.). Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : l'Horrible Cas du docteur X ; 15 h. : l'Empire de la terreur ; 16 h. 30 : la Pluie du diable ; 18 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 19 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 21 h. : l'Abattoir humain ; 22 h. 30 : la Malédiction d'Arkham.

**J. DEMY** : Action-République, 11e (805-51-33) : le Joueur de flûte de Hamelin.

**JOURNAL D'U.R.S.S.** (v.o.). Panthéon, 5e (033-15-04) : la Maison de la rue Troubnaïa ; Katka, pomme reinette.

**BOITE A FILMS**, 17e (754-51-50) (v.o.), I : Jeremiah Johnson ; Une étoile est née ; le Désert des Tartares ; Un après-midi de chien ; Frankenstein junior. — II : Cinq pièces faciles ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Nos plus belles années ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise.

## *Les grandes reprises*

**ALICE DANS LES VILLES** (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**AUTANT EN EMPORTE LE VENT** (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). — V.f : Denfert, 14e (033-00-11).

**L'AUTRE** (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.)

**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

**CABARET** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

**CASANOVA DE FELLINI** (It., v.o.) (*) : La Pagode, 7e (705-12-15).

**CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE** (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

**CHARLOT, GENTLEMAN VAGABOND** (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

**2001, ODYSSEE DE L'ESPACE** (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

**LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS** (A., v.o./v.f. : Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Les Tourelles, 20e (636-51-98). Sam. à 17 h.

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

**ENTRONS DANS LA DANSE** (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

**FAMILY LIFE** (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)

**LES FEUX DE LA RAMPE** (Limelight) (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

**LES HAUTS DE HURLEVENT** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58)

**JOUR DE FETE** (Fr.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

**LITTLE BIG MAN** (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

**LOVE STORY** (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

**MACADAM COW-BOY** (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

**MAHLER** (Ang., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).

**LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H sp.

**MONIKA** (Suéd., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75)

**MON ONCLE** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34).

**MONTY PYTHON** (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

**MORE** (A., v.o) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

**ONE, TWO, THREE** (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)

**ORANGE MECANIQUE** (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

**PANIQUE A L'HOTEL** (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

**PAIN ET CHOCOLAT** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

**TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58)

**LES VACANCES DE M. HULOT** (Fr) : Grand Pavois 15e (531-44-58).

**LES VALSEUSES** (Fr.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60)

**WEMBLEY ROCK FESTIVAL** (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

**WOODSTOCK** (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)

## *Les séances spéciales*

**LA CECILIA** (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.)

**DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE** (Fr.). Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ V. et S. à 24 h.)

**HAROLD ET MAUDE** (A., v.o.) : Luxembourg, 5e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

**JE, TU, IL, ELLE** (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15

**JULES ET JIM** (Fr.). Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

**LENNY** (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

**MATA HARI** (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

**MEAN STREET** (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

**ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX** (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.)

**TAKING OFF** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

**UN DIMANCHE COMME LES AUTRES** (A., v.o) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).





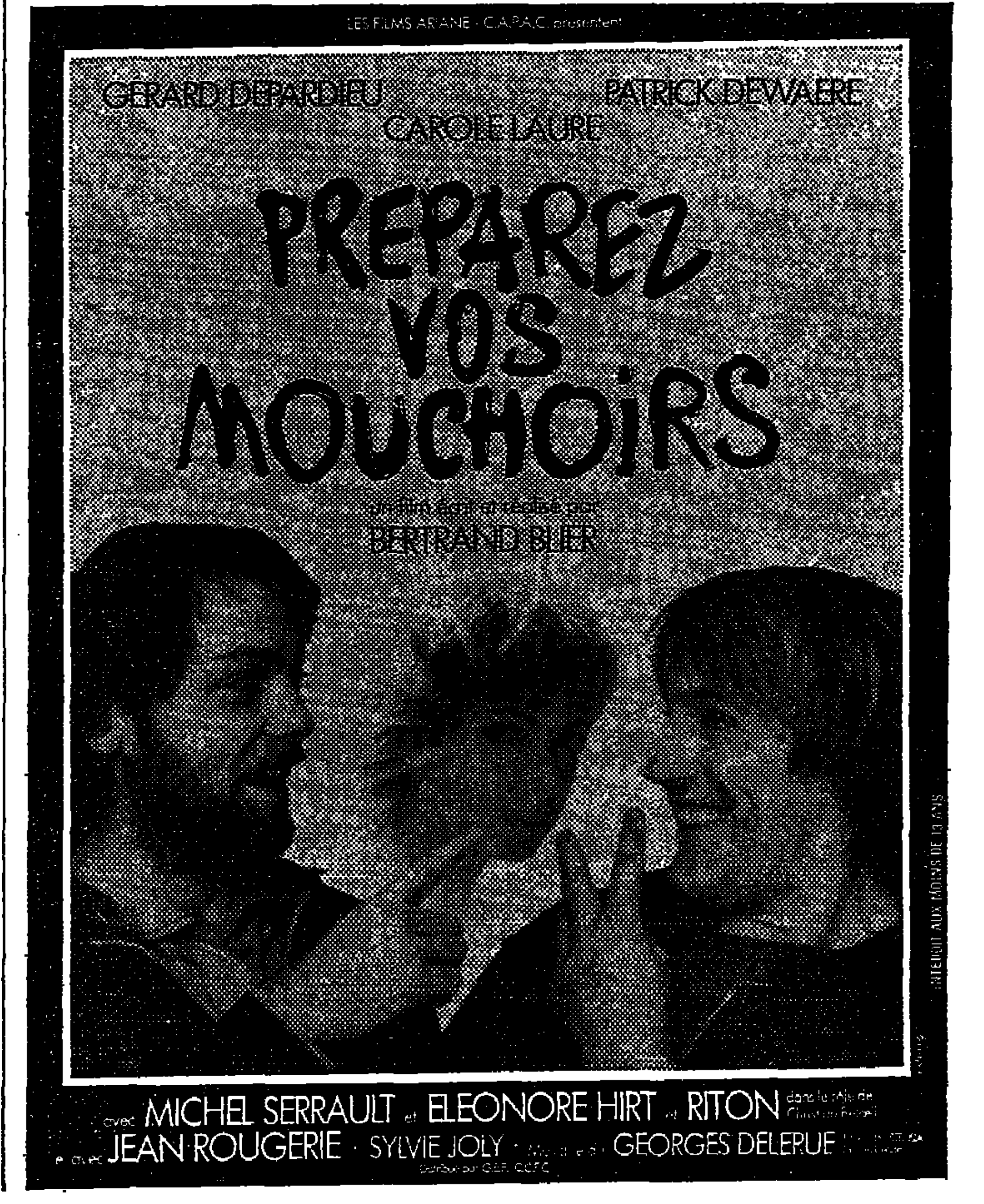












## emplois internationaux emplois internationaux

### LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise un concours sur épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement de

## ANALYSTES

**ÂGE MAXIMUM: 35 ans.**
*QUALIFICATIONS PRINCIPALES:*

— études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme
— une expérience professionnelle post-universitaire *d'au moins deux ans depuis le 31 décembre 1972*
— connaissance approfondie d'une des langues des Communautés (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

LIEU D'AFFECTATION: Luxembourg, Bruxelles ou tout autre lieu d'activité des services de la Commission.
DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES: 10.2.1978.

Tous renseignements complémentaires ainsi que le FORMULAIRE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE *peuvent être obtenus*, EN RAPPELANT LA RÉFÉRENCE COM/A/158, auprès de la Commission des Communautés européennes, Division "Recrutement, Nominations, Promotions", secteur Concours, Rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles.



### Major international soft drink company

seeks engineering and sales representative for liaison work in Libya.

Successful applicant should be fluent in Arabic and English and should have experience in soft drink industry or other *consumer goods light industry.*

Education background of this

## engineering and sales representative

should include at least high school or equivalent. Ability to work with numbers and readiness to assist on technical bottling machinery problems essential.

Willingness to travel and interest in a technical and marketing career are key requirements.

Salary commensurate with ability and experience. Travel expenses reimbursed. Opportunities for advancement largely dependent on individual.

Please send letter of application with detailed curriculum vitae and photograph to nº 41749 Havas Contact,
*156 bd Haussmann 75008 Paris*

HAVAS CONTACT

### LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise un concours sur épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement de

## PROGRAMMEURS ADJOINTS

**ÂGE: de 20 à 30 ans.**
**QUALIFICATIONS PRINCIPALES:**

— *études du niveau de l'enseignement secondaire* sanctionnées par un diplôme (les universitaires ne sont pas admis)
— connaissance d'un des langages de programmation suivants: COBOL, PL/1, FORTRAN, ASSEMBLER.
— expérience professionnelle post-scolaire d'au moins un an
— connaissance *approfondie* d'une des langues des Communautés (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

LIEU D'AFFECTATION: Luxembourg ou tout autre lieu d'activité des services de la Commission.
TRAITEMENT MENSUEL DE DÉBUT (net): entre 5.728 et 7.055 FF.
DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES: *10.2.1978.*

Tous renseignements complémentaires ainsi que le FORMULAIRE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE *peuvent être obtenus*, EN RAPPELANT LA RÉFÉRENCE COM/B/159, auprès
— du Bureau d'Information des Communautés européennes, *rue de Belles Feuilles 61*, 75782 Paris-Cedex 16;
— de la Commission des Communautés européennes, Division "Recrutement, Nominations, Promotions", Secteur Concours, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique Noire, Asie, Moyen-Orient, Amérique latine, Europe, des **EMPLOIS** vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (M7). B.P. 246-09 PARIS.

*OFFRES D'EMPLOIS outre-mer*, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-mer *Mutations*, B.P. 141.09 PARIS.

IMPORT. GROUPE FRANÇAIS

recherche

**DIRECTEUR TECHNIQUE**
pour l'AFRIQUE

Expérience : minimum 10 ans bâtiment/Génie civil.
Rémunérat. 160.000 + avantages

Ecrire avec C.V. ss réf. 1.138 à SWEERTS, B.P. 249, 75424 Paris Cedex 09 qui transm.

Pour **MOYEN-ORIENT** et **AFRIQUE ANGLOPHONE**

**DIRECTEUR CHANTIERS TCE**

**CHEF SERVICES MATÉRIEL**

Engins T.P., pièces détachées, formation A.M. ou équivalent. La pratique de l'anglais et une expérience Outre-Mer *sont indispensables.*

Envoyer C.V. détaillé à **AT** 29, av. de Friedland, 75008 PARIS

### SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL DE PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILES

**Filiale d'un Grand Groupe Français (C.A. : 6 milliards)**

cherche

## 2 RESPONSABLES DES VENTES

Basés à PARIS, ils prospecteront :
— le premier en AFRIQUE,
— le deuxième au MOYEN-ORIENT,
une clientèle de grossistes importateurs de pièces *détachées automobiles, pour y développer* nos ventes.

**PROFIL SOUHAITE :**
- 28 ans minimum ;
- français et anglais indispensables ;
- grande disponibilité pour déplacements très fréquents
- et surtout une *solide* expérience commerciale, et une bonne connaissance des marchés automobiles locaux.

*NOUS OFFRONS, outre un travail passionnant aux* possibilités très vastes, des appointements confortables et les avantages propres au groupe.

Les candidatures manus. avec C.V., appointements actuels et *photo* sont à envoyer à nº 41.922, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

### NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE FRANCAISE DE BATIMENT GROS ŒUVRE DE PREMIER PLAN ET NOUS DEVELOPPONS DEPUIS DEJA PLUSIEURS ANNEES NOTRE *ACTIVITE A L'ETRANGER*

Notre expansion au Moyen-Orient nous amène à recruter un

## NEGOCIATEUR D'AFFAIRES

qui sera basé dans l'un des Etats du

## GOLFE PERSIQUE

**SON PROFIL:** Ingénieur diplômé, âgé de 35 ans, de nationalité française ou anglaise, maîtrisant parfaitement les deux langues.
— *Capable de prouver une expérience réussie en* Bureau d'Etudes ou en Entreprise, en montage d'affaires, direction d'unité opérationnelle,...
— Ayant déjà vécu une première expérience au Moyen-Orient.

***SA MISSION:*** *Favoriser notre Entreprise dans sa* pénétration commerciale du marché du Moyen-Orient.
— Négocier et conclure des marchés.
— Assurer le suivi des affaires.

***SES MOYENS:*** La structure technique et l'appui financier de notre Groupe.
— Un large pouvoir de décision.
— Un Bureau d'Etudes local dont il aura la responsabilité.

Pour un premier contact, adresser C.V. à nº 3135 **COFAP** 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée. Prière de préciser les sociétés auxquelles la candidature ne doit pas être transmise.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale. Siège social Paris recherche

**INGÉNIEUR GENIE CIVIL**

Pour renforcer son service portuaire. Cet ingénieur diplômé d'une Grande école, âgé de 30 ans min., a acquis une expérience en **STRUCTURES PORTUAIRES.** Sa connaissance des langues (anglais, espagnol) et sa disponibilité personnelle *lui permettront d'effectuer* des missions et de séjourner à l'étranger. Les candidats à ce poste voudront bien écrire en adr. leur C.V. (*veuillez préciser* le montant de votre rémunération actuelle) sous **REF. 9.944,** Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Offre d'emplois Cadres, Ingénieurs, *Techniciens pour l'Amérique* latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans rev. spécialis. Doc. A.L.E. (E2). B.P. 422-09 PARIS.

Amnesty International recherche conseiller juridique adjoint pour son secrétariat international à Londrs. L'essentiel du travail consistera à aider le département *de la rech. dans le domaine* du droit comparé et intern. et à se charger de certaines relations avec les organisations *internationales. Format. de droit* internat. indispensable ainsi que l'anglais et français cour. Conn. et expérience des organismes internat. préférable (*). Salaire : 4.318 Livres. Date clôture : 27 janvier 1978. Ecr. ou tél. à : 10, Southamtpon Street, London WC2E 7 HF, tél. (1) 836-77-88, poste 245.

(*) Nécessité séjour. à Londres.

Amnesty International rech. un chercheur pour département Moyen-Orient pour étude de la *situat. dans le domaine* des Droits de l'Homme et des cas individuels. Le travail comprend responsabilité de préparation de biographies de prisonniers, d'études de fond, de directives pour missions et d'élaborat. de stratégie. Les candidats doivent posséder une très bonne connaissance de la région, de son histoire et de sa situat. politique et avoir un jugement politique objectif et une format. univers. en rapport. Angl. cour. indisp., connais. de l'arabe et autres langues utiles. Salaire : 4.318 Livres par an. Date clôture : 30 janvier 1978. Nécessité de séjourner à Londres.

*Ecr. ou tél. à : 10, Southampon* Street, London WC2E 7HF, tél. (1) 836-77-88, poste 245.

Sté *parapublique* à vocation internationale siège social Paris recherche

**INGÉNIEUR ROUTIER**

diplômé d'une grande école, ayant acquis une expérience professionnelle si possible à l'étranger en études et en contrôle de travaux. Cet ingénieur est disponible rapidement pour travailler à l'étranger. Les candidats intéressés voudront bien écrire (joindre C.V. et préciser niveau de rémunération actuelle) sous réf. 1.101 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Bureau d'Ingénieurs Conseils, siège social Paris, recherche pour ses activités à l'étranger

**INGENIEUR** diplômé grande école

âgé de 30 ans minimum, cet ingénieur aura acquis une première expérience en bureau *d'études ou sur chantiers* T.P. et sera disponible rapidement pour effectuer un premier séjour en Afrique du Nord. *Vous voudrez bien écrire* en joignant un C.V. et en mentionnant le montant de votre dernière rémunération, sous réf. 6.939, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Société d'Etudes Paris rech. pour séjour en **PAYS ANGLOPHONE**

**TECHNICIEN HYDROLOGUE**

*Spécialisé dans les mesures* hydrométriques et climatiques. Ce technicien célibataire aura acquis quelques années d'expér. dans ce domaine si possible à l'étranger. Les candidats intéressés voudront bien écrire, en joignant leur C.V. et en mentionnant leur dernière rémunération annuelle sous réf. 4.924 Contesse Publicité, 20, av. *Opéra, Paris-1er,* q. tr.

Pour renforcer son service

**RECRUTEMENT**

Importante Société Paris recherche un collaborateur, *30 ans environ, ayant une* première expérience de la fonction et s'exprimant couramment en **ANGLAIS** *et en* **FRANÇAIS.** *Ce poste qui est à pourvoir rapidement* pourrait convenir à un homme jeune de *nationalité anglaise. Veuillez écrire* (C.V. + photo + salaire) en *indiquant* sur l'enveloppe la réf. 2.103 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr

Important Bureau d'Etudes Paris recherche pour ses activités en pays anglophone

**INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL**

diplômé d'une grande école ayt acquis une expérience d'environ trois ans (particulièrement en terrassement). S'exprimant couramment en anglais, cet ingénieur doit avoir une disponibilité *personnelle* et *familiale* lui permettant d'effectuer de fréquentes missions à l'étranger. Veuillez écrire en adressant votre C.V. et en précisant le montant de votre rémunération actuelle sous réf. 7.901 à *Contesse Publicité,* 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Impte Société d'Ingenierie rech. *pour ses activités en* **PAYS ANGLOPHONE**

**INGÉNIEUR ELECTROMÉCANICIEN**

De formation supérieure cet ingénieur aura acquis une première expérience si possible à l'étranger. Les candidats intéressés voudront bien prendre contact en *écrivant* (joindre C.V. en *indiquant dernière* rémunération) sous réf. 8.888, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

## emplois régionaux

# Directeur Général 280.000 F

**LA SOCIETE :**
Filiale d'un Groupe important F A C A est une Société de façonnage et de traitement de surface de pièces en aluminium et inox qui emploie 840 personnes. Son chiffre d'affaires hors taxes est de 90 millions de francs.
Ses produits sont essentiellement destinés à l'automobile (50% C.A.), l'électroménager et le bâtiment.

**LE POSTE :**
Le Directeur Général aura l'entière responsabilité de la marche de la Société : *administration, finances, commerce, production. Avec l'aide de ses adjoints,* il s'attachera à en développer la rentabilité et assurera lui-même les négociations de prix avec les constructeurs automobiles.

**L'HOMME :**
Le candidat devra avoir une formation de généraliste, ingénieur de préférence. Agé au minimum de 40 ans, il aura une solide expérience de la gestion de l'entreprise ou d'une unité de production importante ainsi que des négociations commerciales de préférence dans le secteur automobile. Son style de commandement doit être persuasif et humain pour maintenir le bon climat social actuel.
Le Directeur Général actuel appelé à un autre poste au sein du Groupe l'aidera dans *sa prise de fonction.*
Le lieu de résidence sera impérativement CHARTRES.

**FACA** *Adresser curriculum-vitae et prétentions à Monsieur* GROUSSET
Administrateur-Directeur Général de FACA
59 rue du Maréchal Leclerc - 28110 LUCE

## CHEF DU DEPARTEMENT METHODE ET REGIE

**TRAVAUX PUBLICS** **140.000**
**VILLE UNIVERSITAIRE**

Notre client, une société spécialisée dans la construction et l'exploitation de chaussées et d'ouvrages d'art, recherche dans le cadre d'une réorganisation due à l'expansion de ses activités, un ingénieur (génie *civil) de grand talent et d'expérience afin de lui confier la direction* de son département méthode et régie. Dans ce poste nouvellement créé, il devra pour l'ensemble du domaine concerné diriger, coordonner les activités d'entretien (viabilité, électricité et électronique, bâtiments, ouvrages, etc...), ainsi que les activités administratives y afférant. Dans ce cadre, il définira les modalités et les programmes des travaux à entreprendre et la planification des investissements qui en résultent. Outre une formation supérieure et spécialisée, nous *recherchons donc une personne pouvant justifier d'une expérience* reconnue en matière de constructions de routes et d'ouvrages d'art, associée à une connaissance et une attirance certaine pour la programmation industrielle. *Les possibilités de développement de carrière* sont excellentes dans une société en plein développement. Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur Michel Soyer, 6 Avenue Marceau 75008 PARIS sous la réf. M 812. La plus grande discrétion est garantie.

## Burroughs

**2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE**

*renouvelle ses Réunions*
*"Petits-Déjeuners"*
*avec le Monde Etudiant*

## futurs diplomés :

- de l'Enseignement Supérieur Commercial,
- de Maîtrise et DEA d'Informatique,
- DUT et BTS Electronique, Electrotechnique, Informatique,

Nous souhaitons avoir le plaisir de vous rencontrer dans le cadre de ces Réunions qui se dérouleront :

### *du 16 janvier 1978 au 24 mars 1978*

successivement à : NANTES — ROUEN — METZ — STRASBOURG — DIJON — CLERMONT-FERRAND — MARSEILLE — MONTPELLIER POITIERS — RENNES.

Pour tous renseignements concernant nos trois premières étapes, nous vous invitons à prendre contact avec nos points d'accueil :

**Nantes:** Hôtel FRANTEL — Ile Beaulieu
*Rue Dr. Zamenhof - Tél. (40) 47.10.58*

**Rouen:** Hôtel FRANTEL
Rue Croix de Fer - Tél. (35) 98.06.98

**Metz:** Hôtel SOFITEL - Centre St-Jacques
Place des Paraiges - Tél. (87) 74.57.27.

# Ing. Mécanicien senior

Importante entreprise française (C.A. : 270 millions) cherche pour son usine du Jura (produits de qualité - séries moyennes) un ingénieur A.M. ou équivalent 10 à 15 ans d'expérience.

Le poste défini par le Directeur de l'usine en accord avec ses deux collaborateurs immédiats est celui d'un technicien à qui sera confié dans un premier temps, les méthodes et le contrôle (35 personnes), puis ensuite la charge d'autres responsabilités techniques de haut niveau.

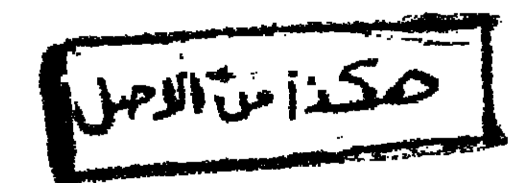
Les ingénieurs qui peuvent réussir dans cette position ont déjà à leur actif de bonnes réalisations en B.E. et en méthodes dans l'industrie mécanique travaillant en moyenne série. Ils connaissent bien la thermique et sont intéressés à transposer leur expérience.

Bon niveau de rémunération.

Adresser C.V. sous référence 77464M au cabinet conseil en recrutement SIRCA.



**Sirca**
64, rue La Boétie 75008 Paris





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

### DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Nous sommes un fabricant bien connu de pièces usinées de haute précision en acier, que nous produisons sur mesure pour une grande variété de clients industriels. Au départ indépendant, nous faisons partie depuis deux années d'un groupe européen, mais nous continuons à opérer comme une société à caractère national en combinant les avantages d'une implantation locale avec ceux d'un réseau international.

Afin de nous préparer pour les défis du futur et pour renforcer nos *structures de direction, nous sommes à l'heure actuelle à la recheche* d'un nouveau directeur financier et administratif qui sera responsable des questions de finance, d'administration, d'organisation et de personnel, ainsi que des achats et des approvisionnements.

Le candidat idéal pour ce poste est un jeune cadre dynamique diplômé d'une école d'administration des affaires, possédant une solide expérience pratique de la fonction financière et administrative, acquise de préférence *au sein d'une société de taille plus petite mais en pleine expansion.* Il devra parler couramment l'allemand et avoir passé quelque temps dans une société internationale.

Si vous recherchez une opportunité de développement personnel et un *travail au sein d'un groupe européen, nous serions heureux de vous* rencontrer. Envoyez, s'il vous plaît, votre curriculum vitae à notre conseil en recrutement, qui traitera votre demande avec une discrétion absolue, à l'adresse suivante :

N° 406 Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, qui tr.

### COTE D'IVOIRE
**CADRES SUPÉRIEURS**

**L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

recherche

**UN DIRECTEUR**
pour son école supérieure de commerce

**UN RESPONSABLE**
pour le centre de formation continue

**UN RESPONSABLE**
pour son département commerce et gestion

Les candidats doivent être des cadres confirmés (Entreprise ou institution de formation) 30 ans minimum, ayant de préférence une expér. de pédagogie et capable d'animer des équipes de professeurs effectuant des interventions en entreprise avec ou sans les élèves.

**Envoyer C.V. à M. J.-L. VIARGUES, Centre d'Enseignement supérieur des affaires 78350 JOUY-EN-JOSAS**

**Bureau allemand d'Ingénieurs-Conseils indépendants**
cherche différents experts pour missions de longue durée dans des pays africains:

**ALGERIE,** lieu d'affectation: Batna pour mars 1978
- **Ingénieurs des Travaux Ruraux**
diplôme universitaire, min. 5 ans d'expériences Outre-Mer
- **Expert Forestier**
diplôme universitaire, min. 8 ans d'expériences de préférence dans les pays du Maghreb
- **Architecte-urbaniste**
avec expériences dans le développement du milieu rural diplôme universitaire ou équivalent, min. 5 ans d'expériences Outre-Mer

**MADAGASCAR,** lieu d'affectation: Tananarive/Antsirabe pour avril 1978
- **Ingénieurs de Génie Rural**
diplôme universitaire ou équivalent, 3 à 5 ans d'expériences Outre-Mer en planification de petits périmètres hydrauliques

**GUINEE,** lieu d'affectation: intérieur du pays pour août 1978
- **Ingénieurs ou techniciens de Génie Civil**
avec au moins 3 à 5 ans d'expériences Outre-Mer en planification et construction de routes

**SENEGAL,** lieu d'affectation: Saint Louis pour avril 1978
- **Ingénieur de Génie Rural**
diplôme universitaire, min.de 8 ans d'expériences Outre-Mer en planification de grands réseaux d'irrigation

**EGYPTE,** lieu d'affectation: le Caire pour avril 1978
- ***Ingénieurs hydrauliciens ou Génie Rural***
diplôme universitaire, min. de 8 ans d'expériences Outre-Mer en planification et gestion de grands réseaux de drainage

**EMPIRE CENTRAFRICAIN,** lieu d'affectation: Bangui pour juillet 1978 **Agronome ou agro-économe** en tant que Chef de mission diplôme universitaire, min. de 10 ans d'expériences Outre-Mer en planification de développement agro-industriel

recherchons en outre pour différents projets en **AFRIQUE** de courte durée des **agronomes, économes et agro-économes.**

Les intéressés sont priés de s'adresser au plus tôt à:



**AGRAR- UND HYDROTECHNIK GMBH,**
Huyssenallee 66–68, D-4300 Essen 1,
Tél.: 201/20161, Telex: 857557 d

## offres premier emploi offres premier emploi

Le groupe **REDOUTE** (8000 personnes - 3 milliards de CA) est leader de la vente par correspondance en France.
Les techniques de pointe utilisées pour satisfaire 6 millions de clients, notamment l'informatique (2 IBM 370/158, 1 IBM 370/148, 2 lecteurs optiques, 11 imprimantes, 500 terminaux), nous permettent de rendre sans cesse plus performant notre mode de distribution, et de développer notre activité.

Notre **DIRECTION INFORMATIQUE**
recherche:

### 2 INGENIEURS grandes écoles débutants

**SECTEUR APPLICATIONS :**
Il devra dialoguer avec les utilisateurs pour améliorer le projet Saisie de Commandes (télétraitement) dans son efficacité : intégration des particularités (instruction des clients, promotions-réductions etc...) et dans ses conséquences (conditions de travail claviéristes).

**SECTEUR ETUDES TECHNIQUES :**
Au sein du Groupe Gestion de Données, il sera l'interlocuteur des Groupes d'Applications pour analyser leurs besoins, concevoir et mettre en place les nouvelles bases de données et les outils nécessaires à leur utilisation

*Pour ces postes,* qui constituent un premier emploi, nous recruterons 2 ingénieurs capables de prendre rapidement leur autonomie et d'accéder à des responsabilités d'animation d'équipes et de gestion dans un délai d'un à deux ans, à l'Informatique ou dans d'autres Directions.

Adresser C.V. photo et prétentions: s/réf. 8.21.15 à Direction du Personnel - Division Cadres

**La Redoute** 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX

### JEUNES ESC DEBUTANTS

**Kronenbourg** vous propose un premier emploi, une formation et d'intéressantes perspectives d'évolution.
La Force de Vente est un atout majeur de la réussite de Kronenbourg, leader sur le marché national des bières de luxe.
Pour préparer l'avenir, la Direction Générale a décidé de recruter de jeunes ESC débutants attirés par la vente.
Un important programme de formation a été élaboré : un cycle alterné de séminaires sur le marketing, les circuits commerciaux, les techniques de vente, la gestion des ventes, et de périodes de contacts sur le terrain.
Ensuite, dans une Direction Régionale de Ventes, des fonctions de Chef de Secteur leur seront confiées, avec la responsabilité :
- de la clientèle sur une zone géographique déterminée,
- des objectifs de vente et des budgets promotionnels,
- de l'animation et de la formation des forces de vente des distributeurs.

Leur évolution de carrière sera fonction de leurs résultats et de leurs ambitions.
Cette proposition intéresse de jeunes ESC débutants, mobiles géographiquement, ayant effectué, de préférence, des stages de vente.

Adressez votre candidature, sous réf. J 24, avec c.v. détaillé, en précisant les raisons pour lesquelles notre offre vous intéresse, à Jean Bürckel - BSN-Gervais-Danone - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

PREMIER EMPLOI

nous offrons

### DEUX STAGES RÉMUNÉRÉS D'INSERTION DANS LA VIE PROFESSIONNELLE (janvier-juillet 1978)

aux *jeunes demandeurs d'emploi* de 18 à 25 ans.
- Contrôleurs budgétaires (niveau requis : Bac + 2 ou 3).
- Inspecteurs commerciaux et animateurs (niveau requis : Bac + 1).

Candidatures :
I.G.S., 2, r. de la Paix, 75002 Paris - Tél. : 260-10-30.

Dans le cadre de la loi de juillet 1977

**3 STAGES D'INSERTION DES JEUNES DANS LA VIE PROFESSIONNELLE**

préparant à un 1er emploi en :
**ADMINISTRATION ET GESTION DES P.M.E.**

dans les fonctions :
- **COMMERCIAL**
- **COMPTABILITÉ**
- ***PERSONNEL***

| | |
|---|---|
| — Conditions d'admission.. | - moins de 25 ans, - niv. baccalauréat. |
| — Rémunération .......... | - 90 % du S.M.I.C. |
| — Durée .................. | - 500 hres sur 6 mois. |
| — Début des stages ...... | - fin janvier 1978. |
| — *Lieu* .................. | - *Versailles.* |

Renseignements : *CHAMBRE DE COMMERCE* ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE (Val-d'Oise - Yvelines) Tél. : 953-08-88. postes 243 et 242

### POUR JEUNES
EN RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

Bacheliers ou formation Technique, éventuellement diplômés de l'enseignement supérieur et parlant une ou plusieurs langues.

Agés de moins de 25 ans.

Proposons : stages de formation de 6 mois pour devenir : ATTACHES COMMERCIAUX spécialistes *de l'export dans des P.M.E.*

Rémunération 90 % du S.M.I.C.
Ecrire avec curriculum vitae à FORMINTER, 91, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS.

### JEUNES DE 18 A 25 ANS A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

**Si vous souhaitez devenir collaborateur (trice) de direction dans une P.M.E.**

SUIVEZ LE STAGE SPECIALISE ORGANISE PAR LA CEGOS. VOUS SEREZ REMUNERES PENDANT LES 6 MOIS DE CETTE FORMATION.

S'adresser à : Mme HETIER - CEGOS - IFOS, 33, quai Gallieni, 92152 Suresnes Cedex - 772-31-32.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses où de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

### HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

### PROFESSEURS A PLEIN TEMPS OU DE L'EXTÉRIEUR

### SCIENCES ÉCONOMIQUES

Notre client, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est l'un des centres universitaires canadiens les plus réputés. Le département d'économie de cette institution est à la recherche de professeurs à plein temps ou professeurs de l'extérieur.

Le professeur à temps plein enseigne environ 6 heures par semaine, participe à la préparation de nouveaux cours et effectue des travaux de recherche dans son domaine d'expertise. Il conseille les étudiants dans leur cheminement pédagogique et, du point de *vue administratif, il collabore à des comités.*

Les objectifs poursuivis par notre client identifient deux sources de candidature :

**DES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT :**
*Ces professeurs ont acquis une solide réputation* de scientifiques. Leur renommée contribuera au prestige de notre client. Certains d'entre eux terminent leur doctorat et aspirent à une carrière universitaire.

**DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE :**
Possédant une vaste expérience *industrielle et ayant à leur actif* des réalisations personnelles, ces professionnels formuleront une pédagogie axée sur les applications industrielles novatrices.

Le niveau de rémunération est particulièrement avantageux.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement et doivent être faites par écrit en vous *référant au numéro de dossier* 1.075.

**Woods, Gordon & Cie**
Conseillers en administration

Suite 2000, 630 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec H3B 1T9

Membre de l'association canadienne des conseillers en administration

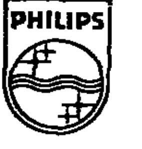
# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi




**Data Systems**

*Vous avez : – soit un DIPLOME ESC ou une formation supérieure comparable,*
*– soit une formation supérieure SCIENTIFIQUE que vous envisagez de compléter par une expérience au contact des réalités commerciales et des responsabilités de gestion.*

**PHILIPS Data Systems**

vous propose de participer, dans le cadre d'une carrière d'

## *ingénieur commercial*

à la diffusion de sa gamme de produits
- Ordinateurs de gestion
- Systèmes de saisie de données
- Systèmes de terminaux
- *Mini-ordinateurs*

Dans cette fonction vous devrez :
- analyser les besoins et les préoccupations de vos interlocuteurs et mettre en évidence l'intérêt d'une utilisation de l'informatique
- guider les utilisateurs vers les solutions les plus efficaces
- conseiller les responsables lors des décisions qui jalonnent la mise en place *de tout processus informatique*
- coordonner les interventions de spécialistes au cours de ces différentes étapes.

Vous pourrez acquérir les bases nécessaires à l'exercice de ces responsabilités par une formation de 9 mois au moyen de cours et de stages pratiques sur :
- le marché de l'informatique
- les produits PHILIPS DATA SYSTEMS
- *les applications.*

Durant cette période votre rémunération sera fonction de votre niveau de formation et tiendra compte de votre expérience éventuelle.

A l'issue de la formation, plusieurs postes seront offerts à Paris et dans les Métropoles régionales.

Adressez votre candidature à :
Direction du Personnel, PHILIPS DATA SYSTEMS,
5, Square Max Hymans, 75015 PARIS.

---

*Important* promoteur immobilier

recherche pour Paris et Orléans

**NÉGOCIATEUR TERRAIN**

efficace et dynamique, bonne culture et présentation, bonne connaissance du marché foncier.

Fixe + primes intéress., référ. morale et professionn. exigées.

Envoyer C.V. et prétentions à : Publi Bourse, référence n° 686, 7, place de Valois, 75001 Paris.

RECHERCHONS :

**INGÉNIEUR**
ETUDES, CALCULS et fabrication moteurs électriques faible et moyenne puissance (1066)

**INGÉNIEUR**
Etudes, calculs et fabrication *pompes spéciales et pompes de* circulation (1066)

**INGÉNIEUR**
*Méthodes et production.* Expérimenté domaine fabrications électriques et mécaniques. Hautement qualifié (1107)

Pour ces trois postes :
— Age minimum 35 ans;
— Expérience confirmée.
Rémunération suivant *expérience et qualification.*

Ecrire avec C.V. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris, Cédex 09, qui transmettra en précisant *la référence choisie.*

Société d'ingénierie à vocation internationale Siège Paris recherche :

**INGÉNIEUR ÉTUDES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Diplômé d'une grande école et pouvant faire état de quelques années d'expérience en étude *de réseaux urbains, cet ingénieur* aura à travailler à l'étranger ; sa mobilité personnelle le lui permettra ainsi que sa connaissance de l'anglais. Les candidats intéressés pourront prendre un 1er contact ou écrire (joindre CV et ind. dern. rém.), s,réf 7.930, CONTESSE Publ., *20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.*

RECHERCHONS - URGENT

**POUR ORSAY**
**DESSINATEUR P.E. ou E. 1**
format. électricien ou électronic. Téléphone, M. HELD : 907-20-48.

---

**IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE LEADER SUR SON MARCHE recherche**

## directeur marketing { 160.000 F. PARIS

**pour une de ses divisions regroupant une ligne de produits réalisant un chiffre d'affaires de 400 millions de Francs.**

LE POSTE : Rattaché au Directeur de cette division, le Directeur Marketing est assisté de deux chefs de produits.

Il élabore et propose une stratégie globale à court et moyen terme et conçoit la politique des marques en accord avec la Direction Générale.
Il en contrôle la réalisation en collaboration avec les Directions Commerciales.
Il anime le développement des nouveaux produits.

Ce poste vacant à la suite d'une promotion conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum disposant :
- d'une formation supérieure (type grandes écoles commerciales ou scientifiques)
- d'une expérience d'au moins 5 ans des techniques marketing *acquise de préférence dans le domaine des produits alimentaires.*

Des qualités de méthode, de rigueur et bien sûr de créativité sont des atouts de réussite.
LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST SOUHAITABLE.

Le salaire annuel de départ, de l'ordre de 160.000 F., pourra être supérieur en fonction des résultats déjà acquis.

Ecrire avec C.V. et photo sous No 43111, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

*150.000 F +* **Création de poste**

Groupe français, spécialiste du jersey, leader sur son marché du PRET A PORTER FEMININ DE GRAND LUXE, nous recherchons, pour être le moteur et le manager de son réseau à l'étranger, son

## Directeur des Ventes Exportation

**36 ans mini.**

trilingue, français, anglais, allemand, nationalité indifférente

Ses missions :
- Adhérer pleinement à notre politique de distribution pour définir et mettre en place les moyens propres à en assurer le succès sur le terrain.
- Contrôler, animer, dynamiser les réseaux d'agents existants pour optimiser leurs actions.
- Rechercher et mettre en place, personnellement, de nouvelles implantations *sur de nouveaux marchés.*
- Collecter et analyser les informations nécessaires à l'action et à son développement.

*Nous attachons plus d'importance à sa personnalité, à ses qualités de vendeur,* de négociateur, d'animateur, à son niveau d'autonomie et de disponibilité, à son expérience du milieu professionnel et des marchés d'exportation qu'à sa *formation de base.*
Il sera directement rattaché au Directeur Général.

Lieu de travail possible : Paris. Le siège de la société est en province. De nom*breux déplacements sont à prévoir.*

sélé CEGOS — Adresser lettre man. C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73423/M, à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

---

**ICL**

## département FORMATION 3 postes

*LA SOCIÉTÉ* - Nous sommes la Filiale Française (1.100 personnes - C.A. H.T. 350.000.000 F) du 1er Constructeur européen d'ordinateurs. D'ici à 1982 nous allons doubler notre effectif. Aussi recherchons-nous dès maintenant les hommes avec lesquels nous allons accélérer notre croissance.

**LA MISSION** - Concevoir, développer et animer des actions de formation, soit pour les collaborateurs de la Société, soit pour ceux de nos clients.

**LES POSTES - 3 INGÉNIEURS de FORMATION**
chargés pour la série 2900 des cours de

- *Analyse et Logiciels d'application* (*référence* ZLA 901). Une expérience d'au moins 2 ans en tant qu'analyste est nécessaire.
- Logiciel de base (référence ZLB 901). Une expérience d'au moins 2 ans en tant que programmeur analyste est nécessaire.
- Système d'exploitation (référence ZSE 901). Une expérience d'au moins 2 ans en tant qu'Ingénieur Système sur un matériel de haut de gamme est nécessaire.

**L'ÉVOLUTION** - Leur carrière pourra évoluer :
— au sein du département Formation.
— dans le cadre de projets importants en clientèle.
— ou dans nos différents groupes de support technique.

**LES HOMMES** - Les candidats devront avoir reçu une formation supérieure, connaître la langue anglaise et, de préférence, avoir une expérience pédagogique.

*Lieu de travail : Paris - Porte d'Orléans.*

**Adresser candidature avec C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Pierre GUERIN — ICL France — 16, cours Albert 1er - 75008 PARIS**

---

**UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS D'IMPORTANCE INTERNATIONALE**

recherche

pour ses usines de la région parisienne des

## INGÉNIEURS DÉBUTANTS

issus des Grandes Ecoles

**CENTRALE - I.D.N.**
**E.N.S.T.A. - A.M.**
**E.N.S.I. *Mécanique***

Ils acquerront leur métier en travaillant d'abord sur des problèmes de production concernant la mécanique de grande série

Ils seront affrontés à des questions de rentabilité

Ils apprendront à diriger des hommes

Toutes les orientations seront ensuite possibles pour des jeunes qui souhaitent prendre des responsabilités

Ecrire avec C.V. détaillé à M. MALBEC, 114, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris, qui tr.

---

## INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Cette société, leader français, est parmi les premiers fabricants mondiaux de matériels techniques destinés aux collectivités locales.

Disposant de moyens nouveaux qui lui permettent d'envisager sérieusement son expansion sur les marchés extérieurs, elle crée le poste de Responsable Exportation.

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé dans une première phase de travailler seul les marchés européens et d'Amérique du Sud. Au fur et à mesure des développements, il étoffera son service et étendra son activité au Monde entier.

Agé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou technique, il est parfaitement bilingue Français-Anglais, et parle si possible Allemand et/ou Espagnol.

Il a déjà acquis quelques années d'expérience d'exportation de matériels techniques. Il est prêt à voyager 1/3 de son temps.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous *référence 5226A,*

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

---

## CONTESSE PUBLICITE

*vous adresse ses voeux sincères de bonheur et de prospérité pour 1978*

**20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 — 296.14.00**

---

Nous recherchons pour
**UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE**
*dans une activité de services (200 millions C.A.)*

## UN JEUNE CONSULTANT EN ORGANISATION

2 à 4 ans d'expérience dans ce domaine.

Le candidat, de formation supérieure, HEC, ESSEC, SUP de CO, aura pour mission :
1) Une étude des services d'administration et de gestion.
2) La mise en place de nouveaux systèmes.
3) Le suivi de ces nouvelles procédures.

Travail très intéressant niveau Direction générale.

Appelez 982-89-37 ou 982-86-70
ou envoyez C.V. à n° 43.138, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

---

## CHEF DU SERVICE COMPTABLE (ASSISTANT CONTROLLER)

**Cergy-Pontoise**
**Industrie électronique — 100.000 +**

Notre client, une société américaine spécialisée dans l'industrie électronique, leader mondial sur son marché recherche pour son siège social français le chef du service comptable (assistant controller). Le candidat idéal, âgé de 27 ans minimum, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, et/ou DECS...) devra pouvoir justifier d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans les services financiers d'une société anglo-saxonne ou au sein d'un cabinet d'audit international. Il se verra confier, dans un premier temps, la supervision et l'établissement de l'ensemble des opérations comptables d'une des sociétés françaises. Une très bonne maîtrise des techniques financières et comptables françaises et anglo-saxonnes est requise et une bonne connais*sance de la langue anglaise est indispensable. Les possibilités de* développement de carrière, tant en France qu'à l'étranger sont extrêmement importantes pour une personne compétente, capable de communiquer à tous les niveaux de direction ; ceci compte tenu des résultats et de l'expansion rapide de cette société. Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur Michel SOYER, 6, avenue Marceau - 75008 PARIS sous la réf. M811. La plus grande discrétion dans l'examen des *candidatures est garantie.*

---

## ALLIANZ ASSURANCES

recherche pour siège Paris et Délégations Province

## RESPONSABLE DE LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS

sur le plan :
— TECHNIQUE : *locaux, équipements, postes de travail, services généraux ;*
— ADMINISTRATIF : procédures et circuits, prévision et contrôle ;
— HUMAIN : direction d'une équipe, relations intérieures et extérieures.

Formation économique et juridique, solide expérience, faculté d'innovation et qualités d'animation. Bonnes connaissances de l'allemand appréciées.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions annuelles brut, à ALLIANZ, Service du Personnel, B.P. 34, 75761 PARIS CEDEX 15.

---

**ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL**

recherche

## *Agent chargé d'assurer la gestion administrative et financière d'un ensemble de laboratoires de recherches*

Ce poste à pourvoir à PARIS exige :
— Une formation supérieure ;
— *Des connaissances juridiques et de comptabilité* publique ;
— Une expérience professionnelle (secteur public ou para-public).

*Env. C.V. man., prétentions, photo à N° 719 328 M* REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e.

# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## CADRES SUPERIEURS

Notre société installée à Troyes, employant 800 personnes, est essentiellement spécialisée dans le prêt-à-porter enfants. Depuis la prise de participation majoritaire américaine il y a 3 ans, elle est bénéficiaire et en pleine croissance avec un chiffre d'affaires à fin 1977 de l'ordre de 90 millions de francs.

Le Directeur Général, de nationalité française, âgé de 42 ans, recherche immédiatement pour le seconder 2 cadres supérieurs.

### UN DIRECTEUR DE MARKETING

Il anime un département de 70 personnes à l'encadrement jeune et est responsable directement auprès du Directeur Général de : • l'établissement des stratégies de marketing dans le cadre de la conception des collections portant sur près de 100 articles par an et de la recherche de créneaux de marché susceptibles d'assurer des débouchés performants, • la stratégie publicitaire et les campagnes en dérivant, • la direction de la force de vente et l'administration des ventes, • la direction commerciale à l'exportation et le suivi en direct de certains grands clients.

Il a travaillé dans la branche, possède une solide expérience de la fonction, est un meneur d'hommes et peut faire état d'un sens des tendances de la mode.

### UN DIRECTEUR FINANCIER

Il est responsable de la stratégie d'investissements, de la gestion budgétaire, de la comptabilité, de la trésorerie, des procédures.

Il siège au Comité de Direction et préside le Comité des Procédures.

Il possède une solide expérience de la fonction, acquise nécessairement dans une société anglo-saxonne, et les problèmes informatiques lui sont familiers. La connaissance de la langue anglaise est absolument nécessaire.

Pour ces deux postes les rémunérations proposées sont de niveau élevé et fonction des compétences des candidats.

*Adresser C.V. détaillé et photo sous référence 856 à OLYMPE S.A. 12 rue de Florence, 75008 Paris, qui traitera ce recrutement de façon confidentielle.*

---

*Après vos études supérieures en économie et en comptabilité, Vous avez abordé professionnellement et assimilé tous les aspects de la fonction comptable.*

**Notre équipe jeune et active recherche**

UN HOMME DE CONTACT

**rattaché au Directeur Financier pour développer la fonction**

## SYSTEMES et CONTROLES COMPTABLES

***dans notre Groupe (300 personnes) basé à 80 Kms Ouest de Paris. La connaissance de l'anglais est nécessaire.***

Adresser C.V., photo et prétentions No 42.900 - Contesse Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

## ingénieur, adjoint au chef du BE (Est)

**Nous sommes une importante fonderie produisant des pièces de tout calibre dans nos différentes usines.** Le BE, situé dans l'Est, réalise les études de travaux neufs. Le chef du BE cherche un ingénieur de 28 ans minimum, de formation AM ou équivalent, ayant cinq ans d'expérience en BE de fonderie si possible, de grosse mécanique ou de thermique, **pour formaliser les projets élaborés avec les directions, suivre leur avancement, contrôler leur cohérence et leur rentabilité.** Il parle anglais couramment.

Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3302 LM.





ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

CHAMPAGNE

## ADJOINT AU DIRECTEUR REGIONAL

Nous fabriquons et commercialisons des conditionnements en verre de haute qualité. Notre Direction Régionale «CHAMPAGNE» est une des plus importantes du territoire.

Le Directeur Régional souhaite être assisté *par un jeune diplômé de l'Enseignement* Commercial Supérieur qui justifie d'une expérience de 5 ans dans la vente de produits industriels. Cet Adjoint exercera des responsabilités directes de négociation commerciale, supervisera l'administration des ventes et aura des liaisons nombreuses avec les services techniques et de production de l'usine (implantée sur place).

Lieu de travail : EPERNAY (51).

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 4212 C, à

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

---

## INGÉNIEUR AM DÉBUTANT

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un ingénieur débutant (ENSAM, ECAM, ICAM, INSA Mécanique, Céramique de Sèvres, ...) pour son unité de fabrication de bouteilles, à Gironcourt (Vosges).

Après une période de formation aux techniques de fabrication verrière et aux méthodes de contrôle, il prendra la responsabilité du Service "Gestion de la Qualité". Sa mission sera de garantir le niveau de qualité nécessaire et suffisant des bouteilles fabriquées pour répondre aux besoins de la clientèle. Il assurera l'animation d'une équipe chargée des opérations de contrôle et de suivi de la qualité.

Ce poste constitue un point de départ très intéressant pour un ingénieur débutant de formation mécanique ou céramique, disposant de solides bases statistiques.

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, sous réf. GBE 01, à BSN-Gervais Danone Direction de l'Encadrement 7 rue de Téhéran 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES FABRIQUANT COMPOSANTS ELECTROTECHNIQUES à usage industriel recherche

### RESPONSABLE COMMERCIAL

Chargé de la prospection, de la promotion et de la vente des produits dans les départements 68 et 69.

Niveau BTS - IUT électricité ou similaire

5 ans minimum d'expérience dans la vente, la fabrication ou l'emploi des composants électrotechniques.

Stage formation 2 mois dans la région lyonnaise.

*Ecrire :* n° 43.043 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

LA VILLE DE CHATEAUROUX (Indre) - 56.000 habitants recrute :

### NÉGOCIATEUR FONCIER

pour son service d'acquisitions immobilières. Age min. 30 ans. Niveau bac + notions théoriques *ou pratiques d'évaluations domaniales* + connaissance de la procédure d'expropriation. Les demandes de renseignem. et candidatures accompagnées d'un C.V. sont à adresser à : M. le Maire de la Ville de CHATEAUROUX - B.P. 509 36018 CHATEAUROUX CEDEX, avant le 31 janvier 1978.

---

Important Cabinet recherche pour département du Nord

### CONSEILS FISCAUX et en droit des sociétés

même débutants

Ecr. no T 02192 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

MISSION REGIONALE CHAMPAGNE - ARDENNE recherche

### CONTROLEUR

de la Formation professionnelle continue. Licencié droit, sciences économiques ou niveau équivalent. Adresser candidature manuscrite avec C.V. à la Délégation Régionale à la Formation continue 4, rue Varin 51036 CHALONS-SUR-MARNE.

---

*Pour renforcer son service*

### OUVRAGES D'ART

situé dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON, Bureau d'Etudes à vocation internationale rech.

### INGÉNIEUR

ayant une expérience d'une dizaine d'années en étude de structures et ouvrages d'art, acquise pr partie à l'étranger ; cet ingénieur, diplômé d'une grande école, résidera en France et sera néanmoins disponible pour travailler à l'étranger. Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) en spécifiant sur l'enveloppe REF. 72.929 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

---

### SOCIÉTÉ TUBAUTO

(FILIALE VALLOUREC) Route de Montargis 89300 JOIGNY

spécialisée dans le façonnage de tubes et la fabrication de portes de garage, recherche pour son *Bureau d'études outillage*

### UN DESSINATEUR ÉTUDES 1 CONFIRMÉ

Formation mini. brevet ou baccalauréat de technicien construction mécanique. Expér. de quelques années en conception d'outillage (presse, déformation à froid, etc.) exigée

Ecr. avec C.V. et prét., ou se présenter à l'usine de Joigny.

---

IMPORTANT CENTRE INFORMATIQUE DIJON

recherche pour faire face à son développement

### ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— débutants ou 1 à 2 a. expér. ;
— dipl. I.U.T.-B.T.S. ou équiv. ;
— dégagés O.M.

Env. lettre manusc. et C.V. dét. no T 02146 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

## INGENIEUR CHEF DE FABRICATION

La Société (374 p. 51 M de CA HT) fabrique des pièces mécaniques en moyenne ou grande série pour la construction automobile et le machinisme agricole.
Le poste convient à un ingénieur de formation type AM ou BTS + perfectionnement de plus de 28 ans possédant une expérience de direction d'atelier dans l'usinage moyenne et grande série.
Lieu de travail : Chatellerault. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 718M2

---

## DIRECTEUR COMMERCIAL

Filiale d'un groupe de 900 p., la Société (34 p. 34 M de C.A. H.T.) commercialise en France des matériels de manutention d'une marque étrangère qui constituent un complément de gamme pour la Société mère.
Le cadre recruté aura plus de 30 ans; sa formation sera commerciale ou technique et il possèdera obligatoirement une expérience de la vente par réseau de concessionnaires de matériels lourds (style T.P. machines agricoles etc.).
Le poste comporte des déplacements pour 30% du temps. Il débouchera à terme sur des perspectives intéressantes d'évolution.
Rémunération 130.000 F.
Lieu de travail : Loire Atlantique.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature *sur demande.* Référence 7299 M.

---

## DIRECTEUR D'USINE

PICARDIE

La Société (128 p. 14 M de CA) fabrique des pièces métalliques découpées et embouties.
La Direction est à Paris, l'usine neuve en Picardie ( à 1h 15 de Paris ) compte 65 p. et bientôt 80.
Le poste convient à un jeune ingénieur mécanicien diplômé d'une école type A et M ayant dirigé un atelier de mécanique.
Rémunération : 100 000 F +.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres *26 rue Marbeuf 75008 Paris vous* adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 714 M.

---

### SECIM

*MAUBEUGE*

(GROUPE CREUSOT LOIRE)

Construction de laminoirs ferreux et non ferreux

recherche pour son Bureau d'Etudes (55 personnes)

### INGÉNIEURS

— Formation A.M., I.N.S.A. ou E.N.I.
— Désirant se spécialiser en grosse mécanique, engrenages pour réducteurs de vitesse ;
— Pratique de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Envoyer curriculum vitae, photo à SECIM, avenue Clemenceau 59680 FERRIERE-LA-GRANDE.

---

RECHERCHONS POUR MARSEILLE

### EMPLOYÉ(ÉE)

pour tenue de fichier, relations avec service informatique et secrétariat. — TRES ORDONNE(EE), ESPRIT D'EQUIPE. SENS DES RESPONSABILITES.

STAGE OBLIGATOIRE 3 SEMAINES A PARIS

Env. C.V. sous le no T 02161 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. qui transm.

---

SOCIETE DISTRIBUTION PESTICIDE AGRICOLE
Filiale d'un groupe international recherche pour CHAMPAGNE - BOURGOGNE

### AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Niveau ingénieurs ou B.T.S. (Agricole). Ecrire EREO, 206, rue Vendôme, 69003 LYON Réf. 170, qui transmettra.

---

POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE QUI LA REPRESENTE EN

### BOURGOGNE

A.O.I.P. « MESURES » recherche :

### UN INGENIEUR ou AGENT TECHNICO-CCIAL

qui sera basé à DIJON et visitera l'ensemble de la clientèle de la région. Les candidats devront avoir acquis une expérience cciale sûre et être compétents en *instrumentation de mesures* électriques et électroniques.

Tél. ou écrire avec C.V., à M. DELTREIL, A.O.I.P., 8 à 14, rue Charles-Fourier, B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13 - Tél. 584-15-40.

---

Société industrielle ALENÇON

recherche pour intégration dans équipe jeune et dynamique

### COMPTABLE ANALYTIQUE

D.E.S. ou D.U.T. gestion. Trois ans expérience analytique ou budgétaire. (Contrôle imputations, tableaux de bord, C.E.G., contrôle budg.).

Adr. C.V. + photo et prétent. PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 Levallois, sous référ. 21.173, qui transm.

---

BIOBLOCK SCIENTIFIC
Instruments scientifiques et de laboratoire - recherche
2 TECHNICO-COMMERCIAUX
Secteur : 1) PARIS
2) BORDEAUX
avec déplacements fréquents rayon 200 kilomètres
Une bonne formation de base en biochimie et une pratique préalable de la vente de matériel de laboratoire est exigée. Personnalité ouverte et agréable *sachant faire preuve d'initiative.* Le salaire proposé est approprié au niv. de la qualificat. requis. Totale discrétion assurée. Candidat. écrites, C.V., photo : BP 111 - 67047 Strasbourg Cedex

---

**ASSOCIATION** rech. pour Centre de rencontres *internationales* Ville de BOURGOGNE DIRECTEUR ADJOINT Bonnes connaissances économat gestion. *Direction du personnel.* Envoyer C.V., photo, à : HAVAS DIJON no 27.618.

---

Sté MANCHE PORCS B.P. 196 58007 NEVERS CEDEX - rech. VENDEUR viande de porc et charcuterie.

---

Recherchons un ANIMATEUR foyer pour adolescents, sud-est de la France. Ecr. no 8.302 « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427 Paris*

---

La ville de Lons-le-Saunier recrute immédiatement AGENT permanent chargé de mission en économie et urbanisme, licencié en sciences économiques, av. expérience professionnelle (urbanisme - droit des sols). Envoyer C.V. au plus tard le 23 janvier à M. le Maire de *Lons-le-Saunier. T. (84)* 24-25-93 24-27-34 Service du Plan.

---

Pour vacances de Pâques 78 recherchons
— DIRECTEUR (TRICE)
— DIRECTEUR ADJOINT
— CUISINIER
pour centre 90 à 120 enfants. Ts rens. écrire ou tél. à : Office Vacances-Loisirs ville de St-Ouen 6, rue Ampère, 93400 St-Ouen. Tél. : 606-46-31 ou 08-34.

---

Firme française spécialisée dans Circuits intégrés MOS à la demande en forte expansion sur marché européen recherche :

### 1) UN INGÉNIEUR CONCEPTEUR

circuits logiques LSI MOS

Expérience minimum 2 à 3 ans conception circuits complexes MOS.

Solides connaissances en circuiteries et en systèmes logiques indispensables.

### 2) UN INGÉNIEUR CONCEPTEUR

circuits analogiques MOS

Expérience minimum 2 à 3 ans de conception de fonctions analogiques.

Connaissance circuits MOS et expérience simulations, mesures souhaitées.

Ces deux postes sont à pourvoir à Grenoble (France) et nécessitent la pratique courante de l'anglais ou l'allemand.

Envoyer : lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à : E.F.C.I.S. - 85 X 38041 GRENOBLE CEDEX.

---

## IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.

recherche

1) POUR SA REGION DU SUD-OUEST

### UN INGÉNIEUR DE TRAVAUX

(réf. 20)

diplômé grandes écoles pour diriger des chantiers d'ouvrages d'art. Une *expérience de 5 ans minimum et de très sérieuses* références professionnelles seront exigées.

2) POUR SON AGENCE DE NANTES

### 2 INGÉNIEURS DE TRAVAUX
### 2 CHEFS DE CHANTIER T.P.

(réf. 21)

minimum 30 ans

de très sérieuses références en travaux de battages et réalisations portuaires seront exigées.

Les dossiers de candidature avec C.V. photo et prétentions devront être adressés en rappelant référence du poste à

No 3541 PUBLICITES REUNIES
112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

---

La succursale de NANCY d'une très importante entreprise d'installations électriques

recherche

pour ses services Installations Industrielles et Automatisme

### UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Possibilités ultérieures de carrière au sein du Groupe, tant en FRANCE qu'à l'étranger, pour élément de valeur.

Adr. C.V. détaillé. photographie et prétentions sous le no 8.311 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

---

Parfums Christian Dior

Recherche
POUR LEUR DÉPARTEMENT EXPORT

### ASSISTANTE DE DIRECTION EXPORT

BILINGUE ANGLAIS - STENO-DACTYLO

Longue expérience souhaitée.
Min. 5 ans domaine GESTION ADMINISTRATIVE.
Salaire selon expérience.
Poste basé à PARIS puis à ORLÉANS
A COMPTER DU 1er AVRIL 1978

13e mois - Avantages sociaux.
*Restaurant d'entreprise.*
Envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel.
B.P. 58. 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE.

---

## DIRECTEUR du PERSONNEL OUEST

La filiale (1100 personnes, 4 établissements) d'un groupe français spécialisé dans la fabrication et la vente de Biens d'Equipement recherche

### UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

Placé sous l'autorité du Directeur Général, il fera partie du Comité de Direction.

Il assurera l'ensemble de la fonction personnel:
- définition de la politique sociale pour l'ensemble des établissements,
- gestion et administration des ressources humaines, négociations avec les partenaires sociaux

et bénéficiera de l'assistance fonctionnelle du département des relations humaines du groupe.

Le candidat idéal a une expérience confirmée *acquise dans un poste similaire*, est un solide négociateur, dispose d'un fort potentiel personnel.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 43048, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

---

## CHEF DE STUDIO D'EXÉCUTION

Important groupe français recherche un responsable pour la réalisation de catalogues V.P.C. En liaison fonctionnelle permanente avec la Direction Edition et Fabrication, au sein d'une équipe expérimentée, il aura la charge des problèmes de mise en page, photocomposition, travaux de laboratoire.

Pour assumer cette fonction de façon satisfaisante il faut un candidat ordonné, méthodique, ayant

— Une solide expérience de « Chef de Studio » d'exécution en V.P.C. ;

— Des connaissances de fabrication.

Ce poste est à pourvoir très rapidement au sein même de la Métropole Nord.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à Ag. HAVAS 59023 LILLE cedex, sous réf. CASE 454.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

**IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS**
*recherche*
pour l'un de ses départements chargé de diffuser des équipements de fonderie

### INGÉNIEUR - TECHNICO-COMMERCIAL
**DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FONDERIE**

• Le candidat retenu sera de préférence diplômé "ARTS et MÉTIERS" et devra posséder une certaine expérience de la fonderie.
• Le poste conviendrait à un homme soucieux de développer une activité commerciale, ce qui n'exclurait pas son intervention dans de nombreux domaines techniques.

**Une connaissance de l'Anglais est nécessaire.**

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous n° 22.209 B à BLEU - 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES qui transmettra.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES**
appartenant à un Groupe Multinational

recherche

### 1) UN « PRODUCT MANAGER »

30 ans minimum - homme ayant le sens des contacts dans l'Entreprise, qualification en produits mécaniques de grande série - parlant *anglais* couramment, expérience Marketing - Dépendra de la Direction Générale - Niveau de salaire annuel : 160.000 F.F. - Connaissance du secteur automobile appréciée. Localisation *du poste : à 100 km de* PARIS.

### 2) UN RESPONSABLE DU SERVICE ACHATS

30 ans minimum - Devra avoir un sens aigu de la négociation avec les fournisseurs - expérience du secteur mécanique - parlant anglais - dépendra de la Direction « Usine » - Niveau de salaire annuel : 80 à 100.000 F selon expérience - Localisation du poste : à 100 km de PARIS.

### 3) UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

25 ans minimum - esprit ouvert - dynamique - sens de la négociation et du concret - le candidat choisi sera responsable du lancement de nouveaux produits - esprit « pionnier » - niveau de salaire annuel : 50.000 F plus intéressement - localisation du poste : *PARIS.*

Dans ces trois cas, adresser curriculum vitae détaillé et photo au N° 8 319, « le Monde », Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

---

**SOCIETE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX**
en pleine expansion
**Région TRAPPES**
recherche pour réaliser un système informatique conversationnel

### ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Le poste en collaboration avec le responsable informatique :
- participer à l'analyse fonctionnelle et organique
- programmer et diriger l'équipe de programmation
- assurer les tests, le démarrage du système, le suivi des applications..

Le candidat doit avoir :
- trois à six ans d'expérience du même poste
- analysé et programmé des applications conversationnelles
- une expérience pratique de la comptabilité
- une très bonne pratique des systèmes de moyenne puissance et du GAP II.

Ecrire à No 42795 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

**WESTINGHOUSE ÉLECTRIQUE FRANCE**
engagé dans une activité commerciale

cherche

### UN DIRECTEUR FINANCIER

pour diriger son service financier composé de 3 à 4 personnes, situé avenue George-V.

Le candidat doit :
— avoir de préférence un diplôme D.E.C.S. ou équivalent ;
— avoir au moins 5 ans d'expérience ;
— avoir 28 ans minimum ;
— être au courant des lois fiscales françaises ;
— *avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise.*

Préférence sera donnée à un praticien en comptabilité ou en audit.

Bonnes perspectives de promotion pour un élément capable et dynamique.

Ecrire avec curric. vitae, prétentions et photo à Westinghouse Electric S.A. accounting-services Europe, C/O WNE, INC. ; 73, rue de Stalle B 1180 Bruxelles

---

## offres d'emploi

**INTERTECHNIQUE**
**INFORMATIQUE**

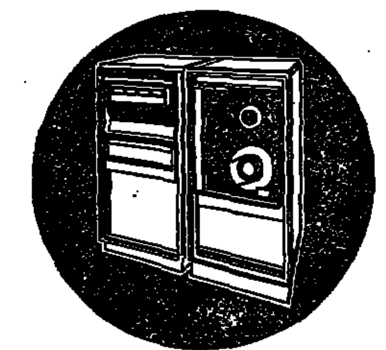
AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %

*INTERTECHNIQUE QUI EST BÉNÉFICIAIRE* DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

*recherche*

### ● UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN (REF. 663)

Ayant de bonnes connaissances et expérience en logiciel et matériel.
Sera chargé d'installer et de dépanner des systèmes de gestion informatisés localisés dans la région d'Alsace-Lorraine.
Langues allemande et anglaise appréciées.
*Voiture personnelle indispensable.*



Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR.

---

**EUREQUIP**

*Notre métier consiste à aider les entreprises à résoudre leurs problèmes et à évoluer.*

*Nos interventions se déroulent tant en pays industrialisés, qu'en pays en voie de développement.*

*Nos ingénieurs sont d'origines très diverses (technique, économique, juridique, psycho-sociologique...).*

*Nos clients sont les grandes entreprises françaises ou étrangères.*

*Si vous souhaitez un poste à cette échelle, venez rejoindre nos équipes pluridisciplinaires.*

*Nous attendons de vous :*
- *une formation supérieure solide (X, Mines, Centrale, Sup. Aéro...),*
- *au moins 3 années d'expérience industrielle,*
- *la maîtrise parfaite d'une deuxième langue (anglais ou espagnol),*
- *une grande mobilité et une capacité réelle d'adaptation à des conditions de vie parfois pénibles (missions, régime de récupération, expatriation longue durée...).*

*Un stage d'accueil et d'initiation d'un mois est prévu pour la nouvelle équipe que nous voulons intégrer.*

*Ecrivez-nous sous référence 10-10-M à EUREQUIP Département Recrutement B.P. 30 - 92420 Vaucresson.*

---

### un jeune ingénieur d'application de système graphique informatisé

Nous sommes une importante Société d'ingénierie et de constructions nucléaires implantée à PARIS.

Dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail, nous recherchons :

Un ingénieur de formation de base technique (ECP, ESE, MINES, AM, IEG), complétée par une spécialisation ou une première expérience professionnelle en contrôle des *systèmes informatiques.*

Il sera chargé de mettre en place, exploiter et développer des logiciels appliqués à un système graphique informatisé.

Ecrire à No 42626, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

---

*SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSTRUCTION* **PARIS (13e)**
(Maître d'ouvrage de constructions individuelles)

recherche

### AGENT TECHNIQUE
(connaissances tous corps d'état)

— capable de seconder l'architecte conseil pour le contrôle administratif financier et technique de dossiers construction établis par Maîtres d'œuvres extérieurs à la Société.
— 3 à 5 ans d'expérience dans cabinet d'architecte de préférence.
— salaire : 3.500 F à 4.000 F brut mensuel.

Env. C.V. + photo + références détaillées à n° 8285 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 9.

---

## offres d'emploi

**ITT OCEANIC**

Notre Groupe, qui emploie environ 3000 personnes et dont le chiffre d'affaires est de près d'un milliard de Francs, recherche *pour son siège à Romainville (93), un*

### DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT

*Il sera diplômé* d'une Grande Ecole de Commerce ou équivalent et aura acquis plusieurs années d'expérience à un poste opérationnel d'une Direction Financière. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ce collaborateur de haut niveau *assistera* le Directeur Financier dans la résolution des problèmes financiers et de gestion. Il *dirigera* lui-même plusieurs Services : Comptabilité Générale, Analytique, Industrielle, Contrôle de Gestion, Budget. Il pourra bé*néficier de très larges* possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Ecrivez sous référence M 445 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.




49, avenue de l'Opéra 75002 Paris

---

**MATRA**

*recherche*

### TRADUCTEUR TECHNIQUE

Il assure la traduction et la révision de documents techniques - Français ⇆ Anglais (Anglais-Français) et Allemand-Français.
— Une expérience de plusieurs années acquise si possible en milieu industriel, est indispensable.
— La connaissance de l'américain serait appréciée.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 244

**MATRA** Monsieur KORFAN BP. n° 1 - 78140 VELIZY.

---

**Tektronix**
recherche dans le cadre de son expansion

### ingénieurs commerciaux
**(PARIS et PROVINCE)**

pour :
1 - **Sa Division "Mesure".**
2 - **Sa Division "Informatique Graphique".**

*De formation technique solide, les candidats devront justifier d'une expérience concrète dans la vente ou l'utilisation d'appareils de mesure électronique ou de matériels informatiques (terminaux graphiques, mini-systèmes).*

Une forte motivation pour la vente constituera un atout important pour la *sélection* finale.

Il est offert des conditions de travail attractives dans une *ambiance agréable et de larges possibilités de participation à la vie de l'Entreprise.*

Envoyer C.V., photo et salaire actuel à :

**Adequation** 54, avenue de Versailles *75016 Paris*

---

**BANQUE ETRANGERE**
**Quartier Etoile**

recherche

### CADRE
**POUR SES SERVICES COMPTABILITE et du PERSONNEL**

Sérieuses références professionnelles bancaires exigées.

Envoyer curr. vitae détaillé et prétentions à : SOFAC, 116, Champs-Elysées, 75008 Paris - Réf. LM2.

*DISCRETION TOTALE ASSUREE.*

---

**INTER P.A.**
CONSEIL EN ANNONCES DE RECRUTEMENT

VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 1978

19, rue Saint Marc 75002 PARIS
742-07-16 - 742-07-17

---

## offres d'emploi

**Vente par correspondance**

### CHEF DE PRODUIT

La filiale en pleine expansion d'un groupe multinational leader sur son marche.

recherche

### Un responsable des lignes de produits musique classique
*(disques et musicassettes)*

**NOUS OFFRONS :**
- un travail passionnant dans une ambiance jeune.
- la responsabilite des produits existants et du développement de nouveaux produits (approche des marchés, définition et developpement des produits, gestion des budgets publicitaires, suivi des ventes).

**NOUS DEMANDONS :**
- le goût et la connaissance de la musique classique.
- une formation supérieure.
- la maîtrise de l'anglais (indispensable).
- une expérience de 3 ans minimum dans la gestion de produits.

La pratique du marketing direct *serait très appréciée.*

LIEU DE TRAVAIL : **Région Parisienne**

Ecrire avec C.V. + lettre et rémunération actuelle sous n° 21742 B a BLEU Publicité 17, rue Lebel 94300 Vincennes O.T. Discretion absolue assuree.

---

**TRES IMPORTANT LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES BANLIEUE SUD**
*(15 km de Paris par autoroute)*

recherche pour

*l'embauche d'une durée minimale d'un an*

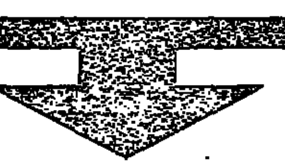
### ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE HAUT NIVEAU
### DOS VS - CICS - VS - DL 1 - FULL

Le salaire sera fonction de la compétence du candidat.

13e mois - Avantages sociaux - Restaurant entreprise

Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à n° 43.222 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

---



### ingénieur d'études en électronique

*Société moyenne (proche banlieue Sud-Est RER) solidement implantée, recherche un INGENIEUR ELECTRONICIEN diplômé, possédant 3 à 5 ans d'expérience en* **électronique de puissance,** *ayant l'expérience des techniques a découpage et une connaissance totale ou partielle de* **l'étude** *et du* **développement** *des dispositifs suivants : generateurs, onduleurs, redresseurs, survolteurs, oscillateurs, convertisseurs.*

*Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant prétentions sous ref. M601154*

**Cabinet Alain H. FRENANT**
*50, avenue du Général de Gaulle 92130 Issy les Moulineaux*

---

**CENTI**

recherche pour

*RÉALISATION DE PROJETS*
● **SPÉCIALISTES GECOS 6000**
— **2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS** 3 ans d'expérience
— **2 PRÉPARATEURS de TRAVAUX** TRÈS QUALIFIÉS
— **1 PUPITREUR** TRÈS QUALIFIÉ

LIBRES RAPIDEMENT

Envoyer d'urgence lettre avec C.V. et prétentions à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 - PARIS ou téléph. 222-25-31 — Discrétion assurée.

---




**DIVISION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES**

Recherche, pour VELIZY, dans le cadre du développement des CO/ORDINATEURS

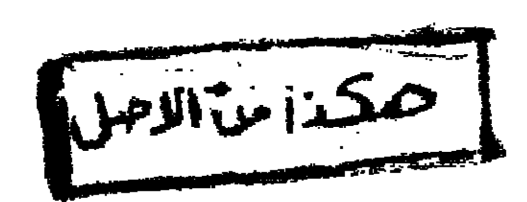
### RÉDACTEUR TECHNIQUE

**Responsable au sein de l'équipe Marketing de la conception et de la réalisation de la documentation destinée aux utilisateurs.**

Formation : Ingénieur ou équivalent.
Connaissance approfondie en informatique : *matériel et logiciel.*
Connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et photo à S.F.E.N.A. B.P. 59 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

هكذا من الأصل





# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

**90.000 F. +** — **Création de poste**

Société de participations (40 filiales en province) elle-même filiale d'un groupe leader dans sa branche, recherche un

## Audit Interne

**Directement Rattaché au Président Directeur Général**

Il aura pour missions :
- audit comptable des filiales,
- assistance, soit à l'amélioration des procédures existantes, soit à la mise en place de nouvelles procédures.

L'objectif étant la mise en place progressive d'un système de contrôle à distance.

Pour réussir dans le poste, il est indispensable d'avoir une formation BTS - BP, ou équivalente, une expérience de niveau chef comptable, ayant comporté des missions d'audit, ou une expérience de cabinet comptable.

*Lieu de travail : Puteaux - De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir.*

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, et photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73420/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

## Animateur de formation commerciale

Un très important groupe d'informatique en forte progression souhaite intégrer un animateur de formation de haut niveau pour développer l'action du service de formation commerciale afin de former et (ou) perfectionner une force de vente conséquente.

**Mission**
- Élaboration des programmes de formation, • Animation de stages,
- Encadrement d'une petite équipe d'animateurs.

**Profil**
- Diplômé études supérieures commerciales (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.,...),
- Expérience de vente secteur informatique ou biens d'équipement coûteux... • Expérience d'animation commerciale. • Anglais courant.

Possibilités d'évolution rapide. Position Cadre III A. Rémunération élevée. Poste à pourvoir à Paris.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, **Salaire actuel** et photo (retournée) sous référence 2401 **54, rue des Petites Écuries, 75010 PARIS**

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

**GROUPE INDUSTRIEL D'IMPORTANCE MONDIALE**
recherche pour PARIS

## ingénieur
### projet développement

Cette personne sera chargée :
- d'assumer la fonction de Conseil en Transports Urbains de personnes.
- de développer les rapports techniques et commerciaux avec de nombreux organismes privés et publics extérieurs tant en France qu'à **l'étranger**.
- d'organiser et de suivre les contrats, le planning et la gestion y attenant,
- de participer à l'étude et à la définition de Services Nouveaux en matière de Transports.

Le candidat retenu devra :
- être Ingénieur Grande Ecole,
- avoir acquis une expérience d'au moins 5 ans dans des domaines relatifs aux Transports,
- avoir le sens et la pratique de contacts à Très Haut Niveau,
- posséder une pratique courante de l'anglais.

Larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser C.V. sous référence EGEL (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
**EMPLOIS et CARRIÈRES**
30, rue Vernet, 75008 PARIS

**SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE**
proche banlieue Paris-Ouest
recherche

## JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour laboratoire d'études

Adresser C.V. détaillé à C.G.P., sous numéro 542, 25, rue Cavendish - 75019 Paris, qui transmettra.

**IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE D'EDITION AVEC FILIALES**, crée un poste de

## responsable audit

**Formation Licence Sciences Eco - HEC - ESSEC - ESCP ou Expert Comptable.**

La langue allemande parlée et écrite est indispensable.

Adjoint à la Direction Comptable et Financière il sera chargé de l'audit et responsable au niveau des Sociétés du Groupe pour :
- le contrôle des comptabilités
- l'établissement et l'harmonisation des procédures
- la coordination de la consolidation des bilans des filiales françaises et étrangères.

Expérience minimum 3 ans dans une société importante ou dans un cabinet spécialisé.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle à No 43245 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

**TELECOMMUNICATIONS PARIS ET PROVINCE**
Les P.T.T. recrutent sur titres

## diplômés d'écoles d'ingénieurs

ou titulaires d'une maîtrise d'informatique ou de télécommunications.

Pour études et réalisations techniques, organisation, informatique, formation.

Dans les services d'exploitation, de Direction, d'enseignement ou de recherches.

## diplômés d'études commerciales

ESCP — HEC JF — DEA ou DESS ( marketing ) de Grenoble II, ou LICENCE de SCIENCES ECONOMIQUES +:ESCAE — ESSC Angers — EDHEC du Nord — IC Nancy — IEECS Strasbourg — ISG — IEP de Paris ( section économique et financière ).

Pour études et actions commerciales;
Dans les services d'exploitation et de Direction.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 31 JANVIER 1978

Renseignements et inscriptions dans les Directions des Télécommunications au chef-lieu de la région de résidence

## informatique

*Société de services opérant dans tous les secteurs de l'Informatique, recherche pour l'une de ses Divisions :*

## DIRECTEUR TECHNIQUE

*De formation supérieure, l'homme aura d'excellentes connaissances techniques, mais également une expérience d'ingénieur, qui l'aura confirmé dans la gestion du personnel, et le suivi des budgets.*

*Sa mission le conduira,*

*__au niveau des hommes (120 ingénieurs),__*
*à animer et contrôler les équipes affectées aux chantiers en appliquant en permanence les méthodologies dont il dispose.*

*__au niveau des produits,__*
*à contrôler les devis effectués par les ingénieurs en chef de son service, assurer la réalisation et le suivi des budgets,*

*__au niveau des chantiers,__*
*informer et assister les commerciaux sur le bon déroulement des travaux.*

*Envoyez lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo sous référence 429, à MEDIA SYSTEM, 104, rue réaumur 75002 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.*

## directeur administratif et comptable
**PARIS**

*Important organisme, recherche pour prendre la Direction Administrative et Comptable un Cadre Supérieur expérimenté dans la comptabilité, le contrôle de gestion et la gestion du personnel et ayant l'expérience des rapports sociaux.*

*Une connaissance de la comptabilité hôtelière est souhaitée.*

*Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous référence -M 580158 au*

**Cabinet Alain H. PRENANT**
*50, avenue du Général de Gaulle*
*92130 Issy-les-Moulineaux*

Dans le cadre de son plan de développement

## STÉ PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
C.A. sup. 3 milliards de francs

recherche pour son siège social
proche banlieue Ouest
UN

## CONSULTANT INTERNE

Utilisant son expérience antérieure en entreprise (5 ans en production et/ou organisation), cet

## INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

participera à des programmes d'amélioration dans une quinzaine de centres de production (gestion, logistique...).

Ce poste peut déboucher à terme sur d'importantes responsabilités opérationnelles.

Adresser C.V. et prétentions à n° 42.927 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

## MATRA

*recherche pour le Contrôle Central*

### INGENIEURS Grandes Ecoles

— Ils assurent la coordination et la gestion technique et financière d'une affaire pour l'ensemble des activités de contrôle.

— Ces postes concernent des Ingénieurs Electromécaniciens de préférence, ayant une expérience de 2 à 5 ans acquise en production ou en contrôle sur des marchés d'état.

— Connaissance de l'anglais indispensable. Réf. A.

*Pour le Contrôle Composants du Centre de VELIZY*

### INGENIEUR ELECTRONICIEN

— Il a la responsabilité technique et d'encadrement (environ 20 personnes — A.T. et ouvriers) du contrôle entrées de composants.

— Le poste conviendrait à un ingénieur intéressé par des technologies nouvelles et ayant 3 à 4 ans d'expérience acquise dans la conception, la fabrication ou le contrôle de composants. Réf. B.

Adresser CV, rémunération souhaitée en précisant la référence du poste sous N° NK 245

**MATRA** à Monsieur KORFAN BP N° 1 - 78140 VELIZY

Dans le cadre de son développement
PUBLI-EST/GERSTENHABER et Cie
Agence Conseil en publicité
45 personnes (Paris - Metz - Strasbourg)
45 millions de chiffre d'affaires

recherche pour **METZ**

## UN CHEF DE PUBLICITÉ
## UN (E) ASSISTANT (E)

pour prendre en charge importants budgets nationaux. Expérience Agence ou annonceur indispensable, grande disponibilité exigée.

Envoyer C.V. détaillée + photo à :
**PUBLI-EST**
**11, avenue Robert-Schuman**
A l'attention de Claude REGNIER
Discrétion totale assurée.

**SOCIETE D'ELECTRONIQUE**
en pleine expansion — Employant 250 personnes

recherche

## DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

### Ingénieur Grandes Ecoles

— Solide expérience technique dans le domaine des Télécommunications.

— Rompu aux contacts avec l'Administration.

Envoyer curriculum vitae détaillé à C.G.P. - N° 544 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

**L'UNION NATIONALE DES H.L.M.**

*Confédération de 1.000 établissements publics et privés*

recherche pour son SERVICE CONSEIL

## 3 GÉNÉRALISTES DE GESTION

- **H.E.C., E.S.S.E.C.** ou équivalent, ayant 2 à 4 ans d'expérience professionnelle en :
  - — Conseil en gestion (pratique marketing)
  - ou
  - — Révision comptable en cabinet « Audit »
- **JEUNE INGÉNIEUR (T.P., Bâtiment)**, diplômé **I.S.A., I.N.S.E.A.D.** ou équivalent, même débutant.

L'activité de conseil nécessite des aptitudes pédagogiques.

Le poste, basé au centre de Paris, implique de nombreux déplacements sur le territoire national

La rémunération sera compétitive et modulable selon la qualité de la candidature.

L'institution offre des possibilités d'évolution de carrière.

*Les candidatures (manuscrites), C.V. et rémunération souhaitée doivent être adressées, sous référence LCGM, à*

M. Gérardin, chef du service Conseil en Gestion
**UNFOHLM, 2, rue Lord-Byron. — 75008 PARIS**

*Une totale discrétion est assurée ainsi qu'une réponse rapide*

Recherche pour intérim dans maison de repos, environs de Paris, une gouvernante générale. Ecrire B.P. 32 95210 SAINT-GRATIEN ou téléphoner ap. 19 h. 989-31-00

SOUHAITE COLLABORATRICE indépendante minimum 40 ans, études secondaires Fleury Immob. Ile Saint-Louis, 3, quai de Bourbon, Paris-4e. Méd. 47-23

SEGA recherche d'urgence :

1° ANALYSTE PROGRAMM. expérience Cobol I.B.M. ; mission longue durée étrang.

2° PROGRAMMEUR ASSEMB. I.B.M. Lieu trav. Paris-ouest

Tél. 233-27-61 ou écrire C.V., 46, r. Poissonnière, 75002 Paris

Physique fluides denses lab. rech. candidats physiciens posséd doctorat 3e cycle ou gdes écoles. Env. C.V. avant le 18 janvier. Mme COUCKE LIMHP. université Paris-Nord 93430 VILLETANEUSE

REDACTEUR CONTENTIEUX libre immédiatement pour ETABLISSEMENTS FINANC. B.T.P., quartier Champs-Elysées Bon juriste, dynamique niveau licence en droit exp. procédures commerciales réalisation de gages, droit des faillites, etc. Adresser C.V. avec photo et prétentions à M. J. Krum, 128, rue La Boétie, Paris-8e

CADRE TECHNICO-COMMERC. dynamique, pour vente de matériel Bâtiment-T.P Libre de suite. Formation électrique-électronique indispensable, avec bonnes notions de mécanique. Poste d'avenir demandant esprit d'initiative et de responsabilité Déplacements fréquents moitié Nord de la France. *Adress. lettre candidat. man.* + C.V. + photo + prétentions à COPIMA-FRANCE Z.I 95330 DOMONT

Editeur Opéra cherche (mi-temps d'abord) COLLABORATRICE bon niveau, bonne orthographe, poste responsable, documentation-relations extérieures. Connaiss dactylo, langues, distribution, éventuellement navigation appréciées. Tél. 280-25-15

**Écrire ?**



On ne répond pas toujours à vos lettres

**Se présenter ?**

Une visite probablement pour rien

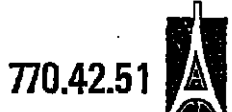
*Peut-être...*

avec en prime votre propre paresse, votre désinvolture, votre scepticisme, votre "à quoi bon", votre résignation ou votre amertume...

**Mais... téléphoner ?**

- **VOUS** êtes certain d'obtenir une réponse.
- **VOUS** ne vous déplacez pas pour RIEN.
- **VOUS** pouvez vous débarrasser du préjugé qui vous coûte le plus cher : à savoir **la subordination intellectuelle à tous les stéréotypes.**
- **VOUS** n'engagez qu'une très petite dépense.
- **VOUS** savez même QUI nous sommes avant de composer nos numéros, demain 10 janvier de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

**770.42.51**



**770.42.52**

*En dehors de notre propre chemise que pouvez-vous désirer de plus ?*

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

CONDITIONNEMENTS DE QUALITÉ

**négociateur de marchés**

Dans cette société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, il sera chargé de gérer une clientèle industrielle (parfumeurs) et de développer avec celle-ci le volume d affaires existant.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'Enseignement Commercial Supérieur qui justifie d'une expérience de 3/4 ans dans la vente de produits industriels.

Le poste est basé à PARIS. Connaissance de l'anglais souhaitée.

*Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence 4197 J,*


5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE**
recherche
**INFORMATICIEN DÉBUTANT**

FORMATION SUPERIEURE (I.N.S.A., M.I.A.G., ...)
Pour participer à la mise en place d'un package de paye et gestion de personnel dont il aura ensuite la responsabilité de maintenance et de développement.
Adress. C.V., prétent. sous référ. J.B.I. sous nº 719 574 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
**TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN**

pour installations et dépannages commandes numériques (Niv. IV et V, Convention Métallurgie).

NOUS DEMANDONS :
- B. T. S. électronique, équivalent ou expérience.
- Anglais lu.
- Intérêt pour déplacements courts et fréquents.

NOUS OFFRONS :
- Salaire compétitif.
- Voiture de service.
- Avantages sociaux.

Adr. C.V., prétentions et photo sous le nº 6.060 à :
**PUBLIFOP** 100, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.

---

CENTRE DE FORMATION
recherche pour compléter son équipe
**UN ANIMATEUR**

pour réaliser des sessions de formation centrées sur les *TECHNIQUES DE FABRICATION DU LIVRE*
Cet animateur devra avoir exercé des responsabilités effectives dans les différents domaines de la fabrication du LIVRE
(chef de fabrication, secrétaire d'édition)
et acquis par sa participation à des actions de formation une sensibilité en matière de psycho-sociologie des adultes en formation.

Ecrire avec C.V. Nº T 02148 M,
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

---

Recherchons
**JEUNE ATTACHÉ (ÉE) COMMERCIAL (LE)**

ayant deux ans, au minimum, *d'expérience de la prospection*, de la négociation et de la vente de services, pour concevoir et coordonner une série d'activités commerciales ayant pour but de développer la diffusion de la musique et l'information du public en ce domaine.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et Secrétariat G.I.E. Musique et Promotion, 225, avenue Charles-de-Gaulle, *92200 NEUILLY-SUR-SEINE.*

---

Filiale d'un groupe multinational leader sur son marché *recherche* pour son service Marketing
**UN JEUNE ASSISTANT**
*qui sera chargé* pour les actions publicitaires
- *De la coordination ;*
- *Du suivi des plannings ;*
- *De l'administration.*

Le poste exige rigueur et méthode.
Formation de niveau supérieur souhaitée.
Avantages sociaux + participation.
*Lieu de travail : Antony.*
Envoyer C.V. + lettre à l'attention du CHEF DU PERSONNEL, Société DIAL, av. des Frères-Lumière, 92168 Antony Cedex.

---

*Société recrute pour service* développement amélioration procédés de fabrication
**INGÉNIEUR**
Grande Ecole, ayant expérience industrielle, bonne compétence *dans domaines :*
PHYSIQUE : Hautes températures, optique, cristallographie.
MECANIQUE : Equipement de haute technicité fonctionnant dans ambiances très dures.

Possibilité d'évolution pour candidat minimum 26 ans, dynamique, ayant goût des contacts. Connaissance anglais indispensable.

Lieu de travail : Loiret, Seine-et-Marne, Sud.

Ecr. nº 3.530, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

---

Sté Engineering PUTEAUX ch.
**INGÉNIEURS**
ayant 3 à 5 ans expér. dans calcul dimensionnement, traitement sur champs pétrole et gaz exploitation, installations France et étranger.
*Min. 30 ans.* Adr. C.V. nº 2.766 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, *75063 PARIS Cedex 02,* qui transmettra.

---

Société Tourisme recherche
**RESPONSABLES**
*« HOTEL CLUB »*
à l'étranger. Réf. club avec un poste à responsabil. exigées. Libre mars 1978.
Env. C.V. dét., photo et prét. nº T 02.144 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

---

**AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.**
recherche
**UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ ITINÉRANT à 80 %**

IL DEVRA :
- *développer les ventes de matériel électrique de série auprès d'une très large client.*

PROFIL :
- Age 30 ans minimum.
- Niveau BTS Electrotechnique minimum.

*Bonne connaissance de la langue allemande souhaitée.*

Salaire fixe + prime sur objectif. Véhicule personnel (remboursement frais).

*Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel 6, bd du Général-Leclerc* 92115 CLICHY

---

FABRIQ. PEINTURE INDUST. recherche
**AGENT TECHNICO-CCIAL**
LIBRE RAPIDEMENT
niv. ESSEC ou EQUIVALENT
Tél. pour 1ᵉʳ R.-V. M. Olfier 938-19-09

---

ORGANISME PUBLIC
*recherche pour emplois de* NATURE COMPTABLE
**TITULAIRE**
- B.P. COMPTABILITE.
- BAC TECHNIQUE G ou CAP DE DROIT.

Ayant *3 à 4 a. exp. professionn.* Env. C.V. à ONTBEV, 33, av. du Maine, 75755 Paris cedex 15

---

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recrute un
**INGÉNIEUR**
**GRANDE ÉCOLE (X - E.N.S.T. - E.S.E.)**

Pour étude théorique en transmission.
Quelques années d'expérience souhaitées dans ce domaine mais non obligatoires.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au : C. N. E. T. Département RTS/RLC 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

**AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.**
recherche pour son DEPT ECLAIRAGE
**UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL ITINÉRANT à 80 %**

IL DEVRA :
- *prospecter et suivre la clientèle de prescripteurs,*
- assurer la promotion des produits,
- établir les devis et suivre les affaires.

Age 30 ans minimum
Expérience de la branche exigée.
Bonne connaissance de la langue allemande souhaitée.

*Salaire fixe + prime sur objectif.* Véhicule personnel (remboursement frais).

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel *6, bd du Général-Leclerc* 92115 CLICHY

---

A LEVALLOIS-PERRET
Important Groupe financier
recherche :
**CADRE FINANCIER**

Le candidat (e) devra posséd. :
- Une bonne formation bancaire (crédits moyen terme, crédits long terme).
- Bonnes connaissances : comptables, fiscales, juridiques.
- La pratique et le goût des contacts.

Adress. C.V., photo et prétent. ss réf. 7658 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra

---

Recherchons.
**PROFESSEURS**
expérimentés
- Dactylo, sténo, techniques, secrétariat, marketing.

Envoyez C.V. photo à CERI 104, Champs-Elysées, Paris-8ᵉ

---

**TRINDEL**
5.800 personnes.

Société spécialisée dans les installations électriq. industrielles recherche pour Saint-Ouen (93)
**INGÉNIEURS D'AFFAIRES**

Pour étude et réalisation *d'équipements routiers et autoroutiers.*
- Ayant 3 à 4 ans expérience. Formation I.N.P.G., E.N.S.E.E.I.H.T., ENSEM
- *Capable d'assurer rapidement responsabilités importantes ds équipe dynamique ;*
- Goût contacts humains ;
- Anglais souhaité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., prét. et photo sous référ. A 78/1 STE TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

---

**answare**
Importante Société de services informatique
(filiale du groupe THOMSON)
recherche
**INGÉNIEURS INFORMATICIENS**
- Connaissance d'un langage ;
- Ayt 1 à 4 ans d'expérience ;
- Certains postes sont à pourvoir à ALGER (réf. IN/01).

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
- Pratiquant bien un langage ;
- Connaissances CICS, IMS ou DL 1 appréciées ;
- Ayant plus d'un an d'expérience (réf. AP/01).

Adr. sous référ. correspondante C.V. *détaill., photo, prétentions et détail de disponibilité à* M. HUOT, ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 Paris. Discrétion assurée.

---

**ASSISTANTE**
pr bout. tissus ameublement, 6ᵉ arr., trav. admin. et compt., aimant la vente, connaiss. angl. exigée. Env. CV à l'attention de M. WILLIS, Sté Michael Rule 5, rue Vernet - 75008 PARIS.

---

CENTRE DE FORMATION
quartier Saint-Lazare
recherche :
**CHEF COMPTABLE**

D.E.C.S. ou équivalent
*5 ans expérience minimum*
Bonnes connaissances fiscales
6 semaines de vacances

Adresser C.V., prétentions et photo à : G. BROWN, 38, rue Guersant, 75017 Paris.

---

IMPORTANTE SOCIETE SARTROUVILLE
**DESSINATEURS PROJETEURS**
schémas électroniques et circuits imprimés.

Nationalité française.
Nombreux avantages sociaux.
13ᵉ mois - Self-service.
Transport gratuit par cars.

Ecrire avec C.V. et prétentions, nº 43.704, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

---

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

quelques
**PERSONNES DE CARACTÈRE**

capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE *de 4 000 à 6 000 F MENSUELS*

Nous leur offrons :
- une formation complète,
- une activité prenante,
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. avec C.V. + photo Nº 3558, Publicités Réunies *112, bd Voltaire 75011 Paris*

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

---

STE D'INFORM. DE DOCUM. ET D'EDITION
**S I D E**
recherche libre rapidement ANALYSTES PROGRAMMEURS COBOL-ASSEMBLEUR
Connaissance IMS - DL 1 souhaitée. Adres. C.V. 11, rue Degas - 75016 PARIS.

---

**RECH. POUR ORSAY A.T. 2 - A.T. 3**
FORMATION ELECTRONICIEN
Ecr. av. CV Sté NEREIDES 66, bd Mondétour, 91400 ORSAY.

---

**STÉ INSTRUMENTS CHIRURGIE PARIS 14ᵉ**
recherche
**PROGRAMMEUR**
EXPER. 2 ANS COBOL ORDINATEUR IBM 3/15

Env. C.V. et prét. à nº 21346 B BLEU - 17, r. Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

---



Filiale française d'une très *importante société internationale* leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire offre à
**JEUNE PHYSICIEN ou ÉLECTRONICIEN**
- familiarisé avec l'instrumentation nucléaire et sa manipulation en laboratoire,
- possédant une excellente connaissance de la langue *anglaise.*

un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial.

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables. Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 729 à Mlle De Clinchamps, *E A M Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge.* Réponse et discrétion assurées.

---

**EAM**

IMPORTANTE SOCIETE
**LEVALLOIS**
(PRES METRO)
recherche :
**TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN**
CONFIRME

ayant si possible une expérience dans les télécommunications pour *élaborer les opérations de maintenance de matériel Faisceaux Hertziens et pour définir les composants de remplacement.*
- *Connaissance de l'anglais technique nécessaire ;*
- *Sens des contacts.*

Ecrire avec C.V. détaillé sous la référence 15 à TH. C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe. — 92300 LEVALLOIS.

---

CENTRE FORMATION PROFESSIONNELLE pour ADULTES recherche pour PARIS :
**ANIMATEURS (trices)**
Stages : Secrétariat, Economie d'Entreprises.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à LABEAU, 130, avenue VICTOR-HUGO - 75116 PARIS.

---

**CIE AMÉRICAINE D'ASSURANCES**
recherche pour assister le responsable de l'un de ses services administratifs
**JEUNE CADRE**

Diplôme d'études supérieures de préférence Sciences Eco, ou institution de gestion.
Anglais souhaité.
Sens du contact et de l'organisation indispensable.
Eventualité de courts déplacements.
Formation assurée.

Env. C.V. dét., prét. et photo, sous nº 4.726, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

---

**VARIAN S.A.**
Société d'instrumentation scientifique recherche
**CHEF DE PRODUIT**
POUR LA VENTE DE SPECTROMETRES ABSORPTION ATOMIQUE

Le candidat devra justifier d'une expérience approfondie dans cette technique et d'une très bonne connaissance des problèmes d'application. Anglais lu et parlé indispensable.
Déplacements Paris et Province. Voiture de Société fournie.

Ecr. avec C.V. à Varian S.A., B.P. 12, 91401 ORSAY CEDEX.

---

Organisme de prévention recherche
**OPÉRATEURS PSYCHOTECHNIQUES**
région parisienne et Ouest de la France. BAC 1 ou 2, dégagés des O.M., formation ou expér. technique apprec. Permis cond. VL. Déplac. fréquents. Période de formation interne assurée. Adr. C.V. détaillé et prétent A.I.F. SERVICES - Service Sélection Formation, 10, rue de Calais, 75441 Paris cédex 09

---

Laborat. PHARMACEUTIQUE 16ᵉ arrondissement, recherche
**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
*EXPERIMENTEE*

Connaiss. anglais souhaité.
LIBRE RAPIDEMENT
5 × 8, 13 mois. Cantine.
Avantages sociaux.
Adresser C.V., photo et prét. à PUB. LAROCHE, réf. 9.177. 15, place de Villiers, 93100 MONTREUIL, qui transm.

---

**CIE AMÉRICAINE D'ASSURANCES**
recherche pour la gestion de l'un de ses départements administratifs
**UN CADRE**

(environ 40 ans)
Etudes supérieures de préférence *juridiques.*
Anglais courant.
Une bonne expérience de la gestion et de la supervision d'un service administratif est souhaitée.

Env. C.V. dét., prét. et photo, sous nº 4.727, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIETE
proximité gare MONTPARNASSE
rech. pour son secteur
**TRÉSORERIE IMPORT-EXPORT**
**UNE COLLABORATRICE**
QUALIFIEE
2 ou 3 ans d'expérience sténodactylo indispensable.
Notions d'anglais.
*Minimum 30 ans.*

Restaurant d'entreprise.
Horaire 5 × 8.
Ecrire avec prétentions, à nº 43.066, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. t.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION**
demande pour PARIS
**1 H. PROGRAMMEUR COBOL**

- Connaissance de la ligne 100 appréciée.
- *Evolution Série 64.*
- 25 ans minimum.
- Libre rapidement.
- Statut cadre (13 mois 1/2).

Retraite complémentaire.
Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à C.A.P. Nº 180 120, bd Raspail, PARIS-6ᵉ qui transmettra.

---

Importante société de PRODUITS BEAUTE *recherche*
**COMPTABLE**
1ᵉʳ ECHELON

pour service trésorerie.
*Lieu travail : banlieue Ouest. Déménagement Paris-Ouest* 3ᵉ trimestre 1978.

Env. C.V. et prétent., Nº 3.554 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

PACT INTERIM
**COMPTABLES**
6, rue ANATOLE-FRANCE, 92-PUTEAUX. 775-88-84.

---

SOCIETE DE PRESSE
recherche pour son service de Documentation
**C A D R E**
appelé à prendre la responsabil. d'un service. Le CADRE (H. ou F.), âgé d'au moins 40 a., aura autorité sur une dizaine de collaborateurs. Une sérieuse expér. des questions et des milieux politiques, administratifs et financiers est indispensable.
Adresser C.V. détaillé à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

---

**BUITONI**
pour renforcer ses structures recherche
***UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF***
DUT Transports logistiques

pour son dépôt de GRETZ-ARMAINVILLIERS-77

Capable de gérer le dépôt, l'entreposage et la distribution. Excellent technicien des problèmes de distribution rompu aux problèmes de *gestion commerciale.*

*Poste motivant pour candidat dynamique et volontaire.*

Env. lettre manus. C.V. + photo à *BUITONI, Direction du* Personnel, 76, rue Garibaldi, 94100 SAINT-MAUR.

---

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
recherche pour S.A.V. sur instruments scientifiques
AT ELECTRONICIENS confir.
Anglais impératif.
Nombreux déplacements dans le monde entier.
ENVOYER C.V. et PRETENT. à : RIBERMAG *49, quai du Halage* 92502 RUEIL-MALMAISON

---

Importante organisation professionnelle rech. pour PARIS : ingénieur ou technicien supér. ayant expérience technique et pédagogique notamment en métallurgie pour compléter équipe chargée :
de la réalisation d'ouvrages pédagogiques au niveau BTS fabrications mécaniques, bureau d'études, chaudronnerie. Et de l'assistance aux entreprises dans le domaine de la formation.
Envoyer C.V. manuscrit sous nº 719366 M REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur,* 75002 *Paris* qui transmettra.

---

Constructeur machines-outils recherche
**VENDEUR EXPORT**
Résidence région parisienne ou province.

Adresser C.V. et prétentions à PROFEL S.A., B.P. 165, 78004 VERSAILLES.

---

**Saxby**
Départements automatismes industriels recherche
**Ingén. de projets**

GRANDES ECOLES
pour leur confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique est indispensable. Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, 40, rue de Lorillon, 75526 PARIS CEDEX 11.

---

Important Groupe *International* de souscription d'assurance et de réassurance à Paris recherche dans le cadre de sa gestion *Technique et Commerciale*
**UN COLLABORATEUR DYNAMIQUE**

Pour position stable et assortie de responsabilités, connaissance de l'anglais parlé exigée.

Adresser C.V. et prétentions, sous nº 14.283, à S.N.P.M., 100, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX

---

Recherchons pour Société 13ᵉ
**PUPITREURS** SUR IBM 370/145
DOS - VS
POWER - VS
Poste stable
Nombreux avantages sociaux
523-34-40

---

Société LEVALLOIS (près METRO) recherche
**PROGRAMMEURS** H. ou Fmes
Langage COBOL
MATERIEL IRIS 80
Expérience gestion de production appréciée.

Ecrire avec C. V. détaillé sous référ. 29, à Thomson C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe - 92300 Levallois

## capitaux ou proposit. com.

Etablissement de FORMATION cherchant à dével. sa clientèle entreprise, rech. personne ou organisme bien introduit auprès des responsables formation. Collaboration rémunérée ss forme d'honoraires ou de commission. Ecr. groupe formation Vaugirard, 182, r. de Vaugirard, 75015 PARIS.

EST de la France. Société de sélection et formation de personnel, pleine expansion, vend participation à cadre cherchant activité. Ecr. à nº 719.332 M REGIE-PRESSE *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Offre apport financier dans commerce ou industrie suscept. de fournir situat. à cadre de haut niveau. Tél. 260-42-69.

## secrétaires

### *Secrétaires de direction*




**Centrale d'achat Télévision, Hi-Fi, Electro-Ménager.**

Recherche pour son P.-D.G.
**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
**Bilingue anglais**
13ᵉ mois - Position cadre - Hor. flex. - 5 semaines *de congé. Env. C.V., photo et prétentions salaire à*
**expert france** 49, avenue du Général-de-Gaulle 92250 LA GARENNE-COLOMBES

### *Secrétaires*

Pour BUC (près VERSAILLES)
recherchons
**Secrétaire bilingue anglais**
**Secrétaires sténodactylos**

Qualifiées, dynamiques, sérieuses références. Libres de suite.

Emploi : trois premiers mois PARIS.

*Téléphoner pour R.-V. M. DUPLAT : 261-56-31.*

---

SECRETAIRES STENODACTYLOS DACTYLOS
Nombreux postes disponibles longue durée français et biling.
**KELLY GIRL**
Travail temporaire
87, bd Haussmann, Paris (8ᵉ).
83-85, bd Vincent-Auriol (13ᵉ).
Tour Maine-Montparnasse (15ᵉ).
130, rte de la Reine, Boulogne.

---

Société SAINT-CLOUD situation d'avenir à SECRET. BILINGUE ANGLAIS Oral et écrit obligatoires 951 - 16 - 63

---

IMPORTANT GROUPE D'EDITION PRESSE
recherche pour sa Direction du Personnel
**UNE SECRÉTAIRE**

En plus du secrétariat classique, la titulaire du poste aura en charge la tenue et la mise à jour de la documentation juridique, et *participera à l'élaboration* des statistiques sociales.

Pour ce poste :
- L'âge minimum est de 27 ans.
- Une formation secrétariat est indispensable.
- Une formation générale niveau DUT, DUEL ou licence est appréciée.
- 5 ans d'expérience dans la fonction de secrétaire, de préférence dans un service du personnel, sont indispens.
- Avantages sociaux.
- 13ᵉ mois.
- Restaurant d'entreprise.
- *Vacances d'hiver.*

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à : B.P. Service Emploi F, 3, rue Bayard, Paris-8ᵉ.

---

BANQUE 8ᵉ
recherche **URGENT**
**SECRÉTAIRE**
STENODACTYLO
ayant bonne connaissance COMPTABILITE.
Discrétion assurée.

Envoyer C.V. et prétentions à Nº T 002159 *M,* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

---

**HOLDING**
de DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour PARIS-8ᵉ
**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**

Très bonne sténodactylo âgée d'au moins 30 ans. Libre rapidement.

Expérience Droit des affaires et notamment des sociétés acquise de préférence dans un cabinet juridique.

Adresser C.V., photo et prétent. Nº *43.474,* Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

---

URGENT recherchons
**SECRETAIRE** STENO-DACTYLO
bilingue anglais
Expér. 2 ans mini. et réf. exig.
Salaire 3.000 F environ.
Tél. 236-05-92

---

Recherche
**SECRÉTAIRE**
STENODACTYLO
p. directeur littéraire - Edition. 28 ans environ. Ecr. avec C.V. et prétentions à : RETZ, 114, Champs-Elysées, 75008 Paris

### *de direction*

**Raychem**

leader dans le domaine des polymères thermorétractables recherche
**UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS
La fonction nécessite une personnalité dynamique ayant fait ses preuves sur le plan professionnel, intéressée par l'établissem. des tableaux de bord, les achats et les services généraux.

Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE.

Adresser C.V., prétent., photo à M. LEYS, RAYCHEM S.A., B. P. 738, 95004 Cergy Cedex.

## formation professionnelle

**AIDE A LA CREATION D'ACTIVITES**

Vous avez MOINS DE 25 ANS
Vous avez un PROJET D'ACTIVITE
« LA SOUCHE » vous aide à le REALISER et à CREER vous-même VOTRE EMPLOI au cours d'un *stage de 5 mois.*
Formation rémunérée et agréée par l'Etat

Renseignements et inscription :
INSTITUT DE LA SOUCHE
place de la Souche
91310 MONTLHERY
Tél. : 901-00-40 - 901-12-88

---

**Formation de Techniciens instrumentistes en installation d'usine**

FONCTION : Technicien supérieur en bureau d'études dans le domaine de l'ingénierie.
Branche : contrôle, régulation.
Durée de la formation : 8 mois.
Admission : B.T.S. - B.T. - Bac Technique Scientifique ou expérience en bureau d'études.
Age maximum : 25 ans non révolus.
Rémunération : 90 % du S.M.I.C.
Renseignements et inscription :

INSTITUT DE LA SOUCHE
place de la Souche
91310 MONTLHERY
Tél. : 901-00-40 - 901-12-88

---

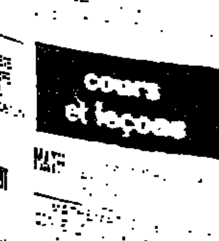
**STAGES POUR SALARIÉS**
Visant au D.U.T. informatique
- temps complet (durée 1 an) ;
- ou temps partiel (dur. 3ans).

La formation est à prendre en charge par l'entreprise.
*Contacter rapidement le*
Centre de Formation Continue de l'I.U.T. de Villetaneuse, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse. T. 822-80-60.

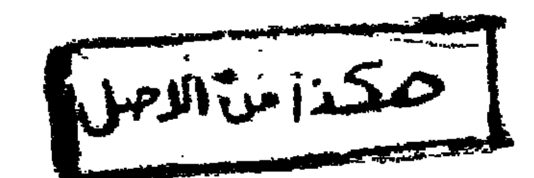
## enseignem.

APPRENDRE
**L'AMÉRICAIN**
à
**L'AMERICAIN CENTER**
261, bd Raspail (14ᵉ), 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 16 JANVIER.
Cours privés. Sessions intensiv.
« FULL-TIME ou PART-TIME ».



هكذا من الأصل





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| *AUTOMOBILES* | *30,00* | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

Si vous possédez une formation supérieure et si vous avez l'expérience de la vente ou de la pédagogie des adultes.

**SOPAD-NESTLÉ**

vous propose de participer comme

**ANIMATEUR DE FORMATION**

au perfectionnement de ses équipes de vente en son :
Centre de FORMATION de TAVERNY (Val-d'Oise)

Au sein d'une équipe d'animateurs vous contribuerez à la définition des besoins, à l'élaboration des programmes, à la préparation et à l'animation des sessions ainsi qu'à la recherche de moyens pédagogiques.

Nous n'oublierons pas non plus votre propre perfectionnement.

Adresser C.V. et prétentions à SOPAD
Direction du Personnel
17, quai P.-Doumer
92401 COURBEVOIE.

---

**GROUPE MULTINATIONAL**
ayant son siège à PARIS
recherche

Pour compléter son service
**ÉTUDES INFORMATIQUES :**

**un INGÉNIEUR-ANALYSTE**
pour développer une application en temps réel

Le candidat aura au moins 5 ans d'expérience dans la profession, et une bonne connaissance du matériel CII-HB série 64 et du moniteur de Télétraitement TDS.

**2 PROGRAMMEURS débutants**
Diplômés IUT informatique
Connaissance de l'anglais souhaitée. Nombreux déplacements à l'étranger à prévoir.

Postes stables et d'avenir.
Nombreux avantages sociaux.

Adresser candidature, C.V. et photo à n° 42 780, CONTESSE Publ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q. tr.

---

Société de services de dimension nationale recherche des

**ingénieurs informaticiens**

en début de carrière
ENSI, INSA, ...

Ils possèdent déjà une expérience — même courte, en mini-ordinateur et devront s'intégrer dans nos équipes travaillant sur d'importants projets et mettant en œuvre des techniques de pointe.

Mobilité indispensable.

Envoyez lettre manuscrite, avec c.v. et photo, sous référence 430, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.

---

Nous sommes une importante Société française spécialisée, au sein d'un puissant groupe industriel international, dans la fabrication et la distribution de biens de grande consommation

Nous recherchons :

**UN DIPLOME GRANDE ÉCOLE COMMERCIALE OU SCIENTIFIQUE DÉBUTANT**

pour un 1er poste d'ANALYSTE PROGRAMMEUR dans notre département informatique de gestion.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V., sont à adresser à : n° 42.260 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

---

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
filiale d'un groupe européen
recherche pour sa division
MARQUE DE DISTRIBUTEURS

***chef des ventes***

Il sera responsable à l'échelon national (avec résidence région parisienne)
- de l'organisation, de la formation, de la motivation et du contrôle de 5 cadres
- de la recherche de la clientèle et de son développement

Profil recherché :
- 30 ans, dynamique
- bonne connaissance de la distribution et des centrales d'achats
- habitude des contacts à haut niveau
- savoir assurer et faire assurer le prolongement d'une politique commerciale
- connaître les méthodes de vente modernes

Adresser C.V. et prétentions à No 42.693 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

SI VOUS AVEZ :
- 30 ans minimum
- Une excellente formation commerciale,
- PLUSIEURS ANNEES D'EXPERIENCE DE LA VENTE dans un secteur industriel ou agricole,
- la connaissances du marché des matières premières destinées à l'alimentation du bétail,

VOUS AVEZ DE BONNES CHANCES d'être celui à qui nous confierons notre

**DIRECTION DES VENTES**
**Produits industriels**

Vous aurez la responsabilité des contacts et des négociations au niveau le plus élevé avec une clientèle d'industriels.

Vous exercerez votre activité sur la région parisienne et le nord de la France.

La rémunération brute annuelle en rapport avec l'importance que nous attachons à ce poste, tiendra largement compte de vos résultats antérieurs et de votre expérience professionnelle.

Ecrire avec C.V. manuscrit à no 2985
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris. q.tr.

---

**HOLDING**
(Siège à Paris)

d'une très importante multinationale européenne

recherche un

**AUDITEUR INTERNE**

pour compléter son équipe

Il aura pour mission :
— l'Audit comptable et opérationnel des Sociétés du Groupe.

FORMATION DEMANDEE :
D.E.C.S. (ou équivalent),
2 à 3 ans expérience DANS L'AUDIT INTERNE DE GRANDE SOCIETE.

Langues étrangères : Anglais exigé, une autre langue souhaitée.

Salaire en rapport avec le poste
Adresser curric. vitae et prétent. ss le n° 3.552 à :
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire. — 75011 PARIS, qui transmettra.

---

UNIVERSITE PARIS I



vous propose du 13 janvier au 16 juin 1978

UNE FORMATION GRATUITE ET REMUNEREE (90 % du S.M.I.C.) PREPARANT AUX FONCTIONS D'ASSISTANT DE GESTION.

Conditions : être âgé de moins de 25 ans.
Niv. d'études : Bac + 3 ou Bac + 4.

Renseignements :

IFAPE - 162, rue Saint-Charles
75015 PARIS

Tél. : 578-02-28
578-61-30
578-91-16

postes : 325 et 327.

---

Important organisme professionnel recherche pour un poste à créer un

**RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION**

Une formation supérieure : Sciences Politiques, Sciences Humaines, s'intéressant à la communication, notamment à la presse et à la publicité. 4 à 6 ans d'expérience en information et/ou communication. Excellente faculté de rédaction. Sens de la présentation de textes. Chargé de préparer une politique générale de l'information, concevoir et élaborer divers documents d'information à destination des adhérents, rédiger éditoriaux, articles, reportages, concevoir et mettre en œuvre les actions de promotion de la profession.

Adresser lettre man., C.V., photo et prétentions Sous réf. M 101 à BAC PERSONNEL CONSEIL 27, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 PARIS

---

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour le service études et organisation de son centre de recouvrement des opérations bancaires (PARIS-14e)

**INGÉNIEUR EN ORGANISATION**

Il sera chargé de conduire au niveau du Groupe des projets et des actions d'organisation relatifs aux techniques de recouvrement des moyens de paiement et aux échanges d'informations interbancaires.

— FORMATION SUPERIEURE ;
— CONNAISSANCES INFORMATIQUES ET BANCAIRES.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 3.174, COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.

---

*Important Groupement Financier (17 000 personnes) recherche au niveau du siège de son organisation nationale*

***organisateur comptable***

***DE HAUT NIVEAU***

*afin de lui confier la responsabilité de la conception, de l'organisation et de la maintenance des systèmes comptables du réseau.*

*Gardien des procédures et circuits, il devra promouvoir ces procédures auprès des utilisateurs et assister ceux-ci dans la mise en place des réformes.*

*Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent complété par un DECS) le candidat retenu devra posséder une expérience comptable acquise dans une fonction d'organisation ou d'audit si possible dans un Etablissement FINANCIER.*

*Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 412 M au :*

*Cabinet Jean-Claude MAURICE*
*Conseil en Gestion du Personnel*
*42, rue Legendre - 75017 PARIS*

---

SOCIETE D'ENGINEERING MULTINATIONALE
recherche

POUR SA FILIALE FRANÇAISE
**CADRE COMMERCIAL**
**ADJOINT DU RESPONSABLE DES AFFAIRES COMMERCIALES**
25 ans minimum

SES RESPONSABILITES SERONT :
— PROMOTION des actes de la société auprès des clients.
— PARTICIPER à l'élaboration des offres et à la négociation des contrats avec les clients.
— RECUEILLIR ET TENIR A JOUR les informations Technico-Commerciales dans les domaines de la Société.

FORMATION SOUHAITEE :
— NIVEAU D'ETUDE E.N.S.P.M. ou équivalent.
— QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE dans le domaine PETROLIER ou PETROCHIMIE.
— ANGLAIS parlé indispensable ; connaissances d'autres langues souhaitables.

FORMATION et CARRIERE assurées dans un groupe international.

Env. C.V. à Régie Presse, ss numéro T 2045 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

---

*Groupe multinational, leader européen du* marché des articles d'hygiène en ouate de cellulose, à usage sanitaire et domestique, propose pour son département GRANDE DISTRIBUTION, le poste de

**CHEF de PRODUIT**

Il sera responsable, devant le Directeur du Marketing, d'une importante ligne de produits, depuis la conception des produits *jusqu'à leur lancement et leur promotion.*

De formation supérieure, il a environ 4 ans d'expérience réussie dans ce type de fonction dans un groupe diffusant des produits leaders grand public.

Une bonne pratique de l'Allemand ou *l'Anglais est souhaitée.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo, sous référence 1216P, à

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

---

**CABINET DE CONSEIL**

Animé par une équipe de consultants-formateurs spécialisés dans les interventions menées en Entreprises dans le domaine de la gestion sociale, recherche pour prendre en charge la conception et l'animation de programmes de formation internes.

**2 ANIMATEURS DE FORMATION**
*possédant une compétence affirmée en :*

- Gestion de personnel (rémunération, emploi, gestion prévisionnelle et développement).
- Droit du travail et relations sociales.

Une collaboration permanente, à temps plein ou partiel peut être envisagée. Elle pourra déboucher rapidement sur des missions de conseil très intéressantes au niveau de Direction d'Entreprises orientées sur la mise en œuvre des Politiques de Personnel et le changement social.

Les candidats intéressés doivent adresser leur C.V. à
INTERACTION
53, rue de Lisbonne 75008 Paris

La plus stricte discrétion sera observée.

---

**PSYCHOLOGUE**

Recherche de Cadres
PARIS

Le Cabinet GRH Conseils, pour faire face à son développement, recherche un psychologue pour lui confier des missions de recherche et sélection de Cadres. Le candidat retenu — femme de préférence — âgé d'au moins trente ans, de formation « Psycho Prat » ou Maîtrise de Psycho, possédera une expérience similaire acquise en entreprise et en cabinet. La pratique courante de la graphologie est indispensable. Ecrire sous référence 155 M à

**GRH Conseils**
3, avenue de Ségur, 75007 Paris
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

FABRICANT DE PRODUITS MÉCANIQUES
— 450 personnes — recherche pour Paris
un jeune
**ingénieur**
AM, ECAM, ICAM, ENSM ...

ayant 1 à 2 ans d'expérience industrielle, en vue de lui confier la
**responsabilité de son Service Méthodes.**

Il devra, avec l'aide d'une petite équipe, suivre et perfectionner les différents outils mis en place, concernant :
— *les procédés de fabrication,*
— l'analyse de la valeur,
— les prix de revient,
— les coûts globaux de production ...

Veuillez écrire sous référence M377M, à

**INTERCARRIÈRES**
5, rue du Helder 75009 Paris

---

**technico commercial**

Société multinationale dans les produits chimiques agrandissant son département électronique recherche technico cial élément jeune et dynamique pour sa force de vente française.

La préférence sera donnée à une personne ayant de l'expérience dans le domaine de la galvanoplastie et, ou, des circuits imprimés.
Voiture nécessaire.

Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire actuel s/réf. 5689 à :
P.LICHAU S.A. - B.P. 220
75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

---

Filiale française d'un important groupe allemand commercialisant appareils de mesures (parcmètres, chronotechnigraphes...) recherche pour son siège à *RUNGIS, son*

**CHEF DE PUBLICITÉ**

Agé de 28 ans au moins, IL DEVRA AVOIR :
- une bonne connaissance de l'allemand ;
- une expérience assez diversifiée pour mener à bien plusieurs campagnes produits avec la presse technique et par Direct Mail.

Il aura une large autonomie de gestion et de décision dans le cadre d'un budget important dans le domaine industriel.

NOUS OFFRONS :
— un emploi stable ;
— possibilité de carrière motivante et évolutive ;
— des avantages sociaux.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et désidérata sous référence 801
**EUROLEAD** 68, rue de Rennes. PARIS (6e).

---

**ORGANISME PUBLIC**
recherche

**CHIMISTE ORGANICIEN**

Possédant solides connaissances en Biochimie

Expérience réelle du marketing indispensable pour promotion secteur commercial.

Adr. C.V. et prét. sous le n° 43.173, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

LA
**RATP**
recherche

**3 MÉDECINS DU TRAVAIL SUPPLÉANTS**

Agés de 35 ans au maximum.

Diplôme d'hygiène industrielle et de médecine du travail exigé.

Adresser les candidatures à la
DIRECTION DU PERSONNEL
DE LA RATP
*Boîte postale* 70-06 — 75271 PARIS CEDEX 06

---

STE DYNAMIQUE DE MOYENNE IMPORTANCE recherche pour son laboratoire de développement

**INGÉNIEUR EN TÉLÉPHONIE**

5 ans minimum d'expérience en conception de systèmes logiques, pour diriger équipe de conception de nouveaux produits. Lieu de travail : BOULOGNE-SUR-SEINE.

Adresser C.V. + lettre man. à JEP CONTINENTALE *sous réf.* M/9. - 179, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

---

**RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR**
***POUR LE C.I.T. PARIS***

Le COMITE REGIONAL DE CORSE recherche un DIRECTEUR pour son Centre d'Information Touristique à Paris - Cadre 35 ans minimum - Formation supérieure économique - Pratique de l'anglais et de l'allemand - Expérience confirmée Gestion, Relations publiques et marché du tourisme - Connaissance de la *langue corse souhaitée.*

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo au
COMITE REGIONAL DE TOURISME
38, cours Napoléon - B.P. 162 - 20178 AJACCIO.

# EN ILE-DE-FRANCE

**DÉBAT** — *Quels transports pour quels Parisiens ?*

# LE PROJET SOCIALISTE D'UN NOUVEAU « DROIT A LA VILLE »

par GEORGES SARRE (*)

ALORS que le gouvernement a organisé une vaste opération *publicitaire à propos* de l'inauguration des lignes A et B du R.E.R., il paraît nécessaire de replacer cette réalisation dans le paysage global des transports en région parisienne, car, à entendre les discours et à lire les nombreux placards publicitaires, on finirait presque par être convaincu que tous les problèmes de déplacement se trouvent résolus d'un coup.

Les réalisations, le plus souvent mises en avant en matière de transports collectifs, hormis la carte orange, sont essentiellement de trois ordres : l'opération R.E.R., les prolongements de lignes de métro et les lignes-pilotes d'autobus. S'agit-d'une volonté politique cohérente *d'amélioration des conditions de* déplacement ou de mesures prises au coup par coup sous la pression des besoins non satisfaits qui vont en augmentant ? Essayons cette fois, de constater simplement ce qui se fait.

Il n'est pas question de nier *l'importance de cette première* amorce de réseau régional. On peut cependant déplorer qu'il ait fallu seize ans entre les premières esquisses et la mise en service d'une ligne, qui, sur le plan strictement technique, aurait pu être construite en cinq ou six ans si elle avait été conçue dans un souci d'efficacité et menée avec détermination.

Les projets de prolongements du métro en banlieue datent en moyenne de 1930. Quatre seulement sont en service aujourd'hui, quatre sont engagés ou en construction. Il en reste encore une dizaine à entreprendre.

Sur les prolongements déjà réalisés, la spéculation immobilière s'est abattue avec une efficacité remarquable. Une desserte en métro, cela signifie le plus souvent rénovation urbaine ou opérations nouvelles, mais avec des prix de vente *ou de location presque équivalents* à ceux de Paris *intra muros*. Il n'est plus étonnant alors que le prolongement de la ligne vers Saint-Cloud ait été préféré à la desserte de Villejuif, alors que son trafic prévisible n'est que la moitié de celui du prolongement vers Villejuif. Ou *alors peut-être qu'un voyageur qui* vote pour un ministre vaut deux voyageurs soutenant le programme commun.

Par ailleurs, si le service offert *sur le métro a* augmenté sur certaines lignes aux heures de pointe, il est en outre dégradé pendant les périodes de temps qui *encadrent* ces *moments* de pointe. Les rames en circulation sont toujours *calculées au strict minimum* pour que les gens soient entassés : voilà qui n'est pas favorable à l'étalement des horaires. La raison de ces aménagements est simple, elle permet de diminuer les effectifs du personnel de conduite...

La dégradation de plus en plus *flagrante des conditions de circulation* des autobus avait obligé à leur accorder quelques mesures de priorité : les lignes-pilotes étaient nées. Qu'en est-il actuellement ? Le gouvernement n'a pas autorisé les acquisitions d'autobus qui permettraient de transporter dans des *conditions décentes les voyageurs*, que le gain de régularité a attirés de nouveau vers ce moyen de transport. *Le programme d'extensions des* couloirs réservés est considérablement ralenti.

Tout se passe comme si les pouvoirs publics se satisfaisaient des *résultats actuels : or quels sont-ils ?* Le réseau d'autobus a réussi à transporter le même nombre de voyageurs qu'il y a douze ans. La vitesse moyenne des autobus à Paris en 1977 est de 9,9 km/h., c'est-à-dire très exactement celle d'il y a dix ans. Quant à la situation en banlieue, elle est bien *pire* puisque, *après une lente dégradation*, la vitesse commerciale est pratique*ment constante* depuis 1972, et se situe à 13,75 km/h., alors qu'il y a dix ans elle était de 14,60 km-h.

## Un seul tarif

Les socialistes ont élaboré un programme d'action pour l'amélioration des transports en commun, qui comporte les mesures suivantes :

1) Les infrastructures à grande capacité, S.N.C.F. et R.A.T.P., ne *doivent pas faire double emploi*, mais doivent néanmoins bénéficier de l'apport de lignes d'autobus qui, en quelque sorte, assurent, au moins partiellement, leur alimentation ;

2) Le réseau d'autobus lui-même doit constituer une unité, les multiples réseaux de l'A.P.T.R. (Associa*tion professionnelle des transpor*teurs routiers) doivent être intégrés dans le réseau R.A.T.P. ;

3) La *structure tarifaire doit ren*forcer ce caractère de complémentarité entre les différents modes de transport en commun.

Les principes en sont les suivants : unicité tarifaire pour la région parisienne ; carte unique pour les déplacements domicile-travail en *région parisienne (valable aussi pour* les étudiants et les écoliers) payée sous forme de taxe par les entreprises; *tarif unique pour tous les autres* déplacements. Ce tarif doit être le tarif actuel du métro urbain. Une péréquation qui aboutirait à un tarif trop élevé serait évidemment contraire à tous les *principes* précédemment évoqués et pénaliserait les parcours de faible distance.

Par rapport à ces propositions, la carte orange, si *elle* a supprimé l'anarchie qui existait dans la tarification des transports, est une mesure positive mais partielle ;

4) *En priorité absolue il convient* de créer des infrastructures nouvelles et de mieux utiliser celles qui *existent* :

*a)* L'amélioration de la desserte de la banlieue proche constitue un des premiers objectifs, la réalisation des prolongements de lignes de *métro vers la banlieue doit être* accélérée.

La priorité entre les différents prolongements possibles était établie par les pouvoirs publics, essentiellement en fonction d'opérations immobilières importantes. La priorité véritable immédiate est le pro*longement de la ligne Mairie-d'Ivry*-Porte-de-la-Villette, d'une part, vers le nord, à la Courneuve, d'autre part, vers le *sud*, à *Villejuif*.

*Les autres prolongements à réaliser ensuite* rapidement sont les suivants : prolongement de la ligne Porte-de-Clignancourt - Porte-d'Or*léans, à Montrouge ; prolongement* de la ligne Pont-de-Sèvres - Montreuil, dans Montreuil ; desserte de Vitry par la ligne Porte-de-la-Villette-Mairie-d'Ivry ou Porte-d'Auteuil - Gare-d'Austerlitz ; *prolongement* de la ligne Châtelet - Mairie-des-Lilas, à Romainville.

La *création de liaisons nouvelles* en métro dans Paris n'interviendra qu'après achèvement des opérations précédentes.

*b)* Répond encore à l'objectif prioritaire défini ci-dessus la création d'une rocade à *proximité immédiate de Paris (à environ 2 km)* et reliant entre elles les communes anciennes tout en assurant la correspondance avec *les* prolongements de lignes de métro.

Cette *infrastructure nouvelle*, dont la *réalisation* ne pourra s'effectuer qu'à long terme, en particulier par *une politique appropriée de réservations foncières au niveau* des POS, pourrait être exploitée, soit par des tramways, soit par des autobus. Elle compléterait soit la remise en service de la Petite Ceinture S.N.C.F., soit l'utilisation des boulevards des Maréchaux par des autobus en site *propre*.

*c)* Une seconde rocade en transport en commun sera constituée, soit par une voie réservée aux auto*bus sur la totalité de l'autoroute* A 86 avec, en plus, une priorité d'accès aux différents points *d'échanges* avec la voirie primaire ; soit par un réaménagement de la N 186, au profit des transports collectifs.

Pour ce qui concerne le renforcement des infrastructures existantes, il est nécessaire de mettre *en œuvre une politique* systématique de valorisation du réseau banlieue de la S.N.C.F. comportant *l'ouverture des nouvelles gares sur* les lignes *existantes*, la réutilisation ou l'utilisation plus active de plates-formes existantes, ainsi, par exemple, pour les liaisons en rocade, la Petite Ceinture au sud et la Grande Ceinture pour Roissy - Val-de-Fontenay ; pour les liaisons radiales la *ligne des Coquetiers* et Argenteuil-Sartrouville.

## Stationnement : pas d'hypocrisie

5) Pour améliorer *la* qualité *du service*, il faudra en *priorité* achever le renouvellement des parcs de matériel roulant R.A.T.P. et surtout S.N.C.F.

*Par ailleurs, sur le réseau d'au*tobus, le service devra être accru d'au moins 30 %, tout particulièrement aux heures creuses, les samedis et dimanches, surtout en banlieue, de façon que le réseau de transport en commun offre à tout moment par sa vitesse, *sa régularité* et son *confort* une réponse satisfaisante aux besoins de transport des Parisiens.

6) Pour réellement amorcer un processus de réhabilitation du réseau d'autobus parisien, les mesures suivantes sont indispensables : application immédiate de l'intégra*lité des plans de couloirs réservés* proposés par la R.A.T.P., introduction partout où elle est envisageable de la priorité aux autobus dans les carrefours, matérialisation des bandes réservées sur la chaussée partout où cela est techniquement possible et particulièrement en *banlieue, où l'on pourra réaliser* ainsi un site propre à faible coût.

7) Cela implique une politique de stationnement *enfin cohérente*.

Dans tous les cas, cette politique de stationnement suppose une vigoureuse action antérieure en faveur des transports collectifs de façon *que toute pression sur le stationnement ait été précédée* par un accroissement du service offert par les transports *collectifs. Une articulation* différente entre ces deux politiques n'aurait pour effet que de renforcer dans Paris la ségrégation par l'argent.

Ce préalable étant assuré, l'action des socialistes doit avant tout porter sur des mesures qui permettraient *de dissuader de l'usage de la voi*ture partout où il entrave le développement de la vie urbaine, sans toutefois porter *atteinte au droit* légitime qu'est la possession du véhicule individuel.

Les restrictions porteront sur le stationnement au lieu de travail qui doit être découragé. Si l'on veut réduire la circulation aux heures de pointe, non seulement il ne *faudra plus construire de places* sous les bureaux, mais en plus il faudra réserver tout le stationnement *en sous-sol aux seuls habitants du* quartier.

Aujourd'hui règne l'injustice. Cautionner le *statu quo* au nom du libre accès *au centre en voiture pour tous revient* à cautionner une sélection par l'argent qui s'opère sous nos yeux. *Il* faut aborder la question de front et refuser toute hypocrisie. Dans un espace aussi *resserré* que le centre, il est impossible de cumuler véhicules de résidents déjà trop *nombreux malgré un taux de motorisation* bien plus faible qu'ailleurs, et les véhicules attachés aux autres fonctions. Or, c'est pourtant là que la reconquête urbaine s'impose d'emblée.

Etant donnée la bonne qualité de la desserte par métro et autobus, la *dissuasion doit s'exercer à l'égard* des automobilistes qui se rendent dans le centre. Un système possible pourrait être un marquage *matérialisé* des emplacements autorisés.

Les résidents disposeront d'une carte leur permettant de garer leur véhicule sur place sans limitation de *durée. Aux places laissées disponibles* s'appliquera le principe de la zone bleue assurant une bonne rotation du stationnement non lié à l'habitat. La surveillance sera rigoureuse. C'est la seule méthode équitable qui puisse mettre fin à l'anarchie actuelle.

*Ainsi, Paris pourrait avoir* une politique de stationnement cohérente avec sa politique de déplacement, accordant une *véritable* priorité aux transports en commun dans les faits, pas seulement dans les discours. Alors le citadin pourra retrouver le droit au transport, le *droit à la mobilité, aspect essentiel* du « droit à la ville ». Il pourra se promener, visiter, se déplacer, pour son *agrément, ses loisirs*, ses achats. Il épargnera temps et fatigue dans les trajets entre son domicile et son lieu de travail.

Mais il ne suffira pas pour cela de réalisations trop dispersées et trop rares qui, même inaugurées avec fracas, ne feront qu'atténuer *temporairement certaines difficultés*. Il faut aller jusqu'aux causes profondes : déséquilibre entre le centre et la banlieue, entre l'est et l'ouest de l'agglomération, priorité accordée à l'automobile. Il faut remonter jusqu'aux grands intérêts *privés* qui sont les auteurs de ces *déséquilibres et les bénéficiaires* de cette priorité.

En enlevant à ces intérêts les *moyens de dicter les décisions*, en amorçant une transformation des rapports sociaux, les socialistes veulent rendre possible la mise en œuvre progressive d'un urbanisme à visage humain.

(*) Conseiller de Paris, président du groupe socialiste à l'Hôtel de *Ville, membre du bureau exécutif* du parti socialiste.

---

*DES VOITURES DANS LA FORÊT*

## Nainville-les-Roches refuse la piste d'endurance de la régie Renault

LES habitants de trois petits villages du sud de l'Ile-de-France, Nainville-les-Roches, Soisy-sur-*Ecole* (Essonne) et Saint-Sauveur-sur-Ecole (Seine-et-Marne) croyaient leur *tranquillité préservée*. Pourtant, depuis quelques semaines, regroupés en trois associations de défense, ils sont partis en guerre contre un projet de la régie Renault qui risque de compromettre ce relatif isolement auquel ils sont attachés.

En effet, le constructeur, qui dispose déjà d'installations pour effectuer des essais à Lardy (Essonne), où il est trop à l'étroit, veut maintenant construire une piste d'endurance. « *Nous cherchons un endroit relativement discret, bien desservi, pas trop loin de Lardy, où nous avons nos laboratoires d'analyse afin de faire des essais, notamment pour ce qui concerne le respect des normes anti-pollution* », explique M. Pierre Elsen, secrétaire adjoint de la Régie.

Il s'agirait d'un anneau routier de 3 à 4 kilomètres comprenant obligatoirement des lignes droites d'au moins 1 kilomètre et sur lequel des voitures tourneraient jour et nuit sans décélération ni freinage. Début 1977, un terrain avait été trouvé à Saint-Vrain (Essonne). *Mais* l'opposition de la population et des élus locaux fut suffisamment vive pour que ce projet soit abandonné. La Régie a donc jeté son dévolu sur un massif boisé mais assez mal entretenu de 250 hectares qui jouxte les trois communes. Un terrain privé considéré comme inconstructible en raison même de sa proximité avec l'autoroute.

Pourtant une pétition dénonçant ce projet a tout de suite obtenu à Nainville (où 70 % des *terrains choisis* par la Régie se trouvent sur le territoire de cette commune) quelque cent *cinquante signatures alors qu'on* n'y dénombre que cent soixante-quinze électeurs ; les trois conseils municipaux viennent très solennellement d'exprimer leur opposition de principe à cette opération. « *Ces trois communes appartiennent au plateau sud et nous sommes dans une zone naturelle d'équilibre*, rappelle M. Jean Lebois, vice-président de l'association de défense constituée à Soisy. « *C'est la première forêt que vous rencontrez en quittant Paris. Nous craignons les nuisances et notamment le bruit. Mais aussi, il y aura d'autres problèmes qui risquent de se poser à court terme. Si cette piste s'installe, nous ne pourrons plus empêcher l'implantation d'autres activités industrielles.* »

A la Régie, on reconnaît que ce devra être une route absolument fermée au public, mais *on indique*, en revanche, qu'un reboisement est prévu sur une partie importante du massif et *que l'utilisation* de la piste ne devrait pas provoquer « *plus de nuisances qu'une route départementale* ». Pourtant, devant la résistance qui lui est opposée la Régie s'est retranchée ces derniers jours dans une prudente position d'attente. « *Nous sommes prêts à étudier des aménagements possibles* », propose même M. Pierre Elsen. Il semble pourtant que les habitants soient décidés à refuser toute conciliation.

STÉPHANE BUGAT.

## Un test pour l'urbanisme à la française

*QUEL que soit le jugement que l'on porte sur l'architecture du Centre Pompidou, quelles que soient les réserves que l'on puisse formuler à propos de sa gestion, on ne peut nier qu'il a été le pivot d'une des opérations d'urbanisme les plus heureuses et les plus saines dont Paris ait été depuis longtemps l'objet : un très beau quartier ancien réhabilité, un ensemble de places, de dégagement, d'espaces piétonniers qui invitent à la promenade et à la rencontre, une bonne animation commerciale et, surtout, le meilleur exemple que l'on puisse citer d'intégration du présent au passé, tel qu'il se manifeste dans le dialogue des façades du dix-septième siècle de la rue Saint-Martin et du rideau de verre de l'édifice de Piano et Rogers.*

*Même si elle est née du hasard plus que d'un plan à l'origine concerté, la « piazza » Beaubourg est d'ores et déjà une des grandes places de Paris, au même titre que la place de la République ou la place de la Concorde. Elle serait même appelée à devenir une place « historique » si le problème de sa clôture au nord, le long de la rue Rambuteau, était résolu de façon favorable.*

*Nous parlons de problème. A vrai dire, il n'y en a pas. Ou plutôt il n'y en aurait pas si l'on s'en tenait à ce qui est, si l'on conservait les ensembles actuels, immeubles modestes sans doute, c'est ce qu'on leur demande, mais bons témoignages du dix-neuvième siècle que le moindre bon sens visuel désigne comme le meilleur accompagnement possible aux autres éléments de l'ensemble.*

*Mais il y a le projet de la COGEDIM, le projet du quartier de l'Horloge. Ce qui en a déjà été réalisé rue du Grenier-Saint-Lazare est d'une médiocrité que l'on n'imaginait pas possible dans un quartier qui, pour l'essentiel, a été traité avec beaucoup de précaution et de doigté. On pourrait être plus sévère encore à l'égard de ce qui sera peut-être construit demain rue Rambuteau avec la bénédiction de la rue de Valois.*

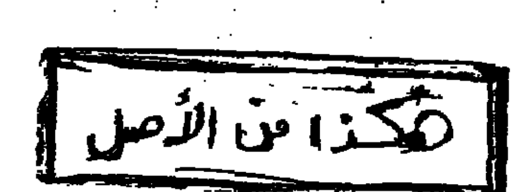
*Et même si l'on admet le projet de la COGEDIM, qui ne voit qu'il détruit dans la pire cacophonie visuelle l'équilibre si heureux de la place actuelle ? Ne serait-ce que parce que l'on ne peut pas introduire deux architectures contemporaines dans un tissu ancien. En dehors du maintien de l'état actuel, la seule solution raisonnable serait de demander aux architectes du Centre, et à eux seuls, de traiter la partie nord du plateau Beaubourg.*

*Les deux précédents secrétaires d'Etat à la culture semblaient favorables au maintien des immeubles actuels. Ceux-ci ont été en partie détruits avec une hâte et une désinvolture dans la politique du fait accompli que l'on s'étonne de voir tolérer dans un pays civilisé. Ce qui en reste peut encore sauver la situation. Mais si les choses suivent leur triste cours, alors, très bien, nous saurons à quoi nous en tenir, que l'on mette la clef sous la porte et que l'on ne nous parle plus de culture et encore moins d'environnement ou d'urbanisme « à la française ». Cette affaire-là a valeur de test.*

ANDRÉ FERMIGIER.

---





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## demandes d'emploi

**INGÉNIEUR DIPLOMÉ + BUSINESS SCHOOL**
30 ans
Français - Allemand - Anglais
*Excellentes Références Professionnelles :*
INFORMATIQUE DE GESTION - ORGANISATION
CONTROLE DE GESTION - STATISTIQUE et R.O.
ECONOMIE - FINANCE
recherche
**POSTE STABLE A HAUTES RESPONSABILITÉS**
Ecrire sous le no 8.019, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

**CHEF DE SERVICE 30 ans**
cherche
responsabilités administration des ventes, comptabilité commerciale et analytique, organisation, méthode moderne de gestion, etc.
Etudie toutes propositions
PARIS - PROVINCE
Ecrire M. J. VEILLER, 40, rue d'Alsace, 92110 CLICHY - Téléphone : 270-99-49

**CHEF SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER**
33 ans, Etudes supérieures D.E.C.S.
recherche
**POSTE A RESPONSABILITÉS**
PARIS ou PROVINCE
Téléphone 871-14-74

**NE PARIEZ PAS SUR**
UNE POSSIBLE RELANCE EN 1978
*Mais donnez* A COUP SUR
**L'IMPULSION NÉCESSAIRE A VOTRE ENTREPRISE**
INVESTISSEZ SUR
**UN HOMME D'EXPÉRIENCE**
(10 ans), mais JEUNE 35 ans de méthode (5 ans Marketing), mais aussi opérationnel (5 ans animation commerciale et de responsabilités).
Ecr. ou tél. M. BUSSIERE, 8, avenue Racine, 78160 MARLY-LE-ROI - Tél. : 958-81-12.

**AUDITEUR INTERNE**
33 ans
Formation Sciences Eco-Sciences Po
Parlant plusieurs langues
6 ans expérience audit niveau senior dans plusieurs pays au sein de très grande entreprise multinationale du secteur énergie plus expérience bancaire antérieure.
désirant améliorer sa *situation*, recherche poste AUDIT MANAGER ou RESP. COMPTABIL./FINAN.
Ecrire no 2140 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

**J.F.** licence de professorat français et néerlandais, connaissance dactylo anglaise et allemande, cherche poste ds l'enseignement ou traductrice. Tél. 578-05-78, après 19 h.

**ECONOMISTE** 35 ans
Lic. Eco, 10 ans expér. Coopé., min. trav., études financières, ch. poste chargé d'études dans Fonction publique, secteur public ou para-public. Province ou DOM-TOM. Libre de suite. Ecr. no 8.279, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Je recherche une
**RECONVERSION**
J'étudie toutes propositions sérieuses tous secteurs.
*32 ans, je suis actuellement praticien paramédical.* J'ai également une formation secrétariat commercial et comptable. Sans exclusive.
DUCHESNE, 98, r. St-Antoine, Paris-4e. 526-66-97 P. 42. Lun., mer., ven., 12 h. à 18 h.

**STATISTICIEN**
ECONOMISTE E.N.S.A.E.
25 ans, licence économique et mathématiques, anglais, portugais, cherche poste au
**BRÉSIL**
*Disponible. Etudie ttes propos.* Ec. à T 002.211 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

**CHAUFFEUR V.L.**
23 ans, sérieux, cherche place stable, références.
M. TROISGROS, 11, rue de la *Mutualité, 94-SAINT-MAUR.*

**CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ**
57 ans, longue expér., ch. pl. stable Paris, banl. Nord, Nord-Est, libre de suite : 6.000 F×12. Gaudru, 111 bis, r. Championnet, 75018 PARIS. - Tél. 076-76-07.

J. F., 37 ans EXPERIMENTEE
recherche
POSTE STABLE
**SECRÉTAIRE DACTYLO**
Service avec facturation
BOULOGNE, 15e ou 16e arrond. Ecr. à T 02.165 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002.

**SECRÉTAIRE DIRECTION**
Gérante, 30 ans, excell. présentation, tr. bons contacts hum., management, expérience vente, ch. poste stable, dynamique, avec responsabilité, créativité. Prét. 4.500 F × 13. Libre suite. SYLVA, 2, Résid. Belle-Hélène, 95350 St-Brice (10' g. du Nord)

32 a., orig. Afrique noire franc. Nat. franç. DECS complet 7 a. expér. chef compt., ch. pl. au Gabon, Côte-d'Ivoire, Cameroun. Ecr. no 8.326, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 23 ans, niveau Bac, Trilingue anglais, espagnol, rech. place stable dans branche commerciale. - Téléph. au 303-39-87 ou écr. no 22.862 B Bleu, 17, r. Lebel, Vincennes 94.

Cherche gardiennage propriété Basse-Normandie, pour couple *26 ans, service même maison.* Mme Folleville, 50360 Etienville Téléphone : (33) 41-00-17

INGEN. GEOPHYSICIEN
Maîtr. Sc. phys., dég. O.M. Anglais courant, ch. 1er emploi. Ecr. A. Fournier, villa La Roseraie Saint-Antoine, 20200 Bastia Téléph. : (95) 31-11-95

J.F. parlant anglais, espagnol, 8 ans d'expér. ds la vente de services à haut niveau, puis de la presse, étudie ttes propositions de situation ds gde ville du Sud-Est. Ecr. s/no 0015 M. *à Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur,* 75002 PARIS, qui transmettra.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
33 a., italien, 8 a. exp. industr. circuits et syst. anal. et numériques. Libre. - Tél. : 278-63-01.

INGENIEUR DEBUT. FEMME, *ch. travail* INFORMATIQUE
CHIMIE
DOCUMENTATION
FORMATION
Paris ou banlieue Sud.
Ecr. no T 79.564 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE COMMERCIAL Banque
H. 36 a. Formation industrielle, commerciale et bancaire, bon contact av. clientèle, entrpr. ttes tailles, ch. poste act., évol. Paris ou 91. Ecr. T 021.34 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

*Angl. 29 a., bil., possédant son* expert. compt. angl., en France depuis 5 ans, ch. poste à resp. ds la direction d'une sté d'origine angl. ou améric. implantée dans la région bordelaise.

Ecr. no T 02113 M Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e*

25 ans, SECRETAIRE bilingue angl.-franç. B.T.S. 3 an. exp., sténo angl. et fr. Libre février 1978. Rémunération souhaitée 4.000 F Etud. propositions Paris, province ou étranger. Ecrire Mlle Escudié, 50, r. Robespierre 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Franç. musulman, 32 ans, ex-cadre bancaire, diplômé commerce international, Arabe et Anglais, recherche emploi commercial France ou étranger. Ecr. no 2096 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Comptable-dactylographe, 13 a. d'expér., d'origine Africaine, au courant lois sociales, C.A., paie. Toutes déclarations, rech. place stable ou durée déterminée. Diplômes de droit. Lib. de suite. Ecr. no 6626 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

**DIRECTEUR DE MARKETING**
38 ans français-anglais
*Rompu depuis plus de dix ans à toutes les techniques du marketing-mix appliquées à un haut niveau de responsabilité avec réussite prouvée au plan international :*
- Lancement de produits. Etudes de marchés. Planifications.
- Stratégies de communication et promotion.
- Plans à long terme. Plans de marketing.
- Animation réseau de vente.

Recherche
**POSTE DE DIRECTION SIMILAIRE**
Prêt à de fréquents déplacements ou à des missions à l'étranger.
Ecrire no 8317 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

**CADRE SUPÉRIEUR**
**FORMATION EXPERTISE COMPTABLE**
COMPLETEE PAR ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES
Résident Paris. Possédant le sens de l'humain, du concret, et une grande capacité de travail. Expérience approfondie dans les domaines de gestion, de finance, de fiscalité, du droit sur les sociétés, ainsi que de l'informatique, acquise pendant 20 ans dans l'industrie et plus particulièrement dans la construction électronique.
Recherche, soit direction financière ou poste de secrétaire général dans P.M.E., ou filiale groupe, soit audit ou poste à responsabilité dans groupe. Sérieuses références morales et professionnelles
Disponible immédiatement.
Ecrire no 2048 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

ISSEC, 46 a., DYNAMIQUE ET ORGANISATEUR SPECIALISTE MARKETING, GESTION, BUDGETS, FORMATION ET ENCADREMENT RESEAUX ET AGENCES, AYANT DIRIGE S.A. 100 PERSONNES.
Recherche poste
**DIRECTEUR COMMERCIAL**
ou
**DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**
DANS P.M.E. BIENS D'EQUIPEMENT DYNAMIQUE souhaitant progression contrôlée bénéficiaire sur région Paris ou province.
LIBRE MARS 1978. ENVOIE C.V. PAR RETOUR.
Ecr. no T 02164 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

**CHEF DE SERVICE CONTROLE QUALITÉ**
*E.E.M., 48 ans, expérience concrète et approfondie* de la fonction qualité (22 ans), dans secteurs mécanique et électromécanique. Références professionnelles de premier ordre, recherche dans domaine qualité ou activité connexe SITUATION STABLE COMPORTANT RESPONSABILITE EN RAPPORT AVEC COMPETENCE.
Ecrire sous no T 02.076 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

*Secrétaire excellentes références* possédant machine électrique et téléphone cherche emploi domicile. possibilités mi-temps. Ecr. no 8333 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e* qui transmettra.

COMPTABILITE - GESTION
35 a. B.P. *comptable régime 49.* Certificat supérieur organ. gest. Sérieuses *référ. Libre rapidem. Cherche situation région* Paris ou Rhône-Alpes ou Sud-Est. Ecr. no 8265 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

NON-CONFORMISTE, rompu contacts, communication, coor*dination, équipée pour vie am*bulante (camping-car), cherche emploi non sédentaire, région Sud-Est/Méditer. Emploi du temps souple. - C. ADAGE, 3 rue J.-Vernet, 30100 ALES.

Hme, 34 ans, bon niv. général *chef de service. Professionnel* des régimes de retraites (AGIRC, ARRCO, S.S.) et de Prévoyance. Ch. emploi à responsabilité, capacité s'adapter facilement. *Lieu de travail :* Paris ou province. Ecr. no 2127 « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

COMPTABILITE - GESTION
Cadre 31 ans, form. sup. BTS DECS, 11 a., exp., rech. poste évolutif. Accept. déplacements courte durée. Libre sous 3 mois. *Ecr. no 8296 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Homme, 40 ans, Ecole Normale Supérieure, Français - Anglais - Allemand - Chinois - Indonésien cherche emploi réception hôtel (jours et nuits), mais étudierait toutes autres propositions sérieuses. Ecr. M. FRANC Gérard, 4, avenue Sully-Prudhomme, 75007 PARIS.

CADRE TECHNICO-CCIAL
29 a., expér. électrotechnique et *électron., ayant occupé poste à responsab. dans P.M.E., rech.* poste simil. Paris ou banl. Est. Ecr. no T 02147 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

J.H. 27 a., DECS + *anglais,* 3 a. *expér. cabinet recherche* POSTE GESTION FINANCIERE ds entreprise. Ecr. no T 02186 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

J. H. Maîtrise Sciences Eco., anglais, ch. emploi compatible av. doctorat. Tél. 766-45-59, de *9 h 30 à 12 h 30, 14 h 30 à 18 h.*

Etudiant en Doctorat d'Etat de Sciences économiques à Paris-X, 23 a., ch. emploi temps partiel. Ecrire à *M. G. MANASSET,* 23, r. Saint-Joseph, 75002 Paris

Economiste, 43 a., DES, Sc. Po, Ec. Socio-Econ. Industr., Eco. Dviet, ayt effectué missions OM, rech. poste intéress. Envisager. ttes prop. (perm., part., vacat.). Ecr. no 2143, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Professeur *expér.* Economie ch. vacations enseignement ou formation. Tél. : 531-33-54 apr. 19 h.

*Jeune homme 26 a., dynamique,* ambitieux, bonne présentation, sens des contacts humains, formation universitaire école de tourisme, anglais courant, notions allemand, cherche emploi stable *et créatif*, représentation exclue. - Téléph. : 236-09-49

*Secrét. bil. angl. confirm. 23 a.,* 6 a. expér., rech. poste à resp. au sein gde Sté Paris, banl. S., prétent. 3.700 × 13 - 921-23-43.

J.F. 26 ans, licenciée droit des affaires, diplômée institut droit des affaires, cherche emploi Paris ou banl. Nord. - 285-39-97.

**CONSEIL JURID. ET FISCAL**
H. 35 a., Doct. en droit IDA, IAE, 10 a. exp. cab. spéc. fisc. fr. et int. et dr. aff. Fr.-angl.-itl., étud. toutes proposit. Paris. Ecr. no 2125, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

**DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUP.**
30 ans
4 ans de Cabinet Conseil
Spécialiste contrôle gestion fin.
Expérience comptable
Haute compétence
Rech. poste responsabilité.
Ecr. no 2118, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

**COMMISSAIRE MARINE**
49 a., lic. droit, anc. élève Sc. Po, doct. d'américain, gde exp. adm., dern. affect. ambassade France E.-U., anglais parfait, bonnes conn. allemand., examin. toutes proposit. de préf. Midi ou étrang. en part. cont. afric. Ecr. no 8.298, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 30 ans BILINGUE AMERICAIN-FRANÇAIS
cherche place
**Archiviste-Documentaliste**
dans Presse, Publicité, Spectacle, etc.
Ecr. no 40.630, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

**CADRE COMMERCIAL**
20 a. d'expér. gds magasins, gest. stocks, achats, ventes et rentabil., rech. situat. similaire, Paris ou proche banlieue.
Ecr. no 8.197, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGEN. d'AFFAIRES allemand 27 ans, diplômé de l'université technique en construction mécanique et gestion. Bonnes connaissances français et anglais, cherche poste.
**TECHNICO-COMMERCIAL**
dans entreprise française.
Prière de contacter :
Bruno Seidel, Rosseckerstr. 5
D 7238 Oberndorf/Neckar 1.

## représent. offre

Recherchons
LIBRE IMMEDIATEMENT
**AGENT COMMERCIAL**
PEINTURES, PAPIERS PEINTS BRICOLAGE et DECORATION. Région PARISIENNE.
- 2 ans d'expérience.
- Age 30 ans minimum.
- Niveau BAC ou universitaire.
- Connaissances Anglais appréciées.
- Salaire environ 80.000 F par an + voiture.

Appelez Jacques BERNARD au 630-23-30 ou envoyez C.V. à I.C.I. FRANCE S.A., 8, avenue Réaumur, 92142 CLAMART.

IMPORTANTE SOCIETE FILIALE d'un GROUPE MULTINATIONAL spécialisée dans l'accessoire AUTO-MOTO recherche
**UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF**
en introduit dans la clientèle Revendeur-Détaillant pour la région parisienne.
Salaire fixe + commission à débattre.
Ecr. avec C.V. détaillé et photo 42.237 CONTESSE PUBL., av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

## information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écrire CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

## cours et leçons

**MATH.** Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

MATHEMATICIEN donne CONSEILS ou enseignement ts niveaux - Tél. 543-08-43.

## autos-vente

**12 à 16 C.V.**
**604 TOUTES OPTIONS 76**
GAR. CREDIT. — BAB. 75-48.

les annonces classées du
**Monde**
sont reçues par téléphone
**du lundi au vendredi**
**de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures**
**au 296-15-01**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**PL.** des FETES, rue du Soleil Imm. récent, tt confort STUDIO. - Tél. 265-22-18.

**LAUMIERE** 4e étage, vue très dégagée, 2 P., cuis., sanitaires. - Tél. 265-23-18.

**TRINITE** BLANCHE 5 p., bains, 140 m2, tt confort, poss. prof. libérale. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

Métro PICPUS
AV. Dr-ARNOLD-NETTER
Très bel appartement 3 p., tt confort, gde surf., dans imm. ancien, 330.000 F - Gros crédit possible - PROPRIETAIRE : 345-55-10, poste 22.

2e, 2 P., cuis., bains, rénové, caractère, 235.000. Lundi-mardi, 14-16 h., 112, rue Montmartre.

CHAMPS-ELYSEES - Direct propriétaire - BEAU STUDIO, tt cft, étg. élevé, tél., prix raisonnable. H.B. : 734-99-75.

11, RUE FENELON
Dans la verdure. S/SQUARE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
Bel imm. rénové, ascenseur, STUDIOS refait nf à partir de 115.000 F. 504-22-56, 522-95-20.

Dans immeubles rénovés par SPECIALISTE travaux réalisés par ARCHITECTE, STUDIOS entièrement refaits neufs, entrée, cuisine, wc, s. de bains - Tissus. Location assurée à partir de 98.000 F. Tous les matins : 504-22-56.

S/JARDIN de MONTMARTRE r.-ch., sél. + 3 ch. + 2 bains. Bel agencement 120 m² + JARDIN PRIVE 200 m². 828-80-47.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Paul-Féval, 2 p., 35 m² + *atelier indépendant.* CREDIT POSSIBLE PAR C.F.F. Tél. 828-26-75, Me LEPEUPLE.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Lacroix, 4 pièces, 60 m2. CREDIT POSSIBLE par C.F.F. Tél. : 770-92-66, Me DALLOT.

*MARCHE DES NOTAIRES*
Rue Spontini, 9 p., 400 m², 3 ch. de service, 2 caves et box dble. CREDIT POSSIBLE par C.F.F. Tél. 563-11-90. Me J. PERINNE.

BOIS VINCENNES. Pr. RER et bois, splendide vue, beau 4 P., entrée, cuis., tt cft, balc., park., 370.000 F - 344-71-97.

NATION. Avenue résidentielle, dans imm. standg, splendide 2 P., cuis. équ., grands balcons. Pierre BAHON, 6, Rond-Point-des-Champs-Elysées, Paris-8e. 720-72-72, poste 230.

SORTIE BOIS VINCENNES
Jardin privatif près R.E.R., beau 3 p., entrée, cuis., wc, tt conft. Prix 268.000 F. 346-63-85.

Me NATION. Imm. P. de T., vaste séj., salon, entrée, 2 chb., cuis., wc, s. de bains, chauff. centr., asc. - *Idéal profession libérale,* 485.000 F - 345-82-72.

**AV. MONTAIGNE**
DIRECT. PROPRIETAIRE
living + 2 chambres, balcon : 920.000 F. H. de B. : 734-98-06.

**13, PLACE DES VOSGES**
IMMEUBLE RESTAURE
APPARTS DE 100 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

A vendre *LIV. DBLE, BUR.,* CHAMBRE, cuis., LINGERIE, tt cft, 95 m2. PRIX EXCEPT.
**30, RUE CHALGRAIN - 16e**
Visite ce jour ou mercredi, de 14 à 18 heures ou Tél. 255-04-51.

**PLACE DES VOSGES**
(Proxim.). Bel immeuble neuf style « MARAIS », reste encore : 4-6 PIECES, duplex, 136 m2 ; 4 PCES, duplex, 122 et 153 m2 ; STUD. 24 m2. Prix très intéres. 14 h. 30 à 18 heures : 278-46-43.

PROPRIETAIRE VEND
**SUR JARDIN**
Splendide DUPLEX ET 2 PCES dans HOTEL PARTICULIER du XIXe s., grand style, décoration *de luxe. Me voir MARDI, de* 14 h. 30 à 16 h. 30, 15, R. DE L'AMIR.-D'ESTAING - 734-53-95.

**MARAIS** Prestigieux dans Hôtel particul. XVIIe restauré + asc. + chauffage, appt au 2e ét., 150 m2, gd séj. ayt vue s/jardin d'hôtel part. voisins + 3 chbres, 2 s. de bains. Urgent. PASTEYER - 266-35-84, matin.

Sur Jardin Luxembourg, appt 188 m², belle réception, 2 chb., 2 bains, petit bureau, 2 chbr. personnelles, parking, bon stdg, tt cft. Ce jour mardi 14 h. 30-17 heures au 14, rue Guynemer, ou 705-24-10.

MARCHE DES NOTAIRES
Villa Juge, 2 pièces, 38 m². CREDIT POSSIBLE par C.F.F. Tél. 555-07-64, Me POISSON.

JARDIN des PLANTES. Studio tt cft, 8e étg., asc., vue except. Px 105.000 F. Nathan, 326-50-19.

DENFERT - Atelier d'artiste, étage élevé, cuis., bains, tél., balcon, asc., chauffage centr., 300.000 F - 322-73-46.

JEAN COLLY - NATIONALE Séjour, 2 p., étage élevé, asc. Sur jardins - ODE. 95-10.

**LUXEMBOURG**
PROPR. VEND directem. dans imm. en rénovation : STUDIO, S. de B., cuisine équipée et UN 2 P., tt cft. SUR PLACE, MARDI, MERCREDI, JEUDI, DE 14 A 17 HEURES, 7, RUE ROYER-COLLARD. TEL. : 723-38-48.

**DENFERT-ROCHEREAU**
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, grand 4 p. + terrasse. Sur place *tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.*

**CARDINAL-LEMOINE**
DANS IMMEUBLE RESTAURE
**2 PCES** 35 M2 ENVIRON cuisine, bains, placard
ENTIEREMENT AMENAGE
755-98-57 et 227-91-45

**BD ST-GERMAIN** Appt 230 m2 tr. bel imm.
GERANT - 233-04-16

**4 P.** 33, RUE LECOURBE confort, 6e étage, ascens., balcon. *Me voir mardi* et mercredi 14 h - 17 h.

**DENFERT-ROCHEREAU**
8, rue Saint-Gothard, neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

**Me CAMBRONNE**
**4 P.** *neuf, élégamment décoré,* tél. 650.000 + 25.000, park. Tél. après 19 h : 273-24-84.

**BAC** RAVISSANTS APPARTEMENTS
Différentes surfaces. Libres rapidement. *Long crédit possible.* PROMOTIC - 322-11-68

**RUE CHERCHE-MIDI**
Bon imm., petit 2 p., cuis., wc, poss. bains, calme. MARTIN, Dr Drpit - 742-99-09.

**BIR-HAKEIM**
TRES BEAU 4 P., 90 m², balc., TERRASSE 90 m², vue panoramique, tél., box. Imm. mod. gd standg. 880.000. - 704-88-18.

**MONTPARNASSE**
Beau 2 pièces, balcon, soleil. JEAN FEUILALDE - 566-00-75.

**DENFERT-ROCHEREAU**
8, rue Saint-Gothard, neuf, 2 p., 6e étage + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

### Paris Rive gauche

QUAI D'ORSAY
Vue exceptionnelle sur Seine, 7e étage, living, 2 chbr., terrasse, parking, chambre de service - 623-08-11 le matin.

5e RUE JEAN-DE-BEAUVAIS
Studio 18 m², cuisine, s. d'eau, parfait état, calme, 135.000 F. R. LACEPEDE, 2 p., cft, 50 m², cuisine équipée, s. bs, crédit possible - 300.000 F.
CABINET PETIT - 755-76-43.

MONTPARNASSE - VAVIN
3 p., confort, 58 m², calme, 320.000 F. Soleil - 322-15-89.

157, boulevard ST-GERMAIN, Proche EGLISE, 115 m², entresol de charme, tout confort, sur cour agréable, 875.000 F. Sur place mardi-mercredi, 15-19 h.

Bd ST-GERMAIN - Me ODEON
Duplex 140 m² + terrasse, chb. *serv., 5e et 6e étg., asc., tél. ch.* central. Propriétaire : 857-36-80.

BOSQUET - UNIVERSITE
Catégorie exceptionnelle, étage élevé, récept. 70 m², 3 chbres, 2 sanitaires. Services. Garage.
FORGET : 766-82-52.

*CENSIER. Studio, cuis. équipée,* douches, placement extraordin., 72.000 F - « FAC », 337-69-59.

MOTTE-PICQUET. Chbre avec s. d'eau, wc, coin cuis., ch. centr. 1er ét., 56.000. 331-41-08.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
*Dble récept., chbre, 90 m² à réaménager, gde haut. ss plafond.* Bel immeuble XVIIIe 293-62-16.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue A.-Comte, duplex 151 m² et terrasse. Vue jard. Luxembourg. CREDIT POSSIBLE par C.F.F. Tél. : 260-38-65, M. ABSIRE.

*MARCHE DES NOTAIRES*
Place Paul-Painlevé
3 chbres, 15 m² + cave 11 m² CREDIT POSSIBLE par C.F.F. Tél. 526-45-90, Me ROBINEAU.

### Région parisienne

**CHATOU - CROISSY** 4 minutes R.E.R.
Très bon stand., calme, verdure
**DUPLEX** liv., 3 ch., terr. 30 m2, 2 balc., cave, gar. + parking. - Tél. 966-02-17.

**MONTGERON** Dans un petit
IMMEUBLE de STANDING reste quelques appartements de qualité
SITUATION EXCEPTIONNEL
Renseignements et vente sur place : 2, bd Seiller.
Téléphone : 303-65-42.

**VERSAILLES - NOTRE-DAME**
PART. préférence à PART.
**BEAU DUPLEX 170 M²**
8 pièces, tt conft. - 951-31-26.

### Province

Vence, Ds imm. gd standg. centre, P. vd à part. 2 p., tout cft, 61 m² terrasse comprise, calme, vue dég., nomb. rang. c. éq., tél. Ecr. no 2.141, « le *Monde* » P., r. *Italiens, 75427.*

## appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vs, Glerl, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

*DISPOSE PAIEMENT COMPT.* chez notaire, achète, urgent, directement, 1 à 3 pièces Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - Téléphone : 873-23-55.

## constructions neuves

XVe - CHARLES-MICHELS
22-24, rue de l'Eglise
Studio 31 m² + balc., 218.000. 3 p., 70 m2 + balcon, 457.800 F. Habitables février 1978. 359-27-11.

## bureaux

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf - 758-12-40.

Domiciliation R.C.-R.M.
Constitution S.A.R.L.
Secrétariat téléphonique, Télex, bureaux - 770-16-80.

1 à 20 BURX tous quartiers Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

## Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière. Me Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonnem. 310 F. 266-52-04.

## locations non meublées Offre

### Paris

**50, AVENUE FOCH**
dans immeuble de grande classe stud., cuis. équip., bns, 1.400 F, dble liv., park. compr., 3.000 F, *2 Pièces, park. compr.,* 3.500 F, 2 Pces av. gde terrasse, 100 m2 envir., parking compr., 5.000 F. Sur place, 14 à 18 h. Entrée : 124, AVENUE MALAKOFF.

BOULEVARD LANNES
4 p., gd standing, imm. récent, loyer 3.300 F + ch. 355-70-31.

**50, AVENUE FOCH**
dans immeuble grand luxe 4 PIECES EN DUPLEX, cuisine, 2 bains, park. : 5.500 F, TR. GRAND 4 PCES : 8.500 F. Sur place, 14 à 18 h. Entrée : 124, AVENUE MALAKOFF.

### Région parisienne

**RUE** CHAPU, angle boulevard Exelmans - 4 P., refait neuf, tt cft, 2.200 F ch. compr. 073-74-68, le matin.

95-SAINT-LEU-LA-FORET
Sté pptaire loue directement appts neufs bon standing, prox. centre ccial et gare, studios 650 + ch. ; F2, 760 + ch. ; F3, 1.000 + ch. ; F4, 1.150 + ch. ; F5, 1.350 + ch. - Parkg compris. Téléphone : 414-18-98.

## locations non meublées Demande

### Région parisienne

Pr Société européenne, cherche VILLAS PAVILLONS pr Cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

## locations meublées Demande

### Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et Cadres Etrangers Banque.

## locaux commerciaux

**5e** MONGE - ATELIER CCIAL et INDUSTRIEL 638 M2, TEL., force + APPT 81 M2. 90.000 F net annuel. Gérant GRIFFATON et MONTREUIL 705-85-30 et 551-94-89

**A VENDRE** en toute propriété entrepôt 664 m2 région Versailles-Le Chesnay. Tél. après 19 h : 954-41-59.

## propriétés

**5 km SENS** Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph. + autre bâtiment av. 2 chambres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4 000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550 000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

SAINT-CLOUD - VAL-D'OR
Belle propriété, 8 p., 3 bains, jardin. 504-01-50, poste 21.

EN PROVENCE - A 15 km. d'Avignon, dans village touristique, hôtel particulier du 17e, grand confort, jardin fermé. PRIX : 750.000 F.
CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd Victor-Hugo, St-Rémy-de-Provence. *Téléph. (90) 92-14-75.*

## villas

**CHATOU** Sur 1.000 m2 terrain MAISON caractère, *7 P. princ., cuis., s. bains, cab. toil.,* wc, sur sous-sol total avec garage + *dépendances.* 10' RER. Prix 700.000 F. - 913-20-14.

## domaines

A VENDRE :
**FERME CÉRÉALIÈRE**
CHAMPAGNE BERRICHONE
180 hectares d'un seul tenant, libre à la vente.
Tél. : (16-38) 62-62-53, avant 9 heures ou après 20 heures.

Ag. Albouys, 31, bd Gambetta, 46-Cahors, vend dans LOT : ferme 8 ha. 210.000 F. Ferme 4 ha., b. maison 300.000 F. T. B. maison bourg. 600.000 F.

Rég. Lauragais, magnif. domaine 110 ha. terre 1re catég., entièrement irrigable, rivière, superbe maison de maître, parc. Agence RHEA, 81120 REALMONT.

## terrains

| | |
|---|---|
| Sucy-en-Brie | 500 m² |
| Gonesse | 436 m² |
| Mézières | 515 m² |
| Ablis | 1.355 m² |
| Saint-Hilarion | 1.310 m² |
| Tacoignières | 1.303 m² |

**SERFI**
280-69-60 - 483-23-64.

## viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, Expertise, Indexation, gratuit. Discrét. Et. LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99.

Le Monde

# économie

*SELON LE CONTRAT D'ENTREPRISE D'AIR FRANCE*

## Le déficit de Concorde devrait encore atteindre 195 millions de francs en 1980

Le comité central d'entreprise d'Air France doit examiner, le mardi 17 janvier, le projet de contrat d'entreprise que la compagnie nationale vient de négocier avec l'Etat. Le conseil d'administration puis le gouvernement, devraient ensuite approuver ce document.

La compagnie nationale se voit assigner comme objectif pour les trois ans à venir « *le rétablissement, dans chacune de ses activités, d'une efficacité semblable à celle des compagnies comparables les plus performantes* » tant pour ce qui concerne la productivité de son personnel que celle de ses équipements. Ainsi, le contrat prévoit-il une lente évolution du coût du personnel navigant technique rapporté à l'heure du vol. Calculé en francs constants, ce coût passerait de 2 146 francs en 1977 à 2 256 francs en 1980.

Selon le projet de contrat, « *les obligations d'intérêt général qui pourront être imposées à la compagnie pendant la durée du contrat devront être financièrement compensées préalablement à leur instauration* ». En outre, les pouvoirs publics s'engagent à verser à Air France, au titre des sujétions en cours, « *une compensation dégressive qui disparaîtra au terme du présent contrat* ».

*A lire les comptes* d'exploitation prévisionnels d'Air France qui figurent dans le projet de contrat, l'activité subsonique de la compagnie nationale, dont le déficit *s'établira à 163 millions* de francs en 1977, devrait dégager un bénéfice de 65 millions en 1980. Simultanément, le montant des contreparties financières dues par l'Etat au titre de la *duplication* des services entre Orly et Roissy et du maintien en ligne des Caravelle sera ramené de 193 millions de francs à 76 millions.

Pour atténuer le poids de ces contraintes, l'Etat se déclare prêt à « *assurer à la compagnie un environnement qui ne compromette pas sa compétitivité* ». Pour ce faire il entend « *favoriser la concentration progressive des activités d'Air France à Roissy* », avec notamment l'ouverture, au printemps 1981, de l'aérogare n° 2, et « *assurer un apport équitable de la clientèle de province* » sur ses vols internationaux au départ de Roissy, grâce entre autres à de meilleures correspondances, sur place, avec les avions d'Air Inter.

L'Etat autorise la compagnie *nationale* à acquérir, au cours des trois ans à venir, neuf Boeing-747 et neuf Airbus, et, pour remplacer ses Caravelle - III, à louer treize Boeing-737 200, étant entendu *qu'il sera mis fin* à cette location dès l'entrée en ligne des futurs avions européens à large participation française qu'Air France, selon les termes du présent contrat, « *s'engage à acheter, sous réserve de leur compétitivité technique et économique* ».

### Avertissement

Quant à Concorde, les pouvoirs publics rembourseront à Air France, « *dans la limite du déficit d'exploitation total, le coût (frais financiers et amortissement) des investissements initiaux et de ceux qui feraient ultérieurement l'objet d'un accord exprès de l'Etat* », et, le cas échéant, 70 % du déficit *résiduel* d'exploitation. Le projet de contrat prévoit qu'en cas d'interruption d'exploitation de l'appareil supersonique, pour des raisons indépendantes de la compagnie *nationale*, l'Etat compensera le déséquilibre né de ce retrait.

A s'en tenir aux chiffres du projet de contrat, le déficit d'exploitation *de Concorde* devrait diminuer de 305 millions de francs en 1977 à 195 millions en 1980. Parallèlement, les contreparties financières que l'Etat s'engage à verser à Air France, au titre de cette sujétion « supersonique », seront ramenées de 384 millions de francs à 195 millions.

Les besoins de financement de la compagnie nationale ont été estimés à 2 348 millions de francs en 1978, 2 892 millions en 1979 et 2 643 en 1980. La part d'autofinancement représentera respectivement, pour les trois ans à venir, 844, 919 et 978 millions de francs. Actionnaire principal de l'entreprise, l'Etat prendra en charge une partie du programme d'investissement par le biais de dotations en capital : 100 millions l'an prochain et 150 millions en 1980.

Si les objectifs du contrat d'entreprise ne sont pas atteints, Air France et l'Etat en examineront les raisons et définiront les mesures propres à remédier à la situation, au nombre desquelles pourra figurer « *une réduction du programme d'investissements* ». C'est là une sorte d'avertissement lancé au personnel de la compagnie nationale, et notamment à son personnel navigant, pour qu'il sache à quoi s'en tenir si, par sa faute, *il* compromettait la réussite de cette politique contractuelle

JACQUES DE BARRIN.

### M. ANDRÉ BERGERON : les conséquences de l'absence d'harmonisation européenne seraient incalculables.

« *Plus encore qu'à l'ordinaire*, a déclaré à Douai, le 8 janvier, M. André Bergeron, *alors que la démagogie et la surenchère couleront à plein bord, il appartient à ceux qui vont briguer les suffrages d'avoir bien à l'esprit qu'il y aura inévitablement des lendemains.*

» *Les promesses faites devront être tenues, car s'il en était autrement, ceux à qui elles sont destinées ne comprendraient pas et, à juste titre, réagiraient en conséquence.*

» *Chacun sait qu'un des objectifs prioritaires doit être, dans cet esprit, l'harmonisation des réalités économiques, fiscales et sociales, dans les pays de la Communauté. Dans le cas contraire, il y aurait des conséquences incalculables qui se traduiraient par une régression sociale et finalement par la mise en cause de la démocratie.* »

● *Le conflit Michelin.* — Pour protester contre les nouveaux horaires de travail, les ouvriers de l'usine de Clermont-Ferrand ont débrayé, samedi 7 janvier, dans la proportion d'environ 40 % (chiffre de la direction) et cinq cents personnes ont tenu un meeting. A Cholet, il y a eu 50 % de grévistes (chiffre des syndicats).

LE CONFLIT DE LA SONACOTRA

## Les gérants des foyers-hôtels déposent un préavis de grève

Le conflit de la Sonacotra (Société de construction de logements pour les travailleurs) — où de nombreux foyers hébergeant des immigrés continuent d'être touchés par la grève des loyers commencée il y a plus de deux ans — connaît un rebondissement inattendu. Les directeurs de ces foyers-hôtels et les gérants des centres familiaux de la Sonacotra (quelque trois cent cinquante établissements au total) ont, en effet, déposé, le vendredi 6 janvier, un préavis de grève « *en trois temps* », présenté par leurs sections syndicales C.G.C. (nettement majoritaire), C.G.T. et C.F.D.T.

La première étape de cette action échelonnée, destinée à « *laisser la porte ouverte à une négociation* » consistera, à partir du mercredi 11 janvier, en une « *grève de la comptabilité* ». Dans un seconde temps, les cadres des hoyers Sonacotra envisagent de ne plus accepter de nouveaux pensionnaires et, dans un troisième temps, de « *rester chez eux* ».

La mauvaise humeur des gérants des foyers-hôtels — dont l'attitude et l'autorité sont parfois contestées par les résidents — semble liée aux derniers développements du conflit, notamment au blocage des négociations menées avec les syndicats, d'une part, et avec les représentants du comité de coordination des foyers en grève, d'autre part. Mais ces cadres avancent également des revendications plus spécifiques, qu'ils font connaître dans une lettre adressée à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail : « *Sécurité dans nos fonctions ; conséquences de la nouvelle politique de la direction du logement sur la vie des travailleurs dans nos foyers ; alourdissement de nos tâches administratives, sociales et de promotion ; conséquences des cessations de paiement dans les foyers.* »

La direction de la Sonacotra, de son côté, estime que « *l'heure d'une telle action est mal choisie, dans la mesure où elle n'est certainement pas de nature à redresser la situation dans les foyers* ». Mais elle se déclare « *toujours prête à négocier avec les partenaires sociaux* ».

# MONNAIES

### HAUSSE DU FRANC DANS UN MARCHÉ CALME

**Succédant à une période extrêmement mouvementée, la semaine a commencé dans le calme sur les marchés des changes. Le dollar s'est légèrement redressé par rapport aux cours de clôture de vendredi soir, remontant à 2,15 DM contre 2,1350 deutschemarks sur la place de Francfort et à 2,0350 FS contre 2,0150 francs suisses sur la place de Zurich.**

**Après la décision américaine d'intervenir pour soutenir le dollar, les milieux cambistes attendent de voir quels seront les effets de cette politique, et quels moyens seront réellement mis en œuvre. Pour l'instant, la monnaie américaine dispose d'un répit.**

**Le fait le plus notable lundi matin était la poursuite du raffermissement du franc par rapport aux monnaies fortes : le dollar ayant moins monté à Paris qu'ailleurs (4,7350 F contre 4,7310 F), le deutschemark est revenu à 2,20 F contre 2,22 F et le franc suisse de 2,35 F à 2,3350 F.**

● *Les industries alimentaires.* — Ralentissement des investissements, infléchissement de la consommation, tassement des marges, pression du grand *commerce*, telles *sont, pour* M. Lepâtre, président de l'A.N.I.A.A. (Association nationale des industries agricoles et alimentaires), les caractéristiques *du bilan de 1977 pour ce secteur.* « *La dégradation de la situation financière (...) risque de s'accentuer encore en 1978*, estime M. Lepâtre, qui souhaite « *une politique cohérente d'incitation aux investissements* ». De son côté, M. Cornette, député du Nord (R.P.R.), président du groupe d'études parlementaires sur les industries agroalimentaires, note que « *la capacité d'autofinancement actuelle ne permet même plus de maintenir l'appareil de production, ni de la moderniser, ni de l'adapter aux besoins du marché et de la concurrence* ». Aussi fait-il un « *diagnostic pessimiste* », en raison de « *la situation critique des I.A.A.* » et « *du manque de compétitivité flagrant de nombreuses productions agricoles françaises* ».



# ÉTRANGER

## *Les limitations apportées aux activités des banques suisses*

L'Association suisse des banquiers et la Banque nationale suisse ont apporté des précisions sur la convention qu'elles ont signé le 2 juin 1977 pour tenter de « moraliser » quelque peu les activités des banques helvétiques après le scandale du Crédit suisse et de son agence de Chiasso (*le Monde* du 4 juin 1977). Cette convention commence par réaffirmer que l'obligation d'observer le fameux « secret bancaire » n'est nullement modifié en son principe et que les banques suisses continueront à recueillir les capitaux étrangers même s'ils ont été transférés illégalement, puisque la Confédération helvétique ne connaît pas de contrôle des changes

Deux restrictions sont néanmoins apportées aux pratiques des établissements. Ces derniers, tout d'abord, s'interdiront d'accepter de l'argent « sale », c'est-à-dire des fonds dont elles savent qu'il a été acquis par des actes punissables selon le droit suisse, ou justiciables de l'extradition.

Il s'agit des vols, enlèvements, trafic de drogue ou émission de titres faux.

En outre, les banques helvétiques s'engagent à vérifier « *avec le soin approprié aux circonstances* » l'identité du véritable ayant droit des fonds déposés. Enfin, elles promettent de ne prêter aucune assistance active en matière de fuite de capitaux comme en matière de fraude fiscale, de n'entretenir aucune filière d'évasion organisée et de ne pas aider leurs clients à tromper les autorités fiscales suisses ou étrangères.

**[La convention signée le 2 juin contribuera sans doute à atténuer quelques-uns des excès du secret bancaire suisse, notamment pour les cas délictueux : une première application en a été faite avec la récupération, en juillet dernier, de la rançon versée aux ravisseurs de M. Revelli-Beaumont, P.D.G. de Fiat-France. Il est douteux qu'elle change grand-chose au système des comptes à numéro et au flux continu de transferts vers la Suisse, refuge des capitaux désireux de se soustraire aux curiosités des administrations fiscales.]**

### TOSHIBA (T.V.) S'INSTALLE AUX ÉTATS-UNIS

*La firme Tokyo Shibauda Electric Co (Toshiba) a annoncé qu'elle allait construire, dans la banlieue de Nashville (Tennessee), une usine de montage de postes de télévision couleur C'est la sixième firme japonaise qui prend la décision d'assembler des postes de T.V. couleur aux Etats-Unis, après Sony, Matsushita, Sanyo Electric, Hitachi, Mitsubichi). Cette implantation amorce, estiment les milieux d'affaires américains, la phase finale de la conquête du marché américain des postes T.V par l'industrie japonaise. Toshiba produira entre dix mille et vingt mille postes par mois à partir de l'automne prochain.*

*Aux termes d'un accord conclu en juillet dernier entre le gouvernement américain et Tokyo, les fabriquants japonais s'étaient engagés à n'exporter aux Etats-Unis que 1,7 million de postes par an pendant une durée de trois ans. L'année dernière, ils avaient exporté 2,8 millions de postes et accaparé 40 % du marché américain. La décision d'assembler les postes T.V. aux Etats-Unis permet aux firmes japonaises de tourner cet accord. Les postes sont fabriqués à bon marché au Japon, puis assemblés aux Etats-Unis. Les Japonais font d'une pierre deux coups : le yen se réévaluant sans cesse ils baissent leurs coûts de revient... et chassent les fabriquants américains qui, tel Zenith, montent des postes à Taiwan et au Mexique*

### ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le nombre de chômeurs* en Allemagne fédérale a augmenté de 86 4000 personnes en décembre, s'établissant à 1 090 700, soit 4,8 % de la population active, contre 4,4 % en novembre. Le nombre de chômeurs partiels a augmenté de 23 800 personnes, atteignant 258 000 en décembre. Enfin les offres d'emploi ont diminué de 13 2000, revenant à 185 950. — *(A.F.P.)*

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dep − | | Rep + ou Dep − | | Rep + ou Dep − | |
| $ U S .... | 4,7330 | 4,7370 | + 80 | + 110 | + 140 | + 170 | + 580 | + 580 |
| $ can .. | 4,3250 | 4,3350 | + 70 | + 120 | + 130 | + 175 | + 470 | + 575 |
| Yen (100) | 1,9660 | 1,9720 | + 100 | + 140 | + 210 | + 250 | + 680 | + 750 |
| D M .... | 2,2070 | 2,2150 | + 120 | + 150 | + 220 | + 260 | + 750 | + 810 |
| Florin ... | 2,0570 | 2,0620 | + 60 | + 80 | + 110 | + 140 | + 340 | + 490 |
| F B (100) | 14,2350 | 14,2790 | + 20 | + 230 | − 80 | + 190 | + 400 | + 800 |
| F S .... | 2,3310 | 2,3410 | + 160 | + 190 | + 300 | + 350 | + 920 | + 990 |
| L (1 000) | 5,4050 | 5,4180 | − 450 | − 300 | − 850 | − 650 | −1860 | −1500 |
| £ ....... | 9,0600 | 9,0850 | + 210 | + 290 | + 380 | + 480 | +1360 | +1500 |

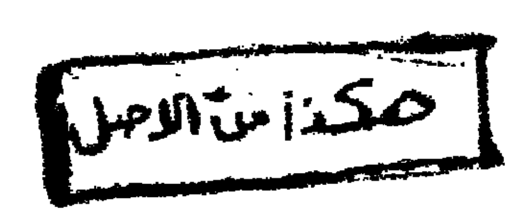
## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D M. .... | 2 7/8 | 3 | 2 3/4 | 3 | 2 3/4 | 3 | 3 | 3 1/4 |
| $ U S .... | 6 7/8 | 7 1/8 | 7 | 7 1/4 | 7 1/8 | 7 3/8 | 7 1/2 | 7 3/4 |
| Florin ... | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 3/8 | 5 5/8 | 5 3/8 | 5 5/8 | 5 1/2 | 5 3/4 |
| F B .... | 8 | 9 | 8 3/4 | 9 1/4 | 9 | 9 1/2 | 9 | 9 1/2 |
| F S. .... | 3/8 | 5/8 | 1 | 1 1/4 | 1 | 1 | 1 1/2 | 1 3/4 |
| L (1 000) | 16 | 20 | 17 | 19 | 17 | 19 | 16 | 18 |
| £ ....... | 6 3/8 | 6 5/8 | 6 | 6 1/2 | 6 | 6 1/2 | 6 1/2 | 7 |
| Fr franc | 10 | 11 | 10 3/4 | 11 1/4 | 12 1/4 | 12 3/4 | 13 1/4 | 13 3/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الأصل





## PARIS PREND UN « COUP DE VIEUX »

Depuis la publication des chiffres du recensement de 1975, on sait que la population de Paris intra-muros diminue : 2,73 millions d'habitants en 1962, 2,57 en 1968 et 2,29 en 1975.

Constatation plus nouvelle et plus inquiétante (apportée par le ministre de l'éducation, qui répond au *Journal officiel* du 7 janvier à M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris) : le *nombre des* enfants de moins de quinze ans a baissé, entre 1962 et 1975, de 27 %.

« *Parallèlement*, ajoute le ministre, *la population scolaire de la Ville de Paris a subi une diminution qui, sur la seule période 1967-1968 à 1974-1975, a atteint globalement 13 %. Cet abaissement est très sensible dans l'enseignement élémentaire et spécial où la fréquentation scolaire suit la démographie. Il l'est moins dans l'enseignement secondaire, où le taux de scolarisation, au-delà de la limite de la scolarité obligatoire s'est néanmoins accru. Il n'apparaît pas dans le secteur préscolaire, où les efforts réalisés pour accueillir le plus grand nombre d'enfants de moins de six ans se sont très largement concrétisés.* »

## *A PROPOS DE...*

### L'annulation du plan d'occupation des sols d'Antibes

# L'intérêt général entre le juge et le maire

**Le plan d'occupation des sols (POS) d'Antibes - Juan - les - Pins (Alpes-Maritimes) a été partiellement annulé par le tribunal administratif de Nice, vendredi 6 janvier. La réglementation de l'urbanisme et l'équité foncière peuvent-elles aller de pair ?**

*A propos de la valeur des terrains*, un POS fait la pluie et le beau temps. Qu'il soit classé en espace vert à conserver, et un domaine de bord de mer ne vaut plus grand-chose. Qu'il bénéficie d'une certaine densité de construction et son prix sera fixé en conséquence.

Elaboré conjointement par la commune et l'administration, le *plan d'occupation des sols fixe* les droits de construire et les densités autorisées sur chaque parcelle, *et*, partant, *leur valeur*.

La frontière entre l'intérêt général de la commune, les nécessités d'un aménagement harmonieux et les intérêts de certains propriétaires n'est pas toujours facile à tracer.

Le POS d'Antibes - Juan - les - Pins a - t - il été fait sur mesure pour satisfaire les intérêts d'un propriétaire immobilier et hôtelier important ? En annulant l'arrêté préfectoral autorisant la publication du POS dans deux secteurs, le tribunal administratif de Nice a penché en faveur de la thèse défendue par le Syndicat de défense du cap d'Antibes.

Les deux secteurs, situés dans le quartier de la Pinède, recouvrent les propriétés de la société *immobilière la Gauloise*, *c'est-à-dire* l'Hôtel provençal, l'hôtel Alba et la villa Saint-Georges.

L'annulation remet en cause un projet de transformation de l'Hôtel provençal en un nouveau palace assorti d'un complexe de luxe, projet contre lequel s'étaient élevés, outre les propriétaires des hôtels Bellerive et le Grand-Pavois, le Syndicat de défense du Cap-d'Antibes.

Selon les requérants, la société aurait notamment bénéficié d'une possibilité de construction nettement supérieure à celle accordée aux propriétés voisines dans le quartier de la Pinède. Même inégalité de traitement pour l'autre secteur, recouvrant le périmètre de la villa Saint-Georges, où l'on autorise une hauteur de 15 mètres, alors qu'alentour elle ne peut en dépasser 7. Disproportion qui devait amener le tribunal à suivre les conclusions de M. Bernhard, commissaire du gouvernement, et à annuler le POS des deux secteurs, considérant que les règles de construction qu'il comportait ne pouvaient être regardées comme ayant pour objet de répondre aux nécessités de l'urbanisme.

A la mairie, on ne nie pas cette interprétation. « *Il peut se faire que, délibérément, les élus aient choisi de permettre, sur une portion déterminée du territoire, l'implantation d'un vaste complexe hôtelier dans l'intérêt économique et touristique évident de la station* », déclare le maire d'Antibes, M. Pierre Merli (radical). « *Ces dispositions étaient rendues publiques bien avant les élections municipales. Malgré une très violente campagne contre la municipalité en place, celle-ci a été réélue dès le premier tour avec près de 60 % des suffrages. Il n'appartient pas au tribunal administratif*, estime M. Merli, *de se prononcer sur le point de savoir où réside l'intérêt général.* »

« *Pour faire passer les projets, on emploie toujours le même genre d'arguments : promouvoir le tourisme et l'hôtellerie, préserver l'emploi* », notent de leur côté les responsables du syndicat de défense du cap d'Antibes. « *A la vérité, il s'agit de réaliser de grosses opérations immobilières particulièrement fructueuses dans l'immédiat. C'est ainsi que, sous le couvert d'*« *excellentes raisons* », *des opérations ponctuelles grignotent progressivement de magnifiques sites tels que le cap d'Antibes.* »

Un POS peut-il délimiter des îlots de richesse ? Le tribunal administratif de Nice a répondu : « Non ». — M. Ch.

## URBANISME

### Une nouvelle agence de l'ONU

## LE « CENTRE DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS » S'INSTALLE A NAIROBI

Un « Centre des établissements humains » vient d'être créé à Nairobi par les Nations unies à la suite de la conférence mondiale de l'habitat, qui s'était tenue à Vancouver en juin 1976. Assisté d'une commission spécialisée de cinquante-huit membres représentant les gouvernements, ce secrétariat permanent s'occupera de l'*aménagement du territoire, du* logement, des équipements, de l'habitat et de la participation populaire. Ce dispositif de coordination globale sera relayé par des comités régionaux intergouvernementaux pour les établissements humains, au sein de chacune des commissions économiques régionales de l'ONU. Le Centre, qui emploiera cent soixante-huit personnes, regroupera le Centre du logement de la construction et de la planification, une partie de la division des programmes économiques et sociaux du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) et la Fondation des Nations unies pour l'habitat. Le Centre fera porter ses efforts sur les pays en voie de développement, *leur offrant une assistance* technique pour mettre sur pied un aménagement du territoire, pour faire disparaître les bidonvilles à la périphérie des grandes villes ou pour construire des villes nouvelles. Le Centre pourra également consentir des prêts à long terme ou fournir un capital de départ pour certaines réalisations.



### *LE CANCER DES BIDONVILLES*

## Deux cents millions de marginaux dans le mond

par BERNARD GRANOTIER (*)

Les conditions de logement se sont sensiblement dégradées depuis dix ans dans la plupart des pays en développement. Ce constat, rappelé *lors d'une conférence sur le* logement, tenue par l'UNESCO au Caire, en novembre 1977, émane de la principale autorité internationale en la matière : le Centre du logement, de la construction et de la planification, de New-York. Le principal symptôme de cette dégradation réside dans l'extension des aires marginales péri-urbaines, sous-intégrées, sous-équipées, généralement illégales, où affluent les migrants qui fuient la misère des campagnes.

Malgré la difficulté d'une comptabilisation statistique d'un phénomène par nature incontrôlé, deux estimations convergentes sont disponibles. Les experts de l'ONU ont calculé que 30 % à 40 % des sept cent soixante millions de citadins du tiers-monde vivent dans des taudis et des colonies de squatters. D'autre part, le gouverneur de la Banque mondiale, M. McNamara, évalue à *deux cent millions les personnes en situation de pauvreté absolue dans* les grandes villes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

De même que le *tissu cellulaire* cancéreux prolifère plus rapidement que le tissu organique resté sain, de même le taux de croissance annuel des zones de bidonvilles atteint 10 à 12 %, soit le double de la croissance urbaine moyenne (5 à 6 %) et le quadruple de la croissance démographique enregistrée dans ces pays (2 à 3 %). L'accélération de l'exode rural *n'explique pas tout. Il* faut considérer tout autant le décalage entre l'afflux massif des ruraux déracinés *et la capacité d'accueil des* villes dans les conditions actuelles de l'offre de logements et de services. *Ce déficit a pu être mesuré :* il est en général considérable, ainsi en Egypte près de mille unités par jour.

Quand des logements sont disponibles, leur prix est trop élevé pour une majorité des citadins. Une enquête récente de la Banque mondiale a démontré, à *partir* d'études dans six grandes métropoles (Ahmedabad, Bogota, Hongkong, Madras, Mexico, Nairobi), que les appartements les moins chers *restaient hors de portée* de 60 % des ménages.

Que feront donc ces familles à faible revenu ? Elles se répandront *dans les taudis de la vieille ville* ou occuperont la périphérie en créant des bidonvilles par autoconstruction. Ces squatters — qui occupent illégalement le sol et bâtissent sans permis de construire — prennent possession des zones interstitielles et résiduelles du tissu urbain. Ceux de Caracas campent sur les flancs de la colline, comme des barbares assiègent les quartiers modernes du centre de la cuvette formée par le site. Ceux du Caire ont envahi les *parcs publics et jusqu'aux cimetières.* Les autorités sont, bien entendu, débordées. La tentation est alors de *réprimer le mouvement de squatte*risation par la force : en septembre dernier encore, à Istanbul, les heurts entre habitants des taudis péri-urbains et police ont fait plusieurs morts.

Un problème aussi complexe que celui de la prolifération des taudis et des bidonvilles exige une intervention à plusieurs niveaux. D'abord en freinant l'exode vers les villes. Il faudra ensuite canaliser l'extension des *bidonvilles*. Quant aux habitants des taudis qui vivent dans des conditions sanitaires catastrophiques, avec, par exemple, des taux de mortalité infantile élevés, il faudra envisager des *opérations de réhabilitation* comme celle qu'a menée l'UNICEF dans le quartier Boulak au Ca *Mais, dans tous ces cas*, de n velles méthodes de construction de planification sont absolum *indispensables.*

Dans le domaine du bâtim comme dans les autres domai de l'économie, *la transposition* p et simple des recettes adaptées contexte des pays industriali *aboutit à un gaspillage* des sources. L'industrialisation de construction dispose aujourd' d'une *gamme de procédés*, de préfabrication lourde à la préfa cation légère de composants non lisés en béton armé, verre, acier *autres matériaux* de coût prohib dans la plupart des pays du tie monde.

Pour les familles à très fai revenu, une autre philosophie l'habitation est requise pour sc *de l'impasse actuelle.* Quand squatters bâtissent leur maison, a une création spontanées de ca tal fixe sous la forme d'un logem *qui ne répond pas* aux *normes* n qui constitue un bien durable. familles pauvres n'ont pas d'arg mais elles peuvent investir leur vail, d'autant que le chômage ( *ou déguisé, grâce à la* multit des petits métiers) les frappe portionnellement plus que les au *catégories sociales. L'autoconst*tion assistée consiste à *stimule* à utiliser systématiquement les *sources humaines et aussi* les sources sociales (entraide, tr tions, *développement communauta* au service de l'habitat. Concr ment, le gouvernement fournit terrains, les viabilise et les équ Cet équipement minimum varie vant les cas : parfois chaque celle disposera d'eau, d'électric du tout-à-l'égout, ailleurs une pl accompagne le bloc sanitaire (no — à charge pour l'habitant de c pléter la construction. De tels grammes se sont multipliés par dans le monde depuis près de v ans sous des noms divers (« S *Help* », « Sites et services »). leur trait commun consiste à ré tir les coûts davantage en termes *travail que de capital, pour* parti de la capacité des famille faible revenu de *contribuer par effort à la réalisation de leur lo*ment.

### La coopération internationale pour l'habitat

Assurer par des projets d'a *construction assistée* des condit de logement décentes aux millions familles qui survivent dans des *dis et des bidonvilles ne se limite* à fournir des murs et un toit. développement communautaire *plique une évolution intellectuell* spirituelle de l'individu et de la lectivité. L'alphabétisation en *une composante importante.* Il s' en fait d'un processus éducatif sens large du terme. Des manu expliqueront en un langage acc sible à tous les rudiments tec ques de l'autoconstruction.

Toutes ces innovations ont en *pour* base les *recommandati* adoptées à la Conférence des Nati *unies sur les Etablissements huma* tenue à Vancouver en juin 1 La tâche des agences spéciali *des Nations unies est de me* l'accent sur la coopération mul térale.

*Nul doute* que la coopération in nationale pour l'habitat est pro à des développements import tant les besoins sont considéra *et le transfert* des ressources in pensable. Cette coopération de *s'attacher en priorité à contribue* l'éradication des taudis et des bid villes du monde entier : il y *de la dignité de deux cents* milli d'êtres humains.

(*) *Sociologue*, professeur à l'Ec spéciale d'architecture, consult UNESCO.







Attention!
offre valable jusqu'au lundi 19 janvier 1978 seulement.

# 4.500,00 F par mois d'argent frais et net d'impôts quand vous êtes hospitalisé

## Avec l'Indemnité Hospitalière, le Groupement Français d'Assurances...

- vous paie 4.500,00 F, par mois net d'impôts (150,00 F par jour)!
- vous paie 4.500,00 F, par mois et pendant toute la durée de votre hospitalisation!
- vous paie 4.500,00 F, indépendamment de la Sécurité Sociale!
- vous garantit, à compter du 1er jour d'hospitalisation!
- vous paie en plus 10.000,00 F en cas d'invalidité!
- vous garantit, sans visite médicale préalable!
- vous paie 4.500,00 F, en argent frais et directement!
- vous garantit, avant même l'envoi de votre paiement, dès réception
- de votre demande d'adhésion, si elle nous parvient avant la date limite!
- vous garantit l'envoi de votre police sans aucune obligation de votre part!

**Quand vous êtes hospitalisé, vous êtes obligé de dépenser plus. Grâce à l'Indemnité Hospitalière, vous faites face à tous les imprévus.**

Chaque année, 8.000.000 de Français vont à l'hôpital. Coût moyen d'une journée d'hospitalisation 552,00 F. Vous avez une chance sur six d'être l'un de ceux-là. Même si vous êtes affilié à une Assurance-maladie ou à une Caisse de Cadres, *c'est bien insuffisant. Dans tous les cas, si vous êtes hospitalisé, vos* dépenses croissent et très vite, vos revenus diminuent avec toutes les dépenses imprévues qui se multiplient : honoraires des spécialistes, des chirurgiens, examens de laboratoire, frais pharmaceutiques... une bonne part reste à votre charge.

Ensuite, si vous désirez une chambre particulière, la location d'un téléviseur, une aide familiale remplaçant la mère au foyer pendant son absence, cela va occasionner des dépenses supplémentaires.

En adhérant à notre Indemnité Hospitalière, vous aurez l'esprit plus tranquille, parce que vous saurez que, quoi qu'il arrive, avec un revenu supplémentaire de 4.500,00 F par mois d'hospitalisation (soit 150,00 F par jour), que vous utiliserez comme bon vous semble, vous ne serez jamais pris au dépourvu. Et personne autour de vous n'aura à souffrir de votre imprévoyance. Pour les accidents, vous êtes couvert dès l'envoi de votre demande d'adhésion et pour les maladies, *30 jours après l'envoi de cette demande.*

**L'Indemnité Hospitalière vous garantit des "rentrées" régulières que ne vous assurent pas la Sécurité Sociale et les Mutuelles. Comment est-ce possible?**

Les systèmes de protection ne prévoient que le remboursement des frais de soins (et encore pas toujours à 100 %). Ils ne tiennent pas compte de toutes les autres sources de dépenses qui peuvent découler d'une hospitalisation. Alors, comment une assurance peut-elle, vous faire une proposition aussi extraordinaire?

C'est simple : d'abord nous évaluons combien de personnes seront, en moyenne, hospitalisées en France sur un an et le coût moyen d'une hospitalisation.

Ensuite, nous vous proposons l'Indemnité Hospitalière dont les primes sont *calculées en conséquence. Vous verrez qu'elles sont très raisonnables.* Cette extraordinaire assurance qu'est l'Indemnité Hospitalière n'est pas un miracle, ni un mirage, mais le résultat d'une étude statistique très sérieuse.

**L'Indemnité Hospitalière : 4.500,00 F par mois éxonérés d'impôts.**

L'Indemnité Hospitalière vous verse 150,00 F par jour d'hospitalisation. C'est-à-dire 4.500,00 F *si* vous êtes hospitalisé un mois. Ces indemnités sont totalement exonérées d'impôts et vous êtes couvert immédiatement en cas d'accident et 30 jours après l'envoi de votre demande, en cas de maladie.

**Vous avez 65 ans ou plus ? Vous aussi, pouvez bénéficier des 4.500,00 F par mois de l'Indemnité Hospitalière.**

Il est rare de trouver à l'heure actuelle une Compagnie d'Assurances qui accepte d'assurer des personnes qui ont atteint, ou dépassé, les 65 ans. C'est pourtant ce que nous faisons. Ainsi, plus de 2.616.058,00 F ont été versés à des personnes comme vous.

Vous êtes, en effet, à un âge où, plus que tout autre, vous avez besoin d'être protégé en cas d'hospitalisation. L'Indemnité Hospitalière s'occupe donc de vous quel que soit votre âge, car le droit de pouvoir faire face à un événement souvent pénible n'a rien à voir avec l'âge. Et n'oubliez pas que l'Indemnité Hospitalière *s'ajoute* automatiquement aux remboursements de la Sécurité Sociale ou de votre Mutuelle.

**L'Indemnité Hospitalière, c'est aussi :**

**- une indemnité double pour vous et pour votre conjoint, si vous êtes hospitalisés ensemble, à la suite d'un accident.**

Si vous et votre conjoint êtes assurés, vous pouvez recevoir jusqu'à 18.000,00 F par mois. Et cela tant que vous êtes hospitalisés ensemble : (4.500,00 x 2 x 2 = 18.000,00 F).

**- un chèque à votre ordre, directement et très rapidement.**

Les indemnités accordées au titre de l'Indemnité Hospitalière vous sont versées directement. C'est vous qui les percevez et c'est vous qui en disposez librement exactement, comme vous voulez, cela ne regarde que vous.

**- une option maternité.**

Nous vous versons une somme forfaitaire de 500,00 F pour toute hospitalisation, à l'occasion d'une naissance, à la condition que vous et votre femme soyez tous deux assurés et que cette garantie supplémentaire soit souscrite depuis au moins dix mois consécutifs.

**- un capital de 10.000,00 F supplémentaires en cas d'invalidité.**

Nous vous versons 10.000,00 F comptant en plus de vos 4.500,00 F par mois, en cas de perte accidentelle d'un membre ou de la vue (même d'un seul œil), *dans les 90 jours suivant l'accident.*

**- une indemnité accordée dès le premier jour d'hôpital.**

Vous êtes garanti dès le 1er jour de votre hospitalisation, même pour 24 heures, *et quelle qu'en soit sa durée.* Nous supprimons la période de franchise habituelle.

**- une protection qui ne se limite pas à la France.**

Cette protection s'applique dans les mêmes conditions en République Fédérale allemande, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Canada, Etats-Unis.

***Il y a malgré tout certains cas que l'Indemnité Hospitalière ne peut pas couvrir.***

L'Indemnité Hospitalière ne couvre pas les accidents ou maladies causés notamment *par faits de guerre, troubles mentaux,* anomalies congénitales, toxicomanie, ni les grossesses, fausses couches, avortements.

Par ailleurs, l'Indemnité Hospitalière ne peut pas couvrir immédiatement *les suites de maladies ou d'accidents* en cours ou non définitivement guéris au moment de la souscription. Pour cette raison, les suites d'accidents ou de maladies survenus ou ayant motivé une consultation médicale ou un traitement dans *les douze mois précédant la souscription* du contrat et les maladies ayant pris naissance ou ayant nécessité une consultation médicale ou un traitement dans les 30 premiers jours suivant cette souscription, ne seront pas couvertes *pendant la première année d'assurance.*

Ceci signifie que nous ne prendrons en charge les journées d'hospitalisation dues *à ces affections que si elles ont lieu 12 mois au moins après la souscription* du contrat.

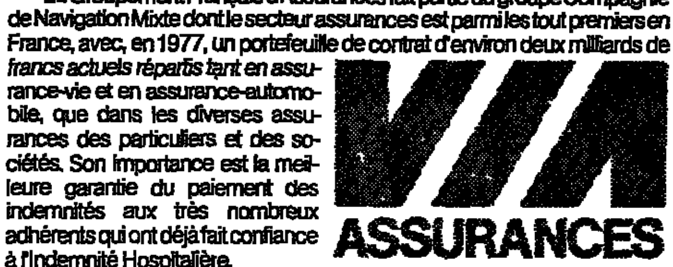
Pour tout autre accident ou maladie la garantie s'applique immédiatement.



## Groupement Français d'Assurances.

**Une compagnie qui a fait ses preuves dans le domaine du service à ses assurés.**

Le Groupement Français d'Assurances fait partie du groupe Compagnie de Navigation Mixte dont le secteur assurances est parmi les tout premiers en France, avec, en 1977, un portefeuille de contrat d'environ deux milliards de *francs actuels répartis tant en assu*rance-vie et en assurance-automobile, que dans les diverses assurances des particuliers et des sociétés. Son importance est la meilleure garantie du paiement des indemnités aux très nombreux adhérents qui ont déjà fait confiance à l'Indemnité Hospitalière.




## L'INDEMNITÉ HOSPITALIÈRE
## 9 avantages pour la première fois réunis par le Groupement Français d'Assurances.

**4.500,00 F par mois.**
Vous êtes assuré de toucher 150,00 F par jour. Cela peut donc représenter jusqu'à 4.500,00 F par mois.

**10.000,00 F supplémentaires en cas d'invalidité.**
Si une infirmité survenait dans les 90 jours suivant l'accident, vous toucheriez jusqu'à 10.000,00 F d'indemnités.

**Dès le premier jour.**
Même si vous faites votre déclaration un peu plus tard, c'est dès le 1er jour de votre hospitalisation que vous êtes payé.

**18.000,00 F au total avec votre conjoint, si vous êtes hospitalisés en même temps.**
Les indemnités sont doublées en cas d'hospitalisation simultanée des deux conjoints à la suite d'un accident.

**Autant de fois et aussi longtemps que vous en avez besoin.**
Vous êtes garanti aux mêmes conditions quels que soient le nombre et la durée de vos séjours à l'hôpital.

**Même en cas de maternité.**
L'option maternité vous donne droit à une indemnité forfaitaire de 500,00 F.

**Même après 65 ans.**
Et sans aucune augmentation de prime quand vous passez à une tranche d'âge supérieure.

**Net d'impôts.**
Les sommes qui vous sont versées ne sont pas soumises à l'impôt.

***Même à l'étranger.***
France, bien sûr, mais aussi République Fédérale Allemande, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Canada, Etats-Unis.

**Voici le tarif par tranches d'âges :**
Ces primes n'augmenteront pas quand vous passerez a une tranche d'âge supérieure.

| | Primes mensuelles (TTC) par personne (vous-même, votre conjoint et toute personne à votre charge âgée de + de 18 ans) pour une indemnité de 4.500,00 F par mois. |
|---|---|
| 18 à 39 ans | 46 F |
| 40 à 44 ans | 61 F |
| 45 à 54 ans | 75 F |
| 55 à 64 ans | 90 F |
| 65 à 70 ans | 135 F |
| 71 ans et plus | 185 F |
| Option maternité 14 F par mois et par couple. | |

Si vous décidez de payer annuellement, vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

**N'attendez pas pour nous répondre : plus vite vous serez couvert, plus vite vous serez tranquille.**

L'accident, la maladie ne préviennent jamais. Qui peut savoir de quoi demain sera fait?

Alors renvoyez-nous vite votre demande d'adhésion. Nous vous ferons parvenir votre police d'assurances "Indemnité Hospitalière".

Vous verrez : il n'y a ni textes en petits caractères illisibles, ni phrases compliquées à comprendre et qui cachent souvent de désagréables surprises. Dans notre police tout est clair et précis. Et si vous conservez, malgré tout, quelque doute, faites-la lire à des gens en qui vous avez confiance, parlez avec eux de tous les avantages de ce contrat... et ensuite ne perdez plus de temps!

## Questions/Réponses

**1. Toucherai-je mon Indemnité hospitalière même si la Sécurité Sociale et une Mutuelle me remboursent la totalité de mes frais d'hospitalisation?**
Bien sûr! Nous vous verserons de toute façon vos 4.500,00 F par mois (150,00 F par jour).

**2. Combien toucherai-je si je suis hospitalisé?**
Vous recevrez 4.500,00 F par mois soit 150,00 F par jour aussi longtemps que vous serez à l'hôpital ou à la clinique.

**3. Qu'entendez-vous par "hospitalisation"?**
Nous considérons comme "hospitalisation" *tout séjour de 24 heures au moins en qualité* de patient résident soumis à un traitement médical actif dans un hôpital ou une clinique agréés par le Ministère de la Santé Publique de la République Française.

***4. Si ma femme et moi sommes victimes d'un accident et hospitalisés en même temps, que toucherons-nous?***
Si vous êtes tous les deux assurés, vous toucherez une double indemnité, c'est-à-dire 18.000,00 F par mois, soit chacun 9.000,00 F par mois (au lieu de 4.500,00 F) aussi longtemps que vous resterez tous les deux à l'hôpital.

***5. Si je suis hospitalisé très longtemps, comment vais-je faire pour payer mes primes?***
A partir de la neuvième semaine d'hospitalisation, vous ne payez plus rien. Ni pour vous ni pour votre famille. Par contre, vous recevrez 4.500,00 F par mois aussi longtemps que vous êtes à l'hôpital. Et votre famille continue d'être couverte par notre assurance.

**6. L'assurance fonctionne-t-elle aussi pour les cliniques privées?**
Oui. Tout comme pour l'hôpital.

**7. Y a-t-il une réduction si je paie annuellement?**
Oui. Si vous payez annuellement, vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

***8. Le G.F.A. peut-il mettre fin à mon assurance, si je suis trop âgé ou trop souvent malade?***
Impossible. Nous nous engageons formellement à ne pas modifier les conditions de garantie et à ne pas mettre fin à votre contrat en raison de votre âge, de votre *état de santé* ou du nombre de fois où vous avez touché les indemnités hospitalières.

**9. Comment puis-je souscrire à l'Indemnité Hospitalière?**
C'est simple. Remplissez la demande d'adhésion et envoyez-la nous.

***Surtout n'envoyez pas d'argent.***
Mais ne perdez pas de temps : cette offre n'est valable que jusqu'au 19 janvier 1978. N'oubliez *pas qu'accidents et maladies ne préviennent* jamais et que vous serez couvert dès l'envoi de votre demande d'adhésion. Si, malgré tout, vous vous posez encore d'autres questions, appelez-nous au 247.13.52.
Nous sommes à votre entière disposition.

## GARANTIE

Je soussigné, R. Davantes, Directeur Général, m'engage à vous *faire bénéficier de la garantie de l'Indemnité Hospitalière dès la date* d'envoi de votre demande d'adhésion, pendant la période qui vous est réservée pour étudier le contrat, à la condition que vous régularisiez par la suite votre souscription à l'Indemnité Hospitalière. De plus, pendant les 30 jours suivant l'envoi de votre demande d'adhésion, je m'engage, si vous le souhaitez, à vous rembourser toute prime éventuellement payée.

**Assurez-vous dès aujourd'hui, c'est très facile.**

... Groupement Français d'Assurances BP 709.09 - 75429 Paris Cedex 09.

**N'envoyez pas d'argent maintenant.**
Si votre demande d'adhésion nous est postée après le 19 janvier, le Groupement Français d'Assurances se réserve le droit de la refuser. Passé ce délai, il ne garantit pas non plus le maintien de ce tarif de souscription.

Offre garantie jusqu'au 19 janvier 1978

### DEMANDE D'ADHÉSION A L'INDEMNITÉ HOSPITALIÈRE DU GROUPEMENT D'ASSURANCES.

Centre de Gestion des Particuliers, 31, rue Le Peletier, 75009 Paris.
BP 709.09 - 75429 Paris Cedex 09

Nom ______________ Prénom ______________
Adresse ______________
Code postal ________ Ville ______________
Date de naissance ____________ Sexe : féminin ☐ masculin ☐

Inscrivez le nom des membres de votre famille, âgés de plus de *18 ans et à votre charge, que vous désirez garantir par l'Indem. Hospit.*

801 0163

| nom | prénom | parenté | sexe | date de naissance jour | mois | année |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

☐ je désire en plus, l'option maternité.

Je soussigné, souscris à l'Indemnité Hospitalière. Envoyez-moi dès maintenant ma police. Pendant 10 jours, je pourrai étudier tranquillement le projet de contrat que vous me ferez parvenir, avant de prendre ma décision définitive. J'ai bien noté que je n'ai pas d'argent à vous envoyer et que mon assurance Indemnité Hospitalière prend effet à la date d'envoi de cette demande, le cachet de la poste faisant foi.
*Je certifie que ni moi-même, ni les autres personnes éventuellement proposées à l'assurance Indemnité* Hospitalière n'ont été refusées à la souscription d'autres assurances ... maladies ou accidents et ne sont pas titulaires d'un contrat de ce type à votre compagnie.
*J'aurai à tout moment la possibilité de ne pas renouveler mon contrat. Le Groupement Français d'Assurances n'aura la même possibilité qu'après une période de cinq (5) ans et ceci seulement dans le cas où une telle décision s'applique à toutes les polices de ce type.*

TOUTE RÉTICENCE OU DÉCLARATION INTENTIONNELLEMENT FAUSSE, TOUTE OMISSION OU DÉCLARATION INEXACTE DANS LA DÉCLARATION PAR LE SOUSCRIPTEUR DES CIRCONSTANCES DU RISQUE CONNUES DE LUI PEUVENT ENTRAÎNER L'APPLICATION, SUIVANT LE CAS, DES SANCTIONS PRÉVUES AUX ARTICLES L 113-8 ET L 113-9 DU CODE DES ASSURANCES.

Signature : Date :

Groupement Français d'Assurances. Société anonyme d'assurances ... accidents & autres risques. Au capital de ...
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938. Siège social : 38, rue de Châteaudun, 75439 Paris Cedex 09 ... R.C. Paris.
Adresser la correspondance : G.F.A. - B.P. 709.09 - 75429 Paris Cedex 09 - Tél. 247.13.52.

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





LE CONFLIT ENTRE HANOI ET PHNOM-PENH

# Le Vietnam cherche à se rapprocher des pays de l'ASEAN

*Il demeure difficile de mesurer l'évolution, sur le plan militaire, du conflit khméro-vietnamien, dont M. Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires internationales, vient de dire qu'il était* « le premier cas d'une guerre indirecte entre la Chine et l'U.R.S.S. ». *Un membre de l'ambassade du Cambodge en Chine a déclaré lundi 9 janvier que les troupes khmères contrôlent les deux principales routes de la région du Bec-de-Canard au Vietnam. La radio de Phnom-Penh a diffusé lundi une nouvelle lettre du prince Sihanouk aux dirigeants cambodgiens ; cette lettre, datée du 7 janvier, célèbre* « la victoire du peuple cambodgien sur les agresseurs vietnamiens ». *La radio cambodgienne a également annoncé l'arrivée à Phnom-Penh des ambassadeurs de Suède, de Finlande, du Danemark, de Tanzanie et d'Irak en Chine. Egalement invités, les ambassadeurs de Norvège et du Népal ne participent pas à cette visite.*

*Du côté vietnamien, M. Vo Dong Giang, vice-ministre des affaires étrangères, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Manille que son pays était prêt à négocier avec le Cambodge* « au niveau et à l'endroit que celui-ci choisira ». *M. Vo Dong Giang accompagnait aux Philippines M. Nguyen Duy Trinh, ministre vietnamien des affaires étrangères, qui achève à Bangkok une tournée dans plusieurs pays asiatiques.*

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — M. Nguyen Duy Trinh est arrivé lundi à Bangkok pour une visite officielle à la tête d'une importante délégation. La capitale thaïlandaise est la dernière étape d'un voyage qui a conduit le chef de la diplomatie de Hanoï dans quatre des cinq pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande. M. Trinh ne s'est pas rendu à Singapour, le cinquième membre de l'ASEAN. Les relations entre les deux pays, qui n'ont jamais été très chaleureuses, traversent une période de tension après le refus de Singapour de livrer à Hanoï les auteurs du détournement d'un DC-3 d'Air Vietnam et du meurtre de deux membres de l'équipage, au début de novembre.

Jusqu'au mois d'août Hanoï avait accusé l'ASEAN de rester sous l'influence des Etats-Unis et de chercher à se constituer en alliance militaire. L'initiative de M. Trinh prend place dans le contexte de l'affrontement khméro-vietnamien et sur la *toile de fond d'une rivalité accrue de la Chine et de l'Union soviétique dans la région.* Les Vietnamiens ont tenu à préciser le caractère bilatéral de chacune de ces visites, essentiellement consacrées au développement de relations de coopération économique. Il n'en reste pas moins qu'un rapprochement de caractère politique s'esquisse à l'égard de l'ASEAN en tant que telle.

A Bangkok, la route de l'aéroport a été pavoisée de drapeaux vietnamiens et thaïlandais : c'est une grande première. Une autre sera la réception mardi par le roi Bhumiphol de M. Trinh, ministre d'un pays communiste.

Tout cela irrite les milieux conservateurs qui se font encore mal à l'idée d'un rapprochement avec l'Indochine communiste amorcé depuis le coup d'Etat d'octobre dernier par le nouveau premier ministre, le général Kriangsak.

C'est une évolution qui pourrait d'autre part avoir à plus long terme un impact sur les mouvements de guérilla communistes dans le Sud-Est asiatique. Cela d'autant plus que la Chine ne cache pas son soutien à l'ASEAN. (*Le Monde* du 14 octobre.) — R.-P. P.

En Tunisie

## M. ACHOUR DÉMISSIONNERAIT DU BUREAU POLITIQUE DU PARTI SOCIALISTE DESTOURIEN

(De notre correspondant.)

Tunis. — Les relations entre les syndicats et le pouvoir continuent à se détériorer en Tunisie. A moins d'un revirement, qui paraît tout à fait improbable, un nouvel échelon de l'escalade devrait être atteint avec la démission du bureau politique du parti socialiste destourien *de M. Habib Achour, secrétaire général* de la centrale syndicale U.G.T.T.

M. Achour a en effet laissé clairement entendre, le dimanche 8 janvier, qu'il avait pris cette décision devant le Conseil national de l'U.G.T.T. réuni pour trois jours à l'hôtel Amilcar, *sur la baie de Tunis*.

« Je suis disposé à démissionner du bureau politique comme l'ont demandé tous les délégués qui ont pris la parole jusqu'à présent » a déclaré en fin de journée M. Achour, qui semble toutefois ne pas vouloir prendre la responsabilité d'une rupture totale avec le parti unique, ainsi que certains syndicalistes le souhaitent.

« *Mon retrait, a-t-il ajouté, ne doit* pas être interprété comme une manifestation d'hostilité envers le parti, car nous ne devons pas oublier que ce dernier et l'U.G.T.T. ont lutté ensemble pour la libération du pays. Nous continuerons à respecter tous ceux qui nous respectent, partis ou tous autres courants politiques qui œuvrent réellement pour le bien du pays. Je me refuse personnellement à déclarer la guerre à quelque parti que ce soit. »

En l'état actuel, il semble donc que la centrale syndicale ne demandera pas à ses adhérents de ne plus militer au sein du parti. — M. D.

(Lire page 7 l'article de Daniel Junqua.)



# L'Algérie veut réduire les importations de produits français

De notre correspondant

**ALGER. — Les exportations françaises vers l'Algérie risquent de subir un sérieux coup de frein en 1978 à la suite des directives données par les autorités algériennes au cours des dernières semaines.**

A la mi-novembre, des industriels et des commerçants privés ont été informés par le ministère du commerce qu'il ne serait plus délivré de licence d'importation *« pour des produits de provenance ou d'origine françaises »*. Peu après, un certain nombre de sociétés nationales ayant un monopole d'importation (1) ont fait savoir qu'elles entendaient se détourner des produits français. En outre, le ministère de l'énergie et de la pétrochimie aurait, il y a quelques jours, adressé une circulaire donnant des *consignes* analogues aux sociétés nationales qui dépendent de lui.

Ces directives concernent les nouveaux contrats. Mais les commandes en cours doivent être exécutées. De même, l'importation de pièces détachées nécessaires au fonctionnement des usines et des machines se poursuivra. En revanche, les achats dans certains secteurs, notamment le secteur pharmaceutique, seraient fortement réduits, voire stoppés.

Pour les contrats qui relèvent des marchés publics, deux cas existent. Lorsqu'il s'agit de projets importants pour lesquels les *discussions sont* très avancées et les industriels français particulièrement compétitifs, les négociateurs ont été informés que l'affaire serait conclue, mais après une période de « gel ». En revanche, lorsque les contacts en sont à leurs débuts, les concurrents français ont reçu le conseil de renoncer, car ils n'ont guère de chances de l'emporter.

*Les autorités* algériennes donnent plusieurs explications à ces décisions. Sur le plan économique, elles soulignent que Paris n'a guère fait d'efforts pour améliorer la balance commerciale. L'Algérie doit donc réduire son déficit en achetant moins à la France. Les achats sont tombés de 4 119 millions de dinars algériens (30,9 % de l'ensemble des *importations* algériennes) au cours des neuf premiers mois de 1976, à 4 008 millions de dinars (23,2 %) au cours de la période correspondante de 1977.

Elles précisent aussi que la France consent moins de crédit et à des conditions moins avantageuses que d'autres pays. Ces deux points sont toutefois contestés du côté français : on précise que, depuis 1971 tous les projets importants ont bénéficié de crédits à des conditions compétitives. On ajoute que depuis la fin de 1976, le montant de l'acompte demandé a été ramené de 30 à 20 %, voire moins dans quelques cas particuliers.

Les autorités algériennes soulignent, *en outre*, que la diversification de leurs importations est un impératif à la fois économique et politique. Elles estiment que les décisions prises à l'égard de la France sont des mesures de précautions en raison des menaces qui pèsent sur les relations franco-algériennes.

PAUL BALTA.

∴

*Fruit du hasard ou calcul ? Ce nouveau pas dans l'escalade entre la France et l'Algérie est annoncé « officieusement » par Alger, au moment même où M. Monory, ministre français de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et M. Mentré, délégué général à l'énergie, cherchent, à l'occasion de leur visite officielle à Ryad, à développer les ventes françaises en Arabie Saoudite (le déficit commercial français avec ce pays atteint quelque 17 milliards de francs).*

*La stratégie du redéploiement adoptée par Paris il y a quelques années a conduit à privilégier les achats de pétrole à l'Arabie Saoudite au détriment de l'Algérie. Les avertissements qu'Alger a multipliés ces derniers temps ne se sont pas encore traduits dans les chiffres du commerce extérieur. En 1976, les ventes françaises s'établissaient à 7 milliards de francs (contre 3,3 milliards d'achats) ; durant les dix premiers mois de l'année 1977 (dernières statistiques connues), les exportations françaises ont atteint 6,8 milliards (pour 3,2 milliards d'importations). Toutefois, ces chiffres prennent en compte des contrats souvent signés il y a plusieurs années (livraison de deux méthaniers en 1977)*

*Les « directives » du gouvernement algérien se sont d'ores et déjà traduites dans la passation des grands contrats, le volume attribué à la France ayant fortement chuté en 1977, au profit des Etats-Unis, de l'Italie et de l'Allemagne fédérale. Les mesures prises ces dernières semaines par Alger, si elles sont réellement appliquées, ne se feront donc sentir que progressivement. Plusieurs secteurs industriels français sont directement concernés : les biens d'équipement professionnels (« les machines et appareils » représentent un quart des ventes françaises à l'Algérie), les véhicules, notamment les camions (15 %), les produits sidérurgiques (11 %) et les produits pharmaceutiques (6 %).* — J. M.-Q.

(1) L'Assemblée nationale a adopté, dimanche 8 janvier, un texte de loi plaçant sous le monopole de l'Etat toutes les transactions commerciales avec l'étranger. La nouvelle législation interdit toutes les exportations ou importations à titre privé, et le code pénal doit être modifié afin de prévoir des peines contre les contrevenants.

# Le Pakistan n'acceptera pas de modification à l'accord nucléaire conclu avec la France

Islamabad *(A.F.P.)*. — Le Pakistan est mécontent de l'attitude de la France sur la question de la livraison de l'usine de retraitement nucléaire prévue par un accord de 1976, a déclaré samedi 7 janvier à Islamabad M. Agha Shahi, secrétaire d'Etat pakistanais aux affaires étrangères.

*« Nous ne sommes pas satisfaits du rythme des livraisons françaises pour cette usine »*, a-t-il ajouté, indiquant que depuis près de neuf mois la France n'a pas tenu ses engagements.

M. Shahi a d'autre part déclaré que, au cours de son voyage à Paris, en septembre 1977, il avait rejeté les propositions françaises tendant à modifier les installations de l'usine de façon qu'elle ne produise pas du plutonium, mais un mélange de plutonium et d'uranium, inutilisable à des fins militaires (*le Monde* du 7 janvier). « *Le Pakistan*, a-t-il dit, *a souscrit à toutes les mesures de sauvegarde présentées par la France. Nous sommes prêts à discuter avec le gouvernement français de toute mesure de sauvegarde supplémentaire, mais nous comptons que la France honorera sa signature et s'en tiendra aux termes de l'accord.* »

Un porte-parole du gouvernement pakistanais a déclaré pour sa part que « *le Pakistan n'accepterait pas une quelconque modification de l'accord conclu en 1976* ».

Ce que de nombreux Pakistanais considérent comme un « recul » de la part de la France risque de jeter un froid dans les relations, jusqu'à présent excellentes, entre les deux pays, estiment les observateurs à Islamabad. La construction de l'usine de retraitement de *Chasma*, sur les bords de l'Indus (dans l'ouest du Pendjab), a toujours été au centre des convulsions politiques qui agitent le Pakistan depuis près d'un an. Alors que M. Bhutto, l'ancien premier ministre, a accusé les Etats-Unis d'avoir monté un « complot » contre son régime pour faire échouer le projet, le général Zia-Ul-Haq, qui l'a renversé en juillet dernier, a déclaré que son gouvernement entendait obtenir de la France qu'elle respecte ses engagements. Il est clair qu'aucun gouvernement pakistanais ne peut, actuellement, renoncer au contrat sans être immédiatement accusé de « trahir » le pays.

## LE JAPON AURAIT CHERCHÉ A FABRIQUER UNE BOMBE ATOMIQUE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Selon le dernier numéro du magazine américain « Science », le Japon a essayé, pendant la seconde guerre mondiale, de fabriquer sa propre bombe atomique. Il a échoué en raison des raids aériens des Etats-Unis et du manque de coordination dans la réalisation du projet.

*Les recherches ont surtout eu* lieu à Tokyo, sous la direction d'un savant mort en 1951, Yoshio Nishina. Les chercheurs japonais mêlés à l'affaire auraient participé à une « conspiration du silence » pour des raisons politiques. Certaines des critiques adressées aux Etats-Unis pour avoir utilisé l'arme nucléaire contre Hiroshima et Nagasaki *étaient fondées sur l'idée que les* Japonais n'avaient jamais songé eux-mêmes à employer de tels moyens.

## M. PIERRE MESSMER EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE

(De notre correspondant.)

Metz. — M. Pierre Messmer, député (R.P.R.) de Moselle, maire de Sarrebourg, a été élu ce lundi 9 janvier au premier tour, président du conseil régional de Lorraine. Il remplace M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (radical), qui avait annoncé qu'il ne se représentait pas (« le Monde » du 22 novembre et interview de M. Servan-Schreiber dans « le Monde » du 8 décembre).

*M. Messmer a obtenu* 43 voix. M. César Depietri, député communiste de Moselle (Thionville-Ouest), candidat de la gauche, a obtenu 6 voix. Il y a eu 12 bulletins blancs et 2 bulletins nuls. M. de Thalouet, conseiller général (P.R.) de Meurthe-et-Moselle, a obtenu une voix bien que n'étant pas candidat.

Le vote des Français de l'étranger

## LES SOCIALISTES ONT VOTÉ LA LOI DU 19 JUILLET

*Au Club de la presse d'Europe 1*, M. Mitterrand a, par deux fois dimanche soir, indiqué que les socialistes avaient « voté contre » le projet de loi modifiant les modalités du vote des Français de l'étranger adopté définitivement par le Parlement et le 30 juin et promulgué le 19 juillet 1977 (voir à ce sujet les articles de Pierre Viansson-Ponté et de Michel Kajman dans « le Monde » du 7 janvier, page 11).

En réalité, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, après avoir pris position contre diverses dispositions du projet, qui ont d'ailleurs été écartées, a émis un vote favorable à la loi telle qu'elle a été adoptée aussi bien au cours de la première lecture au Palais-Bourbon le 28 juin que de l'adoption définitive le 30.















Le numéro du « Monde » daté 8-9 janvier 1978 a été tiré à 506 399 exemplaires.

هكذا من الأصل

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | 30 déc. | 6 janv. |
|---|---|---|
| Indice général | 74,2 | 71,8 |
| Assurances | 133,3 | 131,8 |
| Banq. et sociétés financ. | 64,1 | 62,7 |
| Sociétés foncières | 74,9 | 73,1 |
| Sociétés investiss. portef. | 72,7 | 70,7 |
| Agriculture | 74,7 | 75 |
| Aliment., brasseries, distill. | 69,2 | 67,2 |
| Autom., cycles et l. équip. | 85,1 | 82,3 |
| Bâtim., matér. constr., T.P. | 77,4 | 75 |
| Caoutchouc (ind. et comm.) | 56,3 | 53,1 |
| Carrières salines, charbon | 82 | 80,7 |
| Constr. mécan. et navales | 67,8 | 65,2 |
| Hôtels, casinos, thermal. | 90,2 | 88,6 |
| Imprimeries, pap., cartons | 59,4 | 58,6 |
| Magas., compt. d'exportat. | 53,9 | 51 |
| Matériel électrique | 83,1 | 78,3 |
| Métall., com. des pr. métal. | 38,3 | 36,9 |
| Mines métalliques | 78,3 | 76,5 |
| Pétroles et carburants | 67,3 | 65,1 |
| Prod. chimiq. et di.-mét. | 77,5 | 73,9 |
| Services publics et transp. | 81,7 | 78,8 |
| Textiles | 102,7 | 99,8 |
| Divers | 91,2 | 88,3 |
| Valeurs étrangères | 102,3 | 103,9 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 124,1 | N. C. |
| Rentes perpétuelles | 52,7 | — |
| Rentes amort., fonds gar. | 186,5 | — |
| Sect. indust. publ. à r. fixe | 82,2 | — |
| Sect. ind. publ. à rev. ind. | 228,3 | — |
| Secteur libre | 102,4 | — |

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1969

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 217,4 | N. C. |
| Val. franç. à rev. variable | 514,2 | 496,2 |
| Valeurs étrangères | 756,1 | 767,9 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 59,9 | 57,5 |
| Produits de base | 37 | 35 |
| Construction | 78,3 | 75,5 |
| Biens d'équipement | 63,3 | 62,1 |
| Biens de consom. durables | 100 | 94,6 |
| Biens de cons. non durabl. | 51,5 | 48,7 |
| Biens de consom. aliment. | 62,8 | 59,3 |
| Services | 88,2 | 84,1 |
| Sociétés financières | 89 | 86,9 |
| Sociétés de la zone franc expl. principal. à Pétr. | 153,4 | 151,4 |
| Valeurs industrielles | 53,4 | 51,1 |

## DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel, c. 72 | 1 p. 4 | 8 18 |
| Bathorest, c. 14 | 1 p. 4 | |
| Sade, c. 27 | 2 p. 3 | 7 90 |
| S.I.L.I.C., c. 13 | 1 p. 3 | 1 68 |
| Commerzbank, c. 35 | 1 p. 8 | 13 |
| Rolinco, c. 18 | 1 p. 20 | .... |

## LONDRES

### Calme

*Hausse des fonds d'Etat, en raison de la baisse du taux d'escompte officiel. Effritement des industrielles et des mines d'or.*

OR (ouverture) (dollars) 168 60 contre 169 90

| VALEURS | CLOTURE 6/1 | COURS 9/1 |
|---|---|---|
| Beecham | 673 | 670 |
| British Petroleum | 842 | 848 |
| Courtaulds | 119 | 119 |
| De Beers | 303 | 302 |
| Imperial Chemical | 364 | 363 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 186 | 185 |
| Shell | 527 | 525 |
| Vickers | 188 | 186 |
| War Loan 3 1/2 % | 36 3 4 | 36 7 8 |
| *West Driefontein | 26 | 25 3 4 |
| *Western Holdings | 22 | 22 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 5 janv. | 6 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 96,6 | 94,4 |
| Valeurs étrangères | 100,9 | 100,5 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 58,4 | 57,5 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 6/1 | 9/1 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 240 80 | 241 75 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés ............ 8 7/8 %

### NOUVELLES DES SOCIETES

**VINIPRIX.** — Pour 1977, le bénéfice net de l'ancienne société Viniprix devrait être identique à celui de 1976 (10,46 millions de francs). Il en serait de même pour la Beaujolaise-Végaprix (3,25 millions de francs en 1976), tandis que les comptes de Saveco devraient être équilibrés, alors que l'exercice 1976 s'était soldé par un bénéfice net de 0,34 million de francs.

**MONSANTO.** — En raison de la baisse de la demande mondiale pour l'acrylonitrile, la firme a décidé de fermer l'une de ses deux usines du Texas. Cette usine produisait pour 220 millions de dollars.

**BIC.** — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour trois anciennes au cours du mois de mars. Le capital passera de 180 millions à 240 millions de francs.

## B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 9 janvier 1978, publie notamment les insertions suivantes :

*Crédit foncier de France.* — Emission au pair d'un emprunt de 1,3 milliard de francs, représenté par 1 300 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 11 %, d'une durée *de quinze ans, amorti en dix séries* égales et d'un taux de rendement actuariel brut de 11,05 %.

*Interbail.* — Emission d'un emprunt obligataire de 127 050 000 F, représenté par 726 000 obligations de 175 F nominal convertibles à tout moment en actions à partir du *1er juillet 1978, à raison d'une action* de 100 F nominal pour une obligation de 175 F. Ces obligations rapporteront un intérêt de 10 %. Le taux de rendement actuariel brut, en cas de non-conversion, s'élèvera à 11,17 %. L'emprunt sera amorti en dix années au maximum à partir du 1er janvier 1979.

*La Ruche picarde.* — Emission de 108 000 actions nouvelles de 50 F nominal attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes et provenant de l'augmentation de capital du 20 octobre 1977. La répartition de ces actions nouvelles s'effectuera à compter du *16 janvier 1978.*

*Bois déroulés Océan.* — Cotation du droit de souscription, de l'émission et de la cotation des 5 043 325 actions à provenir de l'augmentation du capital. La souscription sera ouverte du 16 janvier au 17 février 1978 à raison de cinq actions nouvelles pour trois anciennes. De même, les propriétaires d'actions de 75 F qui doivent être échangées contre des actions de 10 F auront la faculté de souscrire à raison de cinq actions nouvelles pour vingt et une anciennes de 75 F. (Le capital a été réduit cette année.)

*Le Métal déployé.* — Attribution gratuite (une pour dix) des 11 432 actions nouvelles de 70 F nominal provenant de l'augmentation de capital du 20 septembre dernier.

*Virax.* — Répartition des 79 523 actions nouvelles de 50 F nominal, représentant l'augmentation de capital décidée le 24 juin dernier. Ces actions attribuées gratuitement sont réservées aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

*Moulinex.* — Admission à la cote des 934 229 actions nouvelles de 10 F nominal attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes

## BOURSE DE PARIS - 6 JANVIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 34 60 | 0 385 |
| 5 % | 51 30 | 4 658 |
| 5 % 1920-1980 | 149 50 | 4 688 |
| 3 % amort. 45-54 | 88 20 | 1 307 |
| 4 1/4 % 1963 | 102 85 | 2 701 |
| 4 1/4-4 3/4 % 63 | 91 60 | 1 275 |
| Emp. N. Eq. 5 1/2 65 | 100 10 | 1 266 |
| Emp. N. Eq. 6 % 66 | 104 10 | 1 611 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 98 40 | 3 816 |
| Emp. 7 % 1973 | 285 10 | 8 827 |
| Emp. 8,80 % 77 | 102 94 | 5 621 |
| E.D.F. 6 1/2 1950 | | 4 132 |
| — 5 % 1960 | 104 10 | 4 452 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| E.D.F. parts 1958 | 500 | 500 |
| E.D.F. parts 1959 | | 494 50 |
| Ch. France 3 % | 148 | 149 |
| Abeille I.G.A.R.D. | | 497 |
| Abeille (Vie) | ... | 282 |
| A.G.F. (Sté Cent.) | 370 | 362 |
| Ass. Gr. Paris-Vie | 1398 | 1375 |
| Concorde | 324 | 324 |
| Epargne France | | 268 |
| Financ. Victoire | c 170 | 173 |
| Fonc. T.I.A.R.D. | 87 | 85 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| France I.A.R.D. | 175 | 174 |
| France (La) | 343 | 343 |
| GAN (Sté) Centr. | 622 | 621 |
| Protectrice A.I.R. | 248 | 250 |
| U.A.P. | 548 | 547 |
| Alsacien. Banque | 365 | 365 |
| Banque Hervet | 240 | 238 |
| Bque Hypoth. Eur | 228 | 228 |
| Bque Nat. Paris | 370 | 370 |
| (Li) B. Scalb. Dup. | 85 50 | 83 |
| Banque Worms | 143 | 144 |
| C.B.I.B. | 54 10 | 56 30 |
| Cofica | o 88 50 | o 87 |
| C.A.M.E. | 38 10 | 39 50 |
| Creditel | 100 50 | 100 50 |
| Créd. Gén. Indust | 152 | 146 |
| Cr. Ind. Als.-Lor. | 123 | 125 |
| (M.) Crédit Mod. | | 50 |
| Electro-Banque | 139 | 139 50 |
| Eurobail | 104 | 102 |
| Financière Sofal. | 252 | 247 |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | ... | 47 50 |
| France-Bail | 198 | 199 |
| Hydro-Energie | d 17 70 | 17 70 |
| Immobail B.T.P. | 138 70 | 138 |
| Immobanque | 182 | 180 50 |
| Immofice | 148 | 146 |
| Interbail | 160 | 159 |
| Laffitte-Bail | 116 | 114 90 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locabail Immob. | 196 | 191 |
| Loca-Expansion | 109 | 109 30 |
| Locafinancière | 124 | 123 20 |
| Marseil. Crédit | 232 | 232 |
| Paris-Réescompt. | 188 50 | 185 50 |
| Séquanaise Banq. | 151 | 150 |
| SLIMINCO | 191 | 195 |
| Sté Cent. Banq. | 78 | 79 |
| Sté Générale | 201 50 | 201 20 |
| SOFICOMI | 165 | 163 |
| Sovabail | 284 | 285 50 |
| UCIP-Bail | 118 50 | 118 30 |
| Unibail | 181 | 178 |
| Un. Ind. Crédit | 137 50 | 132 |
| Cie Foncière | 73 | 75 |
| C. G. V. | 230 | 222 |
| Fonc. Chât.-d'Eau | 600 | 600 |
| (M) S.O.F.I.P. | 67 | 68 |
| Fonc. Lyonnaise | 490 | 490 |
| Immob. Marseille | 825 | 825 |
| Louvre | 150 30 | 150 |
| Midi | 272 50 | 269 90 |
| Rente foncière | 295 | 295 |
| SINVIM | 148 70 | 146 |
| Cogifi | 112 70 | 113 20 |
| Foncina | 98 50 | 98 50 |
| Gr. Fin. Constr. | 113 50 | 113 |
| Immindo | 109 50 | 108 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Immoinvest | 83 30 | 83 |
| Cie Lyon. Imm. | 84 55 | 84 50 |
| OFIMEG | 80 | 80 |
| U.G.I.M.O. | 99 50 | 98 50 |
| Union Habit. | 140 20 | 143 |
| Un. Imm. France | 117 50 | 118 |
| Acier Investiss. | 82 | 84 |
| Gestion Sélect. | 176 | 174 |
| Sofragi | 224 50 | 225 |
| Abeille (Cie Ind.) | 165 | 158 50 |
| Applic. Hydraul. | 521 | 515 |
| Artois | 83 40 | 83 |
| Centen Blanzy | 249 | 249 |
| (Ny) Centrest | 109 | 108 |
| (Ny) Champex | | |
| Charg. Réun. (p.) | 2444 | 2244 |
| Comindus | 305 | 303 |
| (Li) Dév. R. Nord | 130 | 130 50 |
| Electro-Financ. | 202 | 198 |
| Fin. Bretagne | 38 10 | 39 50 |
| Gaz et Eaux | 498 | 498 |
| La Mure | 20 | 19 20 |
| Lebon et Cie | 125 | 125 20 |
| (Ny) Lordex | | 110 |
| Cie Marocaine | 26 | 26 |
| OPB Paribas | 85 | 80 |
| Paris-Orléans | 73 90 | 74 10 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Applic. Mécan. | 38 | 38 |
| Arbel | 120 | 119 50 |
| Bernard-Moteurs | 60 | 59 |
| B.S.L. | 153 80 | 160 |
| C.M.P. | 298 | 258 |
| De Dietrich | 432 | 434 30 |
| Duc-Lamothe | 315 | 313 |
| E.L.M.-Leblanc | 470 | 456 |
| Ernault-Somua | 60 | 60 |
| Facom | 565 | 568 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Ripolin-Georget | | 44 30 |
| Rousselot S.A. | 538 | 534 |
| Soufre Réunies | 148 | 148 50 |
| Synthelabo | 100 | 95 |
| Thann et Mulh. | 31 30 | 31 20 |
| Ufiner S.M.D. | 85 80 | 85 80 |
| Agache-Willot | 417 | 414 |
| Filés Fourmies | 18 80 | 18 |
| Lainière-Roubaix | 40 | 40 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Vieille Montagne | 203 20 | 208 50 |
| Am. Petrofina | | 139 |
| British Petroleum | 76 60 | 78 50 |
| Gulf Oil Canada | 126 50 | 122 |
| Petrofina Canada | | 85 |
| Shell Tr (port.) | | 46 50 |
| Akzo | 47 50 | 50 10 |
| Dart. Industries | 170 10 | 170 |
| Dow Chemical | 124 10 | 124 20 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Fosecco | c | 13 90 |
| Gevaert | 171 | 171 70 |
| Glaxo | | 58 20 |
| Grace and Co. | 127 50 | 126 10 |
| Pfizer Inc. | 125 | 130 |
| Procter Gamble | 402 | 390 |
| Courtaulds | | 10 80 |
| Est-Asiatique | | 97 50 |
| Canadien-Pacif. | 78 | 76 80 |
| Wagons-Lits | 60 | 60 10 |
| Barlow-Rand | 13 10 | 13 80 |
| Suéd. Allumettes | | 82 |

### HORS COTE

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 410 | o 400 |
| Cellulose Pin | 39 10 | 38 |
| Coparex | 184 | 177 |
| Ecco | 400 | 410 |
| Euratrep | 488 | 452 |
| Intertechnique | 150 | 137 |
| Métall. Minière | .. | 65 |
| Pronuptia | .. | 238 |
| Sab. Mor. Corv. | ... | 158 |
| Sofibus | ... | |
| S.P.R. | ... | 227 |
| Ufinex | | 128 10 |
| Oce v. Grinten | 300 | 300 |
| Rorento NV | 269 60 | 268 90 |

### SICAV

| | | |
|---|---|---|
| Plac. Institut. | 12717 39 | 12287 33 |
| 1re catégorie | 10286 40 | 10094 61 |

| 9/1 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions Sélect. | 133 98 | 127 89 |
| Aedificandi | 182 35 | 164 99 |
| Agfimo | 176 89 | 168 57 |
| A.L.T.O. | 157 82 | 150 66 |
| America-Valor | 285 49 | 272 54 |
| Assurances Plac. | 126 39 | 120 66 |
| Bourse-Invest. | 131 03 | 125 09 |
| B.T.P. Valeurs | 122 17 | 118 04 |
| C.I.P. | 278 19 | 265 58 |
| Convertibles | 120 39 | 114 93 |
| Convertimmo | 122 54 | 116 98 |
| Drouot Invest. | 176 92 | 168 90 |
| Elysées-Valeurs | 157 21 | 150 08 |
| Epargne-Croiss. | 479 81 | 467 29 |
| Epargne-Inter. | 265 44 | 253 40 |
| Epargne-Mobil. | 151 13 | 144 28 |
| Epargne-Oblig. | 138 57 | 132 28 |
| Epargne Revenu. | 298 80 | 285 26 |
| Epargne-Unie | 274 82 | 261 88 |
| Epargne Valeur | 165 57 | 158 08 |
| [illegible] | 208 42 | 191 33 |
| [illegible] | 174 12 | 166 22 |
| [illegible] | 121 02 | 116 53 |
| [illegible] | 143 76 | 137 24 |
| Planinter | 273 41 | 261 81 |
| Sicavimmo | 199 60 | 190 55 |
| S. I. Est | 388 72 | 363 46 |
| Soginco | 120 17 | 114 72 |
| Sogister | 423 84 | 404 43 |
| Univalor | 152 72 | 145 79 |
| Valorem | 156 25 | 148 31 |

*Cours précédent

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer *dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.*

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre *14 h. 15 et 14 h. 30*. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 675 | 4,5 % 1973 | 687 | 685 | 694 50 | 690 |
| 1920 | C.N.E. 3 % | 1931 40 | 1940 | 1964 | 1959 |
| 340 | Afrique Occ. | 318 | 308 | 305 50 | 310 |
| 255 | Air Liquide | 241 | 240 | 239 10 | 240 |
| 58 | Als. Part Ind. | 49 50 | 48 | 48 | 48 |
| 134 | Als. Superm. | 132 | 132 10 | 132 10 | 132 10 |
| 59 | Alsthom-Atl. | 58 60 | 58 | 57 60 | 57 60 |
| 140 | Applica. gaz. | 125 10 | 122 | 122 | 121 20 |
| 335 | Aquitaine | 315 | 303 | 303 | 302 20 |
| 69 | — certif. | 58 | 54 50 | 54 50 | 54 10 |
| 89 | Ariom. Prior. | 94 30 | 93 90 | 93 90 | 93 |
| 195 | E.J. Lefebvre | 200 | 198 | 196 | 192 20 |
| 60 | Esso S.A.F. | 63 50 | 63 | 61 | 64 |
| 157 | Eurafrance | 162 | 158 | 160 | 157 |
| 525 | Europe no 1 | 477 | 452 | 448 | 461 |
| 375 | Ferodo | 353 | 349 | 347 | 350 |
| 435 | — obl. conv. | 422 | 416 40 | 416 40 | 416 40 |
| 52 | Fin. Dév. Ent. | 52 | 52 | 52 | 51 |
| 130 | Fin. Paris BP | 134 50 | 132 20 | 131 | 130 20 |
| 26 | — (droit) | 26 60 | 26 20 | 25 30 | 25 |
| 205 | — obl. conv. | 189 | 188 | 188 | 188 |
| 131 | Finextel | 130 20 | 132 | 132 | 132 |
| 69 | Fraissinet | 69 50 | 68 70 | 71 | 68 30 |
| 120 | Olida-Caby | 118 | 116 10 | 116 10 | 116 |
| 91 | Opfi-Paribas | 78 10 | 76 | 76 | 74 60 |
| 69 | Paris-France | 68 50 | 67 | 66 80 | 67 |
| 66 | Pechelbronn | 67 | 66 10 | 66 10 | 64 90 |
| 75 | P.U.K. | 71 60 | 70 | 69 50 | 68 75 |
| 122 | — (obl.) | 113 | 113 | 113 | 111 |
| 35 | Penarroya | 33 60 | 33 60 | 33 50 | 33 20 |
| 170 | Penhoët | 167 | 170 | 168 | 166 70 |
| 205 | Pernod-Ric. | 193 | 91 | 190 20 | 192 |
| 136 | Perrier | 125 | 121 90 | 122 60 | 124 |
| 61 | Pétroles B.P. | 57 50 | 55 20 | 55 | 54 20 |
| 220 | Tél. Ericsson | 193 | 187 | 184 | 185 |
| 59 | Terres Roug. | 60 | 59 | 59 | 60 10 |
| 129 | Thomson-Br. | 130 | 128 | 128 30 | 128 |
| 216 | — (obl.) | 208 | 202 80 | 202 80 | 202 80 |
| 226 | U.I.S. | 219 | 219 50 | 219 50 | 218 50 |
| 163 | U.C.B. | 156 | 150 | 150 | 148 10 |
| 205 | Un. F. Bques | 214 | 212 | 212 | 212 |
| 81 | U.T.A. | 82 50 | 82 50 | 82 50 | 82 95 |
| 15 | Usinor | 16 95 | 16 50 | 16 80 | 16 50 |
| 93 | — (obl.) | 90 50 | 91 | 91 | 90 50 |
| 64 | Vallourec | 66 50 | 66 10 | 66 | 65 20 |
| 460 | V. Clicquot-P. | 418 50 | 407 | 407 | 405 |
| 310 | Viniprix | 299 | 285 | 285 | 288 |
| 385 | Gen. Motors | 290 | 285 | 284 | 286 |
| 14 50 | Goldfields | 15 75 | 16 10 | 16 40 | 16 10 |
| 22 | Harmony | 23 50 | 24 50 | 24 50 | 25 |
| 285 | Hoechst Akti | 283 | 280 80 | 281 | 278 50 |
| 32 | Imp. Chem. | 31 90 | 32 50 | 31 90 | 32 05 |
| 83 | Inco Limited | 83 40 | 80 10 | 80 10 | 80 |
| 1290 | I.B.M. | 1294 | 1270 | 1265 | 1262 |
| 153 | I.T.T. | 151 70 | 146 70 | 144 80 | 146 40 |
| 270 | Merck | 261 50 | 255 | 255 10 | 250 |
| 230 | Minnesota M. | 226 | 219 60 | 219 60 | 219 |
| 380 | Mobil Corp. | 296 | 287 | 287 | 282 70 |
| 8410 | Nestlé | 8280 | 8420 | 8420 | 8350 |
| 169 | Norsk Hydro | 174 | 170 10 | 171 | 170 10 |
| 73 | Free State | 86 | 89 40 | 90 40 | 89 40 |
| 245 | Gen. Electric | 236 | 233 80 | 232 | 238 40 |
| 230 | Xerox Corp. | 223 | 211 50 | 211 50 | 211 50 |
| 0 81 | Zambia Cop. | 0 85 | 0 82 | 0 82 | 0 82 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 6/1 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 738 | 4 731 | 4 740 |
| Allemagne (100 DM) | 220 950 | 221 450 | 220 500 |
| Belgique (100 F.) | 14 285 | 14 266 | 14 175 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 205 350 | 206 090 | 205 |
| Danemark (100 krd) | 80 990 | 80 990 | 80 000 |
| Suède (100 krs) | 100 690 | 100 810 | 99 |
| Norvège (100 k.) | 91 250 | 90 780 | 90 250 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 990 | 9 016 | 8 850 |
| Italie (1 000 lires) | 5 415 | 5 414 | 5 250 |
| Suisse (100 fr.) | 230 010 | 234 410 | 231 |
| Autriche (100 sch.) | 30 775 | 30 970 | 30 850 |
| Espagne (100 pes.) | 5 839 | 5 855 | 5 550 |
| Portugal (100 esc.) | 11 735 | 11 780 | 10 500 |
| Canada ($ can. 1) | 4 329 | 4 333 | 4 295 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 6/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 26300 | 26220 |
| Or fin (kilo en lingot) | 26395 | 26270 |
| Pièce française (20 fr.) | 263 50 | 264 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 224 90 | 229 9. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 241 80 | 246 |
| Union latine (20 fr.) | 225 50 | 226 10 |
| Souverain | 249 90 | 245 50 |
| Pièce de 20 dollars | 1179 60 | 1158 |
| Pièce de 10 dollars | 656 | 657 |
| Pièce de 5 dollars | 382 | 402 50 |
| Pièce de 50 pesos | 1078 | 1050 |
| Pièce de 10 florins | 250 | 246 |

# idées

## LES GRILLES DU TEMPS

# Entretien avec Simone de Beauvoir

## II. — « Le féminisme, maintenant, est une force »

**« J'ai pensé que la victoire des femmes serait liée à l'avènement du socialisme. Or, le socialisme, c'est un rêve », a expliqué Simone de Beauvoir dans la première partie de cet entretien.**

**C'est encore du sort et de la situation des femmes en France, aujourd'hui et demain, que traite ici l'auteur du « Deuxième Sexe ».**

*« On voit bien ce que vous souhaitez pour les femmes, mais que jugez-vous possible pour elles au cours des dix ou vingt années à venir, en France ?*

— Je pense que, quand même, on peut gagner quelque chose puisque nous avons déjà gagné la contraception, l'avortement. Il y a maintenant des procès contre le viol, un appui sérieux aux femmes battues. Cela crée un mouvement d'opinion, auquel même les hommes ne doivent pas être totalement insensibles ; ils doivent être plus intimidés maintenant quand il s'agit de violer ou de battre une femme.

» Je pense aussi que, si le mouvement continue d'une manière sérieuse, on pourrait arriver à une véritable égalité des salaires entre hommes et femmes, ce qui est une chose très importante ; la loi dit qu'il y a égalité, mais, en réalité, on disqualifie le travail de la femme, de manière à la payer moins. Si elle fait exactement le même travail qu'un homme, on lui donne quand même un échelon inférieur, pour justifier une rémunération moins élevée. Il n'y a pas de véritable égalité des salaires.

» Je pense aussi qu'il peut y avoir une lutte sur le plan du travail ménager. C'est-à-dire que les femmes exigent de ne plus être seules à faire ce travail, à élever leurs enfants ; elles pourraient obtenir que l'Etat les aide avec des crèches et autres institutions possibles. Cela me semble intéressant de voir que maintenant il y a beaucoup de jeunes gens qui travaillent dans des maternelles, alors que l'on considérait cela comme un métier absolument féminin. Donc, je pense que dans les jeunes générations il y a une possibilité d'ouverture.

### *Le pouvoir, les élections*

*— Dans les structures institutionnelles, vous ne croyez pas à l'utilité, à l'efficacité d'organismes comme un secrétariat d'Etat à la condition féminine ? Ce secrétariat, remplacé maintenant par une « délégation », vous l'avez accueilli en disant que c'était une « mystification ». Et puis, un peu plus tard, vous avez quand même protesté contre sa suppression.*

— Oui, parce que c'était encore plus net comme manière de dire qu'on ne se souciait pas de la condition des femmes. Mais c'est une mystification, tel que cela a été fait. On n'a absolument rien obtenu. Ce n'est pas par là qu'il y a eu progrès.

*— Et même dans un pouvoir politiquement orienté d'autre façon, disons pour simplifier : avec un pouvoir de gauche, vous ne croyez pas qu'il faudrait créer un ministère spécial, une législation particulière aux femmes ?*

— Non, je ne crois pas. De même que l'Année de la femme ne m'a pas semblé quelque chose de valable. Je pense qu'il ne faut pas traiter les femmes séparément. D'ailleurs, les partis de gauche ne sont pas plus favorables aux femmes que les partis de droite. Le parti socialiste est très déficient de ce point de vue-là, le parti communiste aussi, c'est même une des raisons qui ont contribué à la création de groupes véritablement féministes : beaucoup de femmes se sont rendu compte que, ou dans le parti communiste, ou dans le parti socialiste, ou dans les groupuscules gauchistes, elles étaient toujours traitées, de toute manière, comme les servantes des hommes, des subordonnées.

» Alors, elles ont pensé qu'il fallait prendre la lutte des femmes entre leurs mains, en tant que lutte des femmes et pas seulement en travaillant avec les hommes à changer le monde.

*— Mais vous souhaitez néanmoins qu'elles soient beaucoup plus nombreuses à se présenter aux élections, et vous les y encouragez ?*

— Pas tellement.

*— Cela vous paraît secondaire ?*

— Cela me paraît secondaire. Je ne suis pas tellement pour la représentation parlementaire. Les élections, je ne sais pas très bien ce que cela signifie, et je ne vois pas très bien ce que les femmes élues feront, sinon d'être des femmes-alibis, là aussi.

» Enfin, là, c'est un problème qui est assez délicat parce que, si les femmes veulent prendre le pouvoir à la manière des hommes, ce n'est pas la peine, c'est ce que nous voudrions changer justement, toutes ces notions et ces valeurs. Mais, d'autre part, il est évident qu'une femme qui a des responsabilités sociales, politiques ou intellectuelles est plus à même de rendre service aux autres femmes que si elle n'a aucun instrument entre les mains.

» Simplement, il arrive très souvent que, si les femmes réussissent sur ce plan-là, elles se désolidarisent des autres femmes et elles pensent que, si elles ont réussi, n'importe qui peut réussir. Or c'est complètement faux parce que, si l'on réussit, c'est par des chances, ou de naissance, ou de vie, ou d'argent, et cela ne prouve pas du tout que la situation des femmes en est changée.

*— En somme, le demi-échec des vingt-cinq années écoulées pour la condition des femmes en France que vous évoquez dans* Tout compte fait, *c'est davantage l'échec du socialisme et du changement politique que l'échec des femmes ?*

— Oui, ce sont les deux. Seulement, je pense que le féminisme est quand même en assez bonne voie. Puisque ce n'était rien, vraiment, il y a quinze ans ; il y a dix ans même, c'était bien peu de chose ; et maintenant il représente une force. Tandis que le socialisme, je ne vois pas du tout qu'il ait fait des progrès.

*— Vous ne le reconnaissez nulle part, en l'état actuel.*

— Non, nulle part.

*— Quelle société française voudriez-vous voir naître dans les années qui viennent ?*

— Ce que je souhaiterais ?

*— Oui.*

— Ce serait un socialisme qui soit vraiment un socialisme. Mais cela me semble très difficile à réaliser dans le monde tel qu'il est parti aujourd'hui.

» Ce serait une réduction des inégalités, et même leur supression, ce serait la cessation de l'exploitation, ce serait toutes choses qui ne sont pas réalisées non plus dans les pays dits socialistes. Par conséquent, ce serait un tel changement que je ne crois pas que cela puisse se produire avant bien longtemps.

*— Donc, le socialisme, pour vous, est une conception ouverte, généreuse, idéale, mais utopique.*

— Oui, absolument.

### *« Si je vote... »*

*— Alors, quel autre régime se rapproche le plus de ce que vous souhaitez, et jugez possible en l'état actuel. Est-ce que vous considérez que la gauche institutionnelle et la droite actuellement au pouvoir, c'est la même chose ?*

— Non. Je pense que tout de même la gauche accorderait concrètement plus que n'accorde la droite aux déshérités, aux ouvriers. Enfin, si je vote, je voterai évidemment à gauche et non à droite.

» Le régime actuel me semble absolument corrompu, pourri. Alors, j'aimerais autre chose, ne serait-ce que pour le changement.

*— En politique, vous-même et Sartre signez une foule de textes. J'ai relevé, parmi vos dernières interventions, celles qui avaient trait à l'affaire du docteur Mikhaël Stern, dont vous vous êtes beaucoup occupée, aux militants de la FAI emprisonnés à Barcelone, à un musicien nigérien, à des expulsés de Saint-Denis, à la répression en Italie, etc. Est-ce que vous croyez à l'efficacité de ces prises de position ?*

— Quelquefois : par exemple, je crois que pour le docteur Stern, cela a été assez important. Non pas ce que j'ai fait moi-même exactement, c'est son fils qui a accompli un travail remarquable. On dit aussi que nous avons sauvé la vie de certains Grecs. En tout cas, on ne peut pas ne pas signer.

*— Mais vous n'avez pas l'impression que l'on tourne en rond en se faisant plaisir ou en faisant plaisir à ceux qui vous sollicitent, sans que ce soit efficace ?*

— Certainement, sur le nombre de signatures que l'on donne, certaines ne sont pas efficaces. Mais il suffit que quelques-unes le soient pour qu'on soit obligé de tenter le coup.

### *De l'écriture à l'image*

*— Ecrivez-vous en ce moment ?*

— En ce moment, je m'intéresse surtout à de possibles réalisations de mes livres au cinéma. Une amie suédoise a fait un film sur la vieillesse en s'inspirant du *Deuxième Sexe*, et j'y ai participé un peu.

*— Et vous passez sans peine de l'écriture à l'image.*

— Ce n'est pas moi qui passe à l'image.

*— Vous regardez quand même vos œuvres passer à l'écran.*

— Ce sont des réalisatrices, des metteuses en scène, je dis metteuses en scène parce que c'est surtout avec des femmes que je travaille, jusqu'ici. Naturellement, l'image ne donne pas exactement ce que peut donner un livre. Mais elle donne quelque chose d'un peu différent, de plus fort, une présence. Par exemple, dans *la Femme rompue*.

*— Vous voulez faire des films aussi proches que possible de vos œuvres ou plus militants encore ?*

— Ah non ! très proches. Par exemple, j'aimerais beaucoup que l'on réalise *les Mandarins*, mais en respectant le roman des *Mandarins*, tel qu'il a été écrit.

» Je n'ai jamais fait des livres militants proprement dits, à part des essais, des préfaces, mais, tout en pensant que la littérature doit être engagée, je ne pense pas qu'elle doive être militante parce qu'alors on arrive au réalisme socialiste, à des héros positifs, à des mensonges. J'ai toujours essayé dans mes livres de me tenir près de la vie réelle.

» On m'a même reproché pour mes derniers livres — *la Femme rompue* justement et puis *les Belles Images* — certaines femmes m'ont reproché de n'avoir pas mis en scène des héroïnes positives, d'avoir montré plutôt des femmes brisées, malheureuses ; j'ai fait cela parce que la condition féminine telle qu'elle est aujourd'hui, c'est ainsi que je la vois, que je la sens, et je n'ai pas envie de mettre en scène des militantes héroïques et à mes yeux inexistantes, utopiques.

*— Quel est celui de vos livres auquel vous tenez le plus ?* Le Deuxième Sexe, les Mandarins ?

— *Le Deuxième Sexe*, il se trouve que c'est celui qui a eu le plus de répercussion. Celui que je préférerais personnellement, c'est *les Mandarins*, parce que je l'ai écrit à un moment où j'étais vraiment dans le feu de la vie ; enfin, je sentais les problèmes du temps et j'ai écrit ce roman avec beaucoup de passion.

*— Et moins la série* Jeune fille rangée, *vos Mémoires ?*

— Ah si ! je tiens aussi beaucoup à mon autobiographie !

*— Au fond, vous tenez à tout.*

— Non pas à tout. Mais les *Mémoires*, bien sûr, j'y tiens, parce que c'est une manière de ressaisir toute mon existence.

*— Vous lisez beaucoup aujourd'hui ?*

— Oui, beaucoup.

*— Et que pensez-vous de ce que vous lisez, qu'est-ce qui vous frappe ?*

— Je ne lis pas beaucoup de romans, parce qu'il n'y en a vraiment pas beaucoup qui me touchent. Je lis beaucoup de livres d'histoire, des reportages, des essais, des livres d'ethnographie, des revues de psychanalyse, c'est plutôt cela qui m'intéresse.

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

FIN

# La foire aux opinions

par PIERRE DROUIN

A-T-ON jamais dévoré la piste des idées avec cette frénésie ? A l'heure où l'on demande au consommateur de prolonger la vie des objets qu'il achète, la prodigalité des opinions s'affiche sans retenue. L'effervescence politique est pour quelque chose dans ce tourbillon, mais le phénomène prend ses racines bien plus profond dans la société. L'obsolescence des théories, ou des éclairages que l'on porte sur elles, ne décourage pas les fabricants de systèmes. Frénésie du discours sous toutes ses formes, tintamarre des thèmes que l'on brandit comme des vérités qui abolissent toutes les autres, multiplication des canaux par lesquels arrivent les nouveaux concepts... Pourquoi ce charivari ?

La peur du vide est sans doute la première explication. A force de vivre dans le tumulte, le silence fait peur. Combien de citadins ressentent une sorte d'angoisse durant les deux ou trois premières nuits de leurs vacances passées dans un village de montagne. Combien de Français n'imaginent pas dépenser leurs jours de congés autrement que serrés sur les plages *ou dans les villages de tentes*... Dans l'espace intellectuel parisien, il en est de même. Tout ce qui ne vibrionne pas ne compte pas. Comme les dénicheurs de talents de la Metro-Goldwyn-Mayer, ou les inventeurs de musiciens « pop », les médias imposent une rotation de plus en plus rapide des philosophes et des économistes, des essayistes politiques ou des historiens. Il arrive que le manège fasse repasser les mêmes têtes. Heureusement pour elles. Encore faut-il qu'il tourne. Sans quoi les idées ne passent plus.

Le « divertissement », comme l'entendait Pascal, est la clé des comportements. Avoir le tournis permet d'échapper à soi-même, *c'est-à-dire à ses interrogations sur* son destin, d'évacuer la mort. Le travail peut être une drogue. Le défilé rapide des idées est une autre sorte de paradis artificiel. Il donne aux spectateurs, aux lecteurs, un sentiment de puissance. Un monde qui sécrète tant de nouveautés dans les explications de la société ne peut être à l'agonie. L'acharnement intellectuel a pris la place du spirituel. Est-ce dire que l'homme est « possédé » dans tous les sens du terme ? C'est-à-dire qu'il est livré comme un fétu de paille au gré des vents de la mode ? Ou qu'un démon *l'actionne*, le tourmente, s'ingénie à ne jamais le laisser en repos, dans cette place qu'il aurait conquise pourtant à force de recherches ?

Il faut savoir se servir du chaland d'idées qui passent, surtout parce qu'on sait qu'elles peuvent très vite se faner. Piquer la curiosité, c'est aussi *tenir en éveil*. Et Dieu sait s'il ne fait pas bon s'endormir en ce siècle qui vous file entre les doigts. On pourrait avoir de fâcheuses surprises au réveil.

Le vertige intellectuel, c'est aussi une sauvegarde contre les dogmatismes. Combien déplorent de ne plus connaître de « phares » autour desquels viennent papillonner les hommes en quête de certitudes. Les équivalents de Marx et de Freud ont disparu de nos contrées en cette fin du vingtième siècle. La « mort du père », c'est aussi cela. Faut-il s'en plaindre ? La tentation du système clos est trop forte en notre temps pour qu'on ne se réjouisse pas au contraire de ne plus disposer de personnages à fabriquer ces « paroles gelées » dont parlait déjà Rabelais.

La leçon d'Héraclite pour lequel « tout coule » n'est pas la plus mauvaise. Il y a trop de vendeurs d'*assurances* dans une époque où le génie est celui de l'adaptation permanente. L'éducation ne peut plus être que celle de l'imagination. Une fois les disciplines de base acquises, ou plutôt redécouvertes, apprendre, c'est se mettre en position de créer.

### Au-delà des murs

Le sens du « patatras » n'est pas celui du malheur. Des murs s'écroulent *qui révèlent, au-delà, des merveilles*. Ceux qui se plaignent que tout va trop vite ne devraient pas penser seulement à ce que la vague emporte, mais à ce qu'elle laisse sur le sable. « *Les idées qui changent le monde*, disait Nietzsche, *arrivent sur des pattes de colombe* ». Bien sûr, toutes celles qui sont brassées par la valse de l'actualité n'auront pas cette vocation. Elles se dessécheront, comme ces poissons morts qui, justement, périssent par la tête, et serviront de tristes guirlandes aux impasses du siècle. Mais d'autres frétilleront et déclencheront des actions qui, sans elles, n'auraient jamais vu le jour.

### Vibrations

La sensibilité du temps est l'une des plus exercées qui soient à capter le vent nouveau, à frémir pour *l'inédit, à vibrer pour le fugace*, pour l'instant gorgé de sève. Signe de vitalité et non de décadence. L'effervescence ne meurtrit que ceux qui ont déjà enfilé leurs pantoufles. L'action doit être le fruit du rêve — plus que du système. Le mouvement perpétuel n'est pas une valeur, mais la condition du progrès. « *Il est une espèce d'oiseaux d'une grande rareté et bien difficile à connaître*, écrit Francis Picabia (1), *car ces oiseaux ne se posent jamais ; la femelle pond ses œufs dans les airs à une grande hauteur, et l'éclosion des petits a lieu avant qu'ils n'aient eu le temps d'arriver jusqu'à terre ; volant sans cesse, ignorant le repos, les battements de leurs ailes sont semblables aux battements de notre cœur : arrêt signifie mort.* »

L'agitation ne résout rien, mais le détournement constant de la satisfaction aide à franchir maints obstacles. Quand les « idées reçues » ne le seront plus que dans les salons empesés où l'on s'efforcera de *conserver* la trace des mentalités de la génération précédente, tout ira bien. « *On peut regretter les meilleurs temps, mais non pas fuyr aux présents.* » (Montaigne.)

*La foire aux opinions n'est pas la* foire aux vanités. *Si* l'on retrouve sous un jour nouveau des thèmes anciens, comme il arrive souvent, qu'importe. Il faut proposer au lieu de « *poser* », choisir au lieu de moisir. Plus les idées pétilleront sous les plumes, plus la chance qu'il en retombe une bonne sera grande. A condition qu'on ne fasse pas faire le tri par l'ordinateur. Ces bêtes-là *ne sont jamais programmées pour* l'inattendu. Or la société ne sera sauvée que *par surprise*.

(1) Cité dans l'*Anthologie poétique contemporaine de langue française*, publiée par Jean-Hugues Malineau sous le titre *le Feu, la Terre, l'Eau et l'Air*. Editions Casterman, 1977.

## RÉPLIQUES

# A Jacques Ruffié

*Nous publions ci-dessous deux extraits de lettres suscitées par l'entretien avec le professeur Jacques Ruffié (le* Monde *des 20 et 21 décembre 1977).*

Passer de l'A.D.N. à la défense de la société « libérale pluraliste » est non seulement une démarche anti-scientifique — car aucune donnée scientifique ne peut justifier le raisonnement analogique auquel se livre l'auteur — *mais c'est également* insupportable sur le plan de l'éthique en tant que tentative d'un scientifique d'imposer, au nom de son savoir et à son savoir, une dimension morale-politique, en fait un véritable exercice de terrorisme intellectuel.

Je ne peux entrer en discussion au fond avec *M. Ruffié* sans risquer la même critique que celle que je viens de faire. Je dirai seulement que si l'homme est vraiment libre de ses attaches phylogéniques — et il l'est beaucoup moins que ne le dit M. Ruffié, — est-ce dans l'aliénation de ses choix et de ses désirs imposés par une société « libérale » dont le seul idéal est l'hyperconsommation pour le profit d'une minorité autocratique ou dans une société autogestionnaire où chacun pourra exercer sa liberté — au sein d'un espace de liberté nécessairement réduit par la vie sociale mais bien défini et comme tel farouchement défendu — aux décisions qui l'atteignent dans sa vie de tous les jours ? (...) Quand donc les scientifiques comprendront-ils que, face au pouvoir qui les interroge pour mieux les utiliser, la seule réponse est le silence, c'est-à-dire une information scientifique mais rien au-delà. Quand donc serons-nous assez conscients puis assez forts — car les tentations sont nombreuses — pour nous imposer à nous-mêmes cette déontologie du silence ?

Docteur JACQUES BENVENISTE,
*ancien chef de clinique à la faculté,*
*chargé de recherche à l'INSERM.*

### L'indispensable mutation

Il est réconfortant de voir grossir le nombre de ceux qui ont sur la situation et l'évolution de notre monde surindustrialisé une analyse semblable à la vôtre, c'est-à-dire objective. Important, pour sensibiliser l'opinion si malmenée par d'autres, que de telles voix se multiplient dans le « désert » public leur crédibilité est renforcée par la diversité des horizons géographiques et culturels d'où elles sont issues.

Le consensus qui s'épanouit en Europe est frappant. C'est pour en avoir pris conscience et pour l'approfondir, comme aussi pour élaborer les voies de l'indispensable mutation de notre société *industrielle* vers ce que *nous* appelons l'éco-société, que nous avons constitué, sous le nom d'« ECOROPA », une sorte d'anti-club de Rome, auquel participent d'ailleurs plusieurs *membres de ce dernier*.

Vous seriez intéressé, je pense, notamment par les travaux du groupe qu'anime Serge Moscovici, où figure Ernst von Weiszäcker (de l'université de Kassel), dont les vues *anthropologiques* semblent proches des vôtres.

EDOUARD KRESSMANN.